



uniss
UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI SASSARI

Thèse
En vue de l'obtention du grade de



PhD School
Scuola di Dottorato
uniss

Docteur de l'UNISS

Présentée par
Fadwa BOUHJAR

Doctorat en Archéologie, Histoire et Sciences de l'Homme

**SCULPTURES ET RELIEFS
DU *PROMUNTURIUM MERCURII*
AUX ÉPOQUES PUNIQUE ET ROMAINE**



Thèse dirigée par le Professeur **Raimondo Zucca**

Année universitaire 2022-2023

Remerciements

Je me permets d'exprimer ma joie et fierté d'avoir pu accomplir ce travail au sein de l'Università degli Studi di Sassari. C'est pour moi un agréable devoir d'adresser l'expression de ma reconnaissance à mon encadrant de thèse le Professeur Raimondo Zucca. Je remercie le Professeur Mounir Fantar de l'institut National du Patrimoine de Tunisie qui a pris beaucoup de son temps pour accompagner mes recherches, en me prodiguant ses conseils scientifiques et son aide morale. Mes remerciements s'adressent également au directeur de la Division de l'inventaire général et de la recherche de m'avoir autorisé à étudier les sculptures et reliefs du Cap Bon.

J'exprime toute ma gratitude à tous mes ami(e)s et à toutes les personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de ce travail.

Table des matières

I. INTRODUCTION AU SUJET	8
I.1. La sculpture en Tunisie : état de la question	9
I.2. Choix du sujet et démarche adoptée	17
I.3. Cadres historique et géographique	18
I.3.1. <i>Le Cap Bon libyphénicien</i>	21
I.3.2. <i>Le Cap Bon africo-romain</i>	25
II. CONTEXTES DE PROVENANCE : LES SITES ARCHÉOLOGIQUES	29
II.1. La cité punique de Kerkouane.....	30
II.2. Thinissut.....	34
II.3. Neapolis	37
II.4. <i>Pupput</i>	44
II.5. <i>Curubis (Korba)</i>	46
II.6. <i>Aspis-Clipea (Kélibia)</i>	47
II.7. <i>Aquae Calidae Carpitanae (Korbous)</i>	52
III. CATALOGUE DES SCULPTURES ET RELIEFS	53
III.1. Sculptures religieuses	54
III.1.1. <i>Divinités</i>	54
(1) Tête féminine.....	54
(2) Fragment d'une statue de terre cuite	55
(3) Fragment d'une statue de terre cuite	56
(4) Pied droit	57
(5) Baal assis sur son trône	58
(6) Déesse léontocéphale	60
(7) Trois déesses léontocéphales.....	63
(8) Déméter allaitant Démophon.....	64
(9) Athéna Niké.....	66
(10) Statue d'Athéna	68
(11) Statue d'une déesse assise	69
(12) Déesse assise	70
(13) Déesse assise sur un trône	71
(14) Déesse assise sur un trône	72
(15) Tanit-Caelestis debout sur un lion.....	73
(16) Sphinges coiffées de tiares	75
(17) Déméter assise sur un trône.....	77

(18) Koré.....	78
(19) Pluton.....	79
(20) Statue de Diane.....	80
(21) Bas-relief : cortège dionysiaque.....	81
(22) Tête d'Apollon ?.....	84
(23) Torse nu (Apollon ou Dionysos ?).....	86
(24) Fortuna navale.....	88
(25) Saturne assis sur un trône.....	90
(26) Buste dit de Marc Aurèle (?).....	92
(27) Tête de Jupiter.....	94
III. 1.2. Monuments à caractère religieux.....	96
(28) Protomé de taureau.....	96
(29) Bloc décoré d'un signe de Tanit et d'un croissant.....	98
(30) Autel votif.....	99
(31) Autel votif.....	101
III. 1.3 - Reliefs votifs.....	103
(32) Stèle avec signe de Tanit.....	103
(33) Stèle avec signe de Tanit.....	104
(34) Stèle avec signe de Tanit.....	105
(35) Stèle avec signe de Tanit.....	106
(36) Stèle avec signe de Tanit.....	107
(37) Stèle avec signe de Tanit.....	108
(38) Stèle avec signe de Tanit.....	109
(39) Stèle avec signe de Tanit.....	110
(40) Stèle avec personnage.....	111
(41) Stèle à Saturne.....	112
III. 2. Monuments funéraires.....	115
III. 2.1. Reliefs funéraires.....	115
(42) Tanits porteurs d'un mausolée.....	115
(43) Rapace sculptée.....	118
III. 2.2. Sarcophages.....	119
(44) Couvercle d'un sarcophage anthropoïde en bois.....	119
(45) Sarcophage.....	122
(46) Sarcophage.....	124
III. 2.3. Kline.....	126
(47) Kline en marbre.....	126
III. 2.4. Stèles.....	127
(48) Stèle avec personnage.....	127
(49) Stèle avec personnage.....	128

(50)	Stèle avec personnage	129
(51)	Stèle avec personnage	130
(52)	Stèle avec personnage levant les bras.....	131
(53)	Stèle avec personnage levant les bras.....	132
(54)	Stèle avec personnage écartant les bras.....	133
(55)	Stèle avec personnage levant la main droite	134
(56)	Stèle avec personnage levant les bras.....	135
(57)	Stèle avec personnage levant les bras.....	136
(58)	Stèle avec personnage levant les bras.....	137
(59)	Stèle avec personnage levant les bras.....	138
(60)	Stèle avec personnage tenant une grappe de raisin	139
(61)	Stèle avec personnage en toge.....	140
(62)	Stèle avec personnage aux bras fléchis à angle droit	141
(63)	Stèle avec personnage soulevant les bras	142
(64)	Stèle avec personnage levant le bras droit.....	143
(65)	Stèle avec personnage levant les bras et tenant dans les mains des offrandes	144
(66)	Stèle avec personnage levant le bras gauche et tenant dans sa main un objet rond	145
(67)	Stèle avec personnage levant le bras gauche.....	146
(68)	Stèle avec personnage	147
(69)	Stèle avec personnage	148
(70)	Stèle avec personnage	149
(71)	Stèle représentant un couple de défunts	150
(72)	Stèle avec un personnage tenant un cheval	151
(73)	Stèles avec personnages	153
(74)	Stèles avec personnages	154
III. 3. Personnages.....		155
(75)	Statuette féminine.....	155
(76)	Stèle avec personnage	156
(77)	Statue cuirassée au <i>paludamentum</i>	157
(78)	Statue cuirassée au <i>paludamentum</i>	162
(79)	Deux statues cuirassées	164
(80)	<i>Togatus</i>	166
(81)	Stèle avec personnage en toge.....	169
(82)	Tête masculine.....	170
(83)	Tête féminine.....	172
(84)	Femme drapée	173
(85)	Pied gauche.....	175
(86)	Personnages	176
(87)	Jambe droite colossale d'un personnage en costume militaire.....	177

(88) Pieds d'un personnage.....	178
(89) Femme assise tenant un enfant.....	179
(90) Stèle avec personnage.....	180
(91) Statuette d'une femme assise.....	181
III. 4. <i>Varia</i>.....	182
(92) Fragment d'une scène marine.....	182
(93) Relief végétalisé.....	183
IV. SYNTHÈSE.....	184
IV.1. Matériaux et ateliers.....	185
<i>IV. 1.1. Les Matériaux.....</i>	<i>185</i>
IV. 1.1.1. Le grès.....	186
IV. 1.1.2. L'argile.....	187
IV. 1.1.3. Le marbre.....	188
IV. 1.1.4. Le bois.....	189
<i>IV. 1.2. Les ateliers.....</i>	<i>190</i>
IV. 1.2.1. Ateliers céramiques.....	191
IV. 1.2.2. Ateliers de marbriers.....	193
IV.2. Sculptures et reliefs religieux.....	195
IV.3. Les stèles néopuniques de <i>Clipea</i>.....	199
IV.4. Sculptures et reliefs placés dans les contextes publics et privés.....	209
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	218
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....	222
Liste des figures.....	260
Glossaire.....	261
Index.....	265

Sculptures et reliefs du *Promunturium Mercurii* aux époques punique et romaine

Résumé

En Tunisie, le thème des sculptures et des reliefs, dans son ensemble, n'a pas été abordé, pourtant ce n'est pas la documentation archéologique qui manque, et dont le contenu sera suffisant pour qu'un projet de corpus puisse naître et se réaliser. Dans les travaux de synthèse dédiés à l'histoire du *Promunturium Mercurii*, très peu de pages sont consacrées à la sculpture et aux reliefs qui dans, leur majorité, restent inédits ou mal connus, d'où l'intérêt de cette recherche qui tend à établir une base documentaire : le catalogue que nous proposons est une manifestation exemplaire de la rencontre de cultures différentes. Le thème des sculptures et reliefs au Cap Bon est traité à travers une documentation archéologique qui, malgré sa modestie d'un point de vue quantitatif, s'avère remarquable et contribue à enrichir le dossier de l'histoire artistique et culturelle du Cap Bon aux époques punique et romaine.

Mots-clés : Sculpture, relief, punique, romain, Tunisie, *Promunturium Mercurii*, Cap Bon.

Abstract

In Tunisia, the theme of the sculptures and reliefs, as a whole, has not been studied, yet it is not the archaeological documentation that is lacking, and whose content will be sufficient for a corpus project to be born and realized. In the synthesis dedicated to the history of the *Promunturium Mercurii*, very few pages are devoted to sculpture and reliefs which, in their majority, remain unpublished or little known, hence the interest of this research which tends to establish a documentary basis: the catalogue we propose is an exemplary manifestation of the encounter of different cultures. The theme of the sculptures and reliefs at Cap Bon is treated through an archaeological documentation which, despite its modesty from a quantitative point of view, is remarkable and contributes to enrich the artistic and cultural history of Cap Bon in the Punic and Roman periods.

Keywords : Sculpture, relief, punique, roman, Tunisia, *Promunturium Mercurii*, Cap Bon.

INTRODUCTION AU SUJET

I.1. La sculpture en Tunisie : état de la question

Une sculpture, qu'elle soit en ronde-bosse, en haut-relief ou en bas-relief, il faut la placer dans le contexte qui l'a vue naître. C'est la période et le lieu qui nous éclairent sur la situation culturelle dans laquelle l'œuvre a été élaborée. Outre sa valeur artistique et esthétique, une œuvre sculptée véhicule une charge sémantique, d'où l'importance d'une interprétation iconologique qui vient compléter l'examen des caractéristiques stylistiques de l'œuvre étudiée.

En Tunisie, l'étude des sculptures et des reliefs demeure lacunaire. Il y a, certes, des travaux ponctuels portant sur des collections provenant d'une région ou d'un monument, mais le chercheur ne dispose pas encore d'un corpus des sculptures de Tunisie.

Il convient, d'emblée, de reconnaître la rareté des études consacrées à la sculpture punique et le caractère lacunaire de la documentation ; outre le fait que cette dernière soit rare, elle se trouve dispersée dans diverses publications.

La sculpture punique est, donc, mal connue et ce qu'on en sait est lié aux découvertes, essentiellement, en contextes funéraire et religieux.

Pour la sculpture punique, d'une façon générale, le chercheur peut glaner quelques informations dans les sources littéraires et épigraphiques.

En phénicien, le substantif *mash* a le sens de statue, comme en témoignent une inscription sur une stèle du tophet de Carthage où l'on lit : « à la dame Tanit Face de Baal, statue de pierre qu'a vouée ton serviteur *Baalyathon*, fils de *Baalshad*, parce qu'elle a entendu sa voix, elle le bénira »¹, et une dédicace, provenant d'Antas en Sardaigne, qui mentionne *mash Shadrapha*². Une inscription bilingue punique-latine, découverte à Sulky, fournit la traduction du terme *statua* en latin³. D'autres inscriptions puniques mentionnent des statues⁴. Enfin, une inscription néopunique découverte en Tripolitaine mentionne *mash*



¹ CIS I, 3777.

² Fantar 1969, 79-80 ; Id 1993 II, p. 178.

³ CIS, I, 149.

⁴ CIS, I, 88 ; CIS, I, 91 ; CIS, I, 93.

ha neḥoushat que l'on traduit par « statue de bronze »⁵. Parmi les vocables désignant les statues, nous citons également *Sml* (statue vouée à la divinité)⁶.

Pour la statuaire en ronde-bosse, les historiens de l'Antiquité nous informent sur des statues à Carthage qui ont été enlevées par Scipion Emilien et envoyées à Rome. Parmi ces statues, celle d'Apollon a été dressée en face du cirque à Rome⁷. D'autres statues, dont les Carthaginois s'étaient emparées comme butin de guerre entre le V^{ème} et le IV^{ème} s. av. J.-C., ont été restituées à leurs cités d'origines, dans la Sicile grecque : Himère, Gela, Agrigente, Ségeste, Sélinonte⁸.

Lors de la chute de Carthage, des statues ont été livrées aux fours et d'autres ont péri dans l'incendie de 146 av. J.-C., nous apprend Zonaras⁹. Cependant, quelques *membra disjecta* ont été recueillies par les archéologues à Carthage¹⁰.

Les sanctuaires punico-romains de *Thinissut*, Korba et Soliman, fouillés au début du XX^{ème} siècle, et appartenant à une période charnière dite tardo-punique, comprise entre 146 av. J.-C. et la fin du I^{er} s. de l'ère chrétienne, pendant laquelle la culture romaine s'est introduite et propagée dans le *Promunturium Mercurii*, une région qui était fortement punicisée, ont livré des statues de terre cuite de grande importance.

Pour *Thinissut*, le sanctuaire dédié à Baal et Tanit, de par ses superbes statues, illustre, à la fois, l'attachement de la population aux vieilles traditions phénico-puniques et aux archétypes religieux sémitiques, comme le montrent la statue de Baal assis sur son trône et celle de Tanit léontocéphale, et l'ouverture de celle-ci sur la culture classique, comme en témoigne la présence de Déméter et Athéna¹¹.



⁵ Levi Della Vida, Amadai Guzzo 1987, 74 n° 31.

⁶ *Smlt* (forme féminine) : CIS I 11, 2 ; *Smlm* (forme plurielle) : CIS I 93, 3 et RÉS 827.

⁷ Plutarque, *Flaminius* 1.

⁸ Appien, *Libyca*, 133 ; Diodore de Sicile, XIII, 90, 15 ; Tite-Live, Epit. du livre LI ; Valère Maxime, V, 1, 6 ; Eutrope, IV, 12, 2.

⁹ Zonaras, IX, 26

¹⁰ Cintas 1954, 97 ; Id 1952, 17-20 ; Saladin 1899, 62, 69 ; Pl. XVI, 1 et XVII, 5 ; Picard 1954, 38.

¹¹ Merlin 1909, 68-74 ; Id 1910.

L'ensemble statuaire, découvert à Korba, est remarquable par sa composition, puisqu'on y trouve Déméter, Koré et Pluton exécutés dans un beau style classique qui s'inspire de la statuaire grecque de Sicile au IV^{ème} s. av. J.-C.¹².

La déesse de Soliman est une œuvre archaïsante qui dérive d'un prototype grec du V^{ème} s. av. J.-C., peut-être de la statue du temple de Syracuse pillé en 396 av. J.-C.

Une riche collection de figurines de terre cuite de l'époque punique de facture orientale et d'inspiration grecque ou hellénistique proviennent de Carthage, d'Utique, d'Hadrumète, de Kerkouane et d'autres sites. Au Cap Bon, précisément à Kerkouane, les nécropoles ont livré un nombre important de figurines en terre cuite ; on en avait reconnu Ashtart, Tanit en Artémis, la courotrophe, Déméter au porcelet, un couple divin assis sur un trône flanqué de deux sphinx. Des statuettes campaniformes, qui ressortent à la catégorie des orants, ont été également recueillies du sanctuaire de la cité de Kerkouane. Dans son ouvrage *Terres cuites puniques de Tunisie*, paru à Rome en 1997, Zohra Cherif, présente un catalogue englobant plusieurs centaines de figurines de terre cuite, provenant de divers sites puniques tunisiens.

Pour les reliefs, il importe de mentionner les sarcophages anthropoïdes en marbre, découverts par A.-L. Delattre, dans la nécropole de Sainte-Monique à Carthage¹³, mais également le nombre considérable de cippes et de stèles qui ont été recueillis dans plusieurs sites tunisiens, notamment, à Carthage, Hadrumète, Utique, Maktar, Teboursouk, etc. Ces *memoria* livrent une décoration exécutée en méplat ou en relief. Leur répertoire iconographique est riche et divers : décor emprunté à l'architecture, décor anthropomorphe, décor zoomorphe, *apotropaïa*, décor astral, etc. Les éléments puniques et libyques qui ornent les stèles africaines ont pu survivre et coexister avec d'autres éléments du répertoire iconographique romain. Il faut souligner que souvent la composante préromaine est prédominante. De nombreux travaux savants ont été consacrés aux stèles puniques, néopuniques tant pour l'épigraphie que pour l'iconographie. Nous citerons quelques-uns des plus importants : M. Hours-Miedan, « Les représentations figurées sur les stèles de Carthage », *Les cahiers de Byrsa*, 1, 1956, pp. 15-160 ; A. M. Bisi, *Le stele puniche*, Roma, 1967 : Istituto di studi del Vicino Oriente, Università (=Studi Semitici,

☞ _____

¹² Picard 1956, 57-58, Pl. 63 ; Picard 1955, 237-252 ; Février 1975, 39-43 ; Drine 1986 ; Id 1997, 92-96.

¹³ Delattre 1902, 56-64 ; Id 1903, 23-32 ; Id 1904.

27) ; P. Bartoloni, *Le stele arcaiche del tofet di Cartagine*, Roma : Consiglio nazionale delle ricerche (=Colle-zione di Studi Fenici, 8), Roma, 1976 ; C. Picard, « Les représentations du sacrifice Molk sur les ex-voto de Carthage », *Karthago* XVII, 1976, pp. 69-135 et XVIII, 1978, pp. 5-116 ; H. Bénichou-Safar, « Iconologie générale et iconographie carthaginoise », *Antiquités africaines*, 43, 2007[2009], pp. 5-46 ; Ead, « Iconographie des stèles néopuniques de Maktar », *Semitica & Classica*, vol., VI, 2013, pp. 231-248 ; M. Ghaki, « Stèles libyques et néopuniques de Tunisie », *Africa Romana*, 3, 2000, pp. 1161-1178 ; A. Krandel-Ben Younès, « Stèles de Thibaris et de ses environs », *REPPAL*, V, 1990, pp. 27-42 ; B. D'Andrea, « Continuità e rottura nel passaggio dall'età punica all'età romana in Nord Africa: l'esempio delle stele votive. Tipologie formali, iconografie e iconologie », *L'Africa romana*, 20, 2014, pp. 160-177 ; J. Toutain, « Le sanctuaire de Saturnus Balcaranensis au Djebel Bou-Kournein », *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, 12, 1892, pp. 3-124 ; R. Lantier, L. Poinsot, « Les stèles découvertes dans une favissa du temple de Saturne à Dougga (Tunisie) », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1941-1942 [1944], pp. 224-240 ; A. M'Charek, « Maghrawa, lieu de provenance des stèles punico-numides dites de la Ghorfa », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 100, 1988, pp. 731-760 ; A. Limam, « Stèles à Saturne trouvées au voisinage de la nécropole nord, à Henchir Ghayadha », *Antiquités africaines*, 44, 2008 [2010], pp. 169-185 ; L. Ben Abid, « Les stèles d'Althiburos et leur iconographie. Présentation préliminaire », *Rivista di Studi Fenici*, XLII, 2014 [2015], pp. 109-122.

Les Romains en Afrique, comme ailleurs à travers l'empire, attachent une valeur particulière aux sculptures. Les statues des dieux ainsi que celles des empereurs avaient un rôle privilégié dans les temples et les demeures pour les premiers, dans les villes pour les deuxièmes, attestant la loyauté envers les souverains et les membres de leurs familles et les liens qui unissaient les habitants à Rome et au pouvoir.

En Tunisie, des études, traitant de tel ou tel aspect de la sculpture ou de collections provenant de tel ou tel site archéologique, ont été publiées. Les rapports de fouilles¹⁴ et les



¹⁴ Voir à titre d'exemples : Delattre 1890, 449-451 ; Id 1898, 237-243 ; Id 1904 ; Merlin 1911, 397-400 ; Id 1913, CCXI- CCXXI ; Id 1915, 257-261 ; Merlin et Lantier 1922 ; Picard 1944, 5-25 ; Id 1949, pp. 673-678 ; Id 1950, 74-89 ; Id 1950, 154-163 ; Id 1950, 262-263 ; Id 1950, 65-103 ; Ennabli 1987, 12 ; Id 1990, 537-546 ; Id 1995, 10 ; Zehnacker 1965 ; Ouertani 1977, 123-132 ; Ead 1984 ; Id 1988, 401-407 ; Id 1993, 289-301 ; Id 1995, 92-99.

ouvrages généraux mentionnent les sculptures découvertes à Carthage et en Afrique du Nord d'une manière générale : quelques articles et livres, consacrés à l'étude de l'art et de la sculpture en Afrique du Nord, ont été publiés. D'autres écrits, à caractère monographique, s'intéressent à des sites et monuments, et à des aspects et sujets iconographiques précis.

La capitale de l'Afrique proconsulaire se remarque par sa richesse en iconographie et sculpture romaines¹⁵. Il faut reconnaître que les ouvrages consacrés totalement à l'étude de l'histoire et de l'archéologie de Carthage demeurent assez rares et la plupart ont été écrits après le milieu du XX^{ème} ¹⁶. Les sculptures de Carthage ont été particulièrement inventoriées dans les Catalogues du Musée du Bardo¹⁷. Il s'agit souvent d'un inventaire sommaire qui n'accorde pas à l'étude de ces pièces sculptées l'attention qu'elles auraient mérité.

Les articles, réservés aux sculptures de Carthage, sont plus abondants, néanmoins, ils restent encore insuffisants et incomplets¹⁸. La majorité de ces écrits représentent des notes préliminaires annonçant la découverte des sculptures en vue de la reprise de leur étude d'une manière plus approfondie, ce qui ne s'est pas fait, excepté pour quelques pièces. Par ailleurs, nous avons tiré profit d'articles qu'on a voulu présenter comme étant des travaux de synthèse sur l'art et la sculpture en Tunisie et en Afrique du Nord, alors qu'ils ne présentaient en fait que des études sélectives¹⁹. En effet, on ne peut pas faire un travail de synthèse tant qu'on n'a pas encore assez d'études pointues et détaillées sur les

☞ —————

¹⁵ Nous citons à titre d'exemples : R. Bianchi Bandinelli, *Rome. La fin de l'art antique*, Paris, 1970, (pp. 215-275) ; Leglay 1961 ; Balty 1997, 15-24 ; Picard 1990 ; Slim et Fauqué 2001 ; Toutain 1896.

¹⁶ Nous citons en particulier ceux qui ont manifesté un certain intérêt pour les sculptures carthagoises : Audollent 1901 ; Delattre 1899 ; Lapeyre 1946 ; Lapeyre et Pellegrin 1969 ; Martin 1915 ; Picard 1951 ; Picard 1951 ; De Saint-Marie 1884.

¹⁷ Gauckler 1893 ; Gauckler, Merlin, Poinssot, Drappier et Hautecoeur 1910 ; Merlin et Lantier 1922 ; Perrot 1899-1900 ; Yacoub 1996.

¹⁸ Des articles importants sont destinés à l'étude des sculptures de Carthage : Braemer 1990, 175-198 ; Ciotti 1945/46, 177-186 ; Delattre 1890, 449-451 ; Id 1897, 318-320 ; Id 1898, 237-243 ; Ennabli 1990, 537-546 ; Ennaïfer 1982, 157-160 ; Ferron et Saumagne 1967-1968, 75-138 ; Gauckler 1896, 444-447 ; Id 1903, 90-99 ; Id 1905 CLVI-CLVII ; Ghalia et Terrer 2006, 311-317 ; Gsell 1913, 322-323 ; Heuzey 1892, 155-159 ; Jucker 1967, 121-132 ; Laporte 1995, 410-414 ; De Longpérier 1874, 321-322 ; Merlin et Poinssot 1944, 135-146 ; Reinach 1903 ; Merlin 1950, 11-12 ; Picard 1982-1983, 187-194 ; Picard 1950, 262-263 ; ID 1950, 65-103 ; Poinssot 1929 ; Reinach et Babelon 1885, 129-142 ; Spaeth 1994, 65-100 ; Thuillier 1999, 1081-1106 ; Veyne 1964-1965, 117-123 ; Veyne, Beschaouch et Ennabli 1995, 39-54.

¹⁹ Citons à titre d'exemple l'article de Blanchère (De La) 1889, 258-267. Les écrits datant du XIX^e et du début du XX^e siècles ont été très sévères vis-à-vis de l'art et de la sculpture en Afrique du Nord.

sculptures trouvées en Afrique, dans les grandes et les petites villes. Cependant, et malgré ces défaillances, des archéologues²⁰ comme F. Baratte, N. De Chaisemartin, F. Braemer, J.-Ch. Balty et P. Zanker ont pu avancer des remarques et des conclusions pertinentes grâce à leur connaissance remarquable de la sculpture et de l'histoire de l'art romain en général, mais aussi en Afrique du Nord. Par ailleurs, ces archéologues ont connaissance des lacunes que présentent les études sur les sculptures romaines de l'Afrique du Nord et sont conscients que plusieurs pièces d'une grande importance artistique et historique restent inédites. Il en est de même aussi pour les ouvrages consacrés à l'étude des sculptures provenant de sites et monuments précis en Afrique du Nord : ils ne sont pas assez nombreux²¹. D'autres ouvrages thématiques ont intégré quelques statues et portraits carthaginois dans leurs études, les pièces en question étant toutefois toujours les mêmes : celles qui sont exposées dans les Musées nationaux et étrangers²².

Pour la Tunisie, d'une façon générale, nous citerons, quelques travaux : S. Reinach et E. Babelon, « Sculptures antiques trouvées à Carthage, (Musée de Saint-Louis) », *GazArch*, n° X, 1885, pp. 129-142 ; F. Braemer, « Les relations commerciales et culturelles de Carthage avec l'Orient romain à partir de documents sculptés », 113^{ème} congrès international des sociétés savantes, Strasbourg, 1988, 4^{ème} colloque sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord, t. I, 1990, pp. 175-198 ; A. Merlin, « Les statues du capitole de *Thurburbo Majus* », *Revue Tunisienne*, 22, 1915, pp. 257-261 ; A. Merlin, « Statue de marbre (Eros) découverte près de Beni-Kaled, région de Soliman », *BCTH*, 1932-1933, p.506-509 ; G. Ch. Picard, « Statues et statuettes dionysiaques découvertes en Tunisie », *RAfr*, n° 398-399, 1er et 2^{ème} trimestre, 1944, pp. 5-25 ; P. Quoniam, « Sculptures trouvées à Oudna (Tunisie) », *MEFR*, LX, 1948, pp. 35-54 ; L. Poinssot, « Statues du temple de Saturne (Thugga) », *Karthago*, VI, 1955, pp. 30-77 ; N. Ouertani, *Les sculptures de Bulla Regia*, (Diplôme d'Etudes Approfondies, 1972 ; R. Hanoune, « Un relief de Korba au musée du Bardo », *Africa* V-VI, 1978, pp. 215-228 ; N. De

²⁰ Voir en particulier Balty 1995, 240-243 ; Id 1997, 15-24 ; Id 2006, 221-245 ; Bejor 1987, 101-116 ; Fournet-Pilipenko 1961-1962 ; Baratte 1999, 281-300 ; Id 2003, 58-65 ; Id 2005, 213-228 ; Id 2006, 273-296 ; De Chaisemartin 1970, 199-212 ; Hurlet 2000, 297-364 ; Id 2001, 277-289 ; Leglay 1983, 219-231 ; Reinach 1912 ; Ouertani 1995, 92-99 ; Picard 1962, 30-40 ; Picard 1979, 180-195 ; Smadja 1995, 279-294 ; Romanelli 1970, 289-313, planches : 223-241 ; Squarciapino 1984, 3-11 ; Drissi 2019, 17-19.

²¹ Caputo et Traversari 1976 ; De Chaisemartin 1987 ; Landwehr 1993 ; Mazard et Leglay 1958 ; McAleer 1978 ; Ouertani 1984 ; Paribeni 1959 ; Rosenbaum 1960 ; Schmaltz 2003 ; Tillessen 1978 ; Traversari 1960 ; Zimmer 1989.

²² Nous citons à titre d'exemples : Fuchs 1987 ; Maderna 1988 ; Manderscheid 1981 ; Wegner 1939 ; Zanker 1983.

Chaisemartin, *Les sculptures romaines de Sousse et des sites environnants*, EFR, Rome, 1987 ; J-Ch. Balty, « Rome et la Tunisie, la sculpture de l'Afrique proconsulaire », *Carthage, exposition à Paris*, 1995, pp. 240-243 ; N. De Chaisemartin, « Un torse d'El Jem : quelques hypothèses », *Hommage à Gilbert et Colette Picard, Karthago XXIII*, 1995, pp. 57-70 ; F. Baratte, « La sculpture à Ammaedara : Remarques préliminaires », *Histoire des Hautes Steppes, Antiquité - Moyen Age. Actes du colloque de Sbeitla. Session 2001* (éd. F. Bejaoui), Tunis, 2003, p. 101-116 ; A. M'charek, « Sculptures antiques de Hajeb el Ayoun : De la tradition numide à la romanisation », *Antiquités Africaines*, 38 -39, 2002-2003, pp. 19-38 ; L. Ghardadou, *Le décor iconographique des édifices de spectacles dans la Carthage romaine : sculptures et reliefs dans le théâtre et l'odéon*, (Thèse de doctorat soutenue à Aix-en-Provence, 2009) ; T. Ghalia et D. Terrer, « Un portrait julio-claudien retrouvé près de Carthage », *AntAfr*, 2006, pp. 311-317.

En 2014, une équipe franco-tunisienne avait entrepris l'étude des sculptures romaines du musée du Bardo, en vue de la publication d'un catalogue raisonné. C'est près de 800 pièces, de toutes tailles, inédites, qui ont été examinées. En juin 2019, une dernière mission, menée par l'équipe franco-tunisienne, avait pour objectif d'achever la mise au point d'un premier volume, qui sera consacré aux portraits (175 œuvres). La plupart des statues, étudiées, ont été exhumées lors de fouilles menées à Carthage, au début du XX^{ème} siècle, en particulier de l'ensemble du théâtre et de l'odéon²³, mais aussi des plus grandes villes de l'Afrique Proconsulaire²⁴. L'étude s'est intéressée, également, à la polychromie des sculptures : des traces de couleurs sur plusieurs de ces œuvres ont été mises en évidence. Des restes des peintures sont bien visibles à l'œil nu, d'autres Ces nouvelles données apportent un éclairage inédit sur l'utilisation de la polychromie de la statuaire romaine. Des restes des peintures sont bien visibles à l'œil nu. La réalisation du catalogue raisonné des sculptures romaines du musée du Bardo a été l'occasion de s'intéresser de manière approfondie à cette thématique de recherche. Le travail a consisté à reconstruire le rôle des couleurs dans le paysage statuaire des principales villes d'une importante province de l'empire. Enfin la variété du corpus : statues idéales, portraits, sarcophages, stèles funéraires, réalisées par des ateliers locaux, ou bien importées d'ateliers des grands centres de l'empire, constituent la collection.



²³ Ghardadou 2009.

²⁴ Des portraits impériaux, provenant du temple d'Apollon et du théâtre de Bulla Regia, comptent parmi les sculptures qui ont été étudiées dans le cadre de ce projet.

En décembre 2019, Sarah Berraho a soutenu à Sorbonne université, sous la direction de François Baratte, une thèse de doctorat sur *Les ateliers locaux de sarcophages sculptés en Méditerranée occidentale : les cas d'Arles, Carthage et Tarragone (IIe-Ve)*. Cette thèse a pour but d'examiner la production de sarcophage à décor sculpté, à travers l'étude comparative de trois grands pôles occidentaux de l'Empire romain, puissances économiques et productives, et symboles d'un lien privilégié avec Rome.

En décembre 2022, Hatem Drissi, conservateur du patrimoine à l'Institut National du Patrimoine de Tunisie, a soutenu, à l'Université de Paris Nanterre, une thèse de doctorat qui s'intitule *Recherches sur les techniques de sculpture en ronde bosse à Carthage d'Auguste à Constantin*, sous la direction de Philippe Jockey.

En 2023 est paru, dans les éditions Ausonius, le catalogue : *Les sculptures romaines du musée du Bardo, 1. Les portraits, Empereurs et personnages masculins privés, Statues cuirassées, Personnages en toge, Impératrices et Femmes privées, Statues féminines drapées*, sous la direction de François Baratte, Fathi Bejaoui, Nathalie De Chaisemartin et Fatma Naït-Yghil. Ce premier volume est consacré aux portraits et aux statues-portraits aujourd'hui privées de tête : 175 œuvres, dont beaucoup sont inédites. Une attention particulière, comme nous l'avons signalé, ci-dessus, a été portée aux couleurs qui très souvent les complétaient. Ces œuvres, qui proviennent de tout le territoire de la Tunisie, avec quelques ensembles particuliers (Carthage, Bulla Regia, Thuburbo Maius) apportent un éclairage renouvelé sur la sculpture dans l'Afrique romaine, tout en fournissant de multiples informations sur les ateliers de sculpteurs et la circulation des œuvres d'art en Méditerranée.

Ceci étant exposé, il convient de souligner que le sujet de la sculpture et des reliefs, dans son ensemble, n'a pas été abordé, pourtant ce n'est pas la documentation archéologique qui manque ; bien au contraire, celle-ci est riche pour qu'une étude rassemble toutes les données relatives à la sculpture, dispersées dans diverses publications et les compléter par de nouvelles données et repêcher, dans les musées et les réserves des sites archéologiques, tout ce qui pourrait contribuer à une meilleure connaissance de ce secteur. Le contenu sera suffisant pour qu'un projet de corpus puisse naître et se réaliser.

Dans les travaux de synthèse dédiés à l'histoire du *Promunturium Mercurii*, très peu de pages sont consacrées à la sculpture²⁵.

Notre projet consiste à étudier les collections de sculptures et de reliefs du Cap Bon qui, dans leur majorité, restent inédites, d'où l'intérêt d'une telle recherche. Pour ce faire, nous avons rassemblé la documentation archéologique disponible, en vue d'établir une base documentaire pour une meilleure connaissance de l'histoire artistique et culturelle du Cap Bon, aux époques punique et romaine.

I.2. Choix du sujet et démarche adoptée

En l'absence d'une monographie sur les sculptures et les reliefs au Cap Bon durant l'Antiquité, une enquête sur l'état de la connaissance de la sculpture est à faire, dans le cadre d'un travail de synthèse thématique.

La démarche que nous adoptons se veut un travail de classement et d'analyse qui s'appuie sur une documentation riche et diverse (statues et statuettes de divinités, portraits impériaux, bustes, sarcophages, bas-reliefs, autels, stèles, décor sculpté dans les contextes funéraires, etc.) dispersée dans les musées de Nabeul et du Bardo et dans les réserves des sites de Kerkouane, de *Neapolis*, de *Pupput* et de *Clipea*. Ce travail permettrait, sans doute, de proposer une approche, d'ordre historique, telle que la question des matériaux, la part des ateliers locaux, s'il y en a, dans la production, la détermination de modes ou de courants artistiques, la symbolique que véhiculent, à travers la sculpture, certaines pratiques religieuses et funéraires, la datation, etc.

Nous nous en tenons, certes, à des remarques préliminaires et optons pour des conclusions partielles. Il va, sans dire, qu'un tel travail n'échappera pas à l'hétérogénéité, à la fois chronologique et stylistique. Notre enquête sur la sculpture et les reliefs, nous la voulons une première approche qui contribuerait à enrichir le dossier de l'histoire culturelle du *Promunturium Mercurii*, aux époques punique et romaine et permettrait d'apprécier l'impact de cette documentation dans le domaine de la vie artistique et culturelle.

✎

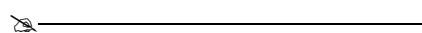
²⁵ A titre d'exemple, on se reportera aux données sommairement signalées dans l'ouvrage de Aounallah 2001.

Pour ce faire, un catalogue raisonné, où une analyse descriptive de chaque document étudié, est complété par un essai de synthèse²⁶ qui met en évidence les principales caractéristiques des sculptures et des reliefs. Sur la base des données, auxquelles aboutira l'analyse descriptive et iconologique, nous présentons une approche historico-artistique.

I.3. Cadres historique et géographique

La péninsule appartient à un paysage géomorphologique où l'on relève deux formations tyrrhéniques : Douira (Tyrrhénien ancien) constituée de sables quartzeux jaunes à cardium surmontés d'une couche marno-sableuse de couleur verdâtre et à faune marine avec une couche supérieure faite de sable quartzeux de couleur blanchâtre, et Rejiche qui est une formation tyrrhénienne riche en oolithes et en strombes. Ces deux formations participent à la topographie de la région.

Le Cap Bon semble avoir été le berceau d'une intense activité humaine dont les racines s'enfoncent jusqu'aux couches profondes de la préhistoire. Dans l'historiographie antique, le Cap Bon est bien connu : il s'agit du *Kalon akrotérion* de l'historien grec Polybe ou du *Promunturium Pulchri* (le Beau Promontoire) de l'historien romain Tite Live. Le géographe grec Strabon utilise le toponyme *Hermaea Akra* (Cap d'Hermès) que les romains avaient traduit en *Promunturium Mercurii* (Promontoire de Mercure) pour désigner l'actuel *Ras Addar* (le Cap Addar) dont parle le géographe andalou du XI^{ème} siècle El Bekri. *Addar* pourrait dériver d'un toponyme libyque : Strabon nous apprend que les « barbares » appelaient l'Atlas Δύρις²⁷, Pline, dans son *Histoire Naturelle*, rapporte que : « *amnem Fut ; ab eo Addirim (hoc enim Atlanti nomen esse eorum lingua convenit)* »²⁸, et Solin écrit : « *de Atlante quem Mauri Addirim nominant* »²⁹. D'après Stéphane Gsell, « ce mot doit être rapproché de celui qui signifie montagne : singulier *adrar*, pluriel *idraren* ; aujourd'hui encore, l'Atlas est appelé par ses habitants *Idraren* »³⁰. Mais Ras Addar, dans



²⁶ Un tel travail constituerait une première approche de la sculpture au Cap Bon antique et une base de réflexion à reprendre pour les recherches ultérieures.

²⁷ Strabon, XVII, 3, 2.

²⁸ Pline, 7. V, 13.

²⁹ Solin, XXIV, 15.

³⁰ Gsell 1913, 315-316.

sa forme arabisée, cité par El Bekri³¹, pourrait dériver aussi du phénicien *Rus Addir* qui signifie le Cap Puissant ou le Cap du Puissant. En parlant d'*Hermaea*, l'actuelle ville d'El Haouaria, Procope rapporte : « il y avait à cet endroit-là, un temple d'Hermès ». Il s'agirait probablement d'une *interpretatio graeca* : une divinité punique, qualifiée d'*Addir*, a été assimilée à Hermès.



Fig. 1 : Carte de la Tunisie et localisation du Cap Bon.

La prospérité du Cap Bon a fait de lui « le jardin de Carthage » : une terre fertile qui permet une arboriculture riche. Les cités du *Promunturium Mercurii* devaient tirer l'essentiel de leurs ressources d'un arrière-pays riche et bien exploité.

³¹ El-Bekri, éd. de Slane 1965, 70.

La côte septentrionale du Cap Bon possède des ressources en eau relativement importantes. Diodore de Sicile (XX, 8, 2), en évoquant l'expédition d'Agathocle, tyran de Syracuse, en 310 av. J.-C, rapporte que : « *tout le pays qu'il fallait traverser était entrecoupé de jardins et de vergers arrosés par de nombreuses sources et par des canaux. Des maisons de campagne bien construites et blanchies à la chaux bordaient la route et annonçaient partout la richesse...Le terrain était cultivé en vignes, en oliviers et en une foule d'arbres fruitiers...* ». (Polybe, I, 29, 6-7), en rapportant des faits relatifs à l'expédition de Régulus au Cap Bon, au cours de la première guerre punique, décrit des « ...fermes magnifiquement installées... ».

L'historiographie et l'épigraphie livrent quelques toponymes libyques : *Chul*³² (*KL*), *Tanesmat* (*TNSMT*) mentionné par l'inscription dédicatoire du complexe cultuel dédié à Baal et à Tanit³³, et translittéré *Thinissut* à l'époque romaine³⁴, *Tubernuc*³⁵ qui, mis dans un moule arabe, subit une légère altération phonétique et devient *Tbornoaq* ; enfin *Taphitis* qui semble favoriser une origine libyque³⁶. Strabon rapporte : « après *Neapolis*, le Cap *Taphitis* surmonté d'une colline nommée *Aspis*, d'après sa forme qui ressemble à celle d'un bouclier »³⁷.

Le Cap Bon moderne recèle un nombre important de villes et de lieux-dits, ayant des noms de physionomie libyco-berbère : *Tazarka*, *Taouezdra*, *Tawecht*, *Tafelloune*, *Tafelfert*, *Tafernine*, *Takelsa*, *Taguerdouch*, *Tafeksit*, *Talout*, *Tazoghane*, *Tamezrat*, *Tahirt*, *Azmour*, *Zabouza*, *Bezikh*, *Açimer*, *Rghin*, *Rinech*, etc. Ces données toponymiques, encore en usage aujourd'hui, sont indicatives d'un fonds autochtone libyque qui a été marqué par le brassage de diverses cultures, tout au long de l'histoire de la péninsule. Il n'est pas exclu que ces toponymes berbères soient l'évolution des noms de lieux libyques qui ont continué à être en usage.

L'identification de l'origine de tous ces toponymes, que nous venons de mentionner, s'appuie, essentiellement, sur la préformante *T*-qui, généralement, désigne le

☞ —————

³² *AE* 1992, 1806. Il s'agit de l'actuelle Henchir Mdeïna.

³³ *RÉS* 942 ; *KAI* 137.

³⁴ Le toponyme dans sa forme latinisée est mentionné par une dédicace au Dieu Auguste, par des citoyens romains, qui commerçaient à *Thinissut* : *ILAfr*, 306, *AE*, 1978, 836

³⁵ *CIL* VIII, 947.

³⁶ En berbère *Taflist* signifie plage

³⁷ Strabon, XVII, 3, 6.

nom féminin³⁸. En effet, un bon nombre de toponymes dans les territoires berbères ont cette préformante *T-* ou *Th-* ; le *h* étant une consonne muette, sa présence ou son absence ne modifie pas le toponyme. Et si le *h-* est présent dans les squelettes consonantiques libyques, il peut tomber, lors de la transcription du nom en latin, ou plus tard, en Arabe. Nous citons, à titre d'exemple, des toponymes, tels que *Thuburbo*, *Thabraca*, *Thaenae*, *Thala*, *Thamusida*, *Thapsus*, *Thibaris*, *Thuburnica*, *Thubursicu Bure*, etc.

Ces données toponymiques, encore en usage, aujourd'hui, au Cap Bon, sont indicatives d'un fonds autochtone libyque qui a été, certes, marqué par le brassage de diverses cultures, tout au long de l'histoire de la péninsule. Il s'agit d'une survivance toponymique. Et bien qu'on ne connaisse pas la forme originelle de ces toponymes qui ont dû subir une légère déformation par une langue relai. Ces déformations, souvent d'origine phonétique, peuvent être dues à des anomalies orthographiques : transcription, monophthongaison, diphtongaison, amuïssement, suppression, transcription de semi-voyelles, passage d'une lettre à une autre, contraction, etc. En tout cas, il n'est pas exclu que ces toponymes berbères du Cap Bon actuel seraient l'évolution de noms de lieux libyques antérieurs qui, pour reprendre l'expression de Salem Chaker, ont « continué à être en usage tant que la communication s'est faite en berbère » (S. Chaker, « Onomastique berbère ancienne (Antiquité/Moyen âge) : rupture et continuité » : *BCTH (2^e Congrès d'Histoire et d'Archéologie de l'Afrique du Nord)*, n.s., 19, 1983 [1985], p. 483-497 ; repris dans *Textes en linguistique berbère*, Paris, CNRS, 1984, chap. 14).

I.3.1. Le Cap Bon libyphénicien³⁹

Au Cap Bon, la structure d'accueil, dont les racines remontent à la préhistoire, est autochtone africaine ; en effet, le substrat libyque est fortement présent dans cette région, bien avant l'Histoire et a pu enrichi au contact d'autres cultures étrangères.

Les Libyphéniciens occupaient la plupart des villes maritimes et étaient unis avec les Carthaginois par un droit « d'intermariage » (*epigamia*, *conubium*)⁴⁰ ; ces liens étroits

³⁸ Jongeling 2008, 378.

³⁹ Libyphénicien est un ethnonyme composé à partir de *Libues* : Gsell II 1918, 112 ; 288-290 ; Desanges 1962, 103 ; Lipinski 1992, 260 ; Decret, Fantar 1998, 60-64 ; Desanges 1998, 4394-4395 ; Crouzet 2003, 656-59 ; Manfredi 2003, 397-404 ; Ghaki 2005, 35-42.

⁴⁰« Quatre races différentes se sont partagées le territoire de la Libye : les Phéniciens qui habitaient alors Carthage ; les Libyphéniciens, en possession de la plupart des villes maritimes et attachés aux Carthaginois par les liens du sang, ce qui leur a valu le nom qu'ils portent ; les Libyens, ou

seraient à l'origine de leur nom. On serait en présence d'un métissage qui résulte d'accords juridiques. Et c'est dans son *Histoire romaine* que Tite-Live définit les Libyphéniciens, comme métis de Puniens et d'Africains (*mixtum Punicum Afris genus*)⁴¹.

La punicité au Cap Bon apparaît comme la synthèse de rencontres ethniques et culturelles entre quelques éléments appartenant à des souches orientales phéniciennes introduits dans la région par l'intermédiaire de Carthage et une population libyque prépondérante.

L'onomastique s'avère un bon révélateur de la construction identitaire d'une région ou d'une cité. L'historiographie et l'épigraphie livrent quelques toponymes libyques : *Taphitis* à Kélibia, *Chul* (Henchir El-Mdaïna à Beni Khalled), *Tanesmat-Thinissut* (Bir Bou Regba), *Tubernuc* (Aïn Tbornaq), *Aradi* (Jedidi).

Le Cap Bon moderne recèle un nombre important de villes et de lieudits, ayant des noms de physionomie libyco-berbère : *Tazarka*, *Taouezdra*, *Tawecht*, *Tafelloune*, *Tafelfert*, *Tafernine*, *Takelsa*, *Taguerdouch*, *Tafeksit*, *Talout*, *Tazoghrane*, *Tamezrat*, *Tahirt*, *Azmour*, *Zabouja*, *Bezikh*, *Açimer*, *Zembra*, *Rghin*, *Rinech*, etc. Ces données toponymiques, encore en usage aujourd'hui, sont indicatives d'un fonds autochtone libyque qui a été marqué par le brassage de diverses cultures, tout au long de l'histoire de la péninsule. Il n'est pas exclu que ces toponymes berbères seraient l'évolution de noms de lieux libyques antiques qui ont continué à être en usage.

Au Cap Bon, Carthage avait de gros intérêts stratégiques et économiques. A l'exception de la cité punique de Kerkouane, nous connaissons peu de choses des autres villes, telles que *Neferis*, *Neapolis*, *Curubis*, *Clipea*, *Megalepolis* et *Hermaea*. L'importance de certaines nécropoles, mises au jour, implique forcément l'importance des cités auxquelles elles étaient rattachées.

Parmi les plus anciennes villes de la presqu'île du Cap Bon, il y a *Neapolis* qui était un *empòrion Karkedonikòn* selon Thucydide, en 413 av. J.-C.⁴². La recherche archéologique à *Neapolis* a révélé la présence de tessons de céramique phénicienne du

l'ancienne race indigène, la plus peuplée... ; enfin, les Numides, qui habitent une grande partie de la Libye jusqu'au désert » : Diodore De Sicile, *La bibliothèque historique*, XX, 55, 4.

⁴¹ Tite-Live, *Histoire romaine*, XXI, 22, 2-3.

⁴² Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, VII, 50.

VIII^{ème} s. av. J.-C. et de tessons attiques dans les dunes de sable géologique, attestant la fréquentation du rivage aux VI^{ème} et V^{ème} siècles av. J.-C. La fouille du quartier des usines de salaison romaines laisse voir une première urbanisation de l'îlot à l'époque punique : présence de sols en *opus signinum* à incrustation de tesselles blanches qui rappellent les sols des habitations de Kerkouane. Cet îlot semble avoir été détruit, au milieu ou à la fin du III^{ème} s. av. J.-C., suite à un incendie.

« Après *Neapolis*, le Cap *Taphitis*, surmonté d'une colline nommée *Aspis* d'après sa forme qui ressemble à celle d'un bouclier »⁴³. A l'instar de *Neapolis*, *Aspis-Clipea*, l'actuelle ville de Kélibia, compte parmi les plus anciennes cités puniques. Elle était une place portuaire, merveilleusement située à la porte des principaux passages vers la Sicile, l'Italie et l'Europe. Elle était le port le plus proche de Pantelleria, située au centre du canal de Sicile.

A Kerkouane, les témoignages les plus anciens, actuellement reconnaissables, remontent au VI^e siècle avant J.-C. ; quant à la fin de la cité, elle correspond au milieu du III^e siècle avant J.-C. De très larges secteurs de la ville ont fait l'objet de fouilles. L'archéologie nous éclaire sur les vestiges et leur répartition au sein de la trame urbaine. L'espace urbain est réparti entre les citoyens, les divinités et les morts.

A l'extrémité nord-est du Cap Bon, à l'entrée du golfe de Tunis, se trouve *Hermaea*, l'actuelle El Haouaria, que le périple du Pseudo Scylax, qui remonte au IV^{ème} s. av. J.-C., qualifie de *polis*, c'est-à-dire de cité et la considère parmi les plus anciennes escales maritimes du Cap Bon.

Le paysage funéraire libyphénicien du Cap bon est très riche en nécropoles et en tombes isolées ; il est formé par les sépultures qui étaient en usage chez les populations autochtones, en l'occurrence les haouanet, vieilles structures tombales libyques protohistoriques, qui s'étaient enrichies par des apports exogènes, à savoir une série de nécropoles puniques qui marque le paysage littoral qui s'étend d'El Haouaria jusqu'à Korba, en passant par Kerkouane, Kélibia et Menzel Témime. Ceci permet d'apprécier l'impact de la diversité ethno-culturelle dans le monde des morts.



⁴³ Strabon, XVII, 3, 6.

Durant l'Antiquité, la prospérité du Cap Bon a fait de cette région « le jardin de Carthage » : une terre fertile qui permet une arboriculture riche. Les cités du *Promunturium Mercurii* devaient tirer l'essentiel de leurs ressources d'un arrière-pays riche et bien exploité. La côte septentrionale du Cap Bon possède des ressources en eau relativement importantes⁴⁴. Diodore de Sicile racontait l'émerveillement d'Agathocle et de son armée, lors de leur passage au Cap Bon : « Saisis d'admiration, à la vue de ce beau pays, les Siciliens sentirent leurs espérances renaître »⁴⁵.

Le *Promunturium Mercurii* est une région à vocation maritime indéniable. Négociants et naviculaires étaient attirés par les avantages qu'offraient les principales places commerciales et maritimes de la péninsule.

Le Cap Bon constitue un milieu favorable à l'industrie des salaisons. Assurément, *Neapolis* est la zone la plus réputée pour ce genre d'activité. Cette situation s'explique par la richesse du milieu marin en poisson⁴⁶.

Le *Promunturium Mercurii* était probablement un *'ryst* qui relevait de Carthage. Le terme *'ryst* désigne une circonscription administrative et auquel correspond *pagus* en latin, selon l'inscription de Micipsa datée de l'an 21 de son règne. Le nom de ce *pagus* demeure inconnu et on ne sait pas si le territoire du Cap Bon relevait administrativement de Carthage⁴⁷. Néanmoins, il y a quelques indices qui laissent penser que le *'ryst* du *Promunturium Mercurii* dépendait de la métropole⁴⁸ : à la fin du V^{ème} s. av. J.-C., *Neapolis* était un *empòrion Karkedonikòn* ; lors de l'expédition d'Agathocle, Diodore de Sicile nous apprend « Dans ces lieux se trouvait accumulée cette opulence variée des propriétaires les plus distingués de Carthage, et qui aimaient à employer leurs richesses aux plaisirs de la vie... »⁴⁹. J. Desanges souligne dans sa *Localisation du Beau-Promontoire de Polybe* qu' «

⁴⁴ Fantar 2020, 63-72.

⁴⁵ Diodore de Sicile, XX, 8, 2.

⁴⁶ Les analyses ichtyologiques des arêtes, trouvées dans les cuves de salaisons de *Neapolis*, ont permis de reconnaître une variété de poissons : *scomber scombrus* (maquereau) ; *sardina pilchardus* (sardine) ; *engraulis encrasicolus* (Anchois) ; *thunnus thynnus* (Thon) ; *epinephelus* (Méroü) ; *sparidae* (sparidés : pagre, bogue, denté, pageot). Voir Sternberg 2001, 135-153.

⁴⁷ Picard 1966, 1257-1265 ; Aounallah 2001, 191-195.

⁴⁸ Fantar, Zucca 2017, 219-244.

⁴⁹ Diodore de Sicile, XX, 8, 2.

il apparaît très nettement que Carthage faisait corps avec le cap *Hermaia* comme Utique faisait corps avec le cap d'Apollon »⁵⁰.

I.3.2. Le Cap Bon africo-romain

Il semble qu'à l'époque romaine, le Cap Bon faisait partie de la *pertica* de Carthage. Une inscription de *Musti* délimite l'une des frontières de cette *pertica* à 90 mille (133 km) à l'ouest de Carthage, au-delà de la *Fossa regia*. A ce propos, Azedine Beschaouch écrit : « il est possible, désormais, d'affirmer que cette emprise du domaine carthaginois s'étendait au sud-est de Carthage, du côté de la presqu'île du Cap Bon jusqu'au site...de *Pupput*. Pareille extension, nullement impensable, est devenue une certitude » ; en effet, dit-il sur une base de marbre trouvée à moins d'un kilomètre du site de *Pupput*, une inscription relate la carrière d'un dignitaire carthaginois qui s'est déroulée à Carthage, sachant que le *vicus* de *Pupput*, jusqu'à sa promotion sous commode, attribué à la *Colonia Iulia Karthago*, était une sorte de *vicus* extra-urbain de Carthage. Azedine Beschaouch en conclut : « nous nous trouvons avec la présente dédicace, dans le domaine foncier de la colonie sur son territoire »⁵¹.

Aux époques punique et romaine, *Neapolis*, *Curubis*, *Clipea*, *Hermaea*, *Missua* et *Carpis* étaient des villes portuaires, merveilleusement, situées à la porte des principaux passages vers la Sicile, l'Italie et l'Europe.

Au Cap Bon, Carthage, qu'elle soit punique ou romaine, avait de gros intérêts stratégiques et économiques.

C'est au Cap Bon que les premières colonies juliennes verront le jour en Afrique. Elles étaient quatre : *Colonia Iulia Karpis* sur la côte occidentale de la péninsule et trois *coloniae iuliae* (*Clipea*, *Curubis* et *Neapolis*) sur la côte orientale.

Des routes reliaient les principales villes et desservaient les ports ; le réseau routier romain ne doit pas être pensé en rupture avec le réseau préromain⁵².



⁵⁰ Desanges 1990, 24.

⁵¹ Beschaouch 1995, 861-867.

⁵² Fantar, Zucca 2020 a, 309-310.



Fig. 2 : Carte du réseau routier du *Promunturium Mercurii*



Fig. 3 : Image satellitaire Google Earth avec les principaux sites antiques du *Cap Bon*

Au Cap Bon, où la composante autochtone libyque est prédominante, nous disposons de solides jalons chronologiques pour les périodes punique et romaine.

Pour la période punique, il est regrettable qu'à Carthage, mais ceci est également valable pour d'autres cités comme *Neapolis* et *Clipea*, que des statues aient été livrées aux flammes ou dévorées par l'incendie de 146 av. J.-C. Quelques pièces ont échappé aux pilliers et au feu, mais il s'agit malheureusement de *membra disjecta*. Des statues acrolithiques qui se présentent comme des monuments mi-stèles, mi-mi-statues représentant le mort sous l'aspect idéalisé d'un orant, ont été exhumées à Carthage, à *Maxula* et à *Curubis*. À

Carthage, les orants datés entre le VI^{ème} et le II^{ème} siècle av. J.-C., provenant des nécropoles puniques, sont les plus anciens. Ces documents restent d'une grande importance pour la connaissance de la sculpture préromaine⁵³ ; André Boulanger les apparente aux « sculptures romanisantes » de la Grèce archaïque⁵⁴. Selon les contextes de découvertes, ces piliers sont gisants un personnage sculpté de bustes humains, tantôt une femme voilée, tantôt un adolescent imberbe, tantôt barbu levant un bras en geste de prière ou d'adoration⁵⁵.

Mais parmi les pièces maîtresse de la ronde-bosse dans l'art punique⁵⁶, malgré que la présence de l'art grec qui se laisse saisir dans certains éléments sculpturaux, il y a lieu de mentionner les statues des cavaliers et des femmes ailées qui font penser à des sirènes qui ornent le mausolée libyco-punique de Dougga qui date du II^{ème} s. av. J.-C.

A côté de la statuaire en ronde-bosse, les Puniqes ont réussi le relief⁵⁷ ; nous songeons aux célèbres sarcophages à pseudo-gisants de la nécropole de Sainte-Monique. La nécropole des Rabs, prêtres et prêtresses de Carthage se prévaut d'être « le quartier aristocratique de la Ville des Morts : les défunts eux-mêmes en témoignent, qui sont de haut dignitaires et se flattent souvent d'une noble parenté. »⁵⁸. Parmi les documents qui méritent une mention particulière, le bas-relief qui orne les quatre faces du troisième étage du mausolée libyco-punique de Dougga : le sculpteur a pris le quadriges en mouvement, sur le vif, les chevaux sont traités avec assez de liberté et de mouvement. Ce bas-relief n'a pas bénéficié de toute l'attention qu'il mérite, il n'a pas fait l'objet d'une étude systématique ni du point de vue de la technique sculpturale, ni du point de vue de sa valeur documentaire. A peine a-t-on affleuré le problème que soulève sa présence ; à peine a-t-on essayé de préciser la signification de ce bas-relief et du thème du quadriges ainsi représenté. Quoiqu'il en soit, le bas-relief de Dougga a une très grande valeur documentaire, attestant cette forme d'art dans le monde libyco-punique et rien n'empêche d'extrapoler pour dire que l'art punique à Carthage et sans doute dans les autres cités puniques a pratiqué le relief en dehors des stèles.



⁵³ Ferron, Aubet 1974.

⁵⁴ Boulanger 1913, 7-8.

⁵⁵ Berger 1900, 29.

⁵⁶ Torre 1995, 448-470.

⁵⁷ Id 1995, 471-493.

⁵⁸ Benichou-Safar 1982, 173.

Pour la sculpture romaine en Afrique, on constate l'omniprésence de la statuaire, en témoignent les collections qui se trouvent dans les musées et les réserves archéologiques. Cependant, les spécialistes considèrent que l'art de la sculpture en Afrique est un art d'imitation, à l'exception du portrait qui a bénéficié de la rigueur et d'une certaine

qualité d'exécution⁵⁹. A notre avis, on ne peut dire que les artistes africains sont des plagiaires et incapables d'inventer. La spécificité africaine est perceptible et les Romains n'ont pas su créer un seul type de sculpture.

De ce fait, la sculpture romaine⁶⁰, s'avère un bon indicateur pour suivre le processus de romanisation dans ses aspects techniques et son caractère artistique.

Le dossier de la sculpture au Cap Bon contient documents pour la plupart inédits et s'est enrichi de données nouvelles que nous avons essayé de regrouper et d'analyser globalement, et cela pour une période qui, englobant à la fois l'époque punique et l'époque romaine, doit tenir compte des multiples évolutions ou survivances qu'ont connues ces siècles marqués, au-delà des avatars politiques, aussi bien par des changements profonds que par des persistances tenaces ou par des phénomènes de syncrétisme.

✍

⁵⁹ Baratte 2018, 109-122.

⁶⁰ Cagnat et Chapot 1916 ; Février 1976, 49-102. Voir également, Rolley 1994 ; Id 1999.

**CONTEXTES DE PROVENANCE :
LES SITES ARCHÉOLOGIQUES**

II.1. La cité punique de Kerkouane

La cité punique de Kerkouane, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, depuis le 28 novembre 1986, présente l'avantage insigne d'avoir été définitivement abandonnée, lors de la première guerre punique. Elle se prévaut d'être unique en méditerranée. En 310 avant J.-C., la ville fut saccagée par Agathocle, tyran de Syracuse ; fragilisée, elle se relèvera difficilement pour subir une destruction totale, lors de l'expédition menée par les deux consuls romains M. Atilius Regulus et L. Manlius Vulso, vers 256-255. Kerkouane ne se relèvera plus jamais et le site fut définitivement abandonné. Le site de Kerkouane n'a jamais été réoccupé.

Les témoignages les plus anciens remonteraient au VI^e siècle avant J.-C., mais le faciès urbanistique, reconnaissable sur le terrain, se situe entre la fin du IV^e s. av. J.-C. et la première moitié du III^e siècle avant J.-C.



Fig. 4: Kerkouane : vue aérienne des secteurs dégagés

De larges secteurs de la ville ont fait l'objet de fouilles dont les résultats nous éclairent sur la cité qui est protégée par une double muraille⁶¹ et sur la répartition de ses composantes urbanistiques et architecturales (portes, rues, places publiques, habitat, zone

☞ _____

⁶¹ Fantar 2011 b, 9-23.

dédiée à l'artisanat⁶², sanctuaire et nécropoles) au sein de la trame urbaine⁶³. Il s'agit d'un urbanisme bien conçu, respectant un plan général préétabli⁶⁴.

La maison à cour centrale, dont les origines sont orientales, qui est le type le plus fréquent ; cependant, des habitations à structure linéaire, reconnues sur le site, sont attribuables, au substrat libyque. Le puits est présent dans chaque habitation. Toutes les habitations sont dotées d'un puits, d'une salle de bains et d'un système d'évacuation des eaux pluviales (canalisation, gargouille, gouttière, cuvette et caniveaux)⁶⁵.



Fig. 5: Kerkouane : trame urbaine

Les pavements de certaines habitations sont agrémentés de motifs ornementaux : signe de Tanit, poisson et fleur de lotus.

Au cœur de la cité, près de la place publique, se trouve le sanctuaire, conçu selon un archétype sémitique. La tripartition régit l'espace sacré : le vestibule, la cour dotée d'un autel et le podium où se dressait la *cella*. D'autres installations cultuelles y ont été reconnues⁶⁶. L'absence de textes ne permet pas de saisir les règles régissant les pratiques religieuses et de reconnaître les divinités tutélaires du temple. Des figurines et des

☞ _____

⁶² Id, 2011 a, 73-81.

⁶³ Morel 1969, 473-518 ; Fantar 1984-1986, T I-III ; Fantar 2019, 193-242 ; Id, 2017, 9-26.

⁶⁴ Fantar 2013 a, 81-90.

⁶⁵ Id 2020, 63-72.

⁶⁶ Id 2009, 191-201.

fragments de statues de terre cuite seraient la représentation de divinités : il y avait, à la fois, un culte féminin adressé, vraisemblablement, à Ashtart ou Tanit, et un culte masculin comme en témoignent les deux figurines représentant un dieu barbu, probablement, Baal Hammon ou Melqart, et un dieu jeune imberbe que l'on pourrait identifier à Cid, dieu de la chasse ayant des liens avec la déesse Tanit. De la Sicile, Kerkouane semble avoir bien reçu Déméter dont le culte devait être pratiqué surtout par des Grecs qui s'y trouvaient à demeure.



Fig. 6: Sanctuaire de Kerkouane

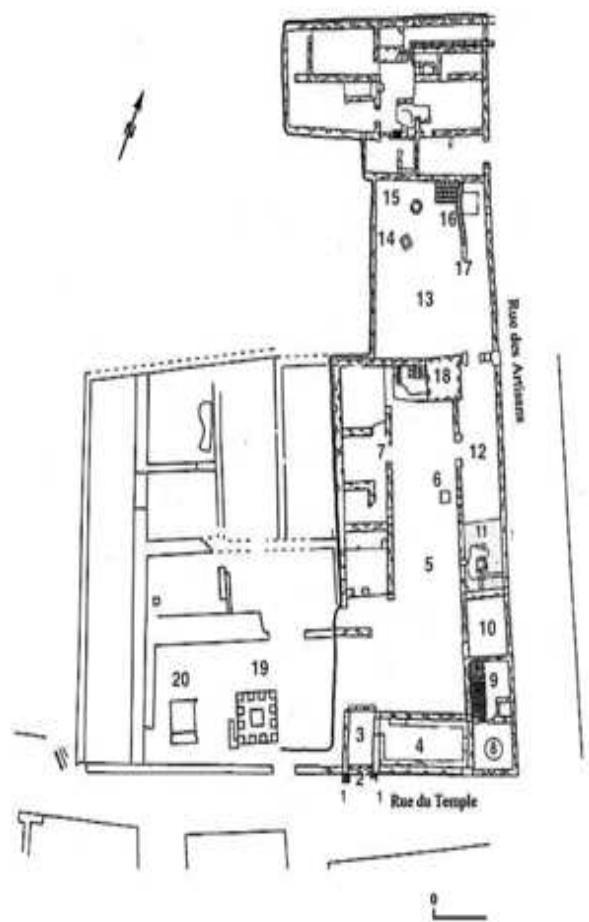


Fig. 7 : Plan du sanctuaire de Kerkouane

1 Pilastres de façade – 2 Entrée – 3 Vestibule – 4 Salle à banquettes – 5 Cour cultuelle – 6 Autel – 7 Chapelles avec galets culturels – 8 Four – 9 Séchoir – 10 – 11 Espace de préparation – 12 Dépôt d'argile – 13 Cour « paracultuelle » - 14 Favissa – 15 – Puits – 16 Galets culturels – 17 muret en briques crues – 18 – Podia des chapelles ayant abrité les images divines – 19 Chapelle carrée – 20 Autel.

En l'état actuel des connaissances, cet espace sacré est le plus grand temple punique en Méditerranée occidentale.

Les nécropoles constituaient les limites territoriales de la ville : les cordons dunaires, qui abritent les espaces funéraires, formeraient une ceinture qui entoure le territoire soumis au contrôle direct des autorités urbaines⁶⁷.

⁶⁷ Id 2002.



Fig. 8 : Nécropole de Kerkouane

A Kerkouane, la population, évaluée à 2100 habitants pour 7 hectares *intra-muros*, avait beaucoup de commodités d'une vie citadine évoluée. Elle rassemblait surtout des artisans, des commerçants et des marins pêcheurs.

II.2. Thinissut

Le sanctuaire de *Thinissut*, fouillé au début du xx^e siècle, est situé dans la localité actuelle de Bir Bou Regba, à cinq kilomètres du site archéologique de *Pupput* au sud de la ville de Hammamet.

Il compte parmi les espaces sacrés punico-romains, à l'instar de ceux de *Curubis* et de Soliman. La destruction de la métropole constitue, certes, une fin politique et militaire, mais sur le plan culturel, Carthage a survécu, et va même redynamiser les contacts entre Puniques, Libyques et Romains. En effet, jusqu'à la fin du I^{er} siècle de l'ère chrétienne, on enregistre une persistance de la langue et de la culture puniques, en pleine époque romaine⁶⁸.

✎

⁶⁸ Szzyrmer 2002, 275-280.

Une dédicace punique, attestant la construction de deux sanctuaires par les citoyens de la cité en l'honneur de Baal et Tanit, en l'année des suffètes *Hmlk* et *Hmlk* fils d'*Ankan*, livre le toponyme punique *TNSMT*⁶⁹. Il est à noter que dans cette même inscription, les noms des suffètes et des dédicants sont libyques et puniques : *Hmlk*, *Hmlk* fils d'*Ankan*, *Afsân* fils de *Gadsân*, *Baalanno* fils de *Miskar*, *Farnakan* fils de *Mandakan*, *Yashdo* fils de *Ankan*, ce qui témoigne de l'importance de la composante libyphénicienne qui était prête à accueillir l'élément latin⁷⁰, comme le laisse voir une autre inscription, considérée comme l'une des plus anciennes inscriptions latines d'Afrique, qui livre la forme latine du toponyme : *Thinissut* et nous informe que des citoyens romains, commerçants à *Thinissut*, ont rendu des honneurs divins à Auguste⁷¹. Il s'agit, en l'état actuel des connaissances, de la première attestation de l'établissement d'un culte impérial en Afrique.

Les fouilles du sanctuaire de *Thinissut* ont permis de livrer série de statues de terre cuite conservées au musée national du Bardo et au musée régional de Nabeul. Les pièces retrouvées en fragments épars ont pu, la plupart du temps, être restituées et témoignent de l'art des coroplathes.



⁶⁹ Merlin 1910, 22-24 ; *RÉS* 942 ; *KAI* 137.

⁷⁰ Une inscription latine, provenant de Ksar Ez-Zit, l'antique *Siagu*, non loin de *Thinissut*, dans l'arrière-pays d'Hammamet, mentionne un suffète qui s'appelle *Celer* dont le père s'était donné l'apparence d'un punique en choisissant un anthroponyme d'allure sémitique *Imilco*, alors que son grand-père portait un nom *Gulalsa*.

⁷¹ Nous lisons sur l'inscription : *Augusto Deo Cives Romani Qui Thinissut Negociantum Curatore L. Fabricio*.

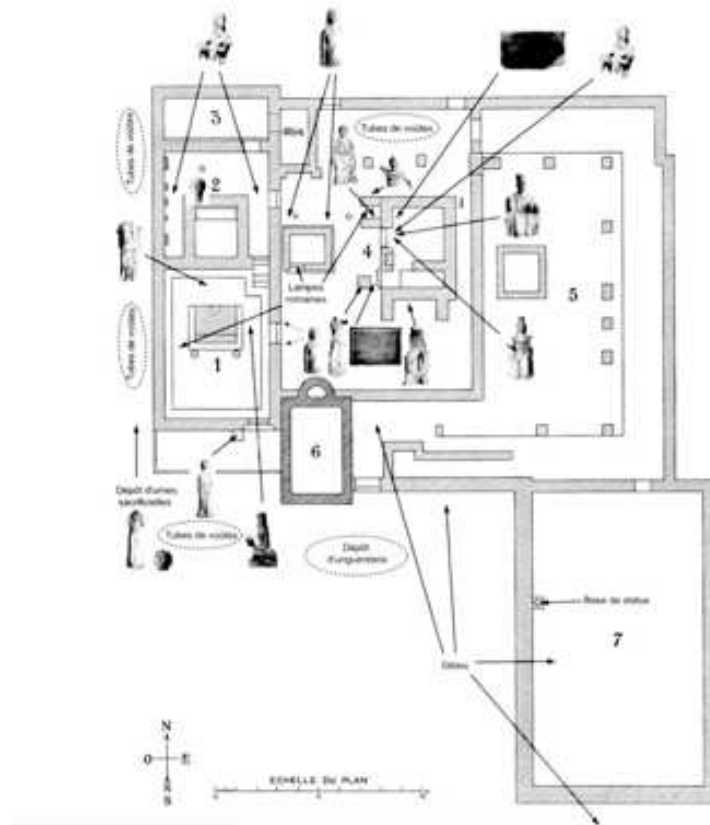


Fig. 9 : Répartition spatiale des témoignages archéologiques au sein du sanctuaire de Thinissut, d'après H. Dridi, M. Sebaï, « De Tanesmat à Thinissut. Nouvelles observations sur l'aménagement d'un lieu culte africain », *Etudes d'Antiquités Africaines*, 1, 2008, p. 105, Fig. 2.

L'ensemble des terres cuites découvertes, par son ampleur, est sans équivalent dans la sphère phénico-punique.

Le sanctuaire de *Thinissut* se présente, à la fois, comme un lieu de culte et un espace de représentations culturelles.

Au *Promuneturium Mercurii*, le sanctuaire de *Thinissut* se prévaut d'être un bon exemple illustrant cette osmose entre les formes déjà établies et certaines formes reçues.

II.3. Neapolis

Neapolis est l'une des plus anciennes cités de la presqu'île du Cap Bon⁷². Les sources écrites la mentionnent, pour la première fois, vers la fin du V^{ème}s. av. J.-C. En effet, en 413 av. J.-C., Thucydide la présente en tant que *empòrion Karkedonikòn*⁷³. Du récit de l'historien de la guerre du Péloponnèse, on retient l'historicité de la cité de *Neapolis*, au V^{ème} s. av. J.-C., ce qui permet de la considérer comme étant la cité punique la plus anciennement mentionnée par l'historiographie classique, après la métropole. Etant sous l'autorité de Carthage, *Neapolis* avait joué le rôle d'une place de commerce, puisqu'elle était un *emporium* qui était, sans doute, doté d'un port de commerce.

La délimitation du territoire de la *colonia Iulia Neapolis* s'appuie sur des limites naturelles : deux cours d'eau, à savoir l'oued Dharoufa et l'oued El Meleh, pourraient être les frontières physiques qui annoncent, au nord, la *Colonia Iulia Curubis* et, au sud, la *Colonia Aurelia Commoda Pia Felix Augusta Puppūt*. Le territoire de *Neapolis* est une plaine côtière enserrée entre la mer, à l'est, et une série de collines et de djebels, à l'ouest. Plusieurs sites ruraux y ont été reconnus⁷⁴.

L'oued Souhil, au nord et l'oued Sghir, au sud, constituent les deux limites naturelles de la cité de *Neapolis*.

Très fragmentaire est le cadastre identifié autour de *Neapolis*. Un secteur centurié a été reconnu aux alentours de la cité de *Neapolis*⁷⁵ ; il enserré toute la plaine côtière de Nabeul et de Maamoura et progresse depuis la vallée de l'oued el-Mankaa à l'ouest jusqu'aux environs de Maamoura à l'est et au nord-est ; au nord et au nord-ouest. La grille cadastrale est repérable au pied du Jebel Rouibta et de celui du Jebel Aïja⁷⁶.



⁷² Pour le toponyme *Neapolis*, voir - M. Fantar, « *Neapolis*, le sens d'un toponyme au Cap Bon », *Actes du VI^{ème} Colloque international sur l'histoire des steppes tunisiennes* (Sbeitla, 2008), Tunis 2010, pp. 63-68.

⁷³ Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, VII, 50. Scylax (110) considère *Neapolis* comme l'une des plus anciennes escales maritimes et précise qu'il y a une journée de navigation entre *Hadrumetum* et *Neapolis*, et une journée et demie de navigation entre *Neapolis* et *Hermaea* ; Ptolémée (4.3.2) la situe entre *Curubis* et *Siagu* ; l'Itinéraire d'Antonin (56. 7) situe *Neapoli* sur la route côtière ; l'Itinéraire maritime (439.9) indique la route de *Curubis* à *Neapoli* ; le *Stadiasmus maris Magni* (117) précise que 200 stades séparent *Neapolis* d'*Aspis*.

⁷⁴ S. Aounallah, *op.cit.*, pp. 54-75 ; Fig. 12 (Les activités économiques dans la cité de *Neapolis*).

⁷⁵ S. Aounallah, *op.cit.*, pp. 239-247.

⁷⁶ S. Aounallah, *op.cit.*, pp. 50-54 ; Fig. 8 (Occupation du sol dans la cité de *Neapolis*).

Une route terrestre, mentionnée dans le périple du Pseudo-Scylax, au IV^{ème} siècle avant J.-C., se prévaut d'être la principale donnée sur le réseau routier préromain en Afrique. Cette voie devait remplir une fonction fondamentale dans la liaison entre la métropole *QRTHDŠT* et *Neapolis*. Et à l'instar des *emporía carthaginois* mentionnés par Polybe, la *Νεαπόλις* du *Promunturium Mercurii* était un *emporion*, une structure d'échanges, dépendant économiquement de Carthage, et destinée à accueillir les différents participants au trafic méditerranéen⁷⁷.

Un milliaire de *Pupput*, attribué au réseau routier oriental du *prumunturium Mercurii*, présente un titre bien documenté de l'Empereur Gordien III, lors de sa deuxième *tribunicia potestas* et du premier consulat. La II^{ème} puissance tribunicienne est datée entre le 10 décembre 238 et le 9 décembre 239, tandis que le premier consulat (avec *Manius Acilius Aviola*) date à partir du 1^{er} janvier 239. La borne a été érigée en 239 ap. J.-C., précisément entre le 1^{er} janvier et le 9 décembre).

Le milliaire de *Pupput* fait référence au premier mille de l'*itinéraire Pupput - Clipea*, qui n'est pas connu dans l'*Itinerarium Antonini*, mais que l'on peut attribuer à la voie de *Sufetula* à *Clipea*⁷⁸.

Le premier mille se situe au niveau de l'actuelle Avenue Moncef Bey, en direction du Centre culturel International d'Hammamet « Dar Sebastian ».

Au 12^{ème} mille, la route entrait dans le *decumanus maximus* de la *colonia Iulia Neapolis*, dont les fouilles et les recherches de la mission archéologique tuniso-italienne, dans le cadre d'un projet de coopération entre l'Institut National du Patrimoine et l'Università degli Studi di Sassari ont mis au jour le *forum*⁷⁹.

Pour avoir pris parti pour Carthage, contre Rome, lors de la troisième guerre punique, *Neapolis* en fût châtiée, en 148 av. J.-C., par l'armée romaine sous le commandement de *Lucius Calpurnius Piso*. Et lors de la destruction de Carthage en 146

☞ _____

⁷⁷ Polybe, III, 23, 2.

⁷⁸ M. Fantar, R. Zucca, « La viabilità del Promunturium Mercurii: I Miliarii », *Atti dell XXI Convegno de L'Africa Romana* (Tunisi, 6-9 dicembre 2018): "L'epigrafia del Nord Africa: novità, riletture, nuove sintesi", a cura di S. Aounallah e A. Mastino (Collana Epigrafia e Antichità, 45), F.lli Lega Editori, Faenza, Bologna 2020, pp. 297-310.

⁷⁹ M. Fantar, R. Zucca, «Una nuova iscrizione con litterae caelatae dal forum di Neapolis (Africa Proconsularis)», *Epigrafia e Antichità*, 44, *Cultura Epigrafica y Cultura Literaria. Estudios en homenaje a Marc Mayer I Olivé*, Bologna 2019, pp. 203-222.

av. J.-C., *Neapolis* fut réduite au rang de communauté stipendiaire et son territoire fut cadastré en même temps que celui de la métropole et le reste de l'*Africa Vetus*. Son territoire est devenu *ager publicus populi Romani*⁸⁰.

Un siècle après, *Neapolis* retrouva sa liberté pour s'être ralliée à César, au cours de la guerre civile en Afrique⁸¹. Quelques années plus tard, elle fût élevée au rang de colonie julienne : *Colonia Iulia Neapolis*⁸².

Les fouilles archéologiques, menées à *Neapolis*, par la mission archéologique tuniso-italienne, ont révélé la présence de la céramique en red slip (VIII^{ème} - VII^{ème} s. av. J.-C.) et un fragment d'urne à décoration peinte, de type métropole, caractéristique des strates du VIII^{ème} s. av. J.-C. au tophet de Carthage. De la céramique modelée, dont la pérennité, à travers les âges, reflète l'enracinement ethnoculturel de ceux qui l'ont conçue, y a été également reconnue⁸³.

Des sondages stratigraphiques, effectués par la mission archéologique tuniso-française, dans le cadre d'un projet de coopération entre l'Institut National du Patrimoine et le Centre Camille Jullian (CNRS, Aix-en-Provence), ont permis de mettre en évidence un certain nombre de contextes-clés : présence de tessons de céramique attique dans les dunes de sable géologique attestant la fréquentation du rivage aux VI^{ème} et V^{ème} siècles av. J.-C.

La fouille du quartier des usines de salaison romaines laisse voir une première urbanisation de l'îlot à l'époque punique : présence de sols en opus signinum à incrustation



⁸⁰ Pour l'Afrique, l'*ager publicus* fut divisé en deux catégories : la première restait à la disposition des Africains qui payait en retour, le *stipendium* ; la seconde fut attribuée à des colons romains qui s'acquittaient aussi d'une taxe d'usage (*vectigal*) : voir J. Desanges « L'Afrique romaine et libyco-berbère », C. Nicolet, *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, II *Genèse d'un empire*, Paris, 1991, p. 629.

⁸¹ *Bellum Africum*, 2, 6.

⁸² Ptolémée, IV, 3, 8 ; *CIL*, VIII 968 ; *AE* 2012, 1850b.

⁸³ M. Fantar, I. Ben Jerbania, O. Ben Slimane, M. Mastouri, S. Trabelsi, I. Sfaxi, P. Bartoloni, P. Bernardini, P. G. Spanu, R. Zucca, « Il *Neapolitanus portus* nel quadro della portualità antica del Capo Bon », *L'Africa Romana* XIX, Roma, 2012, pp. 2267-2288 ; M. Fantar, O. Ben Slimane, P. G. Spanu, R. Zucca, « *Colonia Iulia Neapolis (Africa Proconsularis)*. Nuove ricerche archeologiche », *L'Africa Romana* XX, Roma, 2015, pp. 483-492. ; M. Fantar, W. Ben Slimane, P. G. Spanu, R. Zucca, « *Neapolis punica* (Capo Bon-Tunisie) », M. Guirguis (a cura di), *Atti dell'VIII Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici* (Carbonia-Sant'Antioco, 21-26 ottobre 2013), *Folia Phoenicia*, I, 2017, pp. 669-679.

de tesselles blanches qui rappellent les sols des habitations de Kerkouane. Cet îlot semble avoir été détruit, au milieu ou à la fin du III^{ème} s. av. J.-C., suite à un incendie.

Durant la période romaine, la cité connut une prospérité économique fondée, principalement, sur la production du garum et des salsamenta et à leur commercialisation. Le quartier des usines de salaisons à Neapolis est constitué d'unités indépendantes, autour desquelles s'installent des habitations et des boutiques liées aux installations de production. Cette usine de salaisons a connu une première phase d'aménagement datée des années 60 – 80 ap. J.-C., et une seconde phase datée de la fin du II^{ème} s. ap. J.-C. L'abandon de cette fabrique commence vers la fin du III^{ème} s. ap. J.-C. et s'achève au dernier tiers du IV^{ème} s. ap. J.-C.⁸⁴.



Fig. 10: Fabriques de salaisons à Neapolis



⁸⁴ L. Slim, M. Bonifay, P. Troussset. « L'usine de salaison de Neapolis (Nabeul). Premiers résultats des fouilles 1995-1998, » *Africa*, XVI, 1999, pp. 153-197 ; L. Slim, M. Bonifay, J. Piton, « Etat des données archéologiques sur Neapolis (Nabeul) à la fin de l'Antiquité », *L'Afrique vandale et byzantine, I. Actes du colloque international (Tunis, 5-8 octobre 2000)*. *AntTard*, 10, 2002, pp. 178-182. M. Bonifay, « Le quartier des fabriques de salaisons à Nabeul (Neapolis) », *Archéologies. Vingt ans de recherches françaises dans le monde*, Paris, Ministère des Affaires Étrangères, 2005, pp. 263-264 ; M. Bonifay, L. Slim, J. Piton, M. Sternberg, « An example of fish salteries in Africa Proconsularis: the officinae of Neapolis (Nabeul, Tunisia) », L. Lagostena, D. Bernal et A. Arévalo eds., *Cetariae 2005. Salsas y Salazones de Pescado en Occidente durante la Antigüedad*. Actes du congrès international (Cadix, 7-9 novembre 2005). Oxford 2007, pp. 21-44 ; ID, « Les fabriques romaines de salaisons de poissons à Neapolis (Nabeul, Tunisie). Travaux 1999-2005 », *Ressources et activités maritimes des peuples de l'Antiquité*, Actes du Colloque International (Boulogne-sur-Mer, 12-14 mai 2005), a cura di J. Napoli, *Les Cahiers du Littoral*, 2-6, Boulogne, 2008, pp. 203-222.

La prospection sous-marine, menée par la mission archéologique tuniso-italienne, à *Neapolis*, dans le cadre d'un projet de coopération entre l'Institut National du Patrimoine de Tunisie et l'université de Sassari, a révélé la présence de structures immergées dans le secteur qui s'étend sur 800 mètres entre l'oued Souhil et l'oued Sghir, et sur 200 mètres par rapport à la ligne de rivage.

Une centaine de cuves de salaisons ont été reconnues *in situ* à une profondeur qui varie entre 0, 5 et 5 mètres. Ces cuves immergées sont organisées le long des axes des *cardines* et des *decumani*, selon la même orientation des unités de production de *salsamenta* mises au jour sur le site.

La partie immergée couvre une superficie de 16 hectares ; elle s'étend de l'oued Sghir à l'oued Souhil : deux cours d'eau qui constituent les limites naturelles de la cité O.SO / E.NE, avec un recul de 200 m de la ligne du rivage.



Fig. 11: Trame urbaine de la *Colonia Iulia Neapolis*

En tout cas, on a pu dénombrer environ 200 cuves de salaisons, entre celles reconnues sur le site et celles immergées. *Neapolis* se prévaut d'être l'un des plus grands centres de production de *garum* dans le monde romain. Le Cap Bon constitue, en effet, un milieu favorable pour ce genre d'industrie, grâce, notamment à l'abondance du poisson bleu. Les analyses ichtyologiques des arêtes trouvées dans les cuves de salaisons de Nabeul, ont permis de reconnaître une variété de poissons : *scomber scombrus*

(maquereau) ; *sardina pilchardus* (sardine) ; *engraudis encrasicolus* (Anchois) ; *thunnus thynnus* (Thon) ; *epinephelus* (Mérrou) ; *sparidae* (sparidés : pagre, bogue, denté, pageot)⁸⁵.

L'engloutissement d'une partie de la ville, à savoir le tiers de la superficie totale du site, est la conséquence catastrophique d'un séisme qui avait affecté la *Colonia Iulia Neapolis* et qui avait engendré, vers le milieu du IV^{ème} s. ap. J.-C., l'ensevelissement de son port et la disparition de la zone dédiée aux salaisons. La Péninsule du Cap Bon constitue une zone à risque sismique. Une faille de magnitude significative traverse le *Sinus Neapolitanus*⁸⁶. *Neapolis* aurait été touchée par le violent séisme du 21 juillet 365 qui avait occasionné un puissant tsunami. L'historien Ammien Marcellin a transmis le récit de cette catastrophe de dimension universelle⁸⁷. Suite au séisme survenu vers le milieu du IV^{ème} s., une partie de la *Colonia Iulia Neapolis* a été engloutie par la mer ; ceci a engendré l'ensevelissement de son port et la disparition des zones dédiées aux salaisons. Néanmoins, *Neapolis* va continuer à produire du *garum* et des *salsamenta*, après le déplacement des activités économiques vers une agglomération secondaire (l'actuel village de Mâamoura) située à 7 km au nord de la cité.

Deux inscriptions de *Neapolis*, l'une datée de 400-401⁸⁸, relate la carrière de *Coelius Titianus, curator publicae*, évergète qualifié d'*ex naviculario*. de naviculaire, l'autre, datée également du V^{ème} s., parle d'un naviculaire *Marius Rusticus*⁸⁹.

Par ailleurs, on assiste également au déplacement des ateliers de céramique, au courant du V^{ème} s., qui serait lié au déplacement des activités économiques de *Neapolis* à Maamoura (fabriques de salaisons, viviers à poissons, port). En effet, il semble bien que les usines de salaisons auxquelles, notamment, l'atelier de Sidi Zahrouni fournissait au Ve s. des conteneurs (type Keay 35B), soient situés non plus, comme aux II^{ème} - IV^{ème} s., dans ou près de la ville, mais plutôt le long de la côte, dans le *territorium* de *Neapolis*, précisément entre Beni Khiar et Maamoura⁹⁰.



⁸⁵ Sternberg 2001, 135-153.

⁸⁶ Ben Ayed, Bourgou, Karray, Oueslati, 1988, 12-16 (schéma structuro-thermal du cap bon) ; Trabelsi, Ben Mammou, Tarhouni, Piga, Deidda, Ranieri 2006, 295-301.

⁸⁷ Fantar, Spanu, Zucca 2018-2019, 381- 419.

⁸⁸ *CIL* VIII, 969.

⁸⁹ *CIL* VIII, 970.

⁹⁰ Bonifay, Capelli, Drine, Ghalia 2010, 1-9.

A l'est du quartier des fabriques de salaisons, est située la *Nymfarum domus* : une somptueuse demeure à péristyle, du IV^{ème} s. ap. J.-C., située dans la trame urbaine et occupant la superficie de 1500 m². Un bassin en abside, orné de la tête du dieu Océan, placée au milieu d'une faune marine, porte l'inscription *NYMFARVM DOMVS*, la maison des Nymphes⁹¹.



Fig. 12 : *Nymfarum Domus*

Une tête féminine, en marbre blanc, a été découverte lors de la fouille de la maison, dans les remblais, à un mètre environ au-dessus du niveau antique⁹².

Les thermes, situés au secteur nord-ouest de la cité, ont été édifiés, au IV^{ème} s., aux dépens d'une zone qui était dédiée à la production de salaisons. À la fin de l'Antiquité, cet établissement thermal a été transformé en une vaste *domus* dotée de deux *atria* tétrastyles. Le secteur nord de la *domus* semble avoir été intégré dans les remparts de la cité byzantine, au cours de la seconde moitié du VI^{ème} s. ; on y reconnaît une tour quadrangulaire. Une deuxième tour est visible dans le sous-sol de l'immeuble dit Ben Abda, face à l'entrée principale du site archéologique⁹³.

⁹¹ Darmon 1967-1968, 271-283 ; Id 1980.

⁹² Darmon 1980, 8, note 21.

⁹³ Ben Tahar 2010, 41-63.

Dans la seconde moitié du VII^{ème} s. et probablement encore au début du VIII^{ème} s., un habitat à caractère rural s'était implanté dans une partie de la cité ; une nécropole, rattachée à cet habitat, a été reconnue : certaines tombes sont visibles dans le quartier des fabriques de salaisons. Le paysage funéraire de la *Neapolis* romaine nous est encore inconnu. Le monde des morts aurait pu nous informer davantage sur celui des vivants⁹⁴.

II.4. *Pupput*

La cité romaine de *Pupput* se trouve au sud d'Hammamet, au lieu-dit Souk el-Abiod, entre les oueds Temad au nord et Moussa au sud. Elle a été identifiée, au milieu du XIX^{ème} siècle.

En l'état actuel de la recherche, aucun vestige punique ne semble avoir été signalé sur le site de *Pupput* même.

Jusqu'à la fin du II^{ème} siècle, *Pupput* était une simple bourgade [*vicus*] dépendant de Carthage. C'est l'empereur Commode qui éleva la ville au rang de colonie romaine entre 185 et 192. Une inscription latine, datée entre 314 et 323, livre la titulature de la cité *Colonia Aurelia Commoda Pia Felix Augusta Pupput*. Cette promotion, *Pupput* la doit à l'illustre juriste *Publius Salvius Iulianus*, originaire d'Hadrumète (Sousse), Proconsul d'Afrique entre 161 et 169 et patron de la ville en 168-169, comme l'indique une inscription latine de *Pupput*.

Au début du XX^{ème} siècle, le site antique était très étendu ; plusieurs vestiges y ont été reconnus : capitol, temples, théâtre, amphithéâtre, thermes, plusieurs citernes privées,



⁹⁴ Le dossier de l'épigraphie funéraire est peu fourni :

- Une épitaphe qui rappelle le souvenir de la jeune *Aemilia Buciana Postuma* ; le cognomen *Buciana* serait d'origine africaine : voir *CIL* VIII, 975 et 12450.
- Une épitaphe de *Aris Rogati Arinis* ; l'anthroponyme *Aris* « 'rš », qui signifie en punique « désiré », est très répandu à Carthage ; quant à *Rogatus*, un anthroponyme d'allure latine, est parmi les noms qui sont des traductions du punique et très répandu en Afrique romaine : Fantar, Zucca 2012, 154-158, fig. 13 a / 13 b.
- Une épitaphe serait celle d'une *matrona neapolitana* ; elle livre l'agnomen *stolata*, (*stolata* désignerait la femme qui porte la *stola*, robe des matrones romaines) qui est un *unicum* en Afrique romaine) : Fantar 2013 b, 215-217.
- Une épitaphe, trouvée à Rome, est celle d'un Africain par la nation, citoyen de *Neapolis* : *Lucio Volussio Saturnino natione Afro, Neapolitano* : *CIL*, VI, 29539.
- Une épitaphe, trouvée, dans la région de *Pax Iulia*, en Lusitanie, conserve la mémoire d'une jeune femme, fille de *Blossius Saturninus*, citoyen de *Neapolis*, Africain, en résidence à *Balsa* : *CIL*, II, 105.

aqueduc, citadelle byzantine, etc. L'urbanisation galopante, au cours des années soixante, et la pression des entrepreneurs hôteliers ont empêché la conservation de la totalité du site.

Suite aux travaux de construction d'unités hôtelières, dans les années 60, le site a fait l'objet de nombreuses fouilles pour sauver ce qui restait de l'antique cité de *Pupput*. Aujourd'hui, le parc archéologique, qui couvre environ 4 hectares renferme un quartier d'habitations, situé en bord de mer et deux complexes thermaux⁹⁵.



Fig. 13: Vue sur le site de *Pupput*

A peu de distance, au nord du site archéologique, se trouve la grande nécropole de *Pupput* dont seulement une partie a pu être sauvegardée. La datation des 1400 sépultures fouillées permet de situer l'occupation de la nécropole entre la fin du I^{er} s. de n. è. et le VI^{ème} s.⁹⁶.

✎

⁹⁵ Ben Abed 1994, 265-270 ; Ead 1994, 173-185 ; Ead 1989, 31-41 ; Ben Abed, Duval 1997, 165-190 ; Ben Abed-Ben Khedher 2006, 509-534 ; A. Ben Abed, R. Hanoune 2010, 987-994.

⁹⁶ Ben Abed, M. Griesheimer 2001, 553-592 ; Ben Abed-Ben Khedher, M. Griesheimer 2004.

Dans les réserves et dans le jardin lapidaire de la maison de fouille de *Pupput*, sont déposés quelques sculptures et reliefs qui demeurent inédits.

II.5. Curubis (Korba)

Le dossier archéologique de la *Curubis* punique est maigre. Il y a la nécropole punique de Ksar Es-Saâd qui a été signalée par V. Guérin, en 1862⁹⁷ ; il y a reconnu des chambres funéraires creusées dans le roc. Mais c'est une fresque peinte, publiée par P. Cintas, qui l'a rendue célèbre⁹⁸.

Le lieu-dit de Ksar es-Sâad se trouve dans les environs immédiats au nord de la ville de Korba, sur une colline qui appartient à une série de bourrelets rocheux formant un cordon dunaire fortement consolidé. La colline de Ksar es-Sâad domine la mer du côté est et sud-est, des carrières à l'ouest et des terres agricoles au nord ; elle atteint des cotes de 25-26. Cette nécropole a fait l'objet d'une publication par M. Fantar⁹⁹, dans son ouvrage intitulé *Recherches sur l'architecture funéraire punique du Cap Bon*, paru aux éditions du CNR, à Roma, en 2002.

Des sculptures, des sarcophages, des chapiteaux, des cippes funéraires ont été recueillis aux environs de l'actuelle Korba ; d'autres objets ont été collectés en surface en dehors de leur contexte archéologique : deux stèles funéraires puniques¹⁰⁰, dont une est épigraphe qui nous donne le nom du défunt 'DBB'L, une statue et un fragment de statue d'époque punique à une dizaine de kilomètre à l'ouest de la ville de Korba¹⁰¹.

Un sanctuaire rural punico-romain, dédié aux *Cereres*, a été reconnu, près de Korba, duquel ont été retirés des statues en terre cuite de Déméter, Koré et Pluton¹⁰².

Dans une inscription latine, qui remonte à la guerre civile qui opposa les Césariens aux Pompéiens, il est question de travaux effectués entre 49 et 47 av. J.-C¹⁰³ par les

⁹⁷ Guérin 1862, 244.

⁹⁸ Cintas 1966, 229-239.

⁹⁹ Fantar 2002, 66-69, 111-112, 115, 118, 120, 122-123, 202-211.

¹⁰⁰ Fantar 1992, 99.

¹⁰¹ Fantar 1971, 251-255.

¹⁰² Picard 1954, 238 ; Picard 1956 183, Pl. 65.

partisans de Pompée afin de mettre la cité en état de défense. Il s'agit là d'un document qui témoigne non seulement de l'importance de la ville au temps de la guerre civile mais aussi de son existence au temps de la Carthage punique. Ce serait la plus ancienne épigraphe latine découverte à ce jour en Tunisie.

Sur la table de patronat de *Curubis*¹⁰⁴, datée de l'an 46 av. J.-C., figurent des noms libyques tels que *Zentuc* et *Zenecor* et des noms puniques, tels que *Himilcon*, *Baric* et *Anmicar*.

A la *colonia Iulia* qui existait dès 45 av. J.-C., était juxtaposée une commune indigène libre (*oppidum liberum*) qui, à l'époque d'Auguste, était administré par des suffètes.

II.6. *Aspis-Clipea* (Kélibia)

Kélibia, l'antique *Aspis-Clipea* est située à la pointe de la péninsule du Cap Bon, à l'extrême nord-est de la Tunisie. Et à l'instar de *Neapolis*, elle compte parmi les plus anciennes cités puniques.

Kélibia est une place portuaire, merveilleusement située à la porte des principaux passages vers la Sicile, l'Italie et l'Europe ; c'est le port le plus proche de Pantelleria, située au centre du canal de Sicile. Le géographe grec Strabon nous apprend « qu'après *Neapolis*, le Cap *Taphitis*, surmonté d'une colline nommée *Aspis* d'après sa forme qui ressemble à celle d'un bouclier »¹⁰⁵.

Dans les sources grecques, Kélibia est appelée *Aspis* qui signifie bouclier ; le toponyme latin *Clipea* n'est que la traduction d'*Aspis*.

Clipea était une place portuaire, merveilleusement située à la porte des principaux passages vers la Sicile, l'Italie et l'Europe. Elle était le port le plus proche de Pantelleria, située au centre du canal de Sicile. L'île avait connu un véritable essor avec l'arrivée des Phéniciens, aux alentours du VIII^{ème} s. av. J.-C.

¹⁰³ Les travaux ont été effectués par *T. Tettius* qui était préfet au temps des deux légats pompéens, *Publius Attius Varus* et *Caius Considius Longus* qui gouvernèrent l'Afrique depuis 49 av. J.-C. Quand Scipion fut proclamé généralissime, les deux légats passèrent sous ses ordres ; c'est alors que la ville, exposée aux attaques des Césariens, fut fortifiée.

¹⁰⁴ *CIL*, 10525 ; *ILS* 6094.

¹⁰⁵ Strabon, XVII, 3, 16.

La péninsule du Cap Bon, particulièrement les côtes occidentale et septentrionale, est souvent soumise à des vents violents de direction Nord et Nord-Ouest. Pour Kélibia, le Cap *Taphitis* offrait une protection contre ces vents.

Aspis-Clipea était dotée de deux ports : un port militaire, situé au nord et contrôlé par la forteresse et un port marchand, situé à 2 km, au sud de la colline et tourné vers le zéphyr¹⁰⁶. En 256 av. J.-C., au cours de la première guerre punique, l'armée romaine s'est emparée du port¹⁰⁷ et de la forteresse qui le contrôle.

De tout temps, la forteresse a toujours constitué une place forte dans le système défensif de Carthage. Cet ouvrage de défense, de plan pentagonal et flanqué de six tours quadrangulaires disposées à intervalles réguliers, était un véritable bouclier dans le système défensif carthaginois. Les données archéologiques montrent que la forteresse a été édifée au V^{ème} s. av. J.-C. ; certains de ses vestiges sont reconnaissables au pied de l'enceinte sud-ouest du fort hispano-turc¹⁰⁸. La forteresse a été prise d'assaut par Agathocle, tyran de Syracuse, lors de son débarquement au Cap Bon, en 310 av. J.-C.

Dans sa *Punica*, *Silius Italicus* décrit *Clipea* comme suit : « Puis venait la cité qui a bordé la côte sicilienne d'une enceinte flanquée de tours, en un cercle figurant un bouclier, *Aspis* »¹⁰⁹. Aujourd'hui, il est difficile de restituer le tracé de l'enceinte urbaine de *Clipea* ; les seuls témoignages que nous ayons, même s'ils manquent de précision, sont ceux de Victor Guérin et Charles Tissot qui avaient reconnu « les vestiges d'un mur d'enceinte percé de plusieurs portes, dont l'une était encore debout »¹¹⁰.

Au début de l'été 256 av. J.-C., la flotte romaine, sous le commandement du consul *Atilius Regulus*, avait accosté au Cap Bon, précisément au Ras Adar, près d'El Haouaria, l'antique *Hermaea* ; de là, la flotte s'était dirigée vers *Clipea*.



¹⁰⁶ Stadiasme de la Grande Mer, 117

¹⁰⁷ D'après une description faite, au XIX^{ème} siècle, par les deux archéologues français Victor Guérin et Charles Tissot, le port militaire « était divisé, lui-même, en deux bassins par un promontoire » : voir Guérin 1862, 229-233 ; Tissot 1882, 135-137.

¹⁰⁸ La forteresse punique de Kélibia est antérieure aux événements de 310 av. J.-C. ; elle date du début du V^{ème} s. av. J.-C. : Barreca, Fantar 1983, 29-40 ; Gharbi 1990, 187-198.

¹⁰⁹ *Silius Italicus*, III, 243-244.

¹¹⁰ Guérin 1862, 229-233 ; Tissot 1882, 135-137.

Pour *Aspis-Clipea*, la ville punique serait à rechercher dans la zone qui s'étend autour du port et sans doute sous l'habitat des époques antique et médiévale¹¹¹. Pour la nécropole d'El Mansoura¹¹², il ne s'agit, probablement, pas d'une aire funéraire urbaine, du fait de son éloignement de la ville. En tout cas, la présence de sépultures implique, forcément, l'existence d'un habitat groupé auquel elles devaient être rattachées. Les tombes sont creusées dans les flancs d'une colline gréseuse, et revêtent la forme tripartite (un puits doté d'un escalier permettant d'atteindre un dromos ou couloir qui conduit à une chambre sépulcrale). Les tombes d'El Mansoura ont livré un mobilier funéraire composé de céramique au faciès bien diversifié, d'amulettes égyptisantes, d'outils, etc. Outre la céramique punique commune et de luxe, la céramique campanienne et étrusco-latiale est bien présente dans le mobilier funéraire ; sa présence laisse penser que des contacts étaient établis entre *Aspis* et ces centres producteurs.

En raison de sa longévité et de la réutilisation de certaines tombes, le mobilier funéraire se situerait entre IV^{ème} s. et la première moitié du II^{ème} s. av. J.-C. La nécropole semble être abandonnée, au lendemain de la période, au cours de laquelle la forteresse d'*Aspis* se défendait contre les assauts de l'armée romaine en 148 av. J.-C., sous le commandement de *Calpurnius Piso*. Deux années, plus tard, Scipion s'en empara et la fit raser.

Clipea va prendre le parti des Césariens ; d'après Pline l'Ancien, elle est *Oppidum liberum Clipea*. En 25 av. J.-C., d'après une inscription, Kélibia devient *Colonia Iulia Clipea*¹¹³.

Comme toute cité romaine, *Clipea* avait son forum où s'élevaient les bâtiments administratifs et civils et les temples, parmi lesquels le capitole. Un sanctuaire dédié à *Caelestis* nous est connu par et dont l'emplacement demeure inconnu.



¹¹¹ Fantar 1988, 502-518.

¹¹² Ben Younes, Chelbi, Fantar 1990, 59-85 ; Sgaïer 2022.

¹¹³ Beschaouch 1969, 204-205.



Fig. 14 : Forum de Kélibia

A proximité du quartier du forum et au pied de la forteresse, une synagogue, datant du V^{ème} siècle, a été mise au jour, lors d'une fouille de sauvetage. Son sol est rehaussé d'une mosaïque porteuse d'un message adressé à une communauté juive présente à *Clipea*¹¹⁴. Dans ce même secteur, une église a été reconnue en 1975 ; il n'en subsiste qu'une partie de la nef centrale. Des mosaïques funéraires y ont été retrouvées¹¹⁵. Il s'agit là d'un véritable complexe judéo-chrétien.

Dans un quartier huppé, tout près du forum, de luxueuses demeures ont été mises au jour. Certaines *domus* ont fait l'objet de publications savantes, telle que la maison du péristyle, des celle dite du buste de Marc Aurèle¹¹⁶ et celle des deux chasses qui datent respectivement du I^{er}, du II^{ème} et du IV^{ème} siècles¹¹⁷.



¹¹⁴ Fantar 2009, 1083-1102.

¹¹⁵ Ennabli 1988, 135-173.

¹¹⁶ La maison dite du buste de Marc Aurèle doit son nom au buste de l'empereur jeune qui a été trouvé sur un dé adossé à un bassin faisant face à une grande salle d'apparat. Ce buste, témoignant le loyalisme du maître des lieux envers l'empereur, fera l'objet d'une description dans notre catalogue. Lassère, Slim 2010.

¹¹⁷ Ennaïfer 1999, 233-250 ; Lassère, Slim 2010, 158.



Fig. 15 : Maison du buste de Marc Aurèle



Fig. 16: Fouille de la nécropole tardo-antique de *Clipea* et découverte de stèles néopuniques reployées comme dalles de fermeture

II.7. *Aquae Calidae Carpitanae* (Korbous)

Sur la côte occidentale du Cap Bon, se trouve *Aquae Calidae* que Tite-Live situe face à Carthage : « *Carthago... adversus urbem ipsam ad Calidas Aquas...* »¹¹⁸. L'auteur de l'*Histoire romaine* en parle, à propos d'un épisode de la 3^{ème} guerre punique : « les bateaux furent emportés les uns vers *Egimures*, les autres vers les eaux chaudes...Hasdrubal fut chargé de ramener les bateaux échoués ».

L'épigraphie nous renseigne sur un établissement thermal qui avait fait l'objet de restauration et d'agrandissement¹¹⁹, vers 44-43 av. J.-C., c'est-à-dire au lendemain de la refondation de la *Colonia Iulia Concordia Karthago*, en 45 av. J.-C.¹²⁰. C'est dans cet établissement thermal que des statues cuirassées ont été mises au jour.

Les Eaux Chaudes de *Carpis* étaient, selon toute vraisemblance, exploitées du temps de la Carthage punique. Dans ce secteur du *Promunturium Mercurii*, bordant le *sinus Carthaginiensis*, les eaux chlorurées sodiques chaudes et les eaux sulfurées calciques froides, jaillissant de nombreuses sources, sont, de tout temps, réputées pour leurs vertus thérapeutiques.

Comme son nom l'indique, *Aquae Calidae Carpitanae* faisait partie du *territorium* de la cité de *Carpis*¹²¹, l'actuelle Mraïssa, près de Sidi Raïs, qui était une colonie julienne « *Colonia Iulia Carpitana* », fondée par César ou par Octave-Auguste¹²² que Pline l'Ancien situe entre *Maxula* (Radès), située sur les rives du golfe de Tunis, face à Carthage, et la ville portuaire de *Missua* (Sidi Daoud) qui était représentée sur la place des corporations d'Ostie¹²³.

Carpis, ville portuaire, avait joué un rôle important dans l'économie inter-régionale et dans les échanges avec Rome, notamment avec le port d'Ostie. Au nord du site, au niveau du cap, un môle aménagé est observé sur plus de mille mètres. Il est doté de deux brises lames constituées d'enrochements visibles sous l'eau.



¹¹⁸ Tite-Live XXX, 24, 9 et 11-12.

¹¹⁹ *CIL*, 24106 ; *ILTun*, 852.

¹²⁰ Aounallah *op.cit.*, pp. 343-344, 348.

¹²¹ S. Aounallah, *op.cit.*, pp. 269-278 (*Carpis*) et pp. 343-349 (*Aquae Calidae Carpitanae*).

¹²² *CIL*, 1206 + 25417.

¹²³ Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, V, 24.

**CATALOGUE DES SCULPTURES
ET RELIEFS**

III.1. Sculptures religieuses

III.1.1. Divinités

Fragments de statues de terre cuite provenant du sanctuaire de Kerkouane

Un nombre important de fragments de figurines de terre cuite ont été trouvés dans le sanctuaire, parmi lesquels ceux que nous nous proposons de présenter dans le cadre de ce travail. Ces fragments de figurines féminines semblent avoir été de grandeur nature.

(1) Tête féminine

Provenance : Kerkouane
(sanctuaire).

Lieu de conservation :
réserves
archéologiques
du site de
Kerkouane.

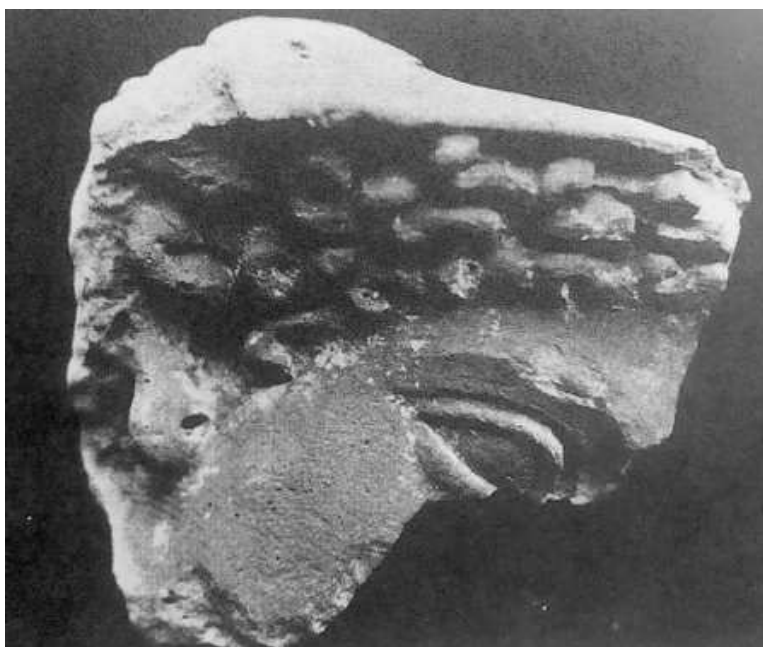
Etat de conservation :
mauvais.

Dimensions : H. 0,08 m

Datation : III^{ème} s. av. J.-C.

Matériau : terre cuite.

Bibliographie : Mh. Fantar, *Kerkouane. Cité punique du Cap Bon*, Tunis, 1986, p. 219, Pl. CXII (p. 291) ; Z. Cherif, *Terres cuites puniques de Tunisie*, Unione Accademica Nazionale, Corpus delle antichità fenicie e puniche, Roma 1997, p. 133 n° 537, Pl. LXII.



Fragment de la tête d'une femme, probablement une déesse, appartenant à une statue de grande taille ; on y distingue le modelé de la joue, l'œil, le front, la coiffure¹²⁴ et les oreilles dont les lobes laissent voir les trous des boucles.

✂

¹²⁴ Cherif 2002, 17-28.

(2) Fragment d'une statue de terre cuite



Provenance : sanctuaire de Kerkouane.

Dimensions : L. 0,185 m ; l ; 0,185 m ; ép. : 0,025.

Lieu de conservation : musée de Kerkouane.

Etat de conservation : fragile.

Matériau : terre cuite.

Datation : III^{ème} s. av. J.-C.

Bibliographie : Mh. Fantar, Kerkouane. Cité punique du Cap Bon, Tunis, 1986, p. 219, Pl. CXIII.

(3) Fragment d'une statue de terre cuite

Dimensions : L. 0,28 m ; l. 0,17 m.
Etat de conservation : mauvais.
Lieu de conservation : musée de Kerkouane.
Etat de conservation : fragile.
Matériau : terre cuite. Terre grossière rouge brique mal épurée.
Datation : III^{ème} s. av. J.-C.
Bibliographie : Mh. Fantar, *Kerkouane. Cité punique du Cap Bon*, Tunis, 1986, p. 219, Pl. CXII ; Z. Cherif, *Terres cuites puniques de Tunisie*, Unione Accademica Nazionale, Corpus delle antichità fenicie e puniche, Roma 1997, p. 108 n° 388, Pl. XLV.



Torse de femme, probablement fragmentaire (côté droit). Il s'agit probablement d'une divinité vêtue d'une tunique à manches longues dont on reconnaît les plis. Une cavité, visible au niveau du coude de la statue, indique que l'avant-bras s'emboîte dans le bras.



(4) Pied droit



Dimensions : H. 0,105 ; L. 0,154 m ; l ; 0,08 m.

Etat de conservation : mauvais.

Lieu de conservation : musée de Kerkouane.

Matériau : terre cuite.

Datation : III^{ème} s. av. J.-C.

Mh. Fantar, *Kerkouane. Cité punique du Cap Bon*, Tunis, 1986, p. 218, Pl. CX ;
Z. Cherif, *Terres cuites puniques de Tunisie*, Unione Accademica Nazionale, Corpus delle antichità fenicie e puniche, Roma 1997, p. 138 n° 571, Pl. LXVI.

Pied droit d'une statue féminine aux orteils finement ciselés et aux ongles parfaitement taillés.

Ces fragments sont difficiles à situer : pan du vêtement, partie du buste, fragment de jambe ou d'avant-bras ? Les fragments, qui ont été recueillis lors de la fouille, sont très nombreux et divers, et il n'est pas facile, dans l'état actuel des choses, de reconstituer une figurine entière.

(5) Baal assis sur son trône



Provenance : Sanctuaire de *Thinissut*.

Lieu de conservation : musée national du Bardo.

Etat de conservation : bon.

Dimensions : H. : 38 cm ; l. : 23 cm ; ép. : 22 cm.

Matériau : terre cuite.

Datation 1^{er} s. av. J.-C.

Bibliographie : A. Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, Paris, 1910, p. 17, 39, 69, Pl. II, 2 ; *Catalogue du Musée Alaoui I*, p. 158 (234), Pl. LXXIX ; *De Carthage à Kairouan. 2000 ans d'art et d'histoire en Tunisie*, Musée du Petit Palais de la ville de Paris, Catalogue de l'exposition archéologique, Paris 28 octobre 1982 – 27 février 1983, Paris, 1982, p. 136 (191) ; *Tunisie, terre de rencontres et de civilisations*, Catalogue de l'exposition archéologique, Séville 1992, p. 131.

Une statuette demi-nature de Baal Hammon, représenté en vieillard (*senex*) assis sur un trône à dossier¹²⁵ dont les accoudoirs représentent deux sphinges ailées figurées debout qui lui servent à la fois d'assesseurs et de gardiens¹²⁶, La tête des sphinges¹²⁷ est soutenue par une poitrine humaine ornée de seins. Un harnais, doté de lanières en cuir passe autour de la poitrine et cerne des seins, de forme semi-ovoïde. « La Sphinge était habituellement représentée avec la tête et le sein d'une jeune fille (*anima*), le corps d'un lion (*animus*) et les ailes d'un aigle (*spiritus*) »¹²⁸.

Le dieu, aux cheveux bouclés laissant apparaître les oreilles, et à la barbe coupée court, est coiffé d'une haute tiare ornée de plumes, d'origine mésopotamienne¹²⁹. Il est vêtu d'une longue tunique ornée de plis en V, de tradition orientale, allant jusqu'aux pieds. Le front arqué est prolongé par une arcade sourcilière proéminente ; les yeux en amande sont bordés de paupières épaisses. La main droite ouverte est levée en signe de bénédiction ; les doigts de la main gauche sont fermés, ce qui laisse supposer que le dieu tenait un attribut qui a disparu¹³⁰. Le Baal- Saturne de *Thinissut* dégage une impression de vénérabilité et de sérénité.

L'œuvre est datée du 1^{er} siècle de l'ère chrétienne¹³¹. La statue de Baal Hammon, tout comme celle de Tanit léontocéphale sont le reflet d'un héritage oriental¹³².



¹²⁵ Philoneneko 1993.

¹²⁶ Il est à noter qu'une série de toute une série de trônes flanqués de sphinx a été reconnue, dans le monde phénico-punique.

¹²⁷ Les deux sphinges, dont manque la tête, étaient androcéphales, à l'instar des trois autres sphinges provenant du même sanctuaire.

¹²⁸ Becu 2011, 137.

¹²⁹ Un brûle-parfum représentant la tête d'une divinité masculine coiffée d'une tiare à plumes (II^e siècle av. J.-C.), provenant du sanctuaire de Salamboô, est à rapprocher de certaines figurations du dieu Baal : voir Carton 1928, 5 n° 28, Pl. IV, fig. 8, 2 ; Ben Younes 1992, 125.

¹³⁰ A Carthage, une figurine de terre cuite représentant un dieu assis sur un trône a été reconnue : Cherif 1997, 61, Pl. XIX.

¹³¹ Même si tardive, l'œuvre pourrait se référer à un archétype présent dès le VII^{ème} s. av. J.-C. dans la glyptique et l'orfèvrerie. Voir Fantar 1998, 283.

¹³² Baal Hammon est représenté sur une stèle du Tophet d'Hadrumète ; il est assis sur un trône aux sphinx, élevant la main droite et tenant un sceptre de la main gauche. Voir Cintas 1947, 30-31, n° 35 ; 41-42, n° 123 ; 43-45, n° 288-289.

(6) Déesse léontocéphale

Provenance : Sanctuaire de *Thinissut*.
 Lieu de conservation : musée national du Bardo.
 Etat de conservation : bon.
 Dimensions : H. : 1, 50 m ; l. : 0,46 m ; ép. : 0,36 m.
 Matériau : terre cuite.
 Datation 1^{er} s. av. J.-C.
 Bibliographie : A. Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, Paris, 1910, p. 7, 16, 44, Pl. III n° 1 ; *Catalogue du Musée Alaoui I*, p. 159 (238), Pl. LXXXI ; *De Carthage à Kairouan. 2000 ans d'art et d'histoire en Tunisie*, Musée du Petit Palais de la ville de Paris, Catalogue de l'exposition archéologique, Paris 28 octobre 1982 – 27 février 1983, Paris, 1982, p. 136 (191) ; *Un monument, un musée. Je suis Bardo* (textes réunis par S. Aounallah), Tunis, 2016, p. 367.



Statue petite-nature d'une déesse, au corps humain et à tête de lion, est représentée debout. La crinière forme autour de la tête une sorte de couronne d'où émergent deux petites oreilles. Des boucles épaisses, qui ressemblent à un *klaft* égyptien¹³³ dont les extrémités, retenues par des anneaux doubles, encadrent le visage et le cou marqué de rides profondes, et tombent sur les épaules. Les yeux sont proéminents, les prunelles fortement creusées, les sourcils sont épais et le mufler est très saillant. Une moustache a été incisée. Un rictus de colère dégage de la férocité chez la déesse léontocéphale.

La déesse est vêtue d'une longue tunique qui traîne par terre et s'évase vers le bas, laissant apparaître les orteils du pied droit nu. Une cape souple à bandes horizontales couvre la poitrine en sa partie supérieure. Le bras droit, le long du corps, la main serrée dans un poing, tandis que la main gauche est pliée à angle droit au coude et tient contre son

✎ —————

¹³³ *klaft* : coiffure royale formant une sorte de capuchon et qui est terminée par deux pattes qui retombent sur la poitrine. Un grand nombre de statues égyptiennes portent le *klaft*.

torse, probablement un vaisseau. De la taille vers le bas, le corps est enserré dans un fourreau qui dessine deux ailes d'oiseau entrecroisées.



Tanit est léontocéphale, s'apparentant à la déesse égyptienne *Sekhmet*. Elle n'est pas sans rappeler une œuvre en ronde-bosse, celle de la prêtresse de Carthage, en costume sacerdotale est une longue robe plissée enserrée vers le bas par deux ailes qui se croisent sur les genoux et le bas du corps épousant ainsi la forme d'une queue de poisson. Il s'agit d'un sarcophage féminin, orné en haut-relief, découvert dans la nécropole des Rabs, prêtres et prêtresses de Carthage, datant du IV^{ème} - III^{ème} s. av. J.-C.).

Il y a, certes, une interaction iconographique entre Tanit la carthaginoise et *Sekhmet* l'égyptienne : deux déesses léontocéphales. Mais, force est de reconnaître qu'il n'existe aucune parenté, quant à leurs attributions respectives.

La présence de Tanit léontocéphale à *Thinissut* n'a rien de syncrétique. Il y a, sans doute, un emprunt à l'Égypte : on a dû se référer à de vieux archétypes religieux phéniciens imprégnés par les apports de la civilisation égyptienne. Et il s'agit, à notre avis, de la résurgence d'une image divine, celle de la lionne que l'inconscient africo-punique, à l'époque romaine, a pu préserver, transmettre, et en faire une lecture différente qui répond

aux aspirations et aux attentes des fidèles de *Thinissut*. Par conséquent, l'image ne reflète pas un syncrétisme, elle traduit une idée : l'idée de la force.

Une assimilation entre la déesse égyptienne *Sekhmet* la puissante, la destructrice, la terrible, la ravageuse, celle qui a failli exterminer l'humanité et la déesse carthaginoise Tanit, celle qui était chargée de veiller à la fertilité, aux naissances, à la croissance et à la protection de la communauté, nous paraît improbable. Et on ne peut, en aucun cas, identifier dans le culte de *Rabbatenou* une parenté avec *Sekhmet*. Peut-être, le point commun, entre *Sekhmet* et Tanit, serait la force : pour l'une la force de détruire, pour l'autre la force de protéger.

Les relations entre certaines divinités égyptiennes et celles puniques au sein du panthéon carthaginois sont, certes, obvie, mais demeurent, néanmoins, difficiles à exprimer en termes d'assimilation ou de syncrétisme, faute de documents explicites. L'emprunt à l'Égypte a engendré une diversification des images des dieux. Cependant, un fait mérite d'être souligné : la déesse Tanit a été assimilée à Ashtart dont le culte était lié à la fertilité et à la protection des hommes, et qui, dans la littérature religieuse, est une déesse chasserresse, associée au lion. Et il est probable qu'elle soit l'inspiratrice de l'iconographie de la Tanit de *Thinissut*.

Tanit léontocéphale incarne la déesse de la fécondité et des dons. Son nom, lui-même, se rattacherait à une racine phénicienne « *ytn* » qui signifie « donner ». Sur des inscriptions, trouvées à Carthage, la déesse porte le titre de « mère ».

Sur une monnaie romaine de 46 av. J.-C., figure la déesse léontocéphale accompagnée des initiales GTA (*Genius Terrae Africae*), personnifiant l'Afrique et régissant son destin.

(7) Trois déesses léontocéphales



Provenance : Sanctuaire de *Thinissut*.

Lieu de conservation : musée de Nabeul.

Etat de conservation : assez bon.

Dimensions :

H. : 1,52 m ; l. : 0,53 m ; ép. : 0,36 m.

H. : 0,98 m ; l. : 0,30 m ; ép. : 0,17 m.

H. : 1,50 m ; l. : 0,28 m ; ép. : 0,15 m.

Matériau : terre cuite.

Datation 1^{er} s. av. J.-C.

Bibliographie : A. Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, Paris, 1910, p. 16, Pl. III n° 1 et 2.

Trois statues de déesses léontocéphales analogues à celle exposée au musée du Bardo, mais de dimensions plus restreintes.

L'une des trois statues, lui manque le bas du corps au-dessous de la main droite et la moitié gauche du torse au-dessous d'un collet rabattu qui couvre les épaules. Bien que la face léonine soit sévère, elle ne semble pas terrifiante.

(8) Déméter allaitant Démophon

Provenance : Sanctuaire de *Thinissut*.
Lieu de conservation : musée de Nabeul.
Etat de conservation : bon.
Dimensions : H. : 1,18 m ; l. : 0,55 m ;
 prf. : 0,51 m.
Matériau : terre cuite.
Datation 1^{er} s. av. J.-C.
Bibliographie : A. Merlin, *Le sanctuaire de
Baal et de Tanit près de
Siagu*, Paris,
1910, pp. 20-21, Pl. IV.



Représentation d'une déesse mère assise latéralement sur un siège sans dossier. Elle porte un chiton¹³⁴ ou chlamyde¹³⁵ à manches et un *himation*¹³⁶ qui enrobe ses jambes et dont une extrémité repose sur son épaule gauche et attrape son bras.

La tête est couverte d'un voile, serré à la nuque, ou ce qui semblerait être un bonnet qui cache entièrement ses cheveux et laisse apparaître les lobes des oreilles ; une bande croisée sur le front, lui est superposée. Les traits du visage sont fins : les yeux sont grands en amande, les pommettes en relief, le nez légèrement aplati et la bouche fermée. Le visage a été réalisé dans un aspect réaliste. Avec son bras droit, plié à angle droit, elle soulève son sein gauche et le tend à un enfant nu étendu sur ses genoux ; avec sa main gauche, aux doigts finement sculptés, soutient délicatement la tête de l'enfant.

✎

¹³⁴ Chiton : tunique, vêtement de dessous et d'intérieur porté long ou court par les hommes et long par les femmes.

¹³⁵ Chlamyde : Manteau fait d'une pièce de laine rectangulaire fixé sur l'épaule par une fibule, en usage chez les Grecs puis chez les Romains.

¹³⁶ *Himation* : vêtement drapé sans manche. Il est ample et enveloppant comme une sorte de châle.

Déméter allaitant Démophon est une déesse courotrophe, c'est-à-dire une déesse-mère qui tend le sein à un nourrisson : c'est le symbole d'une « maternité d'une infinie douceur »¹³⁷. Le geste nourricier de la courotrophe exprime la maternité essentielle de la divinité. Le lait maternel fait croître le nourrisson. Le lait est l'essence même de l'intimité maternelle. Il faut ajouter que ce qui caractérise le plus la nature des divinités *kourotrophoi* sont les associations de fertilité et de pouvoir chtonien.

Des statuettes de déesses mères, faisant référence à des modèles gréco-siciliotes, ont été reconnues dans les tombes carthagoises depuis le VI^{ème} s. av. J.-C. Toutefois, la déesse nourricière n'est présente dans le répertoire iconographique punique qu'à partir du III^{ème} s. av. J.-C. A Kerkouane, une statuette courotrophe a été trouvée au sanctuaire de la cité¹³⁸.

✎

¹³⁷ Slim, Fauqué 2001, 74.

¹³⁸ Fantar 1986, 309, Pl. CXXV.

(9) Athéna Niké



Provenance : Sanctuaire de *Thinissut*.

Lieu de conservation : musée de Nabeul.

Etat de conservation : moyen.

Dimensions : 1,29 m ; l. : 0,29 m.

Matériau : terre cuite.

Datation 1^{er} s. av. J.-C.

Bibliographie : A. Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, Paris, 1910, p. 21, Pl. VIII, 4.

Athéna debout casquée, vêtue d'un peplos et portant sur la poitrine le bouclier à la tête de Gorgone, symbole de son invincibilité. Elle est chaussée d'élégantes sandales. Athéna est une divinité apparentée à Tanit. En effet, cette statue d'Athéna, portant une tête de Méduse sur le torse, répondait à la même fonction protectrice que les déesses léontocéphales. En effet, la méduse, attribut pétrifiant de la déesse, permet d'établir ce parallèle avec les statues léontocéphales.

Athéna compte parmi les statues féminines qui seraient la représentation de « l'omnipotente Tanit ».



Jambe : H. : 0,54 m



Pied : L. : 0,11 m

(10) Statue d'Athéna



Provenance : Sanctuaire de *Thinissut*.

Lieu de conservation : musée de Nabeul.

Etat de conservation : mauvais.

Dimensions : H. : 0,79 m ; l. : 0,21 m.

Matériau : terre cuite.

Datation 1^{er} s. av. J.-C.

Bibliographie : A. Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, Paris, 1910, p. 21, Pl. VIII, 4.

(11) Statue d'une déesse assise

Provenance : Sanctuaire de *Thinissut*.
Lieu de conservation : musée de Nabeul.
Etat de conservation : bon.
Dimensions : H. : 1,30 m ; 0,40 m.
Matériau : terre cuite.
Datation 1^{er} s. av. J.-C.



Déesse, assimilée à Déméter, déesse de la fertilité, assise sur un trône (0,88 m) muni d'un dossier haut de 0,42 m ; elle est vêtue d'une tunique collante et plissée et d'un *peplos*. Un cordon, noué par devant, serre le *peplos* sous la poitrine. Deux bandeaux ondulés encadrent le visage en séparant les cheveux recouverts d'un voile qui tombe le long du dos. La déesse porte une haute coiffure cylindrique (0, 11 m) : un *calathos*¹³⁹. Les coudes reposent sur les hanches ; seul l'avant-bras droit a été retrouvé.



¹³⁹ On le retrouve sous le nom de *modius* comme coiffure qui couronne la tête d'Hécate, de Sérapis, ou de l'Artémis d'Éphèse.

(12) Déesse assise

Provenance : Sanctuaire de *Thinissut*.
Lieu de conservation : musée de Nabeul.
Etat de conservation : bon.
Dimensions : H. : 0,98 m ; l. : 0,37 m.
Matériau : terre cuite.
Datation 1^{er} s. av. J.-C.



Déesse acéphale assise, vêtue d'une tunique plissée.

(13) Déesse assise sur un trône

Provenance : Sanctuaire de *Thinissut*.
Lieu de conservation : musée de Nabeul.
Etat de conservation : mauvais.
Dimensions : H. : 0,79 m ; l. : 0,43 m ; ép. : 0,39
m. Trône : H. : 0,45 m.
Matériau : terre cuite.
Datation 1^{er} s. av. J.-C.



Déesse acéphale assise sur un siège à dossier vêtue d'une tunique plissée.

(14) Déesse assise sur un trône

Provenance : Sanctuaire de *Thinissut*.
Lieu de conservation : musée de Nabeul.
Etat de conservation : mauvais
Dimensions : H. : 0,72 m ; l. : 0,26 m ; ép. 0,45
m
Matériau : terre cuite.
Datation 1^{er} s. av. J.-C.



Déesse acéphale assise sur un siège à dossier vêtue d'une tunique plissée.

(15) Tanit-Caelestis debout sur un lion

Provenance : Sanctuaire de *Thinissut*.
Lieu de conservation : musée de Nabeul.
Etat de conservation : mauvais. La statue a été mal restaurée.
Dimensions : H. conservée (statue) : 0,90 m ;
l. : 0,17 m ; lion : H. : 0,45 m ;
L. : 0,30 m.
Matériau : terre cuite.
Datation 1^{er} s. av. J.-C.
Bibliographie : A. Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, Paris, 1910, pp. 9-10, Pl. VI n° 2.



Tanit-Caelestis se tenant debout sur le dos d'un lion ; le haut du corps, les bras et la tête n'ont pu être reconstitués. La jambe droite, étant d'appui, provoque un léger déhanchement du corps et la jambe gauche est légèrement fléchie. La déesse est drapée dans un long chiton plissé à *kolpos*¹⁴⁰ serré sous la poitrine. La statue est légèrement tournée sur le côté droit. Le lion est l'animal sacré de la déesse Astarté¹⁴¹ ; il « était consacré en Afrique, tant par les libyques que par les Carthaginois, aux divinités suprêmes du ciel Tanit, Baal Hammon et le soleil »¹⁴² ;

Ishtar avec les lions est une iconographie bien connue en Mésopotamie (2^{ème} millénaire) et en Orient sémitique¹⁴³.



¹⁴⁰ *Kolpos* : le creux formé par la partie supérieure d'un vêtement plutôt large, lié par une ceinture

¹⁴¹ Dans la littérature religieuse, Ishtar porte le titre de lion furieux.

¹⁴² Picard 1954, 91. Le lion est présent dans les représentations de la déesse sur plusieurs statues : voir Ferchiou 2004, 479-506.

¹⁴³ Bonnet 1996.

Sur le dos de la statue, une inscription latine a été tracée à la pointe. Une première lecture a été proposée par A. Merlin : «*C(aelesti) A(ugustae ?) s(acrum). / F(--) Satur/ninus, P(ublii) fil(ius), / Phae [---]/tanus, m(emor) an(imo), v(otum) s(olvit)*. Une deuxième lecture a été proposée par R. Zucca «*D(eae) v(irgini) / C(aelesti) s(acrum). F(ecit) Satur/ninus P. fil(ius), / Phae[radi]/tanus Maius* ». Cette deuxième lecture nous paraît la plus plausible et permettrait d'attribuer cette statue de *Thinissut* à un atelier de coroplathie à *Pheradi Maius*.¹⁴⁴



¹⁴⁴ Nous y reviendrons plus loin.

(16) Sphinges coiffées de tiares



Provenance : Sanctuaire de *Thinissut*.

Lieu de conservation : musée de Nabeul.

Etat de conservation : bon.

Dimensions : L. : 0,50 m ; H ; : 0,61 m.

Matériau : terre cuite.

Datation 1^{er} s. av. J.-C.

Bibliographie : A. Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, Paris, 1910, p.13.



Sphinges de la même taille et de même silhouette. Debout sur leurs pattes, au corps d'animal avec une tête de femme encadrée d'un bourrelet de cheveux et coiffée d'une tiare conique qui rappelle le *pschent* égyptien¹⁴⁵, d'où pendent deux bandelettes symétriques, encadrant le cou et descendent jusque sur la poitrine aux seins proéminents, symbole de fécondité.

En conclusion, ces formes de représentation reconnues à *Thinissut* témoignent d'influences diverses : le type léontocéphale traduit le substrat culturel africain, la pose sur un lion est une influence orientale et l'influence grecque se reflète dans la représentation d'une mère avec son enfant.



¹⁴⁵ *Pschent* : coiffure des pharaons, formée par la réunion des deux couronnes, et que l'on voit dans la représentation de certains dieux.

(17) Déméter assise sur un trône

Provenance : Sanctuaire de *Curubis*.
Lieu de conservation : musée national du Bardo.
Etat de conservation : bon.
Dimensions : H. : 1,55 m.
Matériau : terre cuite.
Datation 1^{er} s. av. J.-C.
Bibliographie : G. Ch, Picard, *Le monde de Carthage*, Paris, 1956, pp. 57-58 ;
Un monument, un musée. Je suis Bardo (textes réunis par S. Aounallah), Tunis, 2016, pp. 362-364.



Déméter assise, en posture divine, sur un trône à dossier haut, accoudoirs bas et petit repose-pied à deux degrés. La jambe droite est en avant, et celle de gauche est légèrement fléchie en arrière. Le pied droit déborde quelque peu du piédestal. La déesse est vêtue d'une ample tunique talaire aux plis très fins et diversement orientés qui retombent jusqu'aux pieds, mettant en valeur le galbe des cuisses qui sont écartées ; par-dessus la tunique, un manteau drapé replié sur l'épaule et rattrapé sur l'avant-bras gauche qui est levé ; la main configure un attribut cylindrique disparu, d'un petit diamètre qui serait un flambeau, lequel est l'un des attributs de Déméter. Le bras droit est collé au corps et la main, à demi-tendue, semble tenir un objet qui a disparu. Figure ronde au nez droit ; yeux grands au regard affligé ; bouche fine et ferme et un menton délicat. Une abondante chevelure frisée est divisée en nattes ; un voile qui lui couvre la tête et épousant la forme d'une conque dressée derrière la nuque et les épaules. Déméter est coiffée d'une tiare cylindrique en forme de *polos*.

(18) Koré

Provenance : Sanctuaire de *Curubis*.
Lieu de conservation : musée national du Bardo.
Etat de conservation : bon
Dimensions : H. : 1,54 m.
Matériau : terre cuite.
Datation 1^{er} s. av. J.-C.
Bibliographie : G. Ch, Picard, *Le monde de Carthage*, Paris, 1956, pp. 57-58 ; *Un monument, un musée. Je suis Bardo* (textes réunis par S. Aounallah), Tunis, 2016, pp. 362-364.



Koré debout de face, la tête légèrement tournée vers la gauche dirigée vers le bas, appuyant son corps sur la jambe gauche. Les traits du visage sont fins. La chevelure, soutenue par une tiare cylindrique et un voile évoquant une conque, encadre le visage ; elle est divisée par une raie médiane en deux bandeaux ondulés dont les mèches parallèles descendent de biais pour couvrir les oreilles. Elle est vêtue d'une tunique dont les plis mettent en valeur le galbe de la poitrine et des cuisses, un chiton serré sous la poitrine ; elle porte, également, un *himation*, dont une extrémité repose sur le bras gauche, enveloppe le bas du corps, formant un large repli oblique où sont rangées une pomme et une grappe de raisin. Un porcelet repose sur son avant-bras gauche.



Grappe de raisin et porcelet

(19) Pluton



Provenance : Sanctuaire de *Curubis*.

Lieu de conservation : musée national du Bardo.

Etat de conservation : bon.

Datation 1^{er} s. av. J.-C.

Dimensions : H. : 1,54 m.

Matériau : terre cuite.

Bibliographie : G.-Ch., Picard, *Le monde de Carthage*, Paris, 1956, pp. 57-58 ;
Un monument, un musée. Je suis Bardo (textes réunis par S. Aounallah), Tunis, 2016, pp. 364-365.

Pluton debout s'appuyant sur la jambe ; il est gauche sur vêtu d'une tunique courte et plissée, serrée à la taille. Un manteau lui couvre le corps et retombe sur l'avant-bras gauche à demi tendu. Sa chevelure et sa barbe sont abondants et frisés.

Toutes ces statues de culte en terre-cuite, provenant du sanctuaire de *Curubis* qui date du début de notre ère, reproduisent des modèles anciens de la Sicile grecque.

(20) Statue de Diane

Provenance : *Neapolis*.

Lieu de conservation : réserves archéologiques de *Neapolis*.

Etat de conservation : bon.

Inédite.

Dimensions : H. actuelle : 0,40 m ; H. statue conservée : 0,26 m ; L. actuelle : 0,40 m ; pied chaussé d'une sandale : 0,16 m ; L. socle : 0,14 m.

Matériau : marbre blanc mat.



Ne reste qu'une partie du membre inférieur droit (la jambe et le pied), le corps du chien et le tronc de soutien. La base de statue est brisée anciennement, car les cassures sont émoussées.

Ce fragment de statue en marbre a été exhumé, lors de travaux de voirie dans une ruelle, proche du site de *Neapolis*, parallèle à l'avenue Hassan Hosni Abdelwahab et comprise entre la rue Aristote et l'immeuble Ben Abda, sous lequel sont conservés les vestiges de construction fouillées en 2004 par Sami Ben Tahar¹⁴⁶. Le bloc de statue a été découvert dans la couche supérieure, au contact de la couche de destruction antique.

Cette sculpture montre, sur un socle oblong de profil concave, une statuette féminine debout, en appui sur la jambe droite et un chien assis sur son arrière-train, en s'adossant au tronc de soutien. Le personnage est chaussé de bottes à décor de têtes de félins ; il est vraisemblable de l'identifier à la déesse Diane.

✎

¹⁴⁶ Ben Tahar 2010, 41-63.

(21) Bas-relief : cortège dionysiaque



Provenance : région de Nabeul.

Lieu de conservation : musée archéologique de Nabeul.

Etat de conservation : bon.

Inédit.

Dimensions : H. : 0,375 m ; L. : 0,90 m ; cartouche : H. : 0,32 m ; l. conservée : 0,41m.

Matériau : schiste.

Provenance : région de Nabeul.

Lieu de conservation : musée archéologique de Nabeul.

Etat de conservation : bon.

Inédit.

Dimensions : H. : 0,375 m ; L. : 0,90 m ; cartouche : H. : 0,32 m ; l. conservée : 0,41 m.

Matériau : schiste.

Un Dionysos juvénile et imberbe ; les cheveux, séparés par une raie médiane, sont retenus sur le haut de la tête par une couronne végétale, composée de feuilles de vigne et de grappes de raisin, qui ceint son front. De part et d'autre de la raie médiane, deux mèches ondulées (chacune est composée de trois) viennent tomber en avant sur les deux côtés de la poitrine. Il élève un rhyton, décoré d'une tête de félin (panthère ?) et laisse écouler le vin, depuis la petite ouverture percée dans sa partie inférieure. Il tient en sa main gauche, un thyrsos torsadé dont la hampe est surmontée d'une pomme de pin où l'on peut voir un

symbole de fécondité et de reproduction¹⁴⁷. Une draperie plissée couvre le bas du sexe, les jambes et laisse à nu le haut du corps qui est paré d'une guirlande de feuilles de lierre en forme de cœur¹⁴⁸. La panthère, à droite de Dionysos, est reconnaissable à son pelage tacheté de rosettes ; elle s'avance et tourne la tête, vers le dieu¹⁴⁹.



Dionysos élevant un rhyton de la main droite et tenant en sa main gauche un thyrsos, accompagnée de sa panthère.

A l'extrême droite du bas-relief, on reconnaît une flûte de pan qui est l'un des attributs des ménades et des satyres musiciens.



Flûte de pan



¹⁴⁷ Il paraît même que la pomme de pin ait joué un rôle dans la fabrication du vin.

¹⁴⁸ Pausanias (I, 31, 6) et Aristophane (*Thesmophories*, 1000) présentent Dionysos comme le maître du lierre.

Plutarque écrit que « Si Dionysos fut considéré comme un médecin hors pair, ce n'est pas seulement pour avoir découvert ce remède si puissant et en même temps si agréable qu'est le vin, mais aussi pour avoir mis en honneur le lierre en raison de son action particulièrement efficace contre le vin et enseigné aux bacchantes à s'en faire une couronne pour moins souffrir des effets du vin, la fraîcheur du lierre éteignant le feu de l'ivresse. »

Le lierre ôterait, donc, les maux de tête causés par le vin : il serait l'antidote de l'ivresse bachique. La vigne ouvrirait donc l'extase dionysiaque que le lierre se chargerait d'accompagner et de clôturer.

¹⁴⁹ La panthère compte parmi les animaux associés à Dionysos ; elle lui appartient, en tant qu'animal ardent et bondissant avec la légèreté d'une ménade : Philostrate, *Imagines*, I, 18.

On serait en présence d'un cortège dionysiaque. Ce bas-relief a dû, vraisemblablement, appartenir à un monument funéraire, dont la décoration fût inspirée par celles des sarcophages¹⁵⁰.

✂

¹⁵⁰ Turcan 1966.

(22) Tête d'Apollon ?



Lieu de découverte : *Neapolis* (maison des nymphes).

Lieu de conservation : musée de Nabeul.

Etat de conservation : bon (éclat d'une partie du nez)

Inédite.

Datation IV^{ème} s.

Dimensions : H. max : 0,34 m ; l. max : 0,21 m

Visage : H. : 0,17 m ; l. : 0,13 m

Matériau : marbre blanc à grands cristaux du type des Cyclades.

Bibliographie : J.-P. Darmon, *Nyfarum domus*, Leiden 1980, p. 8, note 21.

Tête aux traits délicats, découverte lors de la fouille de la *Nyfarum domus*¹⁵¹, dans les remblais, à un mètre environ au-dessus du niveau antique. Elle a été juste signalée par J.-P. Darmon et n'a pas fait l'objet de description.

Visage androgyne aux lignes harmonieuses et d'une assez bonne symétrie.

Cette tête appartiendrait-elle à une statue de divinité ? Il pourrait s'agir d'Aphrodite, déesse de l'Amour dans son acception la plus large et symbole de la beauté féminine, ou d'Apollon, dieu des arts, du chant, de la musique, de la poésie, de la lumière et de la beauté

✎

¹⁵¹ Cette luxueuse *domus* se trouve à l'est du quartier des fabriques de salaisons, située dans la trame urbaine et occupant la superficie de 1500 m². Un bassin en abside, orné de la tête du dieu Océan, placée au milieu d'une faune marine, porte l'inscription *NYMFARVM DOMVS*, la maison des Nymphes.

masculine ; il est généralement représenté comme un jeune homme d'une beauté idéale, au visage imberbe, à la chevelure abondante et longue, parfois rassemblée.

Dans le cas de la tête provenant de la *Nympharum domus*, la coiffure est d'un haut degré de raffinement, avec des cheveux arrangés au sommet du crâne afin de ne pas déranger la vue par quelque mèche rebelle.

La chevelure abondante, traitée au trépan, est faite de longues mèches ondulées dont certaines sont ramenées en haut du front et nouées. Si pour Apollon, le recours à ce type de coiffure est sans doute pour éviter de gêner le dieu dans l'action, Aphrodite au bain et Artémis chassant arborent ce même chignon. De chaque côté d'une raie médiane bordée des petites mèches, cinq bandeaux crantés de cheveux ondulés. Notons l'utilisation du trépan pour séparer les mèches par des canaux. Deux petites mèches s'enroulent au niveau des oreilles, en partie recouvertes ; deux longues mèches descendent derrière les oreilles et arrivent jusqu'aux épaules. Les yeux, en navettes, sont étroits, les paupières charnues ; le canal au-dessus de la paupière supérieure est finement façonné à la pointe ; il en est de même pour les paupières. Les globes oculaires sont lisses. Les sourcils à arêtes vives sont rectilignes et étirés vers les tempes. Le nez, dont il manque la pointe, est fin et allongé. Les joues sont pleines et lisses. Les lèvres sont charnues et courtes. Utilisation du petit trépan dans la commissure des lèvres. La bouche est fermée.

Le travail est d'une qualité certaine et ne peut, à notre avis, être attribué à un atelier local.

(23) Torse nu (Apollon ou Dionysos ?)



Provenance : *Pupput*.

Lieu de conservation : site archéologique de *Pupput*.

Etat de conservation : assez bon.

Datation : première moitié du II^{ème} siècle¹⁵².

Dimensions : H. conservée : 0,88 m ; l : 0,53 m.

Matériaux : marbre blanc à cristaux fins

Torse viril musclé, nu, acéphale de grandeur nature et penchant vers l'avant et la gauche. Il est brisé au niveau du haut des cuisses et conservé au niveau de l'aîne (plusieurs éclats sont visibles sur le thorax). Le corps est athlétique. Les bras ont disparu. L'homme se tient debout ; sous des flancs très saillants se trouve un pli très accusé indiquant que l'homme avait les jambes pliées. La base du cou est marquée d'un creux, et, au niveau du sternum, la musculature des seins et de l'arc épigastrique dessinent un losange. Le cou est tourné vers la droite, ce qui nous donne une indication sur l'orientation de la tête qui fait défaut. Les formes musculaires sont accusées et les plis ainsi que les sillons séparant les différentes parties du torse sont envahis par une ombre mettant en relief l'aspect athlétique du personnage représenté. L'arc thoracique est dessiné en demi-cercle, il est en parfaite

☞ _____

¹⁵² De Chaisemartin 1987, 55.

symétrie avec les plis des aines. Les muscles de l'abdomen ont des points forts de musculature mis en relief¹⁵³. Le ventre est bombé avec un nombril en amande qui est exécuté par un goujon curviligne. Les plis inguinaux saillent en arête vive, au niveau des hanches. Les reins sont creusés. L'usage du trépan courant et des ciseaux assez fins a permis un travail remarquable au niveau de l'anatomie. S'agit-il d'un torse d'Apollon ou d'un Dionysos ? Il est difficile de répondre à cette question car l'œuvre est dépossédée de tous les éléments d'identification : la tête, les membres et les attributs¹⁵⁴. En tout cas, force est de remarquer que le travail présente un réalisme frappant au niveau de l'anatomie ; en effet, nous arrivons à identifier les côtes dissimulées par la chair, sans peine. Ce réalisme est remarquable aussi dans le traçage de la musculature. Il est probable que ce torse est un fragment d'un groupe statuaire¹⁵⁵.



¹⁵³ Richer 1996.

¹⁵⁴ De Chaisemartin 1987, 54-55, n° 53 et 54.

¹⁵⁵ « La réunion de deux ou plusieurs figures en ronde bosse sur un même support » : Baudry, Bozo 1978, 508.

(24) Fortuna navale



Provenance : Mâamoura

Lieu de conservation : réserves archéologiques de *Pupput*.

Etat de conservation : bon.

Datation V^{ème} siècle ;

Dimensions : H. : 1,40 m ; carrure : 0,30 m ; tête : H. : 0,25 m. Gouvernail : H. : 0,21 m.

Matériau : marbre blanc à grains fins.

Statue petite-nature de *Fortuna* : déesse présidant à la navigation. Elle tient de la main droite, un gouvernail dont il ne subsiste que deux fragments, et dans la main gauche, une corne d'abondance qui devait regorgeait de fruits, car elle peut être dispensatrice de bienfaits et de richesse. En effet, la corne est le symbole de la richesse et des rêves de fortune. La déesse, debout, la jambe droite légèrement en retrait du genou plié et le pied droit, sur lequel elle s'appuie, est porté un peu en avant.



La tête est surmontée d'un diadème. Le front arqué est prolongé par une arcade sourcilière proéminente ; les yeux en amande sont bordés de paupières épaisses. Les pommettes sont en relief et la bouche, aux commissures un peu abaissées, est entrouverte.

La chevelure encadre le visage ; elle est divisée par une raie médiane en deux bandeaux ondulés dont les mèches parallèles descendent de biais pour couvrir les oreilles ; une guiche est placée derrière le lobe.

La déesse est vêtue d'une tunique qui traîne à terre, aux plis cannelés, serrée haut et retenue par une ceinture. Par-dessus, un manteau qui ne couvre pas la partie de devant du corps.

Un des pans du manteau couvre l'épaule gauche, chevauche l'avant-bras et retombe jusqu'au mollet. La finesse du tissu laisse deviner les formes du corps. Les pieds, finement sculptés, sont chaussés de *crepidae*. La statue repose sur un socle rectangulaire.

(25) Saturne assis sur un trône



Provenance : *Pupput*.

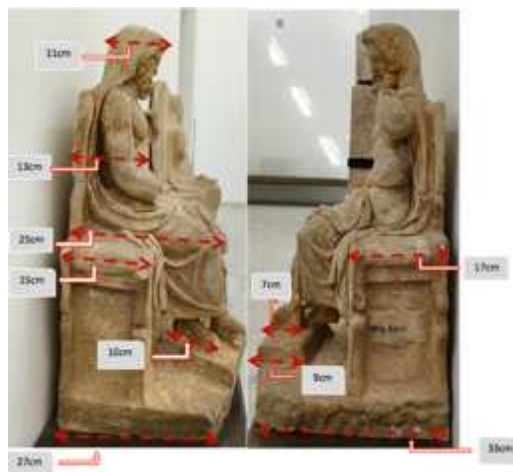
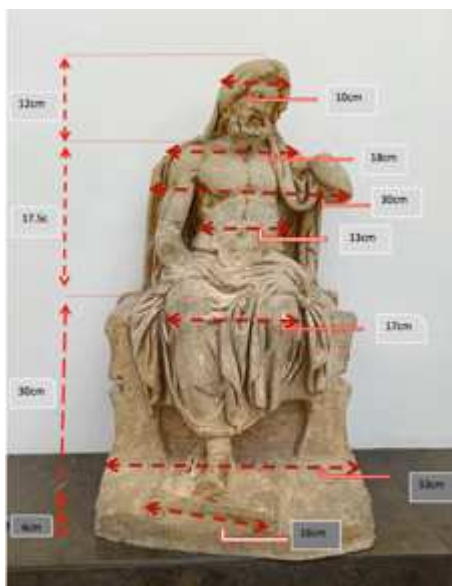
Lieu de conservation : musée du Bardo.

Etat de conservation : bon.

Datation : milieu du II^{ème} siècle.

Dimensions : H : 0,635 m ; l : 0,33 m ; ép. : 0,40

Matériau : marbre blanc.



Pour la description de cette statuette, nous avons jugé reprendre celle qui a été faite par M. Leglay : « Saturne est représenté assis sur un trône à haut dossier dont les accoudoirs paraissent entiers ; mais il est possible qu'ils aient été précédés de deux animaux accroupis de part et d'autre du petit tabouret posé sur le socle de la statuette. Ces animaux pouvaient être des lions ou des taureaux, comme à *Ammaedara*, ou des béliers à Hr, Gounifida, près de Tebessa.

Le dieu à la poitrine nue, tandis qu'un ample manteau, qui est l'*himation* grec, couvre le dos et le bas du corps¹⁵⁶. Un pan de ce manteau, ramené sur la tête en guise de voile, s'étale ensuite largement sur les épaules, en particulier du côté gauche, où il dessine un large pli sur le bras avant de retomber. Des épaules il descend dans le dos pour envelopper finalement les jambes et se rabattre en deux pans plissés : l'un sur le côté, l'autre sur le devant, entre les genoux. Les jambes sont croisées, la gauche repliée derrière la droite. Les pieds, chaussés de crépides, sont posés sur un tabouret. Cette attitude est courante, comme l'est celle des bras : du bras gauche relevé pour soutenir la tête, du bras abaissé, qui tenait soit la harpè, soit une patère (la draperie qui couvre la cuisse droite présente d'ailleurs une trace d'arrachement).

Conformément au type canonique, le dieu porte la tête légèrement inclinée à gauche. Ses traits sont ceux d'un vieillard, à l'expression mélancolique. Une chevelure abondante, ordonnée en touffes épaisses et en boucles arrondies encadre le visage, large et, de part et d'autre du nez, marqué de rides profondes. Dans le bas du visage, elle rejoint une épaisse moustache et une barbe fournie faite d'un amoncellement de boucles arrondies, enroulées avec soin¹⁵⁷. La bouche est entrouverte. Quant aux yeux, lisses entre les cils bien dessinés, ils ne manquent pas d'expression : les ombres des coins inférieurs les renforcent. A ces détails et aux légères traces de trépan qui çà et là soulignent les boucles de la barbe et de la chevelure, on peut reconnaître une œuvre du II^{ème} siècle ap. J.-C. Sur le socle est gravé l'inscription : *M(arcus) Oppius Hospes votum fecit*. S'agit-il de la signature du sculpteur qui a fait cette statuette en accomplissement d'un vœu ? Ou bien d'un nom de donateur ? On peut hésiter »¹⁵⁸.



¹⁵⁶ Répond 1931.

¹⁵⁷ Beschaouch 1969-1970, 315-317.

¹⁵⁸ Leglay 1961, 101-102, Pl. III, fig. 3.

(26) Buste dit de Marc Aurèle (?)



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : Présidence du gouvernement (Tunis).

Etat de conservation : bon.

Dimensions : H. max. : 37 cm ; H. du visage : 15 cm

Datation : III^{ème} siècle.

Matériau : marbre de carrare

Bibliographie : J. Frel, « Les sculptures d'une villa romaine à Kélibia (Tunisie) », *Folia Filologica*, 92, 3, 1969, pp. 271-275 ; J.-M. Lassère, H. Slim, *Maisons de Chupea. Les maisons de l'école de pêche*, CNRS éditions, Paris, 2010, pp. 133-134, fig. 113.

Ce buste, attribué à Marc Aurèle jeune, a été trouvé dans une riche demeure à péristyle, située au pied de la forteresse, tout près du forum. Cette vaste *domus*, qui occupe une superficie de 1000 m², est bien représentative de l'architecture privée de l'Afrique du Haut-empire. Elle date du II^{ème} s. ap. J.-C. C'est dans les remblais d'une citerne, datant de la destruction définitive de la *domus*, au premier quart du IV^{ème} s. que la tête de Marc Aurèle a été trouvée ; on y a recueilli, également, une tête de Jupiter, une tête de lion. Une double tête en marbre noir a été trouvée, lors des travaux de construction de l'école de pêche : un homme et une femme qui les rapproche des hermès de l'Odéon à Carthage¹⁵⁹. D'après les inventeurs, il s'agit d'une « tête de Marc Aurèle jeune en marbre de Carrare, probablement exécutée en Afrique : c'est une copie du premier portrait officiel de Marc

✎

¹⁵⁹ Hormis la tête dite de Marc Aurèle et la tête de Jupiter, nous n'avons pas pu avoir accès aux autres pièces : la tête de lion, et la double tête en marbre noir.

Aurèle appelé par M. Wenger type *Capitole, Galleria 26*, dont l'original date, selon toute probabilité, de 140 de notre ère, l'année du premier consulat du jeune prince âgé de 19 ans et qui correspond à la première série de monnaies à son effigie »¹⁶⁰. Un bassin en abside, adossé à un dé avait porté ce buste dont la présence témoigne du loyalisme du maître des lieux envers l'empereur ou une reconnaissance envers un membre de sa famille.

Des fêlures ont été observées sur la partie gauche du visage, précisément au niveau de la tempe, de l'œil et de la mandibule gauches. Le nez est brisé. Des cassures et des égratignures sont visibles dans les cheveux et dans la couronne.

Tête d'adolescent couronnée d'épis. Le visage, tourné vers la droite les yeux allongés et grand ouverts, ; l'iris est marquée par un cercle incisé sur les globes. Le nez est brisé. Les lèvres sont charnues et fermées. Une fossette sépare la lèvre inférieure du menton. Les cheveux sont détaillés au trépan et sont arrangés en une coiffure leur donnant du mouvement grâce à des ondulations superposées les unes sur les autres sur plusieurs rangées en suivant le profil du crâne ; des mèches épaisses couvrent les oreilles et tombent verticalement jusqu'à la naissance du cou. Les cheveux en arrière sont coupés au raz.

L'identification de Marc Aurèle jeune par les inventeurs de la sculpture n'est pas certaine ; elle se base, à notre avis, à une simple ressemblance avec l'empereur et n'obéit pas à une conformité typologique avec le modèle archétype. Il est vrai que cette sculpture a été cataloguée comme une représentation de Marc Aurèle jeune, mais nous songeons qu'il s'agirait plutôt de la tête d'une divinité, en l'occurrence Apollon, bien que la couronne d'épis ne soit pas un de ses attributs. Il ne s'agit pas d'une tête Marc Aurèle, même si la chronologie proposée par les inventeurs est précisément celle-là, à savoir avant le milieu du II^{ème} siècle. Mais il y a un problème : la couronne d'épis ne semble pas être un attribut d'Apollon. Ce dernier est souvent représenté couronné de laurier, symbole de victoire. Pour conclure, il y a lieu de signaler la ressemblance remarquable de cette tête attribuée à Marc Aurèle jeune avec une tête de génie rustique en marbre blanc provenant de Sousse¹⁶¹ : il s'agit de la tête d'un adolescent couronné d'épis. La coiffure à boucles en crochet sur le front, évoquant une divinité chtonienne.



¹⁶⁰ Lassère, Slim 2010, 132-133.

¹⁶¹ De Chaisemartin 1987, 24, n°14.

(27) Tête de Jupiter



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : Présidence du gouvernement (Tunis).

Etat de conservation : bon.

Dimensions : H. conservée : 0,19 m ; H. du front à la pointe de la barbe : 0,14 m.

Datation : III^{ème} siècle.

Matériau : marbre de carrare

Bibliographie : J. Frel, « Les sculptures d'une villa romaine à Kélibia (Tunisie) », *Folia Filologica*, 92, 3, 1969, pp. 272-273 ; J.-M. Lassère, H. Slim, *Maisons de Clupea. Les maisons de l'école de pêche*, CNRS éditions, Paris, 2010, p. 135, fig. 114.

Matériau : marbre de Carrare blanc, homogène.

La tête était encastrée dans une statue de grandeur demi-nature. Le cône d'encastrement a été remplacé par une cavité qui a été taillée au niveau de la nuque pour recevoir un tenon métallique dont il subsistait encore des tâches rouilleuses, lors de la découverte de la sculpture. On relève des éraflures, notamment au niveau du nez et du front ainsi qu'une cassure au niveau du menton. Le dieu porte un diadème ; sa tête est légèrement penchée vers la gauche et son regard est tourné vers le haut. Des traces de trépan dans les cheveux et dans la barbe ont été reconnues. Les mèches ont été ciselées au

ciseau. Des traces de râpe ont été relevées dans le cou et dans la barbe. Il est intéressant de souligner que « la barbe et une bonne partie de la chevelure ont conservé des traces nombreuses d'une couleur rouge-violette qui servait de base pour la dorure : deux restes minuscules de l'or subsistaient encore dans les cavités de chevelure au moment de la découverte »¹⁶². D'après J. Frel, cette tête de Jupiter s'inspire d'un type du IV^{ème} s. av. J.-C., rattaché au sculpteur grec Léocharès qui était en activité entre 360 et 320 av. J.-C., représenté par la fameuse tête d'Otricoli qui appartient aux collections des musées du Vatican, dont on connaît de nombreuses variantes et échos dans les créations hellénistiques et de l'époque romaine. En Tunisie, un Jupiter Sabazios du musée du Bardo, provenant de Henchir Chaada à une dizaine kilomètres à l'est de Zoughouan est représenté « marchant nu, le bras levé, tenant le foudre, tandis que son bras gauche, au lieu de s'appuyer sur le sceptre, conformément au type classique, porte une corne d'abondance »¹⁶³.

✎

¹⁶² Frel 1969, 272.

¹⁶³ Picard 1941-1942, 319-321.

III. 1.2. Monuments à caractère religieux

(28) Protomé de taureau



Provenance : cité punique de Kerkouane

Conservation : musée de Kerkouane

Etat de conservation : mauvais

Dimensions totales :

L. : 1,03 m ; l. : 0,57m ; Ep. : 0,48 m

Tête du taureau : H. : 0,40 m. l. naseau au sommet de la tête : 0,52 m ; l. de l'entre deux yeux : 0,29 m.

Datation : IV^{ème} – première moitié du III^{ème} s. av. J.-C.

Matériau : grès dunaire d'El Haouaria

Bibliographie : Mh. Fantar, *Kerkouane, cité punique du Cap Bon*, I, 1984, p. 463-464, pl. XVIII, p. 524, pl. LVI.

Gargouille, décorée d'un protomé de taureau, trouvée près des remparts, à proximité de la tour nord, précisément dans le couloir nord qui traverse les deux enceintes de la ville¹⁶⁴. Lors de sa découverte, vers les années 1953-1957, la gargouille était brisée en



¹⁶⁴ L'enceinte interne appartient aux premiers temps de la création de la cité ; elle serait à situer entre les VI^{ème} et V^{ème} s. av. J.-C. Les données stratigraphiques sont maigres et la diversité des matériaux de construction ainsi que les techniques utilisées dans différents secteurs confèrent à cette vieille muraille une chronologie hétérogène, parfois difficile à établir. Mais l'on sait que les panneaux en *opus spicatum* sont antérieurs à ceux construits avec des blocs remployés. Le mode de

deux fragments joignables. On y reconnaît le trou contenant un tuyau de poterie pour l'évacuation des eaux. C'est la partie antérieure du canal, au niveau du déversoir, qui est conçu en tête de taureau. Le sculpteur a bien fait ressortir les yeux en amande, le naseau, les deux mâchoires dont l'inférieure est en forme de calotte sphérique. Au niveau du cou et au-dessus des yeux, des entailles les représentent les replis de la peau. Les cornes et les oreilles semblent avoir disparu ; des cassures sont visibles à leurs emplacements.

Cette tête de taureau devait avoir été choisie pour sa valeur décorative, mais surtout magico-religieuse. Par conséquent, il n'est pas exclu que cette gargouille à tête de taureau ait appartenu à un édifice religieux. Le taureau compte parmi les symboles de la fondation de Carthage et de sa religion. S'agissant d'une architecture publique, voire religieuse, le système d'évacuation des eaux se dote d'une parure monumentale. Le choix du taureau ne relève pas du hasard. Cet animal compte parmi les symboles de Carthage ; il est l'attribut de Baal Hammon et sa victime préférée.



Fig. Tête du taureau vue de face et de profil

construction en arête de poisson, importé, sans doute, d'Orient par les Phéniciens, est attesté en Mésopotamie, depuis le III^{ème} millénaire et sur la côte syro-palestinienne, depuis l'âge du bronze. Quant à la muraille externe, elle date du III^{ème} s. av. J.-C. et marque le dernier état de la cité, c'est-à-dire la période comprise entre l'invasion d'Agathocle, en 310 et la destruction définitive de la ville, en 255, par le consul romain Regulus, lors de la première guerre romano-carthaginoise.

(29) Bloc décoré d'un signe de Tanit et d'un croissant

Provenance : cité punique de Kerkouane.
Conservation : musée de Kerkouane.
Etat de conservation : assez bon
Dimensions : L : 0,74 m ; ép. : 0,47 m ; h :
0,55 m.
Matériau : grès. Présence de traces de stuc.
Datation : IV^{ème} s. – première moitié du III^{ème}
s. av. J.-C.
Bibliographie : Mh. Fantar, *Kerkouane, cité
punique punique du Cap Bon*,
III, Tunis 1986, p. 717-719, fig.
6,7,8.



Du type A, selon la classification de C. Picard¹⁶⁵, ce bloc, orné du signe dit de Tanit¹⁶⁶ sculpté en méplat¹⁶⁷, a été trouvé dans un contexte domestique. Placé dans un contexte domestique, ce signe dit de Tanit revêt une valeur apotropaïque qui vise à protéger l'habitation, en s'opposant aux forces du mal. La présence du croissant qui est en particulier associé au signe dit de Tanit.



¹⁶⁵ C. Picard 1954, tableau II.

¹⁶⁶ La présence du signe dit de Tanit au Cap bon a fait l'objet d'un travail par Mh. Fantar qui a étudié le contexte dans lequel le symbole a été reconnu (chambres funéraires, stèles et habitations), la morphologie, les techniques de confection (peinture, gravure, sculpture, opus tessellatum) et la chronologie. Voir Fantar, 1996, 707-723.

¹⁶⁷ A Kerkouane, le signe dit de Tanit a été sculpté sur deux stèles : voir Fantar 1996, 717-719, fig. 6,7,8. Les fouilles de Bulla Regia ont mis au jour un chapiteau ionique muni du signe dit de Tanit composé de quatre triangles emboîtés et sommés d'un cercle ; la barre horizontale est composée de deux traits parallèles qui se terminent par deux appendices verticaux. D'après N. Ferchiou, ce chapiteau date du I^{er} s. av. J.-C. : voir Ferchiou 1989, 169-170 n° V.XII.C. 5, Pl. XLVI, a.

(30) Autel votif



Provenance : inconnue.

Lieu de conservation : musée de Nabeul.

Etat de conservation : bon.

Inédit.

Datation : I^{er} – II^{ème} s. (IV^{ème} s. (?)).

Dimensions : H. 0,67 m ; Diam. : 0,56 m à 0,62 m.

Crane taureau : H. : 0,20 m ; l. 0,14 m.

Matériau : marbre blanc.

Autel votif circulaire, en marbre blanc, d'aspect presque cylindrique¹⁶⁸, dont la base et le sommet sont moulurés. La faible mouluration inférieure appelle la pose de cet autel sur une base qui était indépendante et qui fait défaut pour apprécier les proportions du monument.

Trois bucranes y sont sculptés en relief, de manière frontale. On note le caractère massif du crâne ; le front qui est recouvert d'une épaisse toison frisée ; une arcade sourcilière saillante abrite des yeux en amandes bien creusés (0,03 m).

✎

¹⁶⁸ Les autels cylindriques sont moins nombreux que les autels quadrangulaires.

Les trois têtes de taureaux sont reliées par une guirlande régulièrement et symétriquement ondée, formée de feuilles d'acanthé et de fruits (raisins, figues, grenades). La guirlande est nouée avec un nœud d'Héraklès situé au-dessus des cornes de l'animal.

Des *vittae* s'échappent des manchons des guirlandes et se dédoublent en deux brins qui ondulent et flottent sur et sous la tête du taureau.

Une rosace (Diam : 0,07 m) occupe le centre de la composition, au-dessous des *vittae* supérieures, en position axiale.

La signification d'une tête bovine, figurant sur un autel, est censée rappeler les victimes offertes en sacrifice aux dieux. De par son iconographie, l'autel du musée de Nabeul n'est pas sans rappeler les autels tauroboliques consacrés à Cybèle qui sont de dimensions considérables : leur hauteur est de 4 à 5 pieds. Toutefois, il va sans dire que le taureau est la victime préférée du dieu punico-romain Baal-Saturne, et que ce dernier semble avoir eu des liens privilégiés avec cet animal.

Les décors de guirlandes comptent parmi les plus répandus des « décors religieux » ; chargées de sacralité, elles ornaient autels ou urnes cinéraires, mausolées et podiums d'édicules, temples ou bases de statues. Les fruits associent l'idée de souveraineté à celle de prospérité et d'abondance, la feuille d'acanthé indique que les épreuves de la vie et de la mort, symbolisées par les piquants de la plante, sont victorieusement surmontées.

Quant aux *vittae*, elles ont une signification équivalente à celle des guirlandes, auxquelles elles sont très fréquemment associées.

L'iconographie de l'autel du musée de Nabeul est une composition d'éléments (taureau, guirlande, *vitta*,) arrangés avec un excellent goût et d'un bon travail, qui transcrit une ritualité festive liée à un sanctuaire.

Pour la datation et en l'absence du contexte archéologique dans lequel cet autel a été trouvé, il faut dire que bien que la façon de nouer la guirlande au-dessus du bucrane avec un nœud d'Héraklès et non aux cornes de l'animal soit attribuée à la fin de la République ou au début de l'époque augustéenne, le recours au trépan, dans la réalisation de la guirlande, autoriserait plutôt de dater l'autel du III^{ème} siècle.

(31) Autel votif



Provenance : inconnue.

Lieu de conservation : musée de Nabeul.

Inédit.

Etat de conservation : bon (brisé en sa partie supérieur).

Dimensions : H. : 0,51 m ; L. : 0,25 m ; l. moulure inférieur : 0,085 m ; l. couronnement : 0,11 m ; Dé : h. 0,325 m.

Datation : III^{ème} s. (?)

Matériau : marbre blanc du type Proconnèse.



A



b



c



d

Autel de forme quadrangulaire, sculpté en bas-relief. Le couronnement a été endommagé. Les *pulvilli* ont disparu, mais le bandeau d'attique, orné de feuilles de lierres, est encore reconnaissable et la corniche est bien conservée. De la base, il ne subsiste que la moulure.

Sur le devant du monument, une couronne à lemnisque rappelle les couronnes et les guirlandes qui pourraient décorer les sanctuaires.

Sur les côtés latéraux : deux rameaux de laurier noble, connu aussi sous le nom le laurier d'Apollon, arrivés à maturité, sont chargés de baies. Le laurier étant le symbole de la vitalité, de la beauté et de la victoire.

Sur la face arrière, une patère et un vase à libation, en l'occurrence une œnochoé, évoquent les instruments liés au sacrifice. Généralement, sur ce genre de monument, l'œnochoé et la patère sont intervertis de côté.

III. 1.3 - Reliefs votifs

(32) Stèle avec signe de Tanit



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : Réserve archéologique de Kélibia.

Etat de conservation : moyen.

Inédite.

Dimensions : H. : 0,33 m ; l. : 0,24 m ; ép. : 0,11m

Matériau : grès dunaire.

Stèle de forme quadrangulaire à sommet plat, légèrement brisé, grossièrement taillée dans du grès de couleur rougeâtre, représentant le « signe Tanit » levant les bras vers le haut.

(33) Stèle avec signe de Tanit



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : Réserve archéologique de Kélibia.

Etat de conservation : moyen.

Inédite.

Dimensions : H. : 0,28 m ; l. : 0,18 m ; ép. : 0,10 m.

Matériau : grès dunaire.

Stèle de forme quadrangulaire à sommet plat, légèrement brisé, grossièrement taillée dans du grès, représentant le signe de Tanit, levant les bras vers le haut. Sur la stèle, on note la présence de traces d'ocre.

(34) Stèle avec signe de Tanit



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : Réserve archéologique de Kélibia.

Etat de conservation : moyen.

Inédite.

Dimensions : H. : 0,30 m ; l. : 0,30 m ; ép. : 0,18 m.

Matériau : grès dunaire.

Stèle de forme quadrangulaire à sommet brisé, grossièrement taillée dans du grès jaunâtre, représentant le signe de Tanit, sculpté en relief, levant les bras vers le haut.

(35) Stèle avec signe de Tanit



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : Réserve archéologique de Kélibia.

Etat de conservation : moyen.

Inédite.

Dimensions : H. : 0,40 m ; l. : 0,31 m ; ép. : 0,13 m.

Matériau : grès dunaire.

Stèle de forme quadrangulaire à sommet légèrement brisé, grossièrement taillée dans du grès blanchâtre, représentant le signe de Tanit, finement sculpté en relief, levant les bras vers le haut.

(36) Stèle avec signe de Tanit



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : Réserve archéologique de Kélibia.

Etat de conservation : moyen.

Inédite.

Dimensions : H. : 0,35 m ; l. : 0,21 m ; ép. : 0,20 m.

Matériau : grès dunaire.

Stèle de forme quadrangulaire à sommet légèrement brisé, grossièrement taillée dans du grès blanchâtre, représentant le signe de Tanit, dans une niche, levant les bras vers le haut.

(37) Stèle avec signe de Tanit



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : Réserve archéologique de Kélibia.

Etat de conservation : mauvais.

Inédite.

Dimensions : H. : 0,43 m ; l. : 0,23 m ; ép. : 0,15 m.

Matériau : grès dunaire.

Stèle, taillée dans du grès de couleur rougeâtre, représentant en relief le signe de Tanit, levant les bras vers le haut, et touchant un triangle qui simule le fronton d'une chapelle.

(38) Stèle avec signe de Tanit



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : Réserve archéologique de Kélibia.

Etat de conservation : moyen.

Inédite.

Dimensions : H : 0,52 m ; l. : 0,31m ; ép. : 0,11m.

Matériau : grès dunaire.

Stèle de forme rectangulaire à sommet plat, grossièrement taillée dans du grès de couleur jaune orangé, représentant le signe de Tanit levant les bras vers le haut et touchant un triangle qui renferme un croissant de lune au cornes relevées.

(39) Stèle avec signe de Tanit



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : Réserve archéologique de Kélibia.

Etat de conservation : moyen.

Inédite.

Dimensions : H : 0,39 m ; l. : 0,26 m ; ép. : 0,13 m.

Matériau : grès dunaire.

Stèle de forme rectangulaire à sommet plat, grossièrement taillée dans du grès couleur jaunâtre, représentant le signe de Tanit levant les bras vers le haut ; un croissant de lune aux cornes relevées, surmonte le cercle du signe de Tanit. Présence, sur la stèle, de traces de couleur rouge.

Avant la découverte de cette série de stèles néopuniques à Kélibia¹⁶⁹, la présence du signe dit de Tanit, au Cap Bon, correspondait à une période qui se situait entre le IV^{ème} et le III^{ème} s. av. J.-C. A l'époque tardo-punique, le signe dit de Tanit a évolué et revêtu divers aspects.

✎

¹⁶⁹ Nous y reviendrons plus loin.

(40) Stèle avec personnage



Provenance : région de *Neapolis*.

Lieu de conservation : site archéologique de *Neapolis*.

Etat de conservation : moyen.

Inédite.

Datation : I^{er} av. J.-C. – I^{er} ap. J.-C.

Dimensions : H : 0,40 m ; l : 0,30 m ; ép. : 0,10 m

Matériau : grès dunaire.

Stèle brisée en sa partie inférieure. Dans une chapelle surmontée d'un fronton triangulaire, un personnage féminin vêtu d'une tunique à manche courte qui descend jusqu'aux genoux. La tête est de forme ovale, le cou est long et fin, l'arcade sourcilière est arquée, les yeux en amande, le nez est droit et long, la bouche est petite.

Le dédicant tient dans sa main gauche une couronne et de la main droite, il dépose des grains d'encens sur un autel dont on reconnaît aisément le couronnement, le corps et la base.

(41) Stèle à Saturne



Provenance : *Pupput*.

Lieu de conservation : site
archéologique de
Pupput.

Etat de conservation : bon.
Inédite.

Datation : III^{ème} siècle.

Dimensions : H : 0,62 m ; l : 0,41 m.

Registre sup. : H : 0,18 m / Registre inf. : H : 0,44 m

Matériau : calcaire.

Bibliographie : M. Leglay, *Saturne Africain, Monuments*, Paris : Arts et Métiers Graphiques, CNRS, 1961 ; Id, *Saturne Africain, Monuments de la Numidie et de la Maurétanie*, France : Arts et Métiers Graphiques, CNRS, 1966 ; Id, *Saturne Africain, Histoire*, Paris : Arts et Métiers Graphiques, CNRS, 1967 ; N. Benseddik, « Saturne africain et les couples. Recherches iconographiques », *Revue archéologique*, nouvelle série, fasc. I (2006), pp. 208-213 ; R. Kaabia, « La harpé : un attribut de romanisation du culte de Saturne africain », *Iconographie et religion dans le Maghreb antique et médiéval*, Actes du 1^{er} colloque international organisé par l'Institut Supérieur des Métiers du Patrimoine, Tunis, 21-23 février 2008, pp. 239-252.

Dans le registre supérieur, apparaît une niche arrondie, à l'intérieure de laquelle est représenté le dieu Saturne en buste. La tête couverte d'un voile dont les pans viennent se rabattre sur les épaules ; le visage est large avec un front grand en ogive et une chevelure abondante ordonnée en touffes épaisses et en boucles arrondies qui rejoint, dans le bas du visage, une épaisse moustache faites de boucles enroulée. Les yeux sont surmontés d'une arcade sourcilière saillante et le regard est dominateur ; au-dessus du nez, une profonde ride en « V » inversé qui renforce l'impression produite par le visage sévère et majestueux.

A sa droite, figure son attribut fonctionnel : la harpé. Et de part et d'autre, sont représentées deux *canistra* emplies d'offrandes, en l'occurrence des fruits dont nous avons pu reconnaître des amandes, des noix, des figes et des pommes de pins.

Une guirlande sépare le registre supérieur de celui inférieur. Deux fleurs de lotus flanquent le champ iconographique inférieur.

Dans le registre inférieur, un couple de fidèles séparé par un autel sur plan carré comportant un dé parallélépipédique reposant sur une base moulurée.

Le couronnement est constitué d'une corniche à de deux bandeaux moulurés aux ressauts emboîtés, et de *pulvilli* (rouleaux à volutes) qui bordent les faces latérales de l'autel.

L'homme est vêtu d'une tunique longue plissée le couvrant jusqu'aux mollets, par-dessus, une draperie posée sur les épaules et qui couvre la poitrine et le dos ; elle forme des plis en arcs de cercles superposés. Vraisemblablement, à l'arrière, le drapé se croise et ses deux extrémités sont ramassées et chevauchent l'avant-bras gauche. Le visage est mutilé. Les yeux en amande ; l'œil droit est surélevé par rapport à l'œil gauche ; le regard est légèrement abaissé vers la droite. Le cou est court et épais.

De la main droite, il verse le contenu d'une patère sur l'autel. Entre le pouce et l'index de la main gauche, il saisit ce qui paraît être une pyxide.

Sa chevelure retombe uniformément sur le front qui est traversé d'un sillon, et le borde en sa partie centrale, puis elle descend le long des tempes jusqu'aux mèches qui, devant des oreilles décollées, amorce la barbe.

La femme est vêtue d'une longue tunique qui la couvre en entier et d'un manteau. Un bouquet de plis retombe le long de la jambe gauche, avec, au niveau du mollet, un pompon sur la lisière. Deux pans du manteau retombent à gauche, formant un pli rubané orné d'un pompon. Du visage mutilé, il ne subsiste que l'œil droit en amande. Un bandeau de boucles égales borde le front et serre les cheveux qui couvrent à moitié les oreilles. Dans sa main gauche, la dédicante tient une corne d'abondance remplie d'une pomme de pin, fruit consacré au dieu Saturne. La base de la corne se confond avec sa main. Dans la main droite, elle tient une œnochoé.

Pour la datation, la pomme de pin saturnienne n'est attestée qu'à partir de la seconde moitié du II^{ème} s. et du début du III^{ème} s. ap. J.-C.¹⁷⁰.

✎

¹⁷⁰ Leglay 1961, 199.

III. 2. Monuments funéraires

III. 2.1. Reliefs funéraires

(42) Tanits porteurs d'un mausolée



Lieu de découverte : nécropole punique de Korba (Ksar es-Sâad) - Tombe K / T
6

Etat de conservation : bon

Matériau : grès dunaire consolidé

Datation : III^{ème} s. av. J.-C.¹⁷¹

Bibliographie

M. Fantar, *Recherches sur l'architecture funéraire punique du Cap Bon*, CNR, Roma, 2002, pp. 112-113 ; fig. 16, Pl. XXXVIII b ; Id, « Tombe aux tanits porteurs d'un mausolée », *Revue des Etudes Phéniciennes-Puniques et des Antiquités Libyques*, XII, 2002, pp. 47-55.

La tombe K / T 6 de la nécropole de Korba est ornée, au-dessus de l'entrée de sa chambre funéraire, d'une composition sculptée en bas-relief et en méplat où l'on reconnaît deux signes de Tanit porteurs d'un mausolée avec la présence d'un décor anthropomorphe.



¹⁷¹ La présence des mausolées dans les tombes puniques peut-elle servir de repère chronologique. Les mausolées dont on a les vestiges archéologiques se situeraient entre le III^e et la fin du II^e siècle av. J.-C. Le mausolée de Dougga remonterait au III^{ème} s. av. J.-C. ; celui du Khroub, près de Constantine, remonterait à l'époque de Massinissa, mort en 148 av. J.-C.



Signe dit de Tanit

Dimensions : H : 0,30 m ; l. à la base : 0,15 m ; appendices : L. : 0,20 m ; diam. cercle : 0,10 m.

Sculptés en bas-relief, comme de véritables atlantes, au-dessous d'un mausolée turriforme sculpté en méplat les deux signes dits de Tanit, qui sont une variation du type T, sont formés de triangles couronnés de rosaces dont on reconnaît les pétales. Cette décoration sculptée rappelle celle qui décore une tombe punique de Tuvixeddu¹⁷² où deux trapèzes couronnés de deux rosaces du type à cœur et corolle cerclée sont représentés. Sur certaines stèles puniques, au cercle du signe de Tanit se substitue une rosace, comme c'est le cas pour la stèle répertoriée *CIS I*, 3803.



¹⁷² Pesce 1961, fig. 50.

Mausolée

Dimensions : H. : 0,55 cm ; l. : 0,12 cm. Krépis : H. : 0,05 ; ; l. : 0,18 - 0,22 m.
Pyramidion : H. : 0,12 m.

Edifice turriforme, reposant sur une krépis et couronné d'un pyramidion, a été sculpté, très schématiquement, en méplat.

Les Punique du Cap Bon semblent avoir eu un engouement particulier pour l'image du mausolée dans des contextes funéraires. Onze mausolées ont été reproduits dans les tombes des nécropoles suivantes : Ksar es-Saâd à Korba, Sidi Salem à Menzel Témime, à Kélibia, à Kerkouane et à El Haouaria¹⁷³. Certains de ces mausolées ont été traités dans un esprit réaliste.

La présence du mausolée reproduit dans une tombe prend une dimension symbolique, suggérant la mise au tombeau et le voyage de l'âme vers l'au-delà.

Ceux qui ont peint et sculpté ces monuments turriformes sur les parois des tombes avaient certainement connaissance de cette architecture monumentale. Cependant, la présence de ces graphiques architecturaux ne correspond guère à une réalité archéologique concrète, car en l'état actuel de la recherche, de tels monuments n'ont été reconnus ni au Cap Bon, ni dans la métropole punique. Cela étant dit, leur absence archéologique n'implique pas forcément qu'ils n'aient jamais existé.

Masque

Dimensions : H. : 0,07 m ; l. : 0,05 m.

Un masque est sculpté en méplat ; on en distingue les yeux, le nez et la bouche. Ce décor anthropomorphe se trouve entre les deux signes de Tanit.

Dans un contexte funéraire, ce type de masque a une valeur magico-cultuelle¹⁷⁴.

☞ _____

¹⁷³ Fantar 2002, 106-113, Fig.11, 12, 16 ; PL. XXXVI a-b, XXXVII ; Id, 2003, 23-30 ; Id 2014, 447-458. Le mausolée a été reproduit sur les parois des tombes libyques, communément appelées « Haouanet ». Au Cap Bon, un mausolée orne les parois d'un hanout à Sidi Ali Jebali : Deyrolle 1904, 81-87 ; *Atlas Préhistorique de la Tunisie* 3 1987, 19-22, Fig. 10-13.

(43) Rapace sculptée



Lieu de découverte : nécropole punique de Korba (Ksar es-Sâad) - Tombe K / T
6

Etat de conservation : bon

Dimensions : H. : 0,55 m ; l. : 0,65 m.

Matériau : grès dunaière consolidée

Datation : III^{ème} s. av. J.-C.

Bibliographie : M. Fantar, *Recherches sur l'architecture funéraire punique du Cap Bon*, CNR, Roma, 2002, p. 122 ; Pl. XLII a.

Rapace sculpté en bas-relief¹⁷⁵ à l'intérieur de la chambre funéraire et au-dessus de l'entrée de la tombe K / T 2. Ses ailes éployées portent des stries gravées dans le sens de la verticale suggérant des plumes ; on y reconnaît des traces de peinture rouge. Ce rapace sculpté semble régner sur l'univers des morts¹⁷⁶.



¹⁷⁵ Dans l'imagerie orientale, le rapace est présent : Parrot 1960, Fig. 303, 304, 307 ; Id 1969, 96-99, Fig. 66-67, 105-107. Pour Carthage, l'image du rapace a été reconnue sur les stèles de Carthage : Hours-Miedan 1956, 51, PL. XXII.

¹⁷⁶ Le volatile, qu'il soit sculpté ou peint, est un élément distinctif du répertoire iconographique funéraire du Cap Bon. Il évoque l'âme-oiseau qui entreprend un voyage qui la mène vers l'au-delà : M. Fantar, « Expressions de l'au-delà dans l'univers phénico-punique », *Actes du 5^{ème} colloque international sur l'histoire des steppes tunisiennes*, (Sbeitla session 2006). Tunis 2008, pp. 37-47.

III. 2.2. Sarcophages

(44) Couvercle d'un sarcophage anthropoïde en bois



Provenance : nécropole punique de Kerkouane.

Date de la découverte : 8 juillet 1970.

Conservation : musée de Kerkouane.

Etat actuel de conservation : Bon.

Dimensions : L : 2 m ; l. : 0,52 m.

Matériau : bois.

Datation : IV^{ème} – première moitié du III^{ème} s. av. J.-C.

Bibliographie : Mh. Fantar, « Un sarcophage en bois à couvercle anthropoïde découvert dans la nécropole punique de Kerkouane », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1972, 116-2, pp. 340-354.

En 1972, le couvercle du sarcophage a fait l'objet d'une restauration. Le traitement du bois altéré a été effectué au musée national suisse de Zurich¹⁷⁷. En 2004, à l'occasion de l'exposition « Hannibal ad Portas » à Karlsruhe, le couvercle en bois a bénéficié d'une consolidation et d'une restauration dans les laboratoires du musée régional de Bad¹⁷⁸.

✂

¹⁷⁷ Fantar 1972, 352-354.

¹⁷⁸ Barcelò et alii 2004.

Couvercle de sarcophage sculpté, reproduisant l'image d'une divinité féminine vêtue d'une tunique à manches courtes et d'un voile. Il s'agit, sans doute, de la déesse *Ashtart* protectrice des morts.

Les cheveux sont disposés en bandeaux munis de crans et divisés par une raie médiane. La déesse porte ce qui semble être un *polos*. Le membre supérieur gauche, dont on distingue l'avant-bras et la main qui est finement sculptée, devait être, à l'origine, replié au-dessus de la poitrine.

Le voile, qui partant des épaules, couvre l'ensemble du dos de la déesse ; il est ramené autour des épaules pour redescendre et envelopper le bas du corps, épousant le modelé des formes en les soulignant de la finesse de ses plis ; il adhère aux jambes selon la technique du « mouillé » qui est connu dans l'art grec.

Sur ce sarcophage de Kerkouane, on a pu relever des traces de couleurs.



Fig. Le sarcophage de Kerkouane, lors de sa découverte

Le sarcophage anthropoïde de Kerkouane est un témoignage de l'art punique d'époque hellénistique ; il trouve un parallèle dans celui de la tombe T11 PGM de la nécropole punique de Sulky¹⁷⁹. Pour ce type de sarcophage anthropoïde, Carthage était, sans doute, une source d'inspiration pour les cités puniques de la Méditerranée

☞ _____

¹⁷⁹ Bernardini 2010, 1257-1270 ; Id 2019, 1303-1324 ; Pla Orquin 2021, 401-424.

occidentale¹⁸⁰. Il suffit d'évoquer la sarcophage de la prêtresse ailée de Carthage, pour s'en rendre compte¹⁸¹ : il s'agit d'une représentation en ronde-bosse avec des ornements peints, ce qui donne à l'œuvre une expression de vitalité¹⁸². Ce sarcophage carthaginois est nourri d'emprunts divers : il est un véritable manifeste de l'éclectisme punique avec des influences orientales, égyptiennes et grecques¹⁸³. A ce propos, il convient de souligner que pour le sarcophage anthropoïde de Kerkouane, Mh. Fantar écrit : « nous sommes en présence d'une sculpture largement touchée par le souffle de la culture grecque, sans qu'elle soit étrangère à l'ambiance punique »¹⁸⁴.



¹⁸⁰ Delattre 1905, 5-6.

¹⁸¹ Delattre 1903, 23-33 ; Héron de Villefosse 1905, 79-112.

¹⁸² Héron de Villefosse 1905, 91.

¹⁸³ Dridi 2006, 213.

¹⁸⁴ Fantar 1972, 352.

(45) Sarcophage



Provenance : région de Nabeul.

Lieu de conservation : réserves archéologiques de *Neapolis*.

Etat de conservation : Bon. Couvercle plat brisé.

Inédit.

Dimensions : cuve : H : 45 cm ; L : 2,30 m ; l. : 50 cm ; Couvercle : H frise frontale : 29 cm ; l. : 60 cm ; ép. : 10 cm ; H face principale : 46 cm.

Datation : III^{ème} s.

Matériau : calcaire.

La frise frontale du couvercle comporte au milieu un cartouche rectangulaire resté anépigraphe, flanqué de guirlandes et de représentations des quatre saisons dont la valeur symbolique est évidente. Un panier de roses, un fagot d'épis de blé, une grappe de raisin et un panier d'olives évoquent les saisons, et par métonymie les âges de la vie.



Représentation des quatre saisons

En effet, le cycle des quatre saisons est lié à l'idée de l'éternité et du renouvellement de la nature. Placés dans un contexte funéraire, cette ornementation est le symbole de palingénésie, donc d'éternité bien heureuse. La face principale de la cuve est ornée de rangées de strigiles disposées de chaque côté dans un sens différent pour se réunir au milieu en laissant entre elles un petit espace libre en forme d'amande. Aux extrémités, deux *putti* ailés et nus se tiennent debout sur des socles, les jambes croisées, la main droite sur l'épaule du côté opposé, d'où le bras descend le long d'une torche allumée et renversée, emblème de la vie éteinte. La torche renversée symbolise le sommeil et la mort. Mais s'agissant d'une torche allumée, le feu connote à la fois la vie et la mort. La vie ne nait que de la mort. Les décors de « strigile » appelé aussi décoration en S caractérisent certaines productions de sarcophages, surtout du III^{ème} au IV^{ème} siècle.



Putti aux extrémités du sarcophage

Ce sarcophage daterait du III^{ème} siècle ; il est à noter que les strigiles ont été utilisés comme motifs décoratifs sur les sarcophages romains, dans la seconde moitié du II^{ème} siècle. La sculpture semble être de facture provinciale.

(46) Sarcophage



Provenance : Région de Kélibia.

Lieu de conservation : réserves archéologiques de Kélibia (maisons romaines de l'école de pêche).

Etat de conservation : Bon. Lors de sa découverte le sarcophage est dépourvu de son couvercle. Sculpture de bonne facture.

Inédit.

Dimensions : cuve, H : 49,5 cm ; L : 2,02 m ; l : 46,5 cm ; prof. (intérieure) : 0,42 cm. Face principale : Médaille : Dm 36,5 cm.

Datation : III^{ème} s.

Matériau : marbre blanc du Proconnèse, présentant des nuances et des veinures gris-bleuâtre.

Au centre de la face principale de la cuve, un médaillon à bord plat contient le portrait du défunt vu en buste (il est probable que le visage du défunt ait été sculpté sur place, au moment de l'inhumation). Ce type de médaillon apparaît au III^{ème} siècle.

Le visage du défunt est rond aux traits déliés. Les yeux sont en amandes, un peu enfoncés, sous les sourcils aux coins abaissés. L'œil gauche est moins large que l'œil droit. Le regard est calme. La coiffure forme une frange de mèches ramenées sur le front. La chevelure, courte et ondulée, se confond avec la barbe, qui couvre les maxillaires et le menton. La bouche est petite avec une lèvre supérieure mince et saillante, au-dessus de la

lèvre inférieure plus charnue. Le nez est droit (un peu épaté). Le défunt est vêtu d'une toge attachée sur l'épaule droite par une fibule ronde. Il s'agit, selon toute vraisemblance, d'un homme appartenant à la haute société. D'ailleurs, de type de sarcophage ne peut être destiné qu'à une clientèle aisée.

Deux *putti* ailés et nus, aux visages ronds et potelés et aux cheveux bouclés tombant sur les épaules, volant de face, soutiennent latéralement le médaillon, flanqué en sa partie inférieure de deux cratères, contenant chacun une grappe de raisins.

Deux *putti*, plus petits que ceux soutenant le *clipeus*, sont représentés sur les extrémités du sarcophage. Ils sont debout et tiennent des torches dressées et allumées.

Les reliefs du sarcophage se rattachent à la symbolique du triomphe sur la mort : l'*imago clipeata* portée par les génies est une expression à valeur métaphorique traduisant la destination visée par l'âme évoque le voyage de l'âme vers l'au-delà. Les *putti* sont des expédients chargés d'accompagner le défunt dans sa céleste croisière, en lui montrant le chemin et lui permettant de triompher des dangers qui le menacent dans son voyage vers un séjour au-delà de la mort. Quant au flambeau dressé, il est le signe de la vie dans les apothéoses et de la victoire sur la mort. Pour la survie de l'âme, on prenait soin d'assurer la lumière car l'âme du défunt a peur de l'obscurité. Le feu est l'emblème de la vie et de l'immortalité.



Imago clipeata portée par deux *putti*



Putti à l'extrémité du sarcophage

La grappe de raisin constitue un symbole d'immortalité et lorsqu'elle est associée au cratère, ceci évoquerait l'ivresse paradisiaque. Cette croyance de la vie et de la joie au-delà de la mort est un thème fréquent dans l'art funéraire, depuis le III^{ème} s.

III. 2.3. *Kline*

(47) *Kline* en marbre



Provenance : *Neapolis*.

Lieu de conservation : réserves archéologiques de *Neapolis*.

Etat de conservation : incomplet.

Inédit.

Dimensions : L. conservée : 0,57 m ; h. conservée : 0,24 m ; ép. 0,13 m.

Matériau : marbre blanc.

Datation : il est difficile de proposer une datation précise, principalement en raison d'un contexte archéologique inconnu.

Bibliographie : N. Harrazi, « Urnes cinéraires en marbre des musées de Tunisie », *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, 1985, 97-2, pp. 951-966.

Couvercle d'une urne cinéraire figurant un personnage acéphale, étendu sur le flanc gauche, sur un *kline* ; cette position à demi-couchée rappelle l'attitude du banqueteur. Le torse découvert, le défunt est relevé en appui sur le coude gauche. La jambe droite est repliée et la jambe gauche est étendue sur le lit. Sa main droite, manquante, paraît être posée sur la cuisse. Il n'est pas aisé de savoir si le défunt tenait, dans sa main droite, un vase à boire. Une draperie plissée couvre le bas des reins, les jambes et le bas du dos, et laisse à nu le haut du corps. Un pan de la draperie retombe parallèlement au bras droit et un autre pan chevauche l'avant-bras gauche.

III. 2.4. Stèles

(48) Stèle avec personnage



Provenance : environs de Korba (Henchir Boulezhar).

Lieu de conservation : réserves du site de *Neapolis*.

Etat de conservation : Stèle en deux fragments ; relativement bien conservée.

Dimensions : H. : 0,63 m ; l. : 0,35 m ; ép. : 0,15 m.

Niche : H. : 0,29 m ; l. 0,12 m ; prf. : 0,03 m.

Matériau : calcaire blanchâtre.

Datation : II^{ème} s. av. J.-C.

Bibliographie : Mh. Fantar, « Récentes découvertes dans le domaine de l'archéologie et de l'épigraphie puniques. I. L'Archéologie : C. Stèles de Korba », *Bulletin du Comité des travaux Historiques*, n.s. 7, 1971, Paris, 1973, p. 255, fig. 15 ; J. Ferron, *Mort-Dieu de Carthage ou les stèles funéraire de Carthage. Catalogue des stèles*, Paris, 1975, p. 233, n° 411, Pl. CXXVI, fig. 1.

Le sommet de la stèle est de forme triangulaire. Dans une niche à sommet à double pente, un personnage masculin imberbe debout de face. Sa chevelure, ses yeux, son nez et sa bouche sont reconnaissables. Il lève la main droite en signe d'adoration et dans la main gauche, il tient une cassolette à parfum qu'il serre contre la poitrine. Il est vêtu d'une longue tunique serrée au corps, au-dessus de laquelle, il porte un manteau. Au-dessous de la niche, est inscrit le nom du défunt : 'DBB'L.

(49) Stèle avec personnage



Provenance : environs de Korba (Henchir Boulezhar).

Lieu de conservation : musée de Nabeul.

Etat de conservation : endommagé.

Dimensions : H. : 0,46 m ; l. : 0,30 m ; ép. : 0,12 m ; Niche : H. : 0,29 m ; l : 0,12 m ; prf. : 0,03 m.

Matériau : calcaire gris clair à blanc sale.

Datation : II^{ème} s. av. J.-C.

Bibliographie : Mh. Fantar, « Récentes découvertes dans le domaine de l'archéologie et de l'épigraphie puniques. I. L'Archéologie : C. Stèles de Korba », *Bulletin du Comité des travaux Historiques*, n.s. 7, 1971, Paris, 1973, p. 254, fig. 14 ; J. Ferron, *Mort-Dieu de Carthage ou les stèles funéraire de Carthage. Catalogue des stèles*, Paris, 1975, p. 234, n° 410, Pl. CXXVII, fig. 2.

Dans une niche simple à parois biseautées, un personnage masculin semble être assis de face. Malgré l'usure de la sculpture, on reconnaît la forme ovale de la tête, la barbe et la chevelure. La main droite levée arrive à la hauteur des épaules et la main gauche est à peine reconnaissable. Il est difficile de distinguer les pieds.

(50) Stèle avec personnage



Provenance : environs de Korba (Henchir Boulezhar).

Lieu de conservation : musée de Nabeul.

Etat de conservation : stèle fragmentaire.

Dimensions : H. : 1,20 m ; l. : 0,30 m ; ép. : 0,12 m.

Matériau : calcaire gris.

Datation : II^{ème} s. av. J.-C.

Bibliographie : Mh. Fantar, « Récentes découvertes dans le domaine de l'archéologie et de l'épigraphie puniques. I. L'Archéologie : C. Stèles de Korba », *Bulletin du Comité des travaux Historiques*, n.s. 7, 1971, Paris, 1973, p. 254, fig. 12 ; J. Ferron, *Mort-Dieu de Carthage ou les stèles funéraire de Carthage. Catalogue des stèles*, Paris, 1975, p. 233, n° 408, Pl. CXXVI.

Personnage féminin debout de face. Manque la tête, bras droit très endommagé. Le bras gauche replié sur la poitrine, tenant entre l'index et le pouce une pyxide. Le personnage est enveloppé dans une tunique ; un voile est reconnaissable au-dessus de la main gauche. Des plis, curvilignes et en saillis, sont visibles au-dessous du coude droit et se prolonge jusqu'aux doigts qui soutiennent la pyxide.

(51) Stèle avec personnage



Provenance : environs de Korba.
Lieu de conservation : musée de Nabeul.
Etat de conservation : Partiellement détruite.
Dimensions : H. : 0,29 m ; l. 0,12 m ; ép. : 0,03 m.
Matériau : calcaire blanchâtre.
Datation : II^{ème} s. av. J.-C.

Stèle représentant un orant dont il ne subsiste que le tronc. Il pose sa main qui est disproportionnée par rapport à l'ensemble du corps, sur le ventre. Une telle mise en valeur de cette main dans cette stèle devient un « pars pro toto », une métonymie ou une synecdoque particularisante permettant de révéler l'importance d'un serment ou d'une bénédiction.

(52) Stèle avec personnage levant les bras



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : collection privée.

État de conservation : bon H. : 66 cm ; H. base destinée à être fiché au sol : 6,5 cm ; l. : 24/28 cm ; ép. (?).

Niche : 56 cm x 18 cm ; haut personnage : 46 cm.

Matériaux : grès rouge local.

Datation¹⁸⁵ : I^{er} s. av. J.-C.

Bibliographie : M. Gharbi, « A propos de quelques stèles découvertes à Kélibia (Cap-Bon, Tunisie) et de la topographie antique d'*Aspis-Clipea* », *Les Cahiers de Tunisie*, Tome LXXII, 226/227 (2018), Tunis 2020, pp. 122-123, fig. 3.

Personnage féminin représenté debout, de face sur une stèle, à décor en relief plat sur un fond évidé. Il a une tête ovale, de grands yeux en amande ; le nez assez gros et droit et la bouche fine sont marqués par une incision, le menton est pointu et le cou est fin et long. Les cheveux seraient ramenés sur la tête. Le corps, rendu de manière approximative, serait enveloppé dans une sorte de pagne qui arrive au-dessus des genoux, tandis que l'incision au niveau de la poitrine pourrait marquer le contour des seins et laisserait ainsi deviner un buste féminin nu. Le personnage lève les bras au niveau de la tête et soutient une sorte d'arc dans lequel on hésite à reconnaître soit un voile déployé autour de la tête, soit le sommet d'une niche cintrée ?

✎ _____

¹⁸⁵ Pour ce lot de stèles provenant de Kélibia, étudié par M. Gharbi, les plus anciens documents dateraient du I^{er} s. av. J.-C., et le plus récent document daterait du II^{ème} s. apr. J.-C. : Gharbi 2018, 148.

(53) Stèle avec personnage levant les bras



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : citadelle de Kélibia.

État de conservation : bon.

H. max : 0,50 m ; l. max : 0,26 m ; ép. : 0,09 à 0,12 m.

H. partie inférieure de la stèle : 18 cm, destinée à être fichée dans la terre.

Matériau : calcaire jaune.

Datation : I^{er} s. av. J.-C.

Bibliographie : M. Gharbi, *loc.cit.*, 2018, pp. 123-124, fig. 4.

Stèle, de forme allongée et à sommet plat. Décor, en léger relief, représentant un personnage accroupi, figuré de face, à l'intérieur d'une chapelle à sommet plat, surmontée d'un fronton et flanquée de deux palmes incisées. Le personnage, dont le corps est rendu de manière très sommaire, a une tête ovale, de grands yeux ronds, un gros nez et un menton en pointe. Il porte une tunique qui laisse apparaître les pieds. Les bras écartés, il lève les avant-bras.

(54) Stèle avec personnage écartant les bras



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : citadelle de Kélibia.

État de conservation : mauvais.

H. max : 0,21 m ; l. max : 0,25 m ; ép. : 0,11 m.

Matériau : calcaire blanc-rougeâtre.

Datation : I^{er} s. av. J.-C.

Bibliographie : M. Gharbi, *loc.cit.*, 2018, p. 124, fig. 5.

D'un travail fruste, la stèle est grossièrement taillée. Décor, en relief plat, est obtenu par évidement de la roche. Un personnage est figuré assis de face ; il a une tête assez grosse et les traits de son visage sont difficiles à distinguer. En écartant les bras, il tient à la main droite un objet ovale qui semble être une couronne, et à la main gauche, il tient un objet difficile à identifier.

(55) Stèle avec personnage levant la main droite



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : collection privée.

État de conservation : bon.

H. : 0,41 m ; l. : 0,38 m ; Ep. ? - Niche : H. : 0,28 m ; l. : 0,19 m.

Matériau : grès rouge.

Datation : I^{er} s. av. J.-C.

Bibliographie : M. Gharbi, *loc.cit.*, 2018, p. 125, fig. 6.

Stèle à sommet légèrement arrondi, à décor sculpté en bas-relief. Le registre supérieur est le fronton triangulaire de l'édicule. Le registre inférieur consiste en une chapelle de temple à sommet plat et encadrée de deux supports verticaux, abritant un personnage probablement masculin, debout, de face, mais les pieds sont de profil et orientés vers la droite, ayant une assez grosse tête ronde aux cheveux ramenés sur le crâne, le cou est épais et court. Il est difficile de distinguer les traits du visage. Le personnage, vêtu d'une tunique courte, lève le bras droit en tenant à la main droite un objet rond qu'on identifie habituellement avec une couronne, et de la main gauche, ramenée sur la poitrine, il enserme un objet rond et assez gros qui correspondrait à un pain. Le travail est assez soigné et la surface est relativement bien traitée.

(56) Stèle avec personnage levant les bras



Provenance : Kélibia.

Conservation : réserve archéologique de Kélibia (Maison Fallot).

État de conservation : bon.

H. : 0,55 m ; l. : 0,27 m ; ép. : 0,07 m - Niche : H. : 0,35 m ; l. : 0,17 m.

Matériau : calcaire blanc.

Datation : I^{er} s. av. J.-C.

Bibliographie : M. Gharbi, *loc.cit.*, 2018, p. 126, fig. 7.

Stèle à décor en relief plat. Dans une niche encadrée de deux supports verticaux grossièrement ébauchés et surmontée d'un fronton, figure un personnage debout, de face, enveloppé dans une tunique, cintrée à la taille et qui s'élargit dans sa partie inférieure. Le personnage a une tête assez grosse, un cou épais et court, avec un effacement des traits du visage. Les bras sont écartés et les avant-bras, repliés, se dressent parallèlement à la tête. Les pieds sont représentés de profil et orientés à droite.

(57) Stèle avec personnage levant les bras



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : réserves du site archéologique de Kerkouane.

H. : 0,64 m ; l. max 0,42 m ; ép. moy. : 0,09 m - Niche : H. : 0,30 m ; l. : 0,30 m.

Etat de conservation : mauvais.

Matériau : calcaire blanc.

Datation : I^{er} s. av. J.-C.

Bibliographie : M. Gharbi, *loc.cit.*, 2018, p. 127, fig. 8.

Stèle à décor en relief plat rehaussé d'incisions. À l'intérieur d'une chapelle, flanquée de deux colonnes à chapiteaux stylisés couronnés d'un fronton triangulaire orné d'un croissant de lune aux cornes relevées, figure un personnage debout, de face, vêtu d'une tunique à manches longues qui s'élargit en bas, ayant un visage rond, un cou long et fin, des yeux en amande et un nez gros et droit. Ce personnage s'apparente au signe de Tanit anthropomorphe, en écartant les bras et les soulevant parallèlement à la tête. Il tient dans chaque main un objet rond et assez gros qu'on identifie avec un gâteau.

Ses pieds sont représentés de profil et orientés à gauche.

(58) Stèle avec personnage levant les bras



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : collection privée.

H. : 0,60 m ; l. : 0,38 m ; ép. : 0,10 m.

Etat de conservation : bon.

Matériau : grès dunaire consolidé.

Datation : I^{er} s. av. J.-C.

Bibliographie : M. Gharbi, *loc.cit.*, 2018, pp. 128-129, fig. 9.

Une stèle à décor en relief plat rehaussé d'incisions. Dans une niche encadrée deux colonnes à chapiteaux stylisés surmontées d'un fronton orné d'un croissant aux cornes relevées, figure un personnage représenté debout, de face. Vêtu d'une tunique à manches longues qui s'élargit dans sa partie inférieure. Le personnage a une petite tête ronde, de petits yeux ronds, un gros nez droit, un cou fin et long. Les cheveux sont ramenés sur le crâne et semblent lui couvrir le front. Ayant, les bras écartés et les avant-bras relevés parallèlement à la tête, ce personnage se rapproche du « signe de Tanit » anthropomorphe. Il tient dans chaque main un objet rond et assez gros qu'on identifie avec le gâteau d'offrande. Les pieds sont représentés de profil et orientés vers la droite.

(59) Stèle avec personnage levant les bras



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : citadelle de Kélibia.

H. max. : 0,40 m ; l. max. : 0,33 m ; sommet : 0,31 m ; ép. : 0,08 à 0,10 m.

Etat de conservation : bon.

Matériau : calcaire dur blanc-rosâtre.

Datation : I^{er} s. av. J.-C.

Bibliographie : M. Gharbi, *loc.cit.*, 2018, pp. 129-130, fig. 10.

Stèle à décor en relief plat, répartie sur deux registres iconographiques.

Le registre principal : une chapelle, encadrée par deux pilastres et surmontée d'un fronton orné d'un motif zoomorphe, en l'occurrence une colombe, abrite un « signe de Tanit » anthropomorphe dont la barre horizontale se termine par deux appendices relevés vers le haut et au bout desquels, il y a un objet rond qui rappelle un gâteau.

(60) Stèle avec personnage tenant une grappe de raisin

Provenance : Kélibia.
Lieu de conservation : collection privée.
H. moy. : 47 cm ; l. moy. : 34 cm ; ép. : ?
- Niche : H. 0,35 m ; l. :
0,29 m.
Etat de conservation : bon.
Matériau : grès rouge à grains siliceux.
Datation : I^{er} s. av. J.-C.
Bibliographie : M. Gharbi, *loc.cit.*, 2018,
pp. 130-131, fig. 11.



Une stèle à décor en faible relief rehaussé de peinture rouge Formée d'un registre iconographique unique.

Un personnage debout, de face, vêtu d'une longue tunique aux manches longue cintrée à la taille et s'élargissant en bas. Le personnage a une tête ronde et les oreilles un peu décollées. Les cheveux probablement en chignon, sont retenus par un bandeau ou un ruban. Les bras, légèrement écartés, pendent le long du corps pour tenir, dans la main gauche, un objet piriforme qu'on pourrait identifier éventuellement avec une grappe de raisin¹⁸⁶ qui, de par sa grosseur, fait penser à une variété cultivée en Afrique : la *duracina*, aux grappes, dont la taille dépassait celle d'un enfant¹⁸⁷ ; le personnage s'appuie de la main droite sur un objet long se terminant en pointe qu'on hésite à identifier avec une palme.



¹⁸⁶ Gharbi 2018, nous lisons à la page 144 : « la grappe de raisin, figurée très sommairement sur la stèle n°9 (fig. 11), a un pouvoir de bienveillance divine sur le défunt auquel elle assure l'immortalité céleste. Ce motif, qui est courant aussi bien sur les stèles votives que sur les stèles funéraires, apparaît timidement sur les stèles de Salammbô à Carthage à la fin du III^e et au début du II^e siècle av. J.-C. Introduite dans certaines villes numides dès la fin du I^{er} siècle apr. J.-C... ». Pour cette question, voir Leglay 1961, 195-198.

¹⁸⁷ Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XIV, 3.

(61) Stèle avec personnage en toge

Provenance : Kélibia.
Lieu de conservation : collection privée.
H. : 0,54 m ; l. : 0,40 m ; ép. : 0,06 m -
Niche : H. : 0,44 cm ; l. :
0,32 m.
Etat de conservation : stèle incomplète,
brisée à sa base.
Matériau : grès dunaire rougeâtre.
Datation : II^{ème} s. ap. J.-C.¹⁸⁸
Bibliographie : M. Gharbi, *loc.cit.*, 2018,
p. 131, fig. 12.



Stèle à décor en faible relief rehaussé d'incisions. A l'intérieur d'une niche, un personnage masculin, représenté debout et de face, porte une toge, et un manteau lui couvre les épaules. De la main droite il tient un pan de son vêtement, et dans la main gauche un *volumen*. Le personnage a une tête ronde avec de grands yeux globulaires, un gros nez droit et une bouche fine marquée par un trait incisé. « ...cette stèle...apporte la preuve de l'évolution qu'a connue l'art du relief africain comme conséquence de l'annexion de l'Afrique par les Romains.... Le port de la toge étant en soi le symbole de la citoyenneté romaine, on pourrait suggérer que ce relief a été commandité par un citoyen romain, sachant que *Clipea* fut promue au rang de colonie romaine sous César ou peu après la mort de ce dernier »¹⁸⁹.

Une deuxième série est constituée de stèles représentant des personnages debout de face dans une niche flanquée de colonnes. Ce type de stèles est largement diffusé dans le monde punique.



¹⁸⁸ M. Gharbi, *loc.cit.*, 2018, p. 148.

¹⁸⁹ Gharbi 2018, 146 ; Boucher 1965.

(62) Stèle avec personnage aux bras fléchis à angle droit



Provenance : Kélibia.
Lieu de conservation : Réserve
archéologique de Kélibia.
Etat de conservation : bon.
Inédite.
Dimensions : H : 0,70 m ; l. : 0,41 m ;
ép. : 0,15 m.
Matériau : grès dunaire.

Personnage, debout, de face, dans une niche flanquée de deux colonnes à chapiteaux surmontée d'un fronton qui contient un croissant dont les pointes sont dirigées vers le haut. La silhouette du personnage rappelle le signe dit de Tanit : la tête ronde, les bras fléchi à angle droit, le coude à hauteur d'épaule et les avant-bras dirigés verticalement vers le bas, tient dans sa main droite un gâteau-couronne¹⁹⁰ et dans l'autre une palme¹⁹¹ ; il est vêtu d'une tunique trapézoïdale mi longue¹⁹², marquée en sa partie droite par des stries qui simulent des plis. Les pieds sont représentés de profil et orientés à gauche.

☞

¹⁹⁰ Gauckler 1915, 282, note 9. Le gâteau se dit ('g') en punique. Dans le texte de l'inscription néopunique de Bir Tlelsa (*KAI* 138), il est question de la consécration d'un autel des gâteaux à *Baal Addir* : Bruston 1919, 179-182 ; Sznycer 1980, 33-41.

¹⁹¹ Symbole de vie et d'immortalité, la palme apparaît à Carthage, à la fin du III^{ème} s. et au début du II^{ème} s. av. J.-C. : Picard 1976, 121.

¹⁹² Sur une stèle, provenant du sanctuaire de Baal-Saturne à Henchir El-Hami, est représenté le signe dit de Tanit dont les extrémités de la barre horizontale se dirigent l'une vers le haut et l'autre vers le bas : Ferjaoui, 1997, 127, 130, Fig. 2 a.

(63) Stèle avec personnage soulevant les bras



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : Réserve archéologique de Kélibia.

Etat de conservation : bon.

Inédite.

Dimensions : H. : 0,60 m ; l. 0,37 m ; ép. 0,15 m.

Matériau : grès dunaire.

Un personnage, qui s'apparente au signe de Tanit anthropomorphe, en écartant les bras et les soulevant parallèlement à la tête, est debout, de face dans une niche à fronton contenant un croissant dont les pointes sont dirigées vers le haut. Ce personnage tient dans la main droite un objet rond qu'on identifie avec un gâteau, et dans la main gauche ce qui semble être un encensoir. Les pieds sont représentés de profil et orientés à gauche. Présence de traces rouges.

(64) Stèle avec personnage levant le bras droit

Provenance : Kélibia.
Lieu de conservation : Réserve
archéologique de
Kélibia.
Etat de conservation : bon.
Inédite.
Dimensions : H. : 0,59 m ; l. 0,235 m ;
ép. 0,15 m.
Matériau : grès dunaire.
Datation : 1^{er} av. J.-C. – 1^{er} ap. J.-C.



Stèle à couronnement triangulaire évidé dans la pierre, brisée en sa partie supérieure, reproduisant la façade d'une chapelle à fronton, flanquée de deux colonnes à fûts lisses reposant sur deux bases à deux tores, coiffées de chapiteaux à double volutes couronnées d'un abaque, de style ionique¹⁹³. Personnage masculin debout, de face, dont la hauteur correspond à celle du champ, en relief. Il a une tête ronde, un cou court et épais, de grands yeux globulaires ; sous un nez droit et long, les lèvres sont charnues. Il est vêtu d'une tunique à encolure ronde, munie de manches atteignant les coudes, et qui descend jusqu'aux mollets. Par-dessus, un manteau qui couvre les épaules. Deux bandes de tissus pendent verticalement et arrivent jusqu'à la hauteur des genoux. Le bras droit est levé obliquement à partir du coude, tandis que la main droite retient le manteau. Les pieds, dépassant sous la tunique et légèrement écartés l'un de l'autre. Le travail est soigné et la surface est bien traitée. Le décor, sculpté en bas-relief, est obtenu par évidement de la pierre.



¹⁹³ Sur les stèles du tophet de Carthage, des colonnes ioniques sont représentées sur les stèles : Ferron 1975, Pl. XXV, XXXVII, XLV ; Picard 1976, 98-99, Pl. Pl. XI.1.

**(65) Stèle avec personnage levant les bras et
tenant dans les mains des offrandes**

Provenance : Kélibia.
Lieu de conservation : Réserve archéologique
de Kélibia.
Etat de conservation : bon.
Inédite.
Dimensions : H. : 0,72 m ; l. : 0,42m ; ép. :
0,13 m.
Matériau : grès dunaire
Datation : 1^{er} av. J.-C. – 1^{er} ap. J.-C.



Le décor est sculpté en faible relief rehaussé de peinture rouge. Le sommet de la stèle était occupé par le fronton de la chapelle qui a disparu. Dans une niche flanquée de deux colonnes à fûts lisses, reposant sur deux bases pourvues d'une plinthe et d'un tore, et coiffées de chapiteaux ornés de motifs qui rappellent des denticules, se dresse un personnage, de face, avec les pieds de profil, orientés vers la gauche. Il a une tête ronde et un cou épais et long ; les traits du visage sont indistincts. Le corps, aux épaules larges, est enveloppé dans une tunique mi longue qui descend au-dessous des genoux, et s'évase au niveau des extrémités inférieures. Les bras légèrement écartés du corps et les avant-bras relevés, le personnage tient dans ses mains ce qui semble être des offrandes indéfinissables. Présence de traces de peinture rouge sur la stèle. La partie inférieure de la stèle est destinée à être fichée dans le sol. Il importe de remarquer que cette iconographie est attestée sur les stèles votives dédiées à Saturne¹⁹⁴.



¹⁹⁴ Leglay 1966, Pl. XI, fig. 5-6. Ce symbole, fréquent sur les stèles puniques et néopuniques, représente un emblème de fécondité et de victoire, « victoire sur les difficultés de la vie et sur la mort », précise M. Leglay. Etant donné la fonction éminemment funéraire du lieu de la découverte, nous serions tentée de voir dans ces couronnes un symbole de victoire sur la mort, et probablement une promesse de vie après la mort. Lié au gâteau et souvent confondu avec lui, la couronne apparaît à deux reprises sur les stèles de Kélibia ; elle est brandie dans la main droite du personnage qui tient un autre objet dans la main gauche : un rouleau ? un pain ou une boîte à encens ?

**(66) Stèle avec personnage levant le bras gauche
et tenant dans sa main un objet rond**

Provenance : Kélibia.
Lieu de conservation : Réserve archéologique de
Kélibia.
Etat de conservation : assez bon.
Inédite.
Dimensions : H. : 0,47 m ; l. : 0,28 m ; ép. : 0,12 m.
Matériau : grès dunaire.
Datation : 1^{er} av. J.-C. – 1^{er} ap. J.-C.



Un personnage probablement masculin, debout, de face, à l'intérieur d'une chapelle flanquée de deux palmes incisées et surmontée d'un fronton. Il porte une tunique courte à manches longues qui s'élargit dans sa partie inférieure. Des lignes verticales suggérant les plis d'une bande d'étoffe qui tombent jusqu'aux pieds qui sont nus sont de profil et orientés vers la gauche. Le personnage porte un bonnet conique plus bas sur le devant qu'à l'arrière. Les yeux en amande ; l'avant-bras relevé, il tient dans sa main un objet rond.

(67) Stèle avec personnage levant le bras gauche



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : Réserve archéologique de Kélibia.

Etat de conservation : bon.

Inédite.

Dimensions : H. : 0,50 m ; l. 0,22 m ; ép. 0,13 m

Matériau : grès dunaire

Datation : 1^{er} av. J.-C. – 1^{er} ap. J.-C.

Décor en relief. Personnage représenté debout, de face dans une niche à sommet curviligne. Il lève le bras gauche et tient dans la main un objet rond que l'on identifie à un gâteau. Les yeux et le nez, assez gros, ont été incisés. Il porte une tunique qui descend à mi genoux.

(68) Stèle avec personnage



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : Réserve archéologique de Kélibia.

Etat de conservation : mauvais.

Inédite.

Dimensions : H. : 0,33 m ; l. 0,27 m ; ép. 0,17 m.

Matériau : grès dunaire

Datation : 1^{er} av. J.-C. – 1^{er} ap. J.-C.

Stèle brisée en deux. Personnage debout, vêtue d'une tunique. Les pieds orientés à gauche.

(69) Stèle avec personnage



Stèle brisée. Un personnage, dont la partie supérieure est endommagée, est debout dans une niche, ayant les pieds orientés à gauche. Une tunique à décor incisé qui consiste en traits obliques parallèles. Des traces de peinture rouge sont nettement visibles sur la stèle.

(70) Stèle avec personnage



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : Réserve archéologique de Kélibia.

Etat de conservation : mauvais.

Inédite.

Dimensions : H. : 0,41 m ; l. : 0,33 m ; ép. 0,12 m.

Matériau : grès dunaire.

Datation : 1^{er} av. J.-C. – 1^{er} ap. J.-C.

Stèle fragmentée. Personnage debout, vêtu d'une tunique. Les pieds orientés à gauche. Présence de traces de peinture rouge sur la stèle.

(71) Stèle représentant un couple de défunts



Provenance : Kélibia.
Lieu de conservation : Réserve
archéologique de Kélibia.
Etat de conservation : assez bon.
Inédite.
Dimensions : H. : 0,47 m ; l. : 0,38 m ;
ép. 0,12 m ;
Matériau : grès dunaire.
Datation : 1^{er} av. J.-C. – 1^{er} ap. J.-C.

Stèle représentant un couple de défunts se tenant la main. L'homme tient dans la main gauche un marteau ; ce dernier renvoie au métier de tailleur ou de graveur de pierre, très répandu dans le monde punique.

Il est à souligner qu'une tombe de la nécropole punique d'El Mansoura à Kélibia porte la signature de l'ouvrier spécialisé ; l'inscription est en caractères cursifs, tracés au calame : *BR š P 'l 'R š M BN BD ' š TRT* que l'on traduit par « Taille qu'a faite *Arshim* fils de *Bodashtart* »¹⁹⁵. L'épouse tient de la main droite un fuseau ; entre le pouce et l'index, et dans un mouvement gracieux, elle fait tourner le fuseau couvert de fil, et le laisse pendre. « La femme vertueuse met ses mains à la quenouille, et ses doigts tiennent le fuseau »¹⁹⁶. Le fuseau est lié au filage : une activité essentiellement féminine. Sur la stèle est représentée la défunte, affairée à sa besogne quotidienne, à savoir le filage. Des traces de peintures y sont visibles.

✂

¹⁹⁵ Fantar 1988, 509.

¹⁹⁶ *Proverbes*, XXXI, 19.

(72) Stèle avec un personnage tenant un cheval

Provenance : Kélibia.
Lieu de conservation : Réserve
archéologique de
Kélibia.
Etat de conservation : assez bon.
Inédite.
Dimensions : H. : 0,56 m ; l. : 0,30
m ; ép. 0,14 m.
Matériau : grès dunaire.
Datation : 1^{er} av. J.-C. – 1^{er} ap. J.-C.



Dans une niche flanquée de deux colonnes à chapiteaux supportant un fronton triangulaire, un homme debout de face, tient, de la main droite, un cheval par le mors, en levant la main gauche. Le cheval au trot sautillant semble danser sur place (sa patte droite relevée). La représentation est pleine de vie.

La présence du cavalier accompagné de son cheval dans l'imagerie de la stèle sert à rappeler et à exalter l'idéal du défunt, ses vertus, ses passions terrestres et sa gloire avant sa mort.

Force est de souligner que le cheval est très peu représenté sur les stèles puniques¹⁹⁷ ; son effigie est plutôt rare sur les stèles de Carthage. Il en est de même pour le



¹⁹⁷ L'image du cheval est présente sur les stèles votives : voir Picard 1954, 28 (cb 688), 196 ; Fantar 1970, 18 et sq. ; Picard 1976, 103, n° XVII, p. 103 et n° XVIII ; Fantar 1974, 20-21, Pl. II, 1 et Pl. II, 2. Sur les parois des haouanet libyques du Cap Bon, au Jebel Mangoub et au Jebel Zabouj, l'image du cavalier a été peinte à l'ocre ferrugineuse : Ghaki 1999, 93, 95 ; Longerstay 1993, 49-

cavalier. Cette représentation figurée de Kélibia documente le thème du cavalier dans le monde de Carthage et enrichit le répertoire iconographique relatif à l'équidé.



CIS, I 186

50, fig. 40. Dans un hanout de Ben Yasla, on a identifié deux chevaux affrontés. L'un d'eux est enfourché par un cavalier : Longerstay 1986, 188-189.

(73) Stèles avec personnages



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : Réserve archéologique de Kélibia.

Etat de conservation : assez bon.

Inédite.

Dimensions : H. : 0,35 m ; l. : 0,34 m ; ép. 0,07 m.

Matériau : grès dunaire.

Datation : 1^{er} av. J.-C. – 1^{er} ap. J.-C.

Un couple accompagné d'un enfant. Ces trois personnages ont leurs corps rendus d'une manière très schématique et sommaire. L'enfant a une tête ronde, les yeux ronds et le nez gros et droit.

(74) Stèles avec personnages



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : Réserve archéologique de Kélibia.

Etat de conservation : assez bon.

Inédite.

Dimensions : H. : 0,27 m ; l. : 0,20 m ; ép. 0,08 m.

Matériau : grès dunaire.

Datation : 1^{er} av. J.-C. – 1^{er} ap. J.-C.

Fragment d'une stèle : tête ovale d'un personnage ayant de grands yeux en amande ; le nez assez gros et droit et la bouche fine sont marqués par une incision, le cou est épais.

Cette documentation contribuera à une meilleure connaissance de l'histoire d'*Aspis-Clipea*. Elle enrichit la série de stèles publiées par M. Gharbi et qui constituent « une documentation artistique qui permet de découvrir un aspect méconnu de l'histoire de *Clipea-Aspis*, celui de l'art du relief de tradition punique »¹⁹⁸.

¹⁹⁸ M. Gharbi, *loc.cit.*, 2018, pp. 117-153.

III. 3. Personnages

(75) Statuette féminine



Provenance : région de Nabeul.

Lieu de conservation : réserves archéologiques de *Neapolis*.

Etat de conservation : moyen.

Inédite.

Dimensions : H. : 0,60 m ; l. : 0,30 m ; ép. : 0,14 m.

Matériau : terre cuite.

Datation : I^{er} s. av. J.-C. – I^{er} s. ap. J.-C.

Femme assise sur un siège ; elle est enveloppée dans une tunique moulante et plissée qui lui tombe sur le genou gauche, atteint la jambe droite, s'enroule autour de la cheville droite et cache le pied gauche. Les pieds sont posés sur un tabouret. Il est clair que la statue a été mal restaurée, en témoignent les seins qui ont été restaurés.

(76) Stèle avec personnage



Provenance : région de Nabeul.

Lieu de conservation : réserves archéologiques de *Neapolis*.

Etat de conservation : moyen.

Inédite.

Dimensions : H. : 0,47 m ; l. : 0,32 m ; ép. : 0,14 m

Matériau : Calcaire.

Datation : I^{er} av. J.-C. – I^{er} ap. J.-C.

Stèle tronquée en sa partie inférieure. Dans une niche cintrée, un personnage masculin, debout de face, drapé par un manteau aux plis serrés. Le visage est de forme ovale, l'arcade sourcilière se prolonge par le nez droit et long et abrite deux yeux en amande ; la bouche, petite, est de forme ovale. Il semblerait que la main droite est repliée sur la poitrine.

(77) Statue cuirassée au paludamentum

Provenance : Aquae Calade Capitane.
Lieu de conservation : musée de Nabeul.

Etat de conservation : bon.

Dimensions : H conservée : 1,40 m.

l. torse : 0,41 m.

H. jambe conservée : 0,40 m.

Torchère H : 0,215 m.

Griffons, H (du sommet de la tête à la partie de devant) : 0,08 m ; envergure aile : 0,11 m.

Acanthe, H : 0,07 m.

Ptéryge centrale, H : 0,08 m l : 0,09 m.

H. captivus : 0,30 m ; l. 0,185 m ; tête captivus : H. : 0,16 m ; l. : 0,12 m.

Inédite.

Matériau : marbre blanc translucide à petits cristaux, type Pentélique.

Datation : II^{ème} siècle. La statue paraît datable de la fin du règne d'Hadrien ou du début de celui d'Antonin le Pieux.



Statue, de grandeur naturelle. Manquent la tête, les bras, la jambe gauche à partir du genou, la cheville et le pied droit.

Personnage debout, de face en appui sur la jambe droite, représenté en militaire drapé et cuirassé. Manquent la tête, le membre supérieur droit, le bras gauche, la jambe gauche et le pied droit.

Le drapé, couvrant la poitrine, est un paludamentum¹⁹⁹ agrafé d'une fibule ronde sur l'épaule droite. Sur la poitrine, les plis forment des arcs de cercles emboîtés (H. : 0,30 m) et cachent la partie supérieure du plastron. Ce manteau, replié sur l'épaule gauche, était

¹⁹⁹ *Paludamentum* : assimilable à une cape, et proche de la chlamyde grecque, il est retenu à l'épaule par une fibule dont la forme et la taille varient selon les époques.

rattrapé sur l'avant-bras gauche et retombait le long de la jupe²⁰⁰. Une épaulière, faite de plusieurs lambrequins, recouvre l'épaule droite.

Sous la poitrine, le plastron est décoré en fort relief : deux griffons affrontés de part et d'autre d'une torchère allumée qu'ils soutiennent d'une de leurs pattes ; les ailes sont dressées et dirigées vers l'arrière. En sa partie inférieure, le plastron porte une feuille d'acanthé, sculptée sous le nombril, et d'où partent deux rinceaux sur lesquels reposent les deux autres pattes des griffons.

La cuirasse est ceinte d'un *cingulum*²⁰¹ qui dissimule en partie les deux griffons : il est doté d'un fermoir et noué par devant, sur l'estomac et les bouts sont relevés sous la ceinture même, qui les retient de manière à former un flot symétrique. Cette ceinture souple était confectionnée avec une étoffe ou une bande de cuir mince.

Une bande lisse (0,01 m) en relief borde le bas de la cuirasse qui présente une courbe assez accentuée qui monte à hauteur du bassin, en marquant l'angle de l'aîne. Ce bord semi-circulaire est destiné à protéger l'aîne et le bas-ventre.



Plastron est décoré en fort relief : deux griffons affrontés de part et d'autre d'une torchère allumée.



²⁰⁰ Il est à noter que la disposition du manteau passant par-dessus le bras gauche est fréquente à la fin du I^{er} siècle. Voir De Chaisemartin 1987, 128 ; l'auteur renvoie aux travaux de Caputo 1950, 16-17, Pl. IV, et de Vermeule 1959-1960, 47, n° 85, Pl. VIII, Fig. 25.

²⁰¹ *Cingulum* : ceinture de l'équipement militaire du soldat de l'armée pour ceinturer sa tunique et porter ses épées.

A la partie inférieure de la cuirasse, une rangée de cinq ptéryges²⁰², en forme de languettes à rebord plat, porte au centre la tête d'une gorgone flanquée de têtes de lionnes de profil et de protomés d'éléphants²⁰³.



Ptéryges : tête de lionne et protomé d'éléphant

Les lambrequins, qui prennent l'apparence d'une véritable jupe aux plis raides, sont soulevés par le mouvement de la jambe gauche qui a disparu. Bordés et frangés, les lambrequins descendent jusqu'à mi-cuisse et se superposent à la tunique dont l'ourlet inférieur arrive au-dessus des genoux.

Sur la partie inférieure du mollet droit, on reconnaît l'extrémité supérieure de la chaussure. On reconnaît, également, l'image du *captivus sub pede*²⁰⁴ qui semble être agenouillé aux pieds de l'empereur. Aussi faut-il ajouter que les captifs agenouillés ont très fréquemment le regard dirigé vers le haut, voire la tête tournée vers l'arrière²⁰⁵. Il est de type occidental, barbu, servant à représenter l'ensemble des peuples de l'aire gallo-germanique. « Le maintien des types oriental et occidental est dicté par l'idéologie impériale de la victoire universelle, *terra marique parta*, qui exprime la totalité d'un empire s'étendant de l'Océan à l'Inde par l'opposition binaire de ses confins orientaux et occidentaux. Ainsi, l'association du barbare oriental et du barbare septentrional constitue en quelque sorte l'équivalent figuré des trophées ou des frises qui mêlent des armes de



²⁰² Ptéryge : une lanière de cuir ou de métal, formant une armure de jupe à franges.

²⁰³ La tête d'éléphant est représentée sur une statue impériale cuirassée attribuée à Hadrien et actuellement exposée au musée du Bardo. Voir Baratte, 2006, pp. 290-291 ; Id 2009, 433-434 ; Evers 1994 ; Balty 2002, 6-13.

²⁰⁴ Ghardadou 2019, 143 et suiv.

²⁰⁵ Sur les captifs agenouillés, voir Mierse 1990, 318-322 ; Ostrowski 1996, 266-267.

nations différentes. Il convient de souligner que le « barbare prisonnier » est un thème stéréotypé et très fréquent dans l'art triomphal romain²⁰⁶.



Captivus

On note la présence de traces de trépan non courant utilisé dans les plis du manteau, entre les ptéryges et surtout entre les lambrequins. La forme et l'exécution des plis datent la sculpture de la 1^{ère} moitié du II^{ème} siècle.

Les griffons affrontés comptent parmi les thématiques associées à Hadrien²⁰⁷, mais il faut reconnaître que, sur les statues cuirassées impériales, la représentation de deux griffons affrontés est très répandue. Il y a lieu de remarquer que pour les deux statues d'*Aquae Calade Capitane*, la forme des griffons est assez particulière ; elles rappellent une

✎

²⁰⁶ Mignon, Rosso 2016, Fig. 4. (Captif agenouillé provenant d'Alexandrie, Londres, British Museum).

²⁰⁷ Cavalieri, Jusseret 2009, 374 où nous lisons : « Les thématiques associées à Hadrien figurent également en nombre relativement limité : les griffons affrontés, les Victoires avec trophée, le trophée aux prisonniers et, thème de ces pages, la louve surmontée du Palladion, à son tour couronné par deux Victoires ».

statue d'Antonin le Pieux se trouvant aux musée du Vatican²⁰⁸. Il est à souligner que, dès la fin du règne d'Hadrien, reparait couramment la ceinture de cuirasse, insigne de commandement réservé aux officiers supérieurs²⁰⁹.

La lionne, mais surtout l'éléphant, qui ornent les ptéryges, seraient des éléments iconographiques faisant référence à l'Afrique²¹⁰. Il serait hasardeux d'associer leur présence avec un évènement précis, telle que la visite d'Hadrien en Afrique en 128.

L'identification de la figure du *captivus* s'avère difficile ; il s'agit d'un barbare, couramment représenté de la même façon. Et il est difficile d'associer cette image à un évènement précis. En effet, l'iconographie du *captivus* ne présente pas de particularités pouvant évoquer une victoire précise sur un peuple barbare²¹¹. Il faut dire que « ces représentations visent moins à rendre des particularismes ethniques qu'à souligner l'altérité radicale du barbare face au Romain »²¹². Dans l'art romain du trophée, on remarque cette opposition barbare oriental/barbare occidental qui se double d'une dichotomie entre figure imberbe et figure barbue, qui est une convention iconographique commune à de nombreux décors sériels dans l'Antiquité. La physionomie, à elle seule, ne suffit pas à déterminer avec précision l'origine ethnico-géographique du captif représenté à *Aquae Calade Capitane*²¹³.



²⁰⁸ Statue de l'empereur romain Antonin dans les Musées du Vatican Photo Stock - Alamy

²⁰⁹ A partir d'Antonin le Pieux, c'est la *cuirasse ceinturée de type hellénistique* qui est le plus souvent utilisée

²¹⁰ Cavalieri, Jusseret 2009, 384. Pour les personnifications de l'Afrique voir entre autres Gsell 1916, 54-57, pl. IX, 1916 ; Bauchard 2003, 170-171 : 5 représentations de la Déesse Afrique conservées dans les Musées algériens, la plus proche de celle de Carthage étant une tête trouvée dans le théâtre romain de Caesarea en marbre de Paros (Musée de Cherchel, n° 58) ; voir aussi Sapelli et alii 1999, 76-77 n° 25 où l'auteur décrit un bas-relief trouvé à Rome.

²¹¹ Roddaz 2006, 35-47.

²¹² Cavalieri, Jusseret 2009, 384.

²¹³ Cette bipartition finira par s'effacer : voir Zanker 2002, 53-54.

(78) Statue cuirassée au paludamentum

Provenance : Aquea Calade Capitane.
Lieu de conservation : musée de Nabeul.
Etat de conservation : bon.
Inédite.
Dimensions : H act. : 1,50 m ; h. pied-cou :
1,41 m ; h genou – pied : 0,44 m.
l. torse : 0,35 m.
Torchère H : 0,10 m.
Griffons, H (du sommet de la tête à la partie de
devant) : 0,11 m.
Ptéryge centrale, H : 0,04 m ; l : 0,10 m.
Tronc aux cornes d'abondances : H : 0,80 m ;
l. : 0,25 m.
H lance : 0,80 m.
Matériau : marbre blanc translucide à petits
cristaux, type Pentélique.
Datation : II^{ème} siècle. La statue paraît datable
de la fin du règne d'Hadrien ou du début de celui d'Antonin le
Pieux.



Statue cuirassée de grandeur nature en appui sur la jambe droite : un personnage représenté en militaire drapé et cuirassé. Manquent la tête, le membre supérieur droit, l'avant-bras gauche et la jambe gauche. Il s'appuie sur un tronc sur lequel sont posées deux cornes d'abondance entrelacées, d'où sortent des grappes de raisin ; une lance est implantée au sol.

Cette statue présente à peu près les mêmes caractéristiques que la précédente. La composition de la cuirasse reprend le même thème iconographique qui est celui des deux griffons affrontés qui est presque identique à celui de la statue précédente. On remarque, toutefois, que les plis sont plus souples, les griffons sont brièvement sculptés et les ptéryges sont dépourvues d'ornements iconographiques. Ces détails non achevés pourraient s'expliquer par le fait que cette statue avait été placée dans une niche, en

hauteur (comme dans un *scaenae frons*). On sait, à ce propos, par les sources littéraires épigraphiques et archéologiques, que les représentations du corps de l'empereur étaient omniprésentes dans les paysages urbains, disséminées parmi les exèdres, les baldaquins des tétrapyles, les niches, les places publiques, les théâtres, les thermes, les nymphées et les divers sanctuaires²¹⁴.

Il n'est pas exclu que cette statue est plus récente, copiant ainsi quelques détails de la statue précédente (griffons, ceinture : 0,04 m).

Les deux statues cuirassées, exposées au musée de Nabeul, seraient en rapport avec les travaux de restauration entrepris dans les thermes d'*Aquae Calade Capitane*, vers la fin du II^{ème} siècle²¹⁵. Il n'est donc pas exclu d'attribuer ces deux statues à la période antonine ; elles dateraient du règne d'Hadrien ou d'Antonin le Pieux. Il est probable qu'elles soient l'œuvre d'un atelier carthaginois.

✎

²¹⁴ Fronton, *Epistulae*, 4, 12, 6.

²¹⁵ Aounallah 2001, 344.

(79) Deux statues cuirassées

Provenance : Aquae Calidae Carpitanae.

Lieu de conservation : inconnu.

Etat de conservation : inconnu.

Dimensions : respectivement : L. : 1,27 m et 0,85 m.

Bibliographie : J. Renault, "Korbous", Les Cahiers d'Archéologie Tunisienne, 4, 1911, pp. 65, 67.

Ces deux statues d'empereurs nous sont connues uniquement par des photographies²¹⁶ ; elles ornaient un établissement thermal à *Aquae Calade Capitate* où une inscription datable de 44-43 av. J.-C., c'est-à-dire au lendemain de la refondation de la *Colonia Iulia Concordia Karthago*, en 45 av. J.-C., a été exhumée ; elle mentionne l'agrandissement du monument²¹⁷.

Les deux statues ont été découvertes, respectivement en 1907 et 1910. Leur inventeur, Jules Renault, les décrit, en ces termes : « La première : le torse et le bassin sont recouverts d'une cuirasse richement décorée en figures et animaux. Les épaules sont recouvertes de bretelles avec des agrafes. Sur la poitrine, une tête de méduse ailée, en bas de laquelle se tiennent deux griffons ailés levant chacun une patte qui s'appuie sur un candélabre. Tout repose sur des rinceaux symétriques qui sortent d'une feuille d'acanthé placée à la partie inférieure du ventre. La seconde : la cuirasse présente à peu près les mêmes caractéristiques que celle de la première statue : bretelles, tête de méduse, griffons ; seule différence, le bas de la cuirasse est décoré d'une palmette et non d'une feuille d'acanthé.

Ces deux statues seraient des représentations d'Auguste (pour la première) et de Tibère, car elles entrent dans une série comme des portraits de ces deux princes »²¹⁸.

✎

²¹⁶ Renault 1911, 65, 67.

²¹⁷ *CIL*, 24106 ; *ILTun*, 852.

²¹⁸ Renault 1911, 69-70.



Vieille carte où figure la statue qui serait la représentation de Tibère.

(80) Togatus

Provenance : Mâamoura
 Lieu de conservation : réserves archéologiques de Papput
 Etat de conservation : bon
 Datation V^{ème} siècle
 Dimensions :
 De la base du cou au pied H. : 1,45 m.
 Carrure : 0,55 m.
 De la base du cou au genou H. : 1,05 m.
 Capsa H. : 0,41 m ; l. : 0,15 m.
 Socle H. : 0,10 m.
 Inédit.
 Matériau : marbre blanc à grains fins.



Statue masculine acéphale grandeur nature d'un personnage en toge debout, en appui sur la jambe droite, le genou gauche légèrement plié. La statue est privée de l'avant-bras gauche, du pied et du bas de la jambe gauche.

Le personnage est vêtu d'une tunique qui descend au mollet et forme des plis simples sur la poitrine et le bas. La *lacinae*²¹⁹ de la toge descend entre les pieds ; le *balteus*²²⁰ serre étroitement l'aisselle droite, et un plis, forme réduite de l'*umbo*²²¹, vient le recouvrir au-dessus du sein gauche. Le *sinus*²²² descend jusqu'à la *capsa*, couvre le genou droit et remonte en bandes régulières. Il est tenu par la main droite. Le genou gauche pointé et orné de plis en V. Une guêtre enveloppe la cheville et couvre l'empeigne de la

☞ —————

²¹⁹ *Lacinae* : « bout, pan de vêtement », dont l'une des extrémités retombe dans le dos à mi-mollet et, l'autre, à l'avant, touche le sol.

²²⁰ *Balteus* : « baudrier », pour l'élément qui enserre la taille, sous le bras droit.

²²¹ *Umbo* : « bosse », pour celui qui est rabattu sur le balteus et forme presque un nœud avec lui.

²²² *Sinus* : « courbure, creux », pour l'arrondi du pli de la toge qui descend jusqu'à hauteur du genou.

chaussure. La *capsa*, qui contient les rouleaux des décrets administratifs et connote la fonction du *togatus*, est placée à droite de ce dernier.

La toge courte, serrée autour du corps, rappelle un type de *toga* dite *adstricta*, et la *contabulatio*²²³ en triangles de la poitrine est à rapprocher de deux statues : l'une provient de *Thugga* (Dougga) et est datée du second quart du III^{ème} siècle²²⁴, l'autre provient de *Horrea Caelia* (Hergla)²²⁵ et est datée de la première moitié du III^{ème} siècle. Bien que la statue du *togatus* et celle de la déesse *Fortuna* (24) datent de l'époque sévérienne²²⁶, celle de Mâamoura est du V^{ème} siècle. Nous y reviendrons.

Il faut reconnaître que l'iconographie de la toge du magistrat de Mâamoura s'inscrit dans une fourchette chronologique très vaste, comprise entre le I^{er} siècle et le V^{ème} siècle. A ce propos, nous citons quelques exemples, à l'instar de la statue d'un *togatus*, exposée au musée national romain, qui date de la première moitié du II^{ème} siècle, alors que la tête (le portrait) est du V^{ème} siècle²²⁷ ; à Merida, en Espagne, les statues de personnages en toge, découvertes dans le forum de la cité, semblables à celle de Mâamoura, datent de la période claudienne²²⁸.

Comment rendre compte de la présence de la statue d'un magistrat et celle de la déesse *Fortuna* à Mâamoura ?

Il y a lieu de souligner que suite à un séisme survenu vers le milieu du IV^{ème} s., une partie de la *Colonia Iulia Neapolis* a été engloutie par la mer ; ceci a engendré l'ensevelissement de son port et la disparition des zones dédiées aux salaisons. La Péninsule du Cap Bon constitue une zone à risque sismique. Une faille de magnitude

✎ _____

²²³ *Contabulatio* : l'ensemble des plis longs et parallèles que forme un vêtement possédant beaucoup d'ampleur, comme la *toga*.

²²⁴ Poinssot 1955, Pl. VI ; Yakoub 1970, 90 n.c. 25, fig. 102.

²²⁵ De Chaisemartin 1987, 99.

²²⁶ « Par-dessus la tunique à manches longues, la toge est dite à *contabulatio*, en raison du large repli oblique, barrant la poitrine, qui forme un étagement de froncements plats, comprimés ; une technique du drapé connue depuis l'époque sévérienne » : Capus 2019, <<https://villachiragan.saintraymond.toulouse.fr/partie-04>>.

²²⁷ Gioffarelli 2000, 550 (203). Ajoutons qu'au musée du Louvre, on a reconnu une statue attribuée à César Auguste, et dans laquelle s'encastre une tête qui date plutôt du II^{ème} s. ap. J.-C.

<http://www.luckyjor.org/sitorom/societa/pagimmaginiabbigliamento.html>

²²⁸ Poulsen 1973 ; Id 1974 ; Braemer 1988, 183-195 ; (de) Kersauson 1986 ; Id 1996 ; Fejfer 2008, 321-326, fig. 244-248.

significative traverse le *sinus neapolitanus*²²⁹. Néanmoins, *Neapolis* va continuer à produire du *garum* et des *salsamenta*, après le déplacement des activités économiques vers une agglomération secondaire (l'actuel village de Mâamoura) située à 7 km au nord de la cité.

Par ailleurs, pour la production d'amphores qui avait joué un rôle moteur dans le développement de l'économie de *Neapolis*, certains ateliers de céramique ont subi un déplacement, au courant du V^{ème} s., qui serait lié au déplacement des activités économiques de *Neapolis* à Mâamoura²³⁰.

Il est intéressant de remarquer qu'une inscription de *Neapolis*, datée de 400-401, relate la carrière de *Coelius Titianus, curator publicae*, évergète qualifié d'*ex naviculario*²³¹. Ce personnage, selon toute probabilité, a dû accomplir une carrière municipale, après la cessation de ses fonctions de naviculaire. L'étude de quelques fragments de céramique, provenant de la fouille préventive menée à Mâamoura, qui a mis au jour l'établissement thermal privé appartenant, vraisemblablement, à une *villa maritima* où les deux statues ont été exhumées, a permis de peaufiner la chronologie²³². Une grande partie de la production céramique étudiée provient de l'atelier de Sidi Zahrouni, près de Mâamoura.

Serions-nous en présence de la statue du magistrat *Coelius Titianus*, ancien naviculaire, propriétaire d'une *villa maritima* à Mâamoura, laquelle devient le nouveau port de *Neapolis*, placé sous la protection bienveillante de *Fortuna*, déesse présidant à la navigation, mais également la déesse de la bonne chance ? Je suis tentée de le croire.



²²⁹ Ben Ayed, Bourguou, Karray, Oueslati 1988, 12-16 (schéma structuro-thermal du cap bon) ; Trabelsi, Ben Mammou, Tarhouni, Piga, Deidda, Ranieri 2006, 295-301. Dans sa *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, Al Idrissi appelle le *Sinus Neapolitanus* : « *Al Jawn al madfoun* », c'est-à-dire le golfe enseveli.

²³⁰ Bonifay, Slim, Piton, Sternberg 2007, 21-44 ; Bonifay, Slim, Piton, Sternberg 2008, 203-222 ; Bonifay, Capelli, Drine, Fantar, Ghalia 2010, 147-160 ; Fantar, Spanu, Zucca 2018-2019, 381-419.

²³¹ *CIL* VIII, 969.

²³² Présence de fragments de Spatheion 1 C (1^{ère} moitié – milieu V^{ème} s.) ; 5 fragments Heays 104 A 1 (fin V^{ème} s. – 1^{er} tiers VI^{ème} s.), d'amphore de forme globulaire, type 64 (VII^{ème} s.), d'amphore africaine cylindrique de grandes dimensions, type 52 - type « *con orlo a fascia* » (2^{ème} moitié du VII^{ème} s.), fragments de petites cruches cannelées, type 62 (Fin IV^{ème} – fin VII^{ème} s.).

(81) Stèle avec personnage en toge



Provenance : *Pupput*.

Lieu de conservation : site archéologique de *Pupput*.

Etat de conservation : mauvais.

Inédite.

Datation : incertaine.

Dimensions : H : 0,75 m ; l : 0,40 m.

Niche H. : 0,65 m ; l. 0,28 m.

Matériau : calcaire.

Dans une niche cintrée, un homme debout de face, vêtu d'une toge passant sous le bras droit et remonte, en oblique, sur l'épaule gauche, et forme un bourrelet de plis à la taille. On peut deviner le *sinus* qui descend autour du genou droit, écarté du corps par la main droite. Le bras gauche est ramené vers la poitrine. Du visage émane une expression de calme. Le front est haut, les yeux sont grands, le nez est brisé et la bouche est petite et dissymétrique. Un équilibre est visible entre la masse de la barbe et la chevelure ; on note un recul de la ligne de cheveux aux coins du front. La stèle est tronquée en sa partie inférieure.

(82) Tête masculine



Provenance : Jebel F'Kirine.

Lieu de conservation : musée de Nabeul.

Inédit.

Etat de conservation : bon.

Dimensions : H. max : 0,32 m ; l. max : 0,23 m. Visage : H. : 0,20 m ; l. : 0,14 m.

Matériau : marbre blanc de type carrare.

Datation III^{ème} s.

Le visage est traité au ciseau et les surfaces sont polies. Le trépan a été utilisé pour les pupilles, les narines, les commissures des lèvres et les oreilles. Les paupières épaisses sont cernées à la pointe. La calotte est dégrossie et lissée au ciseau plat. La chevelure est traitée à la pointe. La barbe est hachurée à la pointe, comme la moustache. L'arrière n'est pas travaillé.

Portrait masculin de taille naturelle, de face²³³. Le visage est plutôt ovale et allongé, se rétrécissant en pointe vers le bas. La chevelure est rabattue vers l'avant avec une frange de fines mèches à peine au-dessus d'un front large.

☞

²³³ Balty 1983, 301-316.

Les yeux sont globuleux et allongés, sous une paupière supérieure charnue ; le globe oculaire est caractérisé par une pupille de grande taille. Les arcades sourcilières se rejoignent à la racine du nez. Le regard est dirigé vers l'avant.

Les joues font sortir les pommettes ; le nez, endommagé, est haut ; la bouche est large aux lèvres serrées et les oreilles, bien dégagées, sont grandes et ourlées. Cette tête, dont on ignore la provenance, appartiendrait à une production d'un atelier local.

(83) Tête féminine



Provenance : région de Nabeul.

Lieu de conservation : réserves du site archéologique de *Neapolis*

Inédite.

Etat de conservation : moyen.

Dimensions : tête : H. : 0,25 m ; visage : H. : 0,20 m ; l. max. au niveau des oreilles : 0,18 m.

Matériau : marbre blanc de type carrare.

Datation III^{ème} s.

Tête féminine, de face, légèrement tournée vers la gauche.

La chevelure est faite de mèches fines et sinueuses. Les cheveux, souples et ondulés, sont séparés par une raie médiane qui descend jusqu'à la nuque, et retroussés jusqu'aux oreilles²³⁴. Les cheveux sont traités au ciseau et à la pointe. Le front, haut sous la frange de cheveux, est plat et lisse. L'arcade sourcilière est bien marquée. Les sourcils sont dessinés par des hachure. Les yeux sont en amande, les paupières supérieures sont charnues et les pupilles sont creusées en croissant. Les pommettes sont osseuses et saillantes et les joues sont bien modelées. Le nez est brisé ainsi que les lèvres ; on distingue, néanmoins, la lèvre inférieure. Le trépan a été utilisé entre les lèvres. Un léger double menton est visible.

✎ _____

²³⁴ Pour la question des cheveux, voir Bartman 2001, 1-26.

(84) Femme drapée



Provenance : Kélibia.

Lieu de conservation : réserves archéologiques de Kélibia.

Etat de conservation : retirée de la mer, près du port de Kélibia, le 06 août 2006, elle a souffert de son long séjour dans l'eau.

Inédite.

Dimensions : H. : 1,56 m ; l. (hanche) : 0,37 m ; l. (poitrine) : 0,30 m ; ép. : 0,40 m.

Matériau : marbre blanc-grisé, de type Proconnèse.

Datation²³⁵ : seconde moitié du II^{ème} s. – début du III^{ème} s.

Statue acéphale grandeur nature d'une femme debout de face, drapée, en appui sur la jambe gauche, la main droite, repliée sur la poitrine, tient un pan de la draperie. Le bras gauche, le long du corps, est légèrement replié vers l'avant. Elle porte une tunique à décolleté moulant la cuisse et la jambe droite qui est pliée vers l'arrière, en dessinant un éventail de plis partant de la hanche gauche. La longue tunique descend jusqu'à terre, formant des plis tubulaires, laissant découverte l'extrémité inférieure de la jambe gauche.



²³⁵ Les épaules étroites qui contrastent avec la largeur du bassin et une silhouette longiligne pourraient favoriser une datation de la deuxième moitié du II^{ème} siècle ou du début du III^{ème} siècle.

Un manteau enveloppe le bras droit ; le pan droit, retenu dans la main droite, forme une retombée de demi-cercle avant de descendre en oblique par-dessus le poignet gauche. L'autre extrémité du manteau sort sous le bras gauche pour retomber par-dessus l'avant-bras gauche. L'insertion du cou indique qu'on ajoutait à la statue un portrait. Serions-nous en présence de la statue d'une femme drapée de rang sénatorial ? C'est possible.

(85) Pied gauche



Provenance : *Pupput*.

Lieu de conservation : site archéologique de *Pupput*.

Etat de conservation : mauvais.

Dimensions : l. actuelle : 0,26 m.

Matériau : calcaire.

Fragment d'une statue masculine dont il ne subsiste que le pied gauche reposant sur un socle.

(86) Personnages



Provenance : *Pupput*.

Lieu de conservation : site archéologique de *Pupput*.

Etat de conservation : mauvais.

Dimensions : H. conservée : 0,70 m ; l. conservée : 0,62 m.

Matériau : calcaire.

Fragment d'un bas-relief où figurent des personnages en costume militaire ; on y reconnaît les lambrequins. Un des personnages semblent tenir, dans sa main gauche, une lance ?

(87) Jambe droite colossale d'un personnage en costume militaire



Provenance : Kélibia (secteur du *forum*).

Lieu de conservation : réserves archéologiques de Kélibia.

Etat de conservation : mauvais.

Inédite.

Dimensions : H. max. : 0,71 m ; l. max. : 0,25 m. Mollet : H. : 0,28 m ; l. : 0,25 m. Brodequin : H. : 0,12 m.

Matériau : marbre blanc.

Datation²³⁶ : seconde moitié du II^{ème} s. – début du III^{ème} s.

Fragment d'une statue colossale dont il ne subsiste que le bas de la jambe droite cassée juste en-dessous du genou.

Jambe droite d'un personnage masculin en costume militaire. La jambe, nue avec un mollet musclé, est chaussée d'un brodequin à mi tibia attaché par une courroie dans laquelle est passée une dépouille d'animal repliée sur le tibia et les côtés.

Il est fort probable que cette statue colossale était celle d'un empereur. Le travail de la bottine suggère une datation du II^{ème} – III^{ème} s.

✂

²³⁶ Les épaules étroites qui contrastent avec la largeur du bassin et une silhouette longiligne pourraient favoriser une datation de la deuxième moitié du II^{ème} siècle ou du début du III^{ème} siècle.

(88) Pieds d'un personnage



Provenance : Kélibia (secteur du *forum*).

Lieu de conservation : réserves archéologiques de Kerkouane.

Etat de conservation : mauvais (fortement endommagé).

Inédit.

Dimensions : L. : 0,22 m ; l. : 0,13 m ;

Dimensions des orteils respectivement à partir du gros orteil : 0,04 m, 0,025 m,
0,02 m, 0,02 m, 0,01 m.

Matériau : Marbre blanc.

Datation : incertaine.

Deux pieds sur un socle. Le pied droit subsiste en avant du coup-de-pied ; il est légèrement pointé à gauche en appui sur un socle ; les orteils, en griffe, sont bien conservés et les ongles sont bien indiqués ; le secundus paraît assez long par rapport à l'hallux.

Ce fragment appartenait probablement à une statue féminine.

(89) Femme assise tenant un enfant



Provenance : région de Nabeul.
Lieu de conservation : site archéologique de *Neapolis*.
Etat de conservation : bon.
Inédite.
Dimensions : H. : 0,44 m ; l. : 0,25 m ; ép. 0,10 m
Matériau : marbre.
Datation : incertaine.

Femme acéphale assise sur un siège, vêtue d'une tunique plissée qui arrive jusqu'aux pieds. Les plis de la tunique sont séparés par des sillons profonds.

Avec le bras gauche plié, elle soutient avec sa main un enfant étendu sur sa cuisse gauche, et avec la main droite, elle lui tend le sein. Un travail de mauvaise facture.

(90) Stèle avec personnage



Provenance : inconnue.

Lieu de conservation : musée de Nabeul.

Etat de conservation : mauvais.

Inédit.

Dimensions : H. : 0,26 m ; l. : 0,40 m ; ép. : 0,06 m.

Matériau : marbre.

Datation : époque punique ?

Fragment d'un relief. Représentant un orant acéphale, debout, de face ; il porte une toga. Il passe sa main ouverte autour de son menton ; de la main gauche, il tient un pan de son vêtement.

(91) Statuette d'une femme assise



Provenance : inconnue.
Lieu de conservation : Dar
Sebastian – Centre
culturel international
d'Hammamet.
Etat de conservation : mauvais.
Inédit.
Dimensions : H. : 0,40 m ; l. : 0,30
m ; ép. : 0,30 m.
Matériau : marbre blanc.
Datation : incertaine.



Statue féminine dont ne reste que la partie supérieure du personnage drapé et assis sur un siège. Elle est chaussée d'élégantes sandales. Un manteau passe par le dos, traverse la cuisse droite, forme un bourrelet au bas du ventre, retombe par-dessus la cuisse gauche et descend jusqu'au pieds aux orteils finement ciselés et aux ongles parfaitement taillés, mais laisse visible l'extrémité des sandales.

III. 4. Varia

(92) Fragment d'une scène marine



Provenance : *Neapolis*.

Lieu de conservation : réserves archéologiques de *Neapolis*.

Etat de conservation : mauvais.

Inédit

Dimensions : H. : 0,10 m ; l. : 0,15 m ; ép. : 0,05 m.

Matériau : marbre du Proconnèse.

Datation : incertaine.

Bas-relief dont subsiste ce qui semblerait être un amour chevauchant un hippocampe ou un monstre marin. On reconnaît, également, un poisson, à l'œil vif, au milieu des ondes qui donnent l'illusion du mouvement.

(93) Relief végétalisé



Provenance : *Pupput*.

Lieu de conservation : site archéologique de *Pupput*.

Etat de conservation : mauvais.

Inédit.

Dimensions : L. actuelle : 0, 83 m ; H. actuelle : 0, 49 m

Matériau : calcaire

Fragment d'un relief à décor végétal où nous croyons reconnaître le *cynara cardunculus* picoré par des oiseaux.

SYNTHÈSE

Considérations sur le thème des sculptures et des reliefs au Cap Bon

Le catalogue raisonné que nous avons élaboré, qui se veut un inventaire le plus complet possible des sculptures et reliefs du Cap Bon et de leur localisation, comprend des remarques et des commentaires où l'objet est perçu comme forme symbolique et l'étude iconologique privilégie la question de la signification et met à l'écart la question de la beauté artistique.

A travers certains documents étudiés, l'empreinte punique et romaine paraît forte. Nous songeons aux statues de Baal Hammon, de Tanit léontocéphale, au sarcophage anthropoïde représentant Ashtart, le signe dit de Tanit, au protomé de taureau. Pour la période romaine, il y a les statues appartenant à l'art officiel de Rome, telles que les statues cuirassées et celles en toges. Mais également la présence importante du dieu africain Saturne, l'héritier de Baal Hammon, d'Apollon, de Dionysos, de Diane, de Fortuna, etc.,

IV.1. Matériaux et ateliers

La documentation disponible ne permet pas de contextualiser avec précision les carrières et les ateliers dans le tissu urbain ou le territoire de telle ou telle cité, à quelques exceptions près.

IV. 1.1. Les Matériaux

L'identification du matériau est un travail important ; il permet de fournir des données précises sur la sculpture. Les calcaires et les marbres sont les matériaux les plus fréquemment utilisés dans la sculpture antique. Pour ce qui est de la région du Cap Bon, il faut distinguer les calcaires et grès locaux et les marbres d'importation. Un autre matériau a été également utilisé : l'argile.

IV. 1.1.1. Le grès

A l'époque punique, le tuf coquiller du Cap Bon était, essentiellement, extrait des fameuses *latomies* d'*Hermaea* dont parlent Doidore de Sicile (XX, 6, 3) et Strabon (41, 7). Il s'agit de grottes taillées de main d'homme, où débarqua Agathocle, tyran de Syracuse, en 310 av. J.-C., se trouvent à proximité du Ghar El-Kébir, au nord-ouest de la ville d'El Haouaria. Grâce à une technique d'exploitation uniforme, elles sont repérables à la surface du sol par des ouvertures de section quadrangulaire, aménagées en guise de puits menant à une cavité qui, par l'extraction de la pierre, épouse la forme d'une carafe. L'histoire d'*Hermaea* est intimement liée à celle de Carthage.



Fig. 17: Latomies d'*Hermaea*

Les carrières d'El Haouaria ont alimenté en blocs les constructions de la métropole punique, dès le VII^{ème} s. av. J.-C., notamment les plus vieilles sépultures. Le tuf coquiller, prélevé aux carrières d'El Haouaria, se prête facilement à la taille. Les blocs sculptés recevaient une couche de stuc. Souvent le recours au crépis est dicté par la nature de la roche qui est friable ; ce revêtement en assure la consolidation et lui confère un bon fini. A Kerkouane, on fabriquait une chaux fine à partir de coquillages calcinés ; des restes de ce matériau ont été trouvés au fond d'un four. L'usage de coquilles brisées permettait la fabrication d'une poudre fine permettant d'obtenir des stucs très fins²³⁷.

Il est à noter qu'un cordon dunaire littoral marque le paysage du côté du continent et de celui de la mer et s'étend d'El Haouaria (*Hermaea*) jusqu'à Korba (*Curubis*). Il se présente, dans la topographie, comme un bourrelet peu élevé qui culmine entre 20 et 30

☞

²³⁷ Fantar, 2011a, 75

mètres d'altitude. Le littoral se trouve, donc, agrémenté d'une série de collines séparées par des plages et des criques au sable tantôt jaune tantôt gris. La surface du cordon est criblée par de nombreuses excavations qui correspondent à d'anciennes traces d'extraction de pierre. En effet, dans l'Antiquité, des carrières ont été exploitées pour extraire le grès dunaire consolidé qui se prête bien à la taille.

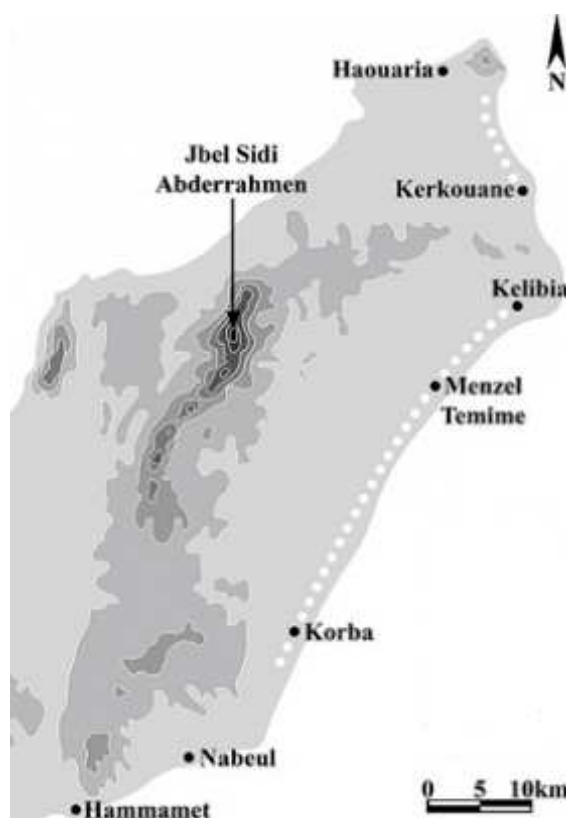


Fig. 18: Cordon dunaire littoral en pointillés, marquant le paysage du côté du continent et du côté de la mer, d'après Ch. Oueslati, Tyrrhénien côte Est Cap Bon, Fig. 1.

IV. 1.1.2. L'argile

Dans les environs immédiats de Kerkouane, une étude a été effectuée sur l'argile du lieu-dit Hammam Jebli, dont l'objectif est de déterminer le pourcentage des principaux minéraux argileux présents dans les échantillons de céramique provenant de la cité punique de Kerkouane et la nature de la roche argileuse (1-4). L'étude minéralogique des argiles de la région de Kerkouane montre que les argiles à dominance kaolino-illitiques, qui

affleurent dans les terrains de miocène moyen, sont très recherchés pour la fabrication des céramiques²³⁸.

Dans le territoire de *Neapolis*, des ateliers céramiques ont été reconnus aux alentours des carrières d'argile, au lieu-dit Ghar et-Tfal (= la grotte de l'argile) ; il est fort probable que ces carrières aient été exploitées durant l'Antiquité²³⁹. Bien que la production de ces ateliers était essentiellement orientée vers la fabrication des amphores, il n'est pas exclu que les statues de terre cuite des sanctuaires de *Thinissut (5-16)* ainsi que celles de *Curubis (17-19)* aient été fabriquées avec de l'argile provenant des carrières de Ghar et-Tfal à Nabeul. La distance séparant ces dernières de Bir Bou Rekba et de Korba est respectivement 15 et 20 kilomètres. Il n'y a que les analyses archéométriques qui pourraient nous éclairer si le gisement de Ghar et-Tfal avait fait l'objet d'exploitation durant l'Antiquité.

IV. 1.1.3. Le marbre

Dans notre travail, nous nous sommes contentée des critères empiriques : l'identification s'est faite par l'observation oculaire, avec toutes les incertitudes qu'elle comporte. L'identification du marbre est un point sensible, et il n'a malheureusement pas été possible de procéder à des analyses, pourtant les renseignements et les informations que l'on tire nous documentent précieusement sur des aspects en rapport avec l'art, le goût, les techniques, etc.

Dans les sources phéniciennes et puniques, le marbre se dit *R HMT* et *P 'R*²⁴⁰ ; ce dernier a été interprété *marmor*²⁴¹. *P 'l R HMT* est le fabricant de marbre²⁴².

H. Dridi fait remarquer que le marbre était autant utilisé dans l'Occident phénicien et le monde punique que dans le monde grec d'Occident. L'analyse des réseaux commerciaux, écrit-il, et plus particulièrement de ceux qui ont permis la circulation des sarcophages anthropoïdes et des sarcophages architecturaux, permet d'esquisser une économie du marbre dans le monde phénicien et punique, caractérisée par la multiplicité de

²³⁸ Wertani 2014, 12-16, 67-68.

²³⁹ Aounallah 2001, 74.

²⁴⁰ Dridi 2002, 8-10.

²⁴¹ *Ibidem*, p. 189.

²⁴² *CIS* 340.

ses réseaux. L'observation attentive du marbre des sarcophages carthaginois, la révision des dates généralement proposées pour la période de production des sarcophages anthropoïdes, permettent ainsi de démontrer qu'à côté de la filière parienne de ces derniers, Carthage semble avoir développé un réseau propre, permettant d'acheminer les sarcophages architecturaux en marbre du Pentélique vers le bassin occidental de la Méditerranée. Cette filière, renforcée par l'activité d'ateliers carthaginois employant des artisans grecs de bon niveau, a non seulement permis à la métropole punique de s'approvisionner et de créer ses propres modèles, mais également de s'assurer le quasi-monopole de la redistribution de ces sarcophages, notamment en Étrurie²⁴³.

En Proconsulaire, les marbres des Cyclades furent les plus utilisés²⁴⁴ ; c'est ainsi qu'ils sont les plus employés dans la statuaire de Carthage²⁴⁵ et dans la région de Sousse²⁴⁶. Au Cap Bon, cette variété de marbre est attestée, en témoigne la tête d'Apollon **(22)** provenant de la *Nymfarum domus*. Le marbre de type Pentélique se place en seconde position ; ceci a été vérifié à Carthage²⁴⁷. Au Cap Bon, le Pentélique est présent dans les statues cuirassées *d'Aquae Calidae Carpitanae* **(77, 78)**. Vient ensuite le marbre de Proconnèse²⁴⁸ ; ce dernier nous le rencontrons au Cap Bon **(31, 46, 84, 92)** ; et en quatrième position, le marbre de l'Apennin (Carrare) couramment importé en Proconsulaire²⁴⁹ ; pour la région qui nous intéresse, nous citons les documents répertoriés **(26, 27, 82, 83)**.

IV. 1.1.4. Le bois

Le seul document étudié qui a été sculpté dans le bois est le sarcophage punique anthropoïde **(44)**. En 2021, des analyses xylogologiques, réalisées par le CRAAH (Centre de recherches en Archéologie, Archéologie-Science, Histoire) au Mans, sur un prélèvement



²⁴³ Dridi 2009, 465-476.

²⁴⁴ Braemer 1990, 183 ; Reinach 1897, 1898, 1904, 1910.

²⁴⁵ Braemer 1990, 177-178.

²⁴⁶ De Chaisemartin 1987, 153.

²⁴⁷ Braemer 1990, 176 où l'auteur cite parmi les sculptures exécutées dans ce type de marbre, les victoires de Byrsa et l'autel de la *Gens Augusta*.

²⁴⁸ Ibidem, 179.

²⁴⁹ Lézine 1964, 139 ; Braemer 1990, 179.

d'échantillon du couvercle, ont permis d'identifier la nature du bois du sarcophage : il s'agit du bois de genévrier qui est un arbre local répandu dans la région du Cap Bon²⁵⁰.

IV. 1.2. Les ateliers

Comme nous l'avons vu précédemment, il y a dans l'épigraphie phénicienne et punique, des vocables susceptibles de désigner les statues, tels que *mash* et *sml*, et ce, aussi bien en Occident, à Carthage, à El Hofra en Algérie, à Antas en Sardaigne et à Leptis Magna en Libye, qu'en Orient, à Byblos, à Sidon et à Chypre²⁵¹.

Il y a, également, des termes susceptibles de désigner le sculpteur ou la sculpture, tels que *HRT* qui signifie aussi bien objet sculpté²⁵² que « sculpture, ciselure »²⁵³, *QL* qui est traduit par sculpteur²⁵⁴, *PTH* qui semble avoir désigné « sculpture », ou une « statue »²⁵⁵. H. Dridi fait remarquer que la diversité du vocabulaire s'expliquerait par le fait qu'il n'existait pas un terme spécifique, désignant la sculpture : on désignait les sculpteurs et la sculpture sous différents noms, tels que « gravure », « taille de la pierre » et « sculpture »²⁵⁶.

On utilise le terme « atelier » pour désigner des centres de production caractérisés par un répertoire et un style communs, aussi bien pour la sculpture que pour la chroplathie ou les stèles. Ce terme s'applique, normalement, à une école artistique réunie autour d'un maître. Pausanias parle de l'*ergasterion*, l'atelier de Dédale ou atelier attique²⁵⁷. *Ergasterion* en grec ancien, comme « atelier » aujourd'hui, désigne aussi concrètement le lieu où travaillent des artistes ou des artisans à une production de quelque nature qu'elle

²⁵⁰ Cette étude a été faite dans le cadre d'une thèse de doctorat préparée par Walid Taïeb sur *La conservation des sarcophages en bois archéologiques : études d'archéo-sciences* (Université de Tunis - Le Mans Université).

²⁵¹ Dridi 2002, 183-187.

²⁵² Dridi 2002 190, note 574.

²⁵³ Ibidem, p. 190, note 577.

²⁵⁴ Ibidem, p. 191, note 590.

²⁵⁵ Ibidem, p. 192, note 595.

²⁵⁶ Ibidem, p. 192.

²⁵⁷ Pausanias (V, 25, 13)

soit²⁵⁸. C'est le mot qu'utilise Pausanias encore lorsqu'il mentionne l'endroit où Phidias avait réalisé la statue chrysléphantine du Zeus d'Olympie²⁵⁹.

C'est en ce sens concret que sera compris ici « atelier », étendu à toutes ses composantes immobilières (murs et installations), mobilières (outils) et humaines (le personnel), dans l'Antiquité.

A l'échelle de la région du Cap Bon, il devait y avoir des ateliers de sculpteurs locaux, mais il est difficile de les identifier, vu l'absence de séries, hormis les stèles néopuniques provenant de Kélibia qui représentent une série cohérente et autorisent à penser qu'elles proviennent d'un même atelier.

IV. 1.2.1. Ateliers céramiques

La technique des statues de terre cuite témoigne du savoir-faire des coroplastes. Cette technique a été considérée comme mise en œuvre pour des raisons économiques, la richesse des gisements d'argile de la région et les vertus du matériau ont cependant été aussi mises en avant.

Il est possible que les statuettes de Kerkouane, dont il ne subsiste que des fragments, aient été produites dans l'atelier qui occupe l'aile droite du sanctuaire²⁶⁰, et qui est composé d'une courette où l'on stockait l'argile, d'un espace doté d'un puits et d'un bassin pour la préparation de la pâte, d'un autre espace composé de deux pièces qui se juxtaposent : la première est un local de travail et la deuxième est un séchoir. Le four est installé dans une autre pièce de 9 m². D'autres fours de potiers ont été reconnus sur la lisière de la cité de Kerkouane et dans une zone intra-muros dédiée à l'artisanat.

A *Neapolis*, deux ateliers céramiques seraient contemporains à des vestiges d'époque puniques, à savoir des sols en *opus punicum* à incrustation de tesselles blanches qui rappellent les pavements des habitations de Kerkouane : il s'agit d'un îlot qui a été détruit, au milieu ou à la fin du III^{ème} s. av. J.-C., suite à un incendie²⁶¹ et aux dépens duquel s'est implanté, plus tard à l'époque romaine, le quartier des salaisons. Le premier atelier



²⁵⁸ Fischer-Hansen 2000, 119 n. 3.

²⁵⁹ Pausanias (V 15, 1).

²⁶⁰ Fantar 2011, 75-76.

²⁶¹ Darmon 1967-1968, 276.



Fig. 19 : Carte du Cap Bon. Sites de Thinissut et de pheradi Maius

IV. 1.2.2. Ateliers de marbriers

Pour le marbre, il est encore difficile d'affirmer si une sculpture est importée ou exécutée dans un atelier local²⁶⁶. Durant la période comprise entre le XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècles, souvent, les archéologues considéraient que ce qui caractérise la sculpture nord-africaine locale est la médiocrité, contrairement aux sculptures importées qui étaient plus raffinées. Ceci étant dit, il arrive que des ateliers locaux produisent des sculptures et des reliefs d'une qualité assez remarquable.

Classer les sculptures selon leur provenance est une tâche ardue, difficile à réaliser dans le cadre d'une thèse de doctorat. Une telle étude de classification nécessite une bonne connaissance du marbre²⁶⁷, mais également un financement considérable pour pouvoir procéder à des analyses archéométriques.



²⁶⁶ Baratte 2003, 64.

²⁶⁷ Pour les marbres en Méditerranée, voir Pensabene 2002, 3-68 ; Braemer 1986, 287-328 ; Dubois 1908 ; Dworakowska 1983 ; Gnoli 1971 ; les articles publiés dans *les Dossiers d'archéologie*, n° 173, 1992 (Le marbre dans l'antiquité) et dans *Archeologia*, n° 275, 1992 (Les marbres blancs dans l'antiquité) ; pour le monde punique voir Dridi 2002.

L'apport d'une étude sur les marbres et les pierres moins nobles serait d'un grand apport, dans la mesure où elle permettrait d'avoir une idée sur les sculptures importées²⁶⁸ sur les ateliers locaux, s'il en existe, et sur les ateliers itinérants²⁶⁹.

Il est à souligner que la Proconsulaire est dépourvue de marbres statuariers²⁷⁰, d'où le recours à des calcaires locaux pour exécuter des statuettes et des statues de taille naturelle ; l'attribution de ces dernières à des ateliers locaux demeure presque toujours incertaine. Pour les portraits impériaux et les représentations des dieux, ils pouvaient être soigneusement exécutés sur des matériaux nobles importés par les ateliers les plus renommés d'Afrique²⁷¹.

Enfin, peut-être faut-il souligner que pour les ateliers de sculpteurs à Carthage, H. Drissi propose une classification par ordre chronologique²⁷² :

- Les ateliers du 1^{er} siècle qui regroupent deux officines : l'officine A où l'on retrouve les portraits Julio claudiens découverts sur la colline de Byrsa. Ces portraits, du point de vue technique portent des traces de ciseau fin et de ripe caractérisant des figures étroites et fines ; l'officine B qui regroupe les sculptures du temple de Cérès qui sont datées par une inscription, qui évoque Memmius Senecio, proconsul de Sicile au 1^{er} s. ap. J.-C. La pièce de référence est le groupe Cérès sur son char dont il ne reste que la tête et un morceau du char. Du point de vue stylistique et technique, le travail de cette officine se distingue par une finesse dans l'exécution sur le marbre, comme en témoignent les deux statues d'Abondance, et d'Esculape et Télésphore.
- Les ateliers du II^{ème} siècle représentée par l'officine C qui serait en rapport avec la venue d'Hadrien en Afrique ; l'ensemble des sculptures du temple de Sérapis d'où ont été exhumés la tête de Sabine ainsi que la statue et la tête d'Hadrien proviendraient de cette officine. A ces sculptures, il faut ajouter une statue de babouin sur laquelle a été gravée une inscription datée du II^{ème} siècle, mentionnant le commanditaire : Sarapidiaug(usto) Aurelius Pasinicus cum suis d(ono) d(edit) d(ecreto) d(ecurionum).
- Les ateliers du III^{ème} siècle regroupant deux officines : l'officine E où seraient produites les sculptures qui ont ornées l'Odéon inauguré en 207, et qui

²⁶⁸ De Chaisemartin 2007, 201-229.

²⁶⁹ Ferchiou 1983, 75-84.

²⁷⁰ Les principales carrières de marbre connus en Afrique du Nord sont : Cap de Garde (dans la région d'Annaba), Fil Fila (à l'est de Rusicade), Aïn Smara (à l'ouest de Cirta), la carrière du sud de Calama, Chemtou (près de Bulla regia). Les marbres extraits des carrières africaines sont rarement utilisés comme pierres statuariers. Pour la Tunisie, voir Rakob 1995, 62-69.

²⁷¹ Ferchiou 2003, 93-100.

²⁷² Drissi 2022, 205-207.

comportent deux ensemble de portraits qui se rapprochent, du point de vue des modelés des paupières, des lèvres, et des cheveux. Plusieurs indices, d'ordre stylistique, militeraient en faveur d'un atelier de l'époque antonine.

- Enfin les ateliers du IV^{ème} siècle, en l'occurrence l'officine G à laquelle on attribue la production de portraits d'époque constantinienne.

IV.2. Sculptures et reliefs religieux

Des statues de divinités ont été mises au jour au *Promunturium Mercurii*. Certaines ont été découvertes dans leurs contextes archéologiques, telles que celles provenant des sanctuaires de *Thinissut* et de *Curubis*.

C'est principalement autour du couple Baal Hammon-Tanit que s'organise le panthéon des cités puniques. Les divinités étrangères, notamment égyptiennes, n'y'occupent qu'un rang secondaire. Dans le cadre de ce travail, les divinités puniques reconnues au Cap Bon sont Baal (5), Tanit (6) et Ashtart (44). Parmi les dieux du panthéon gréco-romain semblent Apollon (22, 23 26), Dionysos (21), Fortuna (24), Caelestis (15), Diane (20), Saturne (125, 4), Jupiter (27), Déméter (11, 17), Koré (18), Pluton (19), Athéna (9-10).

A kerkouane, la sculpture religieuse est illustrée par quelques documents, notamment une tête de taureau sculptée dans le grès (28) en guise de gargouille et qui aurait appartenue à un édifice religieux. Le taureau est l'attribut de Baal Hammon.

Le choix de ce type de gargouille à tête de taureau aide à reconnaître l'aspect des édifices religieux à Kerkouane qui ne manque ni de puissance, ni de somptuosité : la symbolique va de pair avec l'esthétique.

Près d'une tour flanquant l'enceinte interne de la cité, on a recueilli, en fragments, l'image en terre cuite d'un couple divin assis sur un trône à dossier dont les accoudoirs représentent deux sphinx leur servant à la fois d'assesseurs et de gardiens. La déesse, à la chevelure abondante à deux tresses encadrant le visage, est coiffée d'une calotte semi-sphérique. Les bras bien tendus, elle semble avoir arboré des armes qui ont disparu, comme le suggèrent les trous visibles au niveau du pouce et de l'index des mains aux

poings étroitement et fortement serrés. De la divinité masculine, il ne reste que les jambes et les avant-bras ; il semblerait qu'elle aussi arborait une lance ou un sceptre²⁷³.

Des fragments de statuettes de terre cuite ont été recueillis, au cours de la fouille du sanctuaire de Kerkouane ; ces fragments appartiennent, soit à des figurines debout, soit à des figurines assises.

Il importe de rappeler que dans le monde punique, ce type de statues et statuettes de terre cuite sont, le plus souvent, associées aux sanctuaires et aux tombes²⁷⁴. D'ailleurs, des statues analogues de terre cuite ont été reconnues dans les sanctuaires de *Thinissut*, *Curubis* et *Soliman*.

Un autre document que l'on peut joindre au dossier relatif à Astarté est le sarcophage anthropoïde en bois²⁷⁵ découvert à Kerkouane (**53**), reproduisant l'image d'*Ashtart* protectrice des morts vêtue d'un *polos* et d'un voile²⁷⁶. Ce sarcophage est un témoignage de l'art punique d'époque hellénistique ; son parallèle a été reconnu dans la tombe T11 PGM de la nécropole punique de Sulky²⁷⁷.

Il est vrai que le sarcophage anthropoïde de Kerkouane est un monument funéraire, mais nous avons choisi, dans le cadre de cette synthèse, de le ranger dans la catégorie de la sculpture religieuse, parce que les questions de la mort et de l'après mort ramènent inévitablement, à la religion. Les croyances funéraires correspondent à des conceptions religieuses : elles sont mises en ordre par la religion. Elles traduisent une conception de la mort comme passage, et « permettent d'établir un lien entre ici et l'au-delà et organisent les modalités optimales de la transition : accompagner, passer, renaître »²⁷⁸, d'où la présence d'*Ashtart* déesse des morts dans leurs tombes afin de les protéger, veiller sur leur quiétude et les aider à continuer leur chemin vers l'au-delà.



²⁷³ Cherif 1997, 67 n° 193, Pl. XXIII.

²⁷⁴ A titre d'exemple, nous citons le travail de Carton 1902, 230-243.

²⁷⁵ Des analyses xylogologiques, réalisées par le CRuAAH (Centre de recherches en Archéologie, Archéologie Science, Histoire) au Mans, sur un échantillon prélevé du couvercle du sarcophage ont permis d'identifier qu'il a été sculpté dans du genévrier qui est un arbre local répandu dans la région du Cap Bon. Cette étude a été faite dans le cadre d'une thèse de doctorat soutenue récemment par Walid Taïeb sur *La conservation des sarcophages en bois archéologiques : études d'archéo-sciences* (Université de Tunis - Le Mans Université).

²⁷⁶ Fantar 1972, 116-2.

²⁷⁷ Bernardini 2010, 1257-1270 ; Id 2019, 1303-1324 ; Pla Orquin 2021, 401-424.

²⁷⁸ Blot 2016, 62.

De la Sicile, Kerkouane semble avoir bien reçu Déméter, via Carthage²⁷⁹. Mh. Fantar en conclut que « le temple de Kerkouane semble avoir été ouvert au culte de plus d'une divinité, en témoigne les deux chapelles et les figurines de terre cuite »²⁸⁰. Le culte de Déméter devait être pratiqué surtout par des Grecs qui s'y trouvaient à demeure. Des figurines, représentant la déesse de l'agriculture et des moissons, ont été recueillies lors de la fouille du sanctuaire. Aussi faut-il ajouter que des *arulae* imagées dont les origines seraient à chercher dans le monde grec d'Italie du sud, ont été trouvées dans certaines habitations²⁸¹. Ce type d'autel miniaturisé, très apprécié pour le culte domestique, a été adopté par les Puniques de Mozia et est parvenu à Kerkouane. Il faut dire que de très nombreux indices militent en faveur d'une présence grecque au sein de la population punique du Cap bon²⁸², notamment à *Aspis-Clipea* et à *Neapolis*. Récemment, dans le cadre du programme de recherche « Etudes sur la morphologie dentaire et analyses d'ADN de restes humains provenant du site de Carthage et des nécropoles antiques du Cap Bon »²⁸³, onze échantillons de restes humains provenant de la nécropole de Kerkouane ont fait l'objet d'analyses : 28 génomes complets de Kerkouane révèlent une parenté avec des échantillons siciliens, provenant de Motyé. Ces résultats apportent la preuve que des relations étaient établies entre Motyé et Kerkouane, de par la proximité de cette dernière de la Grande Grèce et des itinéraires de navigation transméditerranéens passant par le Cap Bon²⁸⁴.

La remarquable série de statues, trouvées au sanctuaire punico-romain de Baal-Saturne et Tanit-Caelestis²⁸⁵ à *Thinissut*, constitue un témoignage de grande importance ; on peut y saisir les interférences entre l'héritage punique et l'apport romain.



²⁷⁹ Fantar 2017, 20-22.

²⁸⁰ Fantar 1986 221.

²⁸¹ Fantar 2018, 313.

²⁸² A Carthage, d'après Diodore de Sicile (XIV, 77, 5), il y avait une colonie d'Hellènes. Fantar 2002, 230 ; Fantar 2004, 113-118.

²⁸³ Ce programme est codirigé par le Professeur Mounir Fantar de l'Institut National du Patrimoine de Tunis et le Professeur Alfredo Coppa, directeur du laboratoire de biologie des populations humaines anciennes, à l'université de Rome « La Sapienza ».

²⁸⁴ Moots *et alii* 2022 1-18.

²⁸⁵ Une inscription encore inédite de *Clipea* mentionne la déesse *Caelestis*, l'héritière de Tanit. Son inventeur ; A. Beschaouch écrit : « Quand on aura ajouté que ces nouveaux textes de Kélibia nomment la tribu ou a été inscrite la cité (c'est l'Arnensis comme pour la *Colonia Iulia Carthago*) et la déesse qui, de sa puissance toujours présente la protégeait, (c'est *Caelestis* comme pour Carthage), les découvertes ici signalées, apparaîtront, ce me semble, dignes de remarque » : Beschaouch 1969, 204-205.

Les deux sanctuaires de Korba et de Soliman, dont les vestiges ont également disparu, témoignent de la popularité du culte des *Cereres* et de leur large diffusion à travers les campagnes africaines.

Le sanctuaire rural punico-romain de *Curubis*²⁸⁶ est dédié à Déméter et Koré, associées à Pluton, dieu des Enfers. Cette triade, dont le culte était pratiqué dans ce sanctuaire, a été réalisée « dans un beau style classique libre, qui s'inspire de la statuaire grecque de Sicile au IV^{ème} s. av. J.-C. »²⁸⁷.

Dans le sanctuaire de Soliman, qui date des I^{er} – II^{ème} siècles, on a recueilli une vingtaine de statuettes de divinités en terre cuite ; on y a reconnu Déméter et Koré, Tellus, Nutrix, Pluton et un serpent ailé²⁸⁸. Il semble que la Déméter de Soliman soit une œuvre archaïsante qui dérive d'un prototype grec du V^{ème} s. av. J.-C., peut-être de la statue du temple syracusain pillé en 396 av. J.-C. »²⁸⁹.

A *Chul*, l'actuel Henchir Mdeïna, près de Beni Khalled, dans un sanctuaire de Saturne, une statuette de Baal Hammon assis sur un trône flanqué de deux sphinx a été recueillie. Cette statuette n'est pas sans rappeler Baal Hammon de *Thinissut*, représenté assis sur un trône à dossier dont les accoudoirs représentent deux sphinges ailées. Le dieu, aux cheveux bouclés, est coiffé d'une haute tiare ornée de plumes, d'origine mésopotamienne, et est vêtu d'une longue tunique ornée de plis en V, de tradition orientale, allant jusqu'aux pieds. Même si l'œuvre de *Thinissut* est relativement tardive, puisqu'elle date du 1^{er} siècle de l'ère chrétienne, elle se réfère à un archétype présent dès le VII^{ème} s. av. J.-C. dans la glyptique et l'orfèvrerie.

En l'état actuel de la recherche archéologique dans le sanctuaire de Kerkouane, les données épigraphiques, qui devraient contribuer à résoudre la question de la présence de telle ou telle divinité ou à définir le rôle de la divinité, nous font défaut. Cependant, mettre à contribution les figurines de terre cuite découvertes, lors des fouilles menées dans cet espace sacré, pourrait apporter quelques éclaircissements sur les divinités et les règles devant régir les pratiques cultuelles. Il y avait, à la fois, des figurines masculines et

²⁸⁶ Picard 1956, 57, 183, n. 176, Pl. 64-66 ; Yacoub 1982, 15-16, Fig. 13-14.

²⁸⁷ Lipinski 1995, 376. Pour l'iconographie de Déméter, se référer à Picard 1982-1983, 187-194 ; Pl. XXVIII-XXXI.

²⁸⁸ Picard 1955, 237-252

²⁸⁹ Lipinski 1995, 376.

féminines qui militeraient en faveur d'un culte adressé à un couple divin. Il faut reconnaître qu'en l'absence de textes²⁹⁰ et/ou de données archéologiques explicites, tels que les attributs d'un dieu, la question de la ou des divinités tutélaires du temple demeure difficile à cerner. Il faudrait poursuivre la fouille de cet espace sacré.

Comme nous l'avons déjà annoncé, le Cap Bon a été très tôt romanisé. Les ports des cités, telles que *Neapolis*, *Clipea*, *Curubis*, *Missua* et *Carpis* avaient dressé des ponts avec plusieurs cités de la Méditerranée, ce qui a permis au *Promunturium Mercurii* d'avoir une ouverture sur les courants culturels du *Mare Nostrum*. C'est à ce titre que les sculptures et les reliefs contribuent à une meilleure connaissance de l'histoire de la Péninsule : les modes, les goûts, les contacts culturels, les modes de vies, le degré de romanisation, notamment au cours de la période dite charnière pendant laquelle la culture romaine s'est introduite et propagée dans des régions qui étaient fortement puniciées. L'Afrique était, en effet, largement ouverte aux multiples courants de la culture gréco-romaine. Il suffit d'interroger la sculpture, et tout qui peut revêtir, parfois, l'aspect de véritables œuvres d'art et qui répond à l'engouement de certains milieux de la société du Cap Bon et à leur délicate sensibilité artistique.

Nous savons que le Cap Bon a conservé, jusqu'au II^{ème} siècle, le culte de Baal Hammon, comme en témoignent les stèles issues d'ateliers locaux, mais surtout les statues provenant du sanctuaire de *Thinissut*, à une époque où la sculpture officielle et même privée se présentait comme « le reflet de la *koinè* gréco-romaine contemporaine »²⁹¹. Les composantes préromaines du paysage religieux en Afrique ont pu survivre et coexister avec des formes postérieures, notamment celles qui ont prévalu pendant la période romaine. Il y a eu, au cours de cette période, une évolution et une acculturation dans le domaine des croyances. Le Cap Bon est à la fois conservateur et innovateur.

IV.3. Les stèles néopuniques de *Clipea*

Les stèles néopuniques du Cap Bon reflètent cet environnement africain chargé d'antécédents historiques et d'apports culturels accumulés. Il y a certes, l'aspect iconologique où la symbolique de la vie et de la mort occupe une place importante, mais il ne



²⁹⁰ Fantar 2018, 313.

²⁹¹ De chaisemartin 1986, 151.

faut pas négliger l'intérêt artistique que représentent ces reliefs de tradition punique²⁹². Ainsi l'étude de cette documentation archéologique doit s'orienter vers une approche d'anthropologie historique. Véhicule d'art et interprète de la culture, ces reliefs permettent de « découvrir pour la première fois un aspect « méconnu de l'histoire punique de *Clipea-Aspis* : celui de la production artistique de tradition punique, et plus particulièrement l'art du relief »²⁹³. Nous avons pu cependant relever une certaine singularité de la production artistique de Kélibia par rapport à celles des villes africaines de l'ancien territoire de Carthage.

Nombreuses sont les stèles, qu'elles soient votives ou funéraires, qui livrent une abondante information sur le décor architectonique punique ; en effet, des motifs, empruntés à ce décor, y sont reproduits. Sur la façade principale de ces stèles, nous avons la représentation de la façade d'un temple ou d'une chapelle dont les colonnes à fût lisse sont couronnées de chapiteaux. L'ordre ionique semble avoir été largement utilisé dans l'architecture punique, comme en témoignent de nombreux documents iconographiques, en l'occurrence les stèles et les cippes piliers. Le sol de Carthage a livré des fragments de chapiteaux ioniques très proches de ceux qui figurent sur les stèles de Carthage²⁹⁴. « On a même attribué à un caractère sacré, l'emploi de cet ordre, dans la mesure où on le constate sur des cippes architecturaux parfois recueillis dans les sanctuaires »²⁹⁵.

En 2018, dans un article intitulé « A propos de quelques stèles découvertes à Kélibia (Cap-Bon, Tunisie) et de la topographie antique d'*Aspis-Clipea* », paru dans *Les Cahiers de Tunisie*, n° 227/228, 2018, pp. 117-153, Maya Gharbi étudie une dizaine de stèles anépigraphes provenant de *Clipea*. L'iconographie de ces stèles est répertoriée sur quatre groupes : la figuration humaine, les éléments architecturaux, les représentations animales et végétales et les motifs symboliques. Il est regrettable de ne pas disposer de données fiables, quant au contexte archéologique dans lequel ces documents ont été trouvés, permettant ainsi de fixer une chronologie précise. Néanmoins, l'ensemble de cette production lapidaire de *Clipea* serait postérieur à la chute de Carthage. Les anciennes stèles dateraient du I^{er} s. av. J.-C., alors que la plus récente serait du II^{ème} s. ap. J.-C. ?



²⁹² Benichou-Safar 2000, 543-550.

²⁹³ Gharbi 2018, 153.

²⁹⁴ Picard 1978, 102.

²⁹⁵ Lancel 1992, 332.

Ces stèles néopuniques ont été mises au jour, il y a une trentaine d'années, lors des travaux d'aménagement d'un l'hôtel à environ 150 mètres du terrain dans lequel se trouvent les tombes qui ont livré le lot de stèles que nous avons étudiées. On ne sait pas, d'ailleurs, si les stèles exhumées lors des travaux de construction de l'hôtel et celles trouvées à l'école de la plage à Kélibia proviennent d'un contexte punique ou si elles ont été, elles-mêmes, remployées dans un contexte romain.

Dans la note 67, p. 145 de son étude, M. Gharbi précise que deux ossuaires sont associés aux stèles qu'elle a étudiées. Il serait, d'ailleurs, intéressant que le contenu de ces deux ossuaires soit étudié afin d'élucider ce problème de contexte archéologique et de datation.

Le deuxième lot de stèles néopuniques de Kélibia, que nous avons étudié, provient de la fouille préventive d'une nécropole tardo-antique, en 2019²⁹⁶ ; ces stèles ont été remployées comme dalles recouvrant les tombes. Leur présence, dans un tel contexte, incite à s'interroger sur leur provenance. Pour cette nécropole tardo-antique, on est confronté à un problème de datation : les éléments de datation nous font défaut, vu l'absence de mobilier funéraire. Mais ceci a été attesté dans d'autres nécropoles qui datent de la fin de l'Antiquité ; nous songeons à une situation qui rappelle la fin de la *colonia Iulia Neapolis* où une nécropole rattachée à un habitat rural de la deuxième moitié du VII^{ème} s. et du début du VIII^{ème} s., a été reconnue²⁹⁷. Pour *Cipea*, selon toute vraisemblance, le contexte d'insécurité et de guerres avait conduit à la paupérisation de la cité et à la ruralisation de la vie citadine. Carthage était, au VII^{ème} s., une cité « délaissée par le pouvoir central préoccupé de sa propre survie ». Dès le début du VII^{ème} s., l'archéologie témoigne, en effet, d'un repli. Peut-être faut-il rappeler que les Byzantins

²⁹⁶ Une étude anthropologique préliminaire des restes humains mis au jour dans une nécropole tardo-antique de Kélibia W. Elleuch, « Etude anthropologique de restes humains provenant d'une nécropole antique à Kélibia ». Les résultats des analyses faites sur quelques 17 individus inhumés dans 13 tombes en position dorsale avec les membres supérieurs allongés le long du corps ou avec les mains ramenées vers le ventre, sur un ensemble de 28 sépultures fouillées. Le système de présentation est une méthode d'analyse où sont traités l'estimation du nombre minimum d'individus (les adultes constituent la classe d'âge prédominante), l'état de conservation, l'étude biologique du squelette (études morphologique et ostéologique), l'estimation de l'âge au décès, l'estimation du sexe, l'étude taphonomique et l'étude paléopathologique (pathologie de l'os et l'état dentaire). Le groupe de recherche que je dirige avec mon collègue Alfredo Coppa sur la morphologie dentaire et analyses d'ADN de restes humains provenant du site de Carthage et des nécropoles antiques du Cap Bon. C'est un projet de coopération entre l'Institut National du Patrimoine, le Laboratoire de biologie des populations humaines anciennes à l'Université de Roma « La Sapienza » et le laboratoire d'ADN ancien, de l'Université de Vienne en Autriche.

²⁹⁷ Bonifay 2002, 182-190.

avaient déployé un effort stratégique remarquable, illustré par le grand nombre d'ouvrages défensifs, à l'instar de la citadelle de Kélibia qui fût le dernier refuge de l'armée byzantine battue à Carthage en 698 par les Arabes. *Clipea* fut la dernière possession byzantine en Afrique ; de son port s'embarquèrent les réfugiés pour Pantelleria.

L'aire funéraire s'étend sur une superficie de 600 m², au Nord de la forteresse antique, précisément dans le secteur dit « Bir Nahal », un quartier jadis huppé, à proximité du forum, où de luxueuses demeures romaines ont été mises au jour²⁹⁸. Dix-sept individus inhumés dans treize tombes à fosses, en position dorsale avec les membres supérieurs allongés le long du corps ou avec les mains ramenées vers le ventre, sur un ensemble de 28 sépultures fouillées²⁹⁹. Certains squelettes ont été enduits d'ocre rouge qui est, à notre avis, un élément d'appartenance culturelle. Le cinabre symbolise le sang et par conséquent la vie. Cette pratique est connue en Afrique, bien avant l'arrivée des Phéniciens ; Hérodote parle de « ces hommes qui s'enduisent de vermillon »³⁰⁰. Pour la période punique, ce phénomène a été reconnu dans différentes régions de la Tunisie. En Byzacène, les nécropoles de Ksour es-Saf, d'El Alia, de Smirat, de Mahdia et de *Thapsus* ont livré des tombes où les fouilleurs ont reconnu des ossements enduits de rouge³⁰¹. Pour le Cap bon, le fait a été enregistré dans les nécropoles de Kerkouane et de Kélibia³⁰². Il ne faut donc pas perdre de vue que nous sommes dans une région libyphénicienne, devenue, après la chute de Carthage, africo-romaine. Le recours à l'utilisation de l'ocre rouge était en usage chez les populations autochtones et cette pratique s'était enrichie par des apports exogènes, en



²⁹⁸ Au pied de la la forteresse, au nord-ouest du forum, au lieu dit Bir Nahal, se trouve une luxueuse *domus* qui couvre une superficie de 1100 m² ; elle est baptisée « maison des deux chasses », en raison des deux tableaux de mosaïques, illustrant des scènes cynégétiques, qui participent à la somptuosité de son programme décoratif. La maison des deux chasses, qui date de la fin du III^{ème} s. ou du début IV^{ème} s. ap. J.-C., a été édifiée à l'emplacement d'une fabrique de salaisons qui était en fonction au II^{ème} s. apr. J.-C. Cette demeure a été occupée jusqu'au VII^{ème} s. Voir Ennaïffer 1999, 233-250. Il importe de souligner qu'à son extrémité nord-ouest, la maison des deux chasses a été édifiée aux dépens d'une nécropole dont la date n'a pas été précisée par son inventeur : voir Id 2002, 223-232. Les tombes, reconnues à l'extrémité nord-ouest de la maison des deux chasses, s'apparentent à celles qui se trouvent au nord-est du forum et qui datent de la période qui s'étend du IV^{ème} jusqu'au VI^{ème} s. Pour les autres maisons romaines de Kélibia, voir Lassère, Slim 2010, 158.

²⁹⁹ Ces sépultures ont fait l'objet d'un mémoire de master en histoire ancienne : Ces sépultures ont fait l'objet d'un mémoire de master en histoire ancienne : W. Elleuch 2021.

³⁰⁰ Hérodote, IV, 193.

³⁰¹ Pour Ksour es-Saf, voir Merlin 1909, 130-131 ; pour El Alia, voir Novak 1924, 346 ; pour Smirat, voir Cintas et Gobert 1941, 110-111 ; pour Mahdia, voir Cagnat 1896, 221 ; pour *Thapsus*, voir Fantar 1978, 64 : il s'agit de la tombe répertoriée sous le numéro VIII, squelette B.

³⁰² ³⁰² Fantar 1995, 65, n° 99. Dans la nécropole d'El Mansoura à Kélibia, on a reconnu des caissons ont été peints en rouge : voir Ben Younes, Chelbi, Fantar 1990, 61.

l'occurrence romains. Ceci permet d'apprécier l'impact de la diversité ethnoculturelle dans le monde des morts à *Clipea* à la fin de l'Antiquité.

Le fait que les sépultures soient démunies de tout mobilier funéraire, ceci empêche de se prononcer avec certitude sur la question de la datation.

La présence des stèles, qui avaient servi de dalles pour obturer les tombes à fosses découvertes lors de la fouille préventive de 2019, est due vraisemblablement à des raisons pragmatiques : les fossoyeurs auraient jugé plus aisé de les réemployer dans des sépultures implantées à proximité de celles tombées en désuétude³⁰³. Une question mérite d'être posée : peut-on voir, dans le réemploi de stèles funéraires néopuniques dans un contexte tardo-antique, un acte symbolique ayant une portée apotropaïque ?

La nature de ces monuments pose problème, car le lot de stèles, qui a été étudié par M. Gharbi, a été découvert au même emplacement que des ossuaires. Par conséquent, tout porte à croire qu'on serait en présence d'une nécropole qui aurait été utilisée à partir du I^{er} s. av. J.-C, et que les stèles, en question, seraient de type funéraire. Cependant, l'iconographie des stèles puise dans un répertoire religieux en rapport avec le culte de Baal Hammon, ce qui suggérerait qu'elles pourraient provenir d'un tophet qu'on n'a pas réussi à localiser.

Par ailleurs, il y a lieu de souligner que H. Benichou-Safar fait remarquer que le votif et le funéraire peuvent coexister dans le même espace³⁰⁴. Y aurait-il eu une polyvalence de l'espace dont il faut tenir compte ? Voilà une question à laquelle il n'est pas facile de répondre.

Le répertoire iconographique est varié : *apotropaïa*, décor anthropomorphe, motifs architecturaux, métiers, animaux, motifs végétaux, décor astral, etc.

Parmi ce deuxième lot de stèles, il y en a qui se caractérisent par la présence du signe de Tanit, largement attesté au Cap Bon³⁰⁵ qui est une région fortement puniciée. Les représentations de cet *apotropaïon*, reconnues dans les tombes du Cap Bon, sont de type A,

³⁰³ Il est probable que la nécropole romaine s'est implantée aux dépens d'une aire funéraire néopunique désaffectée.

³⁰⁴ Bénichou-Safar 1995, 91-102 ; Ead 2007, 242.

³⁰⁵ Fantar 1996, 707-723.

F, C, B, T. La base, qui sépare le cercle du triangle, est sans appendices ; ces derniers « ... sont absents, du moins dans l'état actuel du dossier... ce qui constitue une spécificité à joindre au dossier de l'archéologie libyphénicienne au Cap bon »³⁰⁶. Certains historiens ont classé ce signe à barre horizontale sans appendices parmi les formes les plus anciennes³⁰⁷. La barre coudée aux extrémités tendues vers le haut³⁰⁸ constitue une évolution du signe dit de Tanit à l'époque tardo-punique (1^{er} s. av. J.-C. – 1^{er} s. ap. J.-C.) et une nouveauté dans le répertoire iconographique du Cap Bon. Certains des signes de Tanit sont surmontés d'un fronton où est inscrit un croissant lunaire dont les pointes sont dirigées vers le haut.

Sur les stèles de Kélibia, les symboles divins se limitent au signe de Tanit représenté huit fois (**32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39**) et au croissant représenté au moins cinq fois (**38, 39, 57, 58, 62, 63**). Il importe de souligner que toutes les stèles où figure le croissant, ce dernier a les cornes dressées.

Sur certaines stèles, on assiste à une anthropomorphisation du signe de Tanit ; ceci se laisse voir à travers la représentation de personnages qui adoptent une posture similaire à celle du signe de Tanit (types Y et K de Picard). Ces figurations sont illustrées par les stèles où le personnage représenté s'apparente à une silhouette féminine vêtue d'une tunique cintrée à la taille et levant les bras au niveau de la tête (**56, 57, 58, 59, 62, 69**).

Le signe dit de Tanit continue à figurer sur les ex-voto d'époque romaine après avoir connu une évolution iconographique et sémantique. Au II^{ème} siècle, il est présent et maintenu avec « une signification spéciale » dans les régions fortement punიცisées où il tient la place de l'autel des sacrifices sur les stèles...et se trouve transporté dans le registre supérieur réservé aux dieux et à leurs attributs »³⁰⁹. Il est à noter qu'à l'époque romaine, le signe dit de Tanit a évolué et revêtu divers aspects dont un anthropomorphisé ; il serait la manifestation d'un génie de fertilité³¹⁰.

Si pour la majorité des stèles, le travail est assez maladroit : les surfaces ont été traitées de manière sommaire et les reliefs ont été réalisés avec peu de soin, d'autres stèles



³⁰⁶Fantar 2002, 116, 118 ; Fantar 1986, 324 : « la barre horizontale est la forme qui prédomine à Kerkouane et, en général, au Cap Bon ».

³⁰⁷Gsell 1920, 378.

³⁰⁸Limam 2008, 170 (stèle n° 1) et p. 171 (stèle n° 2).

³⁰⁹Leglay 1966, 369.

³¹⁰Limam 2004, 149-174.

ont fait l'objet d'un meilleur traitement tant dans la taille de la pierre que dans la préparation de sa surface. Des traces de peinture sont observées sur au moins sept stèles (53, 60, 63, 67, 69, 70, 71, 74), ainsi que la présence de traces de stuc blanc.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le catalogue, le répertoire iconographique des stèles néopuniques de Kélibia est riche et varié ; cependant, les décors anthropomorphe et apotropaïque (signe dit de Tanit) prédominent, et auxquels s'ajoute un élément nouveau : le cheval (72). L'iconographie des stèles puniques évoque aussi la profession du défunt ou du dédicant lorsqu'il s'agit d'une stèle votive, en figurant les outils typiques de son métier³¹¹.

Dans la cité punique de Kerkouane, deux stèles votives anépigraphes avec signe de Tanit ont été recueillies³¹². « Par leur typologie et leur iconographie, écrit Mh. Fantar, les stèles recueillies à Kerkouane, répondent au profil que l'on reconnaît aux stèles votives des tophets... Peut-on considérer ces stèles comme un témoignage en faveur de la présence d'un tophet à Kerkouane ? C'est bien possible... Peut-être arrivera-t-on, un jour, à le reconnaître et à le fouiller ? »³¹³. A Korba, l'antique *Curubis*, précisément au lieu-dit Henchir Boulezhar, trois stèles funéraires puniques, dont une est épigraphe qui donne le nom du défunt 'DBB'L, ont été collectées en surface, en dehors de leur contexte archéologique³¹⁴. Sur ces stèles figurent des personnages³¹⁵. Dans son *Mort-Dieu de Carthage*, Jean Ferron signale une stèle provenant de Khangat Al Hajjaj où figure un personnage debout³¹⁶. Il est à souligner que, dans la région de Khangat el-Hajjaj, deux sanctuaires à Saturne ont été reconnus : celui de *Saturnus Neferitanus* qui se trouverait probablement au lieu-dit Henchir Ben Ayech, à 2 km au sud de *la civitas Neferitana*³¹⁷ et celui de *Saturnus Sobarensis* qui a été localisé à Sidi Salem, à peu de distance, au nord de *Neferis*, sur une colline qui relie le Jebel Boukornine à Jebel Ressay. Le sanctuaire de *Saturnus Sobarensis*, qu'on a daté de la fin du I^{er} siècle – IV^{ème} siècle, d'après les stèles

³¹¹ Sznycer 1985, 79-86 ; Ben Younes 1986, 5-30 ; Ferjaoui 1991, 71-86.

³¹² Fantar 1986, 323-327, Pl. CLXVI-CLXVII.

³¹³ Ibidem, 326.

³¹⁴ Id 1971, 251-255.

³¹⁵ Ferron 1975, n° 408 Pl. CXXVI, n° 409 Pl. CXXVI, n° 410 Pl. CXXVII, fig. 1, n° 411 Pl. CXXVII, fig. 2.

³¹⁶ Ibidem, n° 407, Pl. CXXV, 232. Fantar, Zucca 2019, p239-284.

³¹⁷ Beschaouch 1969-70, 121-129.

exhumées, relèverait de la *civitas* de *Sobar(is)* ; il aurait occupé la colline surplombant Henchir Sidi Salem qui sépare la vallée du Mornag de celle de Khangat el-Hajjaj³¹⁸.

Enfin, il importe de noter que si sur d'innombrables stèles, retirées des sanctuaires de Saturne reconnus le long de la frontière sud du Cap Bon³¹⁹, le formulaire épigraphique est romain, le contenu iconographique, quant à lui, se rattache à un répertoire sémitique et punique et est resté peu ouvert aux apports hellénistico-romains. On est en présence d'expressions iconographiques puniques en pleine période romaine.

Le Cap Bon est une région à la fois conservatrice et innovatrice. En effet, les sanctuaires punico-romains de *Thinissut*³²⁰, de Korba³²¹, de Soliman³²² et bien d'autres³²³, illustrent la continuité punico-romaine des espaces sacrés dans le paysage religieux du Cap Bon, au cours de la période comprise entre 146 av. J.-C. et la fin du I^{er} s. de l'ère chrétienne, et qui peut s'étendre. Ces sanctuaires sont révélateurs des processus d'acculturation qui résultent des contacts continus et directs entre Puniques, Libyques et Romains³²⁴. Jusqu'à la fin du I^{er} siècle de l'ère chrétienne, l'Afrique, selon Maurice Sznycer, est « un véritable conservatoire du punique, témoignant ainsi de la persistance de la langue et de la culture puniques, en pleine époque romaine »³²⁵. Les composantes préromaines du paysage religieux en Afrique ont pu survivre et coexister avec des formes postérieures, notamment celles qui ont prévalu pendant la période romaine. Il y a eu, au cours de cette période, une évolution et une acculturation dans le domaine des croyances.



³¹⁸ Fantar, Zucca 2019, 248-262.

³¹⁹ Ibidem, 239-284.

³²⁰ Merlin 1910 ; Bullo 1998, 249-273, Pl. h. t. I-VII ; Zucca 2004, 355-366 ; Dridi, Sebaï 2008, 101-128 ; D'Andrea 2014, 122-133.

³²¹ Picard 1956, 57-58, Pl. 63 ; Picard 1955, 237-252.

³²² Picard 1954, 87-88.

³²³ Des sanctuaires de Saturne ont été reconnus, le long de la frontière sud du *Promunturium Mercurri*. Fouillés et publiés depuis le début du XX^{ème} siècle, ils constituent une richesse archéologique et historique qu'il n'est pas nécessaire de prouver. Fantar, Zucca 2019, 239-284 ; Fig. 5.

³²⁴ Une des plus anciennes inscriptions latines d'Afrique a été trouvée à *Thinissut* ; il s'agit, en l'état actuel des connaissances, de la première attestation de l'établissement d'un culte impérial en Afrique : des citoyens romains, qui commerçaient à *Thinissut*, ont rendu des honneurs divins à Auguste : *IL Afr*, 306, *AE*, 1978, 836. Nous lisons sur l'inscription : *Augusto Deo Cives Romani qui Thinissut Negociantum Curatore L. Fabricio*.

³²⁵ Sznycer 2002, 275-280.



Fig. 20: Principaux sanctuaires de Saturne au *Promunturium Mercurii*, d'après M. Fantar et R. Zucca, *Tituli areae et templi Saturni Sobarensis*, Fig. 5

La recherche archéologique au Cap Bon a permis de reconnaître des espaces sacrés puniques et punico-romains³²⁶ : à Kerkouane, à Ras ed-Drek, à *Thinissut*, à *Curubis*, à Soliman auxquels s'ajoute une série de sanctuaires dédiés à Saturne qui a succédé à Baal Hammon.

Les sanctuaires de Saturne au Cap Bon, fouillés et publiés depuis le début du XX^{ème} siècle, constituent une richesse archéologique et historique qu'il n'est pas nécessaire de prouver.

Au *Promunturium Mercurii*, le sanctuaire de *Thinissut*³²⁷ bien qu'il soit daté de l'époque impériale, constitue un des espaces sacrés les plus représentatifs de la réminiscence de la religion punique. Il est, par ailleurs, un bon exemple illustrant une osmose entre les formes déjà établies et certaines formes reçues.



³²⁶ Nous exceptons, dans le cadre de notre travail, les autres temples romains, découverts dans la péninsule, que nous qualifions d'exogènes, car ils sont le produit de Rome. Nous pensons, particulièrement, aux capitoles de *Tubernuc* et de *Clipea*.

³²⁷ Merlin 1910 ; Bullo 1998, 249-273, Pl. h. t. I-VII ; Zucca 2004, 355-366 ; Dridi, Sebaï 2008, 101-128 ; D'Andrea 2014, 122-133.

Les composantes préromaines du paysage religieux en Afrique ont pu survivre et coexister avec des formes postérieures, notamment celles qui ont prévalu pendant la période romaine. Il y a eu, au cours de cette période, une évolution et une acculturation dans le domaine des croyances.

Clipea était, semble-t-il, placée sous la protection de la déesse *Caelestis*. L'épigraphie nous apprend qu'à l'époque impériale, un temple était consacré à l'héritière de Tanit³²⁸ parèdre de Baal auquel succède Saturne, mais dont la localisation sur le terrain n'est pas encore assurée. En tout cas, il faut tirer parti de toutes les sources possibles, en l'occurrence l'épigraphie. Les attestations du culte de Baal/Saturne et Tanit/*Caelestis* ne font pas de doute, au Cap Bon, comme en témoignent les inscriptions du sanctuaire de *Thinissut*, à savoir la dédicace punique attestant la construction de deux édifices par les citoyens de *Tanesmat*, en l'honneur de Baal et Tanit, en l'année des suffètes *Hmlk* et *Hmlk* fils d'*Ankan*³²⁹, et les dédicaces latines à Saturne et *Caelestis*³³⁰. Un autre document, provenant du sanctuaire de *Saturnus Sobarensis* à Sidi Salem, non loin de *Neferis*, consiste en une dédicace à *Adon Aug(ustus)*. M. Leglay considère qu'il s'agit d'un dieu punique, désigné par son titre de « seigneur » *Adôn*, en latin *dominus* souvent accolé à Saturne. L'historien de Saturne en conclut que sous le qualificatif *Adon* se cache *Saturnus*³³¹. A *Chul*, l'actuel Henchir Mdeïna, près de Beni Khalled, dans un sanctuaire de Saturne, une dédicace au dieu africain, qui aurait été érigée entre 47 et 55 ap. J.-C., donne le nom de la cité : *Civitas Chul Sufetatu*. Ceci apporte la preuve qu'on est en présence d'une cité suffétale qui relevait, à l'époque préromaine, de Carthage³³².

Les sanctuaires punico-romains de Baal-Saturne et Tanit-Caelestis illustrent une continuité et un passage sans rupture entre l'époque punique et l'époque romaine. Les données sur le culte de Saturne-Baal Hammon et de Tanit-Caelestis nous éclairent sur les transformations qu'avaient connu les espaces sacrés et sur l'évolution des pratiques cultuelles, aux époques punique et romaine, au Cap Bon. Cependant, il faut reconnaître que l'absence de contextes archéologiques et surtout stratigraphiques rend toute étude

³²⁸ Beschaouch 1969, 204-205.

³²⁹ *RÉS* 942 ; *KAI* 137.

³³⁰ Picard 1954, 105 ; Leglay 1966, 216.

³³¹ Au *Promunturium Mercurii*, on a des dédicaces à *Dominus Sobare(n)sis* (*CIL* VIII, 24033), à *Dom(inus) Saturnus* (VIII, 12406) et à *San(ctus) D[ominus] Sa[turnus] [Balcar]ne (n)sis* (*CIL* VIII, 24036).

³³² Amandry [1988] 1990, 266-269.

chronologique délicate ; cette dernière est pourtant nécessaire pour suivre la transition entre le culte de Baal Hammon et Tanit et celui de Saturne et *Caelestis*. Textes et matérialité doivent concourir, en vue d'une meilleure compréhension globale des phénomènes historiques, et de l'emplacement de ces lieux de culte dans le paysage humain.

IV.4. Sculptures et reliefs placés dans les contextes publics et privés

Les sculptures et les reliefs, placés dans les monuments publics, mais également dans des contextes privés, avaient toujours un sens. Les anciens du Cap Bon punique et romain avaient, vraisemblablement, cherché à glorifier à travers ces représentations sculptées les dieux, mais aussi les empereurs.

Pour la période romaine, on note l'absence de séries de sculptures³³³ dans les différentes cités du Cap Bon, notamment celles qui avaient accédé au rang de colonie, et pourtant nombreux sont les monuments qui y ont été mis au jour.

Les sculptures et les reliefs, d'une façon générale, ne sont pas uniquement des pièces de décor, mais ce sont surtout des outils culturels et culturels distinguant chaque cité, et en même temps témoignant de son appartenance à la communauté impériale. Dans le cadre de notre recherche, le problème réside dans le fait que nous ne disposons pas de séries cohérentes, datant du règne de tel ou tel empereur, ou de séries de portraits dynastiques, ou d'un cycle statuaire relatif à telle ou telle dynastie : absence de séries de sculptures placées dans les monuments publics, et par conséquent l'absence de programmes iconographiques. A ce propos, il y a lieu d'attirer l'attention sur les centres politiques, administratifs et religieux des cités ; nous pensons aux *fora* de *Clipea*, de *Neapolis* et bien d'autres.

Ensermé par la colline sur laquelle se dresse la forteresse, d'abord punique, puis romano-byzantine, et l'actuel port de pêche, le *forum* de *Clipea* devait déborder d'activités. Sur l'emplacement de cette place publique, s'élèvent aujourd'hui des constructions modernes, ce qui rend difficile de visualiser ce qu'était ce véritable cœur de la *Colonia*

³³³ Balty, D. Cazes 1995 ; Balty et alii 1995.

Iulia Clipea et de reconstituer son étendue à son apogée avec ses bâtiments administratifs et civils et ses temples.

A *Clipea*, la vie du *forum* était rythmée par les cérémonies religieuses. Les fouilles ont mis au jour les vestiges du temple qui avait accueilli la triade capitoline dont il ne reste qu'une partie du podium et de somptueux éléments architectoniques en marbre blanc. A proximité du quartier du forum, d'autres monuments religieux judéo-chrétiens ont été reconnus³³⁴.

Les recherches, menées à *Neapolis*, par la mission archéologique tuniso-italienne, ont mis au jour le *forum* et ont défini la grille routière de la colonie avec des *insulae* de 70 x 35 m (24 x 120 pieds), divisées par des *cardines* et des *decumani*, de 5,10 m de large. Le forum de la *Colonia Iulia Neapolis* devait couvrir la superficie de deux *insulae* (75 x 71 = 5325 m²). L'accès au *forum* est marqué par un arc honorifique ; la mission archéologique tuniso-italienne a reconnu les claveaux et les deux bases de l'arc. Le dallage du secteur fouillé du *forum* est bien conservé³³⁵. Une des dalles a été trouvée réemployée dans un contexte tardif, dans le secteur nord de la ville. Elle porte une inscription dont les lettres alvéolées, hautes de 24 cm, étaient originellement en bronze ; le métal ayant disparu, on y voit encore les trous où les lettres étaient fixées à l'aide de tenons³³⁶. Ce fragment d'inscription conserve trois lettres ERN³³⁷. On peut deviner une quatrième lettre qui pourrait être soit un E ou un A. Au cas où la quatrième lettre est un E, on aurait ERNE, et on peut penser au verbe *Sternere* qui signifie paver ; couvrir de pavés ou de dalles. On aurait alors : [*forum st*]ern[*endum curaverunt*]³³⁸. Mais au cas où la quatrième lettre était un A, on serait en présence d'une deuxième hypothèse, certes moins plausible, mais séduisante : [*PAT*]ERNA. On aurait la titulature de la cité : [*colonia Iulia Pia Pat*]erna [*Neapolis*]. Si cette lecture est retenue, l'épithète *paterna* suggère que *Neapolis* est une fondation du vivant de César (46 – 45 av. J.-C.). Il importe de remarquer, en outre, que les trois barres horizontales de la lettre E sont égales, ce qui serait un indice paléographique de l'époque républicaine.

³³⁴ Fantar 2009, 1083-1102.

³³⁵ Fantar, Zucca 2019, 211-216, Fig. 6-10.

³³⁶ Ibidem, 216-222, Fig. 12 ; ce type d'inscriptions monumentales gravées dans le dallage des *fora* a été reconnu en Italie, en Afrique, en Hispanie, en Achaïa : Fig. 13-14.

³³⁷ Ibidem 2019 b, 211-218, Fig. 12.

³³⁸ Ibidem, 220-222.

La poursuite de la fouille du *forum* nous éclairera davantage sur l'organisation de cette place publique au sein de l'espace urbain. Il s'avère encore difficile de localiser les *fora* et les programmes architecturaux officiels qui leur sont attenants. Les vestiges archéologiques de *Carpis* sont des mieux conservés du Cap Bon ; pour la plupart, ils sont ensevelis sous le sable, ce qui empêche une bonne lecture des rares monuments visibles et de la topographie de la cité. Des tombes taillées dans le roc sont datées de l'époque punique. Le mobilier funéraire serait datable de la fin du IV^{ème} s. ou du début du III^{ème} s. av. J.-C. Parmi les monuments d'époque romaine, on signale en particulier : l'amphithéâtre creusé dans les flancs d'une colline, le théâtre, élément majeur de la parure urbaine, l'aqueduc conservé sur une longueur de 46 m et situé dans la partie sud-est du site, les thermes localisés dans la partie Nord-est du site, occupant une surface de 1260 m². Le site de *Carpis* est prometteur.

Parmi les monuments publics, nous citons les théâtres qui devaient être ornés de plusieurs pièces commandées en série pour former des groupes statuaires.

Au Cap Bon, à l'exception des théâtres de *Missua*³³⁹ et de *Carpis*³⁴⁰ qui ont été identifiés, mais qui n'ont pas fait encore l'objet de fouille, nous ne connaissons rien des théâtres des autres cités du Cap Bon³⁴¹. A *Curubis*, un théâtre nous est connu à travers une dédicace faite par la *curia Pubblica* qui a fait élever une statue en l'honneur de *Marcus Manlius Modestus Quietanus* pour avoir fait bâtir un théâtre de ses propres deniers³⁴².

Les théâtres du Cap Bon à l'époque romaine se seraient distingués, chacun, par une collection de sculptures spécifique, ce qui n'est malheureusement pas le cas. L'étude de la différence entre les collections de statues dans les théâtres aurait été très enrichissante, puisqu'elle aurait permis de préciser les croyances, la culture et les goûts des habitants ou au moins de la classe dirigeante de chaque cité, au sein de l'entité régionale qui est le Cap Bon. Plusieurs théâtres romains comportent maints cycles statuaires impériaux, dont le



³³⁹ Aounallah 2001, 266, fig. 10.

³⁴⁰ Sur le site, le théâtre est reconnaissable par sa *cavea* qui est bien visible.

³⁴¹ Au début du XX^{ème} siècle, le site de *Pupput* était très étendu ; plusieurs vestiges y ont été reconnus : capitole, temples, théâtre, amphithéâtre, thermes, plusieurs citernes privées, aqueduc, citadelle byzantine, etc. L'urbanisation galopante, au cours des années soixante, et la pression des entrepreneurs hôteliers ont empêché la conservation de la totalité du site.

³⁴² *ILTun*, 839 ; *IL Afr*, 320 ; *ILS*, 9407 ; *ILPB*, 373. Cette inscription est datée de la deuxième moitié du II^{ème} siècle : voir Aounallah 2001. 254.

nombre des pièces dépasse celui des sculptures idéales représentant les divinités³⁴³. A l'appui de cette évidence, on rappellera que les Romains considérèrent le théâtre comme un lieu sacré, où on glorifie à la fois les divinités et les familles impériales³⁴⁴. Cette présence impériale dans les théâtres a aussi pour but d'ancrer la légitimité du pouvoir impérial romain et de renforcer la propagande de la *Domus imperatoria*.

Au Cap Bon, nous soulignons l'absence de portraits impériaux, à l'exception des quatre statues cuirassées, savamment sculptées, trouvées à *Aquae Calidae Carpitanae* (77, 78, 79,) et que l'on attribue avec beaucoup de prudence à Auguste, Tibère et Hadrien. Le fait évocateur des victoires romaines et de la mainmise de la famille royale sur l'ensemble de l'empire ; s'ajoute à cela la bonne facture de la statue et qui pourrait trouver place pour profiter de ses sources et de ses bains curatifs. Pour ces quatre statues, l'empreinte romaine paraît forte ; celles, qui sont exposées au musée de Nabeul, sont conçues pour être installées dans des niches et observées uniquement de face ou très légèrement de profil ; elles semblent en outre avoir été négligées dans leurs parties postérieures, qui ne devaient pas non plus être apparentes. Être représenté dans un monument public prestigieux est un grand honneur et une sorte de reconnaissance envers un empereur ou un membre de sa famille.

L'absence de ce type de portrait s'expliquerait, à notre avis, par le fait que nous ne connaissons presque rien des monuments publics importants du *Promunturium Mercurii* où quatre cités, comme nous l'avons déjà signalé, furent promues au rang de colonies juliennes et l'attestation d'un culte impérial qui date du règne d'Auguste, matérialisée par une inscription latine, gravée sur une plaque en marbre jaune de *Simithus*, qui nous apprend que des citoyens romains, commerçants à *Thinissut*, ont rendu des honneurs divins à Auguste³⁴⁵ : *Augusto deo | cives romani | qui Thinissut | negotiantur | curatore L (ucio) Fabricio*. La formule *Augusto deo* vise donc l'empereur Auguste et de son vivant.



³⁴³ Pour l'Afrique nous pensons essentiellement au nombre considérable de statues et de portraits impériaux et privés a été reconnu dans le théâtre de Lepcis Magna. Ce théâtre contient des portraits julio-claudiens, antonins et sévériens. Le total de sculptures idéales, impériales et autres qui sont trouvées dans le théâtre de Lepcis Magna dépasse les 133 pièces conservées : voir Caputo, Traversari 1976 : ce théâtre contient des portraits julio-claudiens, antonins et sévériens. Le total de sculptures idéales, impériales et autres qui sont trouvées dans le théâtre de Lepcis Magna dépasse les 133 pièces conservées.

³⁴⁴ Picard 1961, 49-78 ; Gros 1995, 45-56 ; Martin-Bueno 1992, 233-240.

³⁴⁵ *ILAfr*, 306 ; *ILS*, 9495 ; *ILPB*, 190 ; *AE*, 1978.

Les riches *domus* du Cap Bon ont fourni peu de sculptures. A *Neapolis*, la *Nymfarum domus*³⁴⁶, qui est une somptueuse demeure à péristyle, de la deuxième moitié du IV^{ème} s. ap. J.-C., illustre la prospérité dont jouissait la ville, même après avoir été affectée par le séisme du 21 juillet 365. Une seule sculpture représentant le dieu Apollon (**22**) a été mise au jour, lors de la fouille de la *domus* dont le sol est rehaussé de mosaïques qui relatent des épisodes de la mythologie grecque qui s'inscrivent dans un contexte athénien du V^{ème} s. av. J.-C., tels que l'ambassade de Chrysès, prêtre d'Apollon, auprès du roi grec Agamemnon, le bain des nymphes dans la source Hippocrène, l'épisode de Philoctète blessé et abandonné sur l'île de Lemnos et auprès de lui sont posés des arcs et le carquois qui le lui a légué Héraclès et Poséidon sauvant la nymphe Amymoné. Ceci émane, sans doute, du raffinement et de la grande culture classique du propriétaire de la demeure, à l'époque romaine tardive : une nostalgie à un classicisme qui semble avoir été perdu. Aussi faut-il ajouter que l'élément distinctif de cette *domus* à péristyle consiste en la présence de deux *atria* tétrastyles dont les *impluvia*, reliés à une citerne, étaient décorés de fresques peintes représentant des scènes portuaires. La présence de l'*atrium* à *Neapolis*, au IV^{ème} s., illustre l'attachement du propriétaire de la *Nymfarum domus* aux vieilles traditions italiennes.

A *Clipea*, tout près du forum, dans un quartier huppé, de luxueuses demeures ont été mises au jour : la *domus* du petit péristyle dont le plan est inspiré des *domus* italiennes de la fin de la République et de l'époque julio-claudienne. Elle date de la fin du I^{er} s. ap. J.-C. ; la maison dite du buste de Marc Aurèle est une riche demeure à péristyle dont les espaces d'apparat méritent une attention particulière³⁴⁷ ; elle a livré deux têtes appartenant à des divinités, en l'occurrence Apollon (**26**) et Jupiter (**27**) ; la maison dite des deux chasses³⁴⁸ en raison des deux tableaux de mosaïques, illustrant des scènes cynégétiques, qui participent à la somptuosité de son programme décoratif, est une luxueuse demeure, occupant une superficie de 1100 m², datant de la fin du III^{ème} s. ou du début IV^{ème} s. ap. J.-C. Cette demeure a été édifiée à l'emplacement d'une fabrique de salaisons. Outre leurs qualités artistiques et esthétiques, les mosaïques de chasse et des chevaux racontent les exploits cynégétiques du maître des céans et sa passion pour les courses.



³⁴⁶ Darmon 1980.

³⁴⁷ Lassère, Slim 2010.

³⁴⁸ Ennaïfer 1999, 233-250

Le même phénomène, à savoir l'absence de la sculpture en tant que composante ornementale, dans l'architecture privée, a été observé dans les *domus* de *Pupput*, comme en témoignent la maison du *triclinium* en noir et blanc datée de la fin II^{ème} s. ou du début III^{ème} s., l'édifice dit du Satyre et de la Nymphé³⁴⁹ dont une partie était réservé à un usage d'habitation, et l'autre partie était dédiée à l'artisanat, daté du de la deuxième moitié du II^{ème} s., et la maison du péristyle figuré, datée du IV^{ème} – V^{ème} s. et qui doit son nom à un tableau de mosaïque qui reproduit au sol l'ombre portée par les colonnes du portique qui l'environne. Le centre du péristyle est orné d'un phare allumé, vœu de navigation heureuse³⁵⁰. L'angle nord-est du péristyle mène à des petits thermes privés.

Il en résulte que les riches demeures au Cap Bon ont fourni très peu de sculptures, alors que leur richesse en mosaïque est remarquable. Il importe de souligner qu'à travers la mosaïque, les notables cherchaient à exalter leur prestige et leur munificence et tenaient à être représentés nommément dans leurs vastes domaines. D'ailleurs, il n'est pas exclu que le développement de la mosaïque dans la deuxième moitié du II^{ème} siècle et au courant du III^{ème} siècle a fait que cet art dont le réalisme captive et séduit, illustrant un goût pour un luxe ostentatoire, prenne le dessus sur la sculpture dans l'ornementation de l'architecture privée. Aussi faut-il noter que des mosaïques tardives « ont été réalisées par l'école du Cap Bon et semble-t-il par un atelier qui au début du V^{ème} siècle, aux environs de 425, travaillait dans cette région »³⁵¹. Il s'agit là d'une hypothèse que nous avançons avec prudence, car nous estimons que le sol du *Promunturium Mercurii* n'a pas livré tous ses secrets et que les fouilles s'avèrent indispensables pour une meilleure connaissance du dossier de l'architecture domestique romaine à *Neapolis* où nous ne connaissons que la *Nympharum domus*, à *Pupput* où l'urbanisation galopante, au cours des années soixante du siècle dernier, et la pression des entrepreneurs hôteliers ont empêché la conservation de la totalité du site³⁵², et à *Clipea* où l'un des problèmes rencontré est l'urbanisation rapide et massive autour de la ville. Lorsque le territoire est jugé attrayant, comme c'est le cas de Kélibia mais aussi de Nabeul, les zones à potentiel archéologique, figurant sur les plans d'aménagement urbain, ont presque disparu, au cours de ces dernières décennies. Cela rend



³⁴⁹ L'édifice doit son nom à un tableau figuré représentant un satyre provoquant une nymphe.

³⁵⁰ Ben Abed 2006, 531.

³⁵¹ Ennabli 1988, 158, n° 14.

³⁵² Au début du XX^{ème} siècle, le site antique était très étendu ; plusieurs vestiges y ont été reconnus : capitole, temples, théâtre, amphithéâtre, thermes, plusieurs citernes privées, aqueduc, citadelle byzantine, etc.

difficile le passage des interventions préventives ou de sauvetage à une véritable archéologie urbaine, qui aurait permis d'écrire une histoire cohérente de l'occupation du sol, dans l'Antiquité. A ce propos, il convient de souligner l'apport de la fouille préventive de la *villa martima* à Maamoura, dans le *territorium* de *Neapolis* et la découverte des deux statues du *togatus* (80) et de *Fortuna* (24). Cet apport est doublement important dans la mesure où la statuaire faisait partie du programme ornemental de l'architecture privée, mais elle contribue à une meilleure connaissance du territoire de la *colonia Iulia Neapolis* et l'évolution qu'il avait connue, suite au séisme qui l'a affecté au milieu du IV^{ème} s. On assiste également au déplacement des ateliers de céramique, au courant du V^{ème} s., qui serait lié au déplacement des activités économiques de *Neapolis* à Maamoura qui s'était dotée d'un port, de viviers à poissons et de fabriques de salaisons. En effet, il semble bien que les usines de salaisons auxquelles, notamment, l'atelier de Sidi Zahrouni fournissait au V^{ème} s. des conteneurs (type Keay 35B), soient situés non plus, comme aux II^{ème} - IV^{ème} s., dans la ville de *Neapolis* ou près d'elle, mais plutôt le long de la côte, dans le *territorium* de *Neapolis*, précisément entre Beni Khiair et Maamoura³⁵³.

Le dossier épigraphique de *Neapolis* fournit deux inscriptions : l'une, datée de 400-401³⁵⁴, relate la carrière de *Coelius Titianus, curator publicae*, évergète qualifié d'*ex naviculario*, l'autre, datée également du V^{ème} s., parle d'un naviculaire *Marius Rusticus*³⁵⁵.

Pour le *togatus* de Maamoura, serions-nous en présence de la statue d'un *magistratus Neapolitanus*, en l'occurrence *Coelius Titianus*, ancien naviculaire, propriétaire d'une *villa maritima* à Maamoura, laquelle devient le nouveau port de *Neapolis*, placé sous la protection bienveillante de *Fortuna*, offrant la bonne chance et la protection à la navigation ? Nous sommes tentée de le croire. Durant la période romaine, la cité de *Neapolis* connut une prospérité économique fondée, principalement, sur la production du *garum* et des *salsamenta* et à leur commercialisation³⁵⁶. En effet, comme nous l'avons déjà signalé, le Cap Bon constitue un milieu favorable à l'industrie des salaisons. Assurément, *Neapolis* est la zone la plus réputée pour ce genre d'activité. Cette



³⁵³ Bonifay, Capelli, Drine, Ghali 2010 a, 1-9.

³⁵⁴ *CIL* VIII, 969.

³⁵⁵ *CIL* VIII, 970.

³⁵⁶ Pour les industries dérivées de la pêche reconnues dans la Tunisie romaine, Paskoff, Silm, Troussat 199 : 535-546.

situation s'explique par la richesse du milieu marin en poisson³⁵⁷. La richesse du Cap Bon est illustrée par les mosaïques des naviculaires de *Curubis*³⁵⁸, de *Missua*³⁵⁹ et de *Gummi*³⁶⁰ qui se trouvent à la place des corporations au port d'Ostie.

Sur la mosaïque des naviculaires de *Curubis*, sont représentés un boisseau et deux dauphins. En haut de la mosaïque du bureau des commerçants de *Missua*, base navale de Carthage³⁶¹, on lit : *Naviculari Misuenses hic*. Sur la mosaïque des naviculaires de *Missua*, sont représentés deux navires qui fendent la mer, en sens contraire ; plus bas, on reconnaît deux thons qui flanquent un phare³⁶². Comme de nos jours, la pêche au thon était fort active, et *Missua* devait détenir la palme, comme le suggère la représentation du thon sur la mosaïque d'Ostie.

A *Pupput*, la maison dite du péristyle figuré, au centre de la mosaïque, qui reproduit au sol l'ombre portée par les colonnes du portique qui l'environnent, est représenté un phare allumé, symbole de salut³⁶³, ainsi qu'un navire à voile duquel se développait une inscription *[VELAP]ANSA NON [A]BEANT* que l'on a traduit par les voiles sont déployées puissent-elles ne pas disparaître, soit un vœu de bonne et heureuse navigation.

✎ _____

³⁵⁷ Les analyses ichtyologiques des arêtes, trouvées dans les cuves de salaisons de *Neapolis*, ont permis de reconnaître une variété de poissons : *scomber scombrus* (maquereau) ; *sardina pilchardus* (sardine) ; *engraudis encrasicolus* (Anchois) ; *thunnus thynnus* (Thon) ; *epinephelus* (Mérrou) ; *sparidae* (sparidés : pagre, bogue, denté, pageot). Voir Sternberg 2001, 135-153.

³⁵⁸ *CIL* XIV, 4549, 34.

³⁵⁹ *CIL* XIV, 4549, 17. Trabelsi 2019.

³⁶⁰ *CIL* XIV, 4549, 10.

³⁶¹ Procope, *La Guerre vandale*, 2. 14. 40.

³⁶² Christiansen 2014, 230 où on lit « L'image d'un phare, symbole de réussite commerciale et de vitalité des échanges, qui se diffuse à partir du IIe s. apr. J.-C. et dont la meilleure illustration est le nombre de phares représentés à l'avant des *stationes* de la place des corporations à Ostie ».

³⁶³ Ben Abed 2006, 524, 529, 531, fig. 18 a,b.



Fig. 21. Maison dite au péristyle figuré : Représentation d'un *pharus* allumé

Quoi qu'il en soit, l'apport des données, mises au jour à Maamura, contribuent à mieux comprendre le fonctionnement économique de la *Colonia Iulia Neapolis* et de son élite.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'art constitue à l'évidence un témoin privilégié de l'acculturation d'un peuple, mais également de la force de ses traditions qui parfois plongent leurs racines dans les très fonds millénaires de la conscience populaire. La sculpture antique de Tunisie illustre à merveille cette idée.

Le catalogue que nous proposons est une manifestation exemplaire de la rencontre de cultures différentes. Pour la période punique, et malgré la modestie de la documentation, nous avons reconnu des formes d'origine orientale. L'apport phénicien est indéniable : la continuité des traditions véhiculées d'Orient constitue une composante importante dans la civilisation punique. Au Cap Bon, une région très tôt romanisée, la composante orientale est toujours présente, même durant cette période charnière que l'on qualifie de tardo-punique. A tout cela, s'ajoute le substrat autochtone libyque dont l'imagination en matière de créativité ne fut pas indifférente.

Pour la période romaine, on y constate facilement l'existence d'un "cadre" romain, avec ses canons officiels. Mais on y perçoit tout aussi aisément la présence d'un fonds autochtone, chargé de symboles et de significations qui lui-même s'est enrichi d'apports orientaux introduits par les Phéniciens. C'est un mélange subtil de diverses traditions qui font des œuvres sculptées africaines de véritables œuvres d'art originales. Aussi faut-il prendre en considération la perception que l'artisan, lorsqu'il s'agit d'un atelier local, avait de ces formes importées.

La collection de sculptures et de reliefs, provenant du *Promuneturium Mercurii*, s'inscrit dans cette perspective, et malgré sa modestie, d'un point de vue quantitatif, il n'en demeure pas moins qu'elle est remarquable et contribue à enrichir le dossier de l'histoire du Cap Bon durant les périodes punique et romaine. En effet, le dossier de la sculpture en Tunisie, d'une façon générale, ne cesse de s'enrichir. Au Cap Bon, sur les 93 documents étudiés, 48 sont inédits. Nous supposons que nombreuses sont les sculptures qui ont disparu, partis dans les fours à chaux. A ce propos, il convient de rappeler qu'au cours de la haute époque islamique, les monuments des cités avaient servi de carrières de matériaux pour la construction des villes arabo-musulmanes.

La sculpture et le relief répondent à l'engouement de certains milieux de la société antique du Cap Bon et à leur sensibilité artistique. Peut-être faut-il rappeler que du temps de la Carthage punique on assistait à un philhellénisme né de la richesse culturelle

qu'offrait la Méditerranée. Loin de faire de la Grèce le centre du monde, ce philhellénisme émane de l'universalité de la mode grecque dans divers domaines, notamment dans le domaine de l'art de la sculpture. Cet engouement est le fruit d'une parfaite connaissance de la culture grecque. Peu importe l'époque, qu'elle soit punique ou romaine, la mode sert comme affirmation d'une distinction sociale. En matière d'art, les sources d'inspiration sont multiples et la documentation étudiée, dans le cadre de cette thèse, nous semble importante et significative ; elle se caractérise par une diversification à travers le temps et l'espace, et permet de mieux comprendre l'art dans toutes ses dimensions.

Une sculpture ou un relief n'a d'importance et de valeur que par la destination à laquelle il répond et par le sentiment qu'il exprime.

C'est grâce à ce potentiel archéologique au Cap Bon, qu'il est permis de parvenir à une meilleure connaissance de l'histoire du *Promunturium Mercurii*.

Notre travail a donné lieu à l'analyse de 93 sculptures, reliefs et pièces fragmentaires dont un grand nombre est inédit. Ce nombre 93 risque de paraître maigre. Mais c'est tout ce dont on dispose, en l'état actuel de la documentation disponible. Il faut reconnaître qu'il n'est pas toujours aisé de tirer profit de tous les éléments inédits ; en effet, n'étant pas tout à fait spécialiste de la sculpture, la prudence s'impose, lorsqu'il s'agit d'aborder des questions d'analyses stylistiques ou de dater, car faute de documentation et de publications antérieures, la tâche s'avère ardue.

Dans cette étude, nous avons essayé, au tant que faire se peut, d'identifier, de dater, de classer, d'étudier les caractéristiques stylistiques et typologiques des sculptures et reliefs et d'en proposer des réflexions dans le but d'expliquer les particularités du décor iconographique, tout en accordant une place importante à l'iconologie.

Au terme de nos recherches doctorales, nous sommes plus consciente de la nécessité de mener plusieurs études spécifiques et pointues, notamment sur la sculpture romaine. Beaucoup reste à faire, et nous essayerons dans le futur de poursuivre l'étude de ces pièces qui méritent d'être réexaminées. Nous croyons que cela apportera beaucoup de nouveautés historiques et archéologiques et pourra contribuer à l'enrichissement de nos connaissances sur le *Promunturium Mercurii*. A la lumière de cette documentation, nous

nous trouvons bien outillée et disposée à jeter un regard nouveau sur les sculptures et les reliefs aux époques punique et romaine.

Pour cette thèse de doctorat, autant que faire possible, et dans les limites de la documentation disponible, nous avons essayé de présenter quelques aspects de la sculpture et de l'art du relief qui étaient méconnus au Cap Bon. Il y a sûrement des lacunes, dans la mesure où des œuvres qui nous informent sur l'art aux époques punique et romaine au *Promunturium Mercurii*, nous n'avons pas réussi à tirer des renseignements sur les techniques de sculpteurs, l'origine des marbres utilisés, la localisation des ateliers, etc. Nous ne prétendons pas échapper à tous les écueils, mais nous tenons à dire que ce catalogue se veut une modeste contribution à verser au dossier du patrimoine sculptural tunisien.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

M. Amandry, « Une dédicace à Saturne de la civitas Chul », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, [1988] 1990 pp. 266-269.

S. Aounallah, *Le Cap Bon, jardin de Carthage. Recherches d'épigraphie et d'histoire romano-africaines (146 a.C. - 235 p.C.)*, Bordeaux 2001.

Atlas Préhistorique de la Tunisie 3 Tunis, Rome, 1987.

A. Audollent, *Carthage romaine*, Paris, 1901.

J. Ch. Balty,

——, « Style et facture, notes sur les portraits romains du III^e siècle de notre ère », *Revue Archéologique*, fasc. 2, 1983, pp. 301-316.

——, « Rome et la Tunisie, la sculpture de l'Afrique proconsulaire », *Carthage, exposition à Paris*, 1995, pp. 240-243.

——, « Centralisme et provincialismes dans la sculpture romaine », *Histoire de l'art*, n° 37/38, mai 1997, pp. 15-24.

——, « Portraits d'Hadrien, Hadrien et l'esthétique de son temps », *Dossiers Archéologiques*, n° 274, juin, 2002, Pp. 6-13.

——, « Ateliers de sculpture et diffusion de l'image impériale. L'exemple des provinces de la Méditerranée occidentale (Gaule, péninsule Ibérique, Afrique du Nord) », *La transmission de l'idéologie impériale dans l'Occident romain*, (M. Navarro Caballero, J.-M. Roddaz, sous la direction), *Études 13*, Ausonius, Bastia, 2006, pp. 221-246.

J.-Ch. Balty et D. Cazes, *Les portraits impériaux de Béziers, le groupe statuaire du forum*, Toulouse, 1995.

J.-Ch. Balty et alii, *Le regard de Rome, portraits romains des musées de Mérida, Toulouse et Tarragona, Exposition dans les trois villes*, Barcelone, 1995.

F. Baratte,

—, « A propos du portrait privé dans l’Afrique romaine », *Afrique antique et médiévale, numismatique, langues, écritures et arts du livre, spécificités des arts figurés*, Colloque de Nice, 1996, Paris, 1999, pp. 281-300.

—, « La sculpture à *Ammaedara*, Remarques préliminaires », *Histoire des Hautes Steppes, Antiquité - Moyen Age. Actes du colloque de Sbeitla. Session 2001* (éd. F. Bejaoui), Tunis, 2003, pp. 101-116.

—, « La sculpture dans l’Algérie antique », *DossArch : l’Algérie antique de l’époque punique à la conquête vandale*, 286, 2003, pp. 58-65.

—, « Les arts figurés dans l’Afrique romaine », B. Cabouret et alii, *L’Afrique romaine de 69 à 439 : Romanisation et Christianisation*, Nantes, 2005, pp. 241-256.

—, « L’image impériale sur les reliefs de l’Afrique romaine », *La transmission de l’idéologie impériale dans l’Occident romain*, (M. Navarro Caballero, J.-M. Roddaz, sous la direction), Études 13, Ausonius, Bastia, 2006, pp. 273-296.

—, « La sculpture en Afrique Proconsulaire : le cas d’*Ammaedara* », *Gaggadis-Robin et al.*, Paris, 2009, pp. 431-438.

—, « Sculpture romaine et patrimoine de l’Afrique antique », *Patrimoine et musées de l’Afrique du Nord. VIII^{ème} journée d’études nord-africaines. Actes du colloque international organisé par l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et la Société d’Etudes du Maghreb préhistorique, antique et médiéval (SEMPAM) à l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le vendredi 20 mai 2016, Paris 2018*, pp. 109-122.

P. Barcelò et alii, *Hannibal ad Portas. Macht und Reichtum Karthagos*, Karlsruhe 2004.

- F. Barreca, Mh. Fantar, *Prospezione archeologica al Capo Bon*, II (Coll. Studi Fenici 14), Roma, 1983, pp. 29-40.
- E. Bartman, « Hair and the artifice of roman female adornment », *AJA*, n° 105, 1, janvier 2001, pp. 1-26.
- P. Bartoloni, *Le stèle arcaïques du tofet de Carthage*, Roma : Consiglio nazionale delle ricerche (=Colle-zione di Studi Fenici, 8), Roma, 1976.
- D. Bauchard, (sous la dir.), *L'Algérie en héritage*, *Art et Histoire*, Paris, 2003.
- M. T. Baudry, D. Bozo (sous la direction), *Principes d'analyse scientifique, La sculpture, Méthode et vocabulaire*, Paris, 1978.
- P. Becu, *La porte du ciel*, Limoges, 2011.
- G. Bejor, « Documentazione epigrafica di complessi statuarii nell'Africa romana, alcuni esempi », *Africa Romana*, IV, volume 1, 1987, pp. 101-116.
- A. Ben Abed,
- , « Une mosaïque à pyramides végétales de Pupput », *Mosaïque. Recueil d'hommages à Henri Stern*, Paris 1983, pp. 61-64.
- , « Les mosaïques de la Maison du viridarium à niches à Pupput (Tunisie) », *La mosaïque gréco-romaine*, 4. IV^e Colloque international pour l'étude de la mosaïque antique, Trèves 8-14 août 1984. (Paris 1994), pp. 265-270.
- , « Les mosaïques de la Maison du péristyle figuré et de ses thermes à Pupput (Hammamet), *Fifth International Colloquium on Ancient Mosaics held at Bath on September 5 - 12, 1987*, [1]. (Ann Arbor 1994), pp. 173-185.
- , « Présentation de la Maison du triclinium en noir et blanc à Pupput (Hammamet) », *Bulletin des travaux de l'Institut national d'archéologie et d'art de Tunisie* 3, 1989, pp.31-41.

- , « Les maisons de Puppūt (Tunisie) », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 150, n°1, 2006, pp. 509–534.
- A. Ben Abed, N. Duval, « Les mosaïques funéraires d'une église de Puppūt (Hammamet, Tunisie) », *Antiquités Africaines*, 33, Aix-en-Provence, CNRS, 1997, pp. 165–190.
- A. Ben Abed et M. Griesheimer, « Fouilles de la nécropole romaine de Puppūt (Tunisie) », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 145, n°1, 2001, pp. 553–592.
- A. Ben Abed-Ben Khedher et M. Griesheimer [sous la dir. de], *La nécropole romaine de Puppūt*, Rome, École française de Rome, 2004 (*Collection de l'École française de Rome*, 323 ; *Recherches d'archéologie africaine publiées par l'Institut national du patrimoine de Tunis*).
- A. Ben Abed, R. Hanoune, « Des bains à l'huilerie : la fin des thermes du Cratère à Puppūt (Tunisie) », *Africa Romana*, 37, 2, 2010 (I luoghi e le forme dei mestieri e della produzione nelle province africane. Atti del XVIII convegno di studio, Olbia, 11-14 dicembre 2008), pp. 987-994.
- N. Ben Ayed, M. Bourgou, R. Karray, A. Oueslati, « Déformations tectoniques, dans le quaternaire récent des rivages du Cap Bon. Données néotectoniques et sismotectoniques », *Méditerranée*, 3^{ème} série, tome 64-2, 1988, *Evolution des paysages tunisiens au cours du quaternaire*, pp. 12-16.
- L. Ben Abid, « Les stèles d'Althiburos et leur iconographie. Présentation préliminaire », *Rivista di Studi Fenici*, XLII, 2014 [2015], pp. 109-122.
- S. Ben Tahar, « Découverte fortuite de nouveaux vestiges à Nabeul: terrain Ben Abda », *Histoire et Patrimoine du Littoral Tunisien, Actes du 1^{er} Séminaire (Nabeul 28-29 novembre 2008)*, Tunis 2010, pp. 41-63.
- H. Ben Younes, *Tunisie, terre de rencontres et de civilisations, Catalogue de l'exposition archéologique*, Séville 1992, p. 125.

H. Ben Younes, F. Chelbi et Mh. Fantar, « La nécropole d'El Mansourah. Kélibia – Cap bon » dans *Bulletin des travaux de l'institut national du patrimoine*, janvier – juin, 1990, p. 59-85.

H. Bénichou-Safar,

——, *Les tombes puniques de Carthage. Topographie, structures, inscriptions et rites funéraires*, Paris, CNRS éd., 1982.

——, « Tophets et nécropoles puniques », *L'Afrique du Nord antique et médiévale* : VI^{ème} colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord, Pau, octobre 1993, vol. 2. *Monuments funéraires, institutions autochtones*, Paris, CTHS, 1995, pp. 91-102.

——, « Le symbolisme punique : nouvelles interprétations », *Actas del III Congreso internacional de estudios fenicios y púnicos*, vol. II, Cádiz, 2 al 6 octubre de 1995, Cádiz, 2000, pp. 543-550.

——, « Iconologie générale et iconographique carthaginoise », *Antiquités Africaines*, 43, 2007, p. 5-46.

——, « Iconographie des stèles néopuniques de Maktar », *Semitica & Classica*, vol., VI, 2013, pp. 231-248.

Ph. Berger, *Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage, 1^{ère} série. Antiquités puniques*, 1900.

P. Bernardini,

——, « Aspetti dell'artigianato funerario punico di Sulky. Nuove evidenze, » M. Milanese, P. Ruggeri, C. Vismara (a cura di), *Atti del XVIII Convegno Africa Romana* (Olbia, 11-14 dicembre 2008), Roma 2010, pp. 1257-1270.

——, « Sepolcri a camera della necropoli punica di Sant'Antioco », *La vie, la mort et la religion dans l'univers Phénicien et punique*. Actes du VII congrès international des études phéniciennes et puniques, vol. III, Ferjaoui A., Redissi T. [eds.], Tunis : Institut National du Patrimoine, 2019, pp. 1303-1324.

S. Berraho, *Les ateliers locaux de sarcophages sculptés en Méditerranée occidentale : les cas d'Arles, Carthage et Tarragone (IIe-Ve)*, sous la direction de F. Baratte, Sorbonne université, soutenue en 2019.

A. Beschouch,

——, « Saturne à la barbe fleurie », *Africa*, III-IV, 1969-1970, pp. 315-317.

——, « Notes sur des inscriptions inédites de *Clipea* (Qlibia = Kelibia) », *Bulletin du Comité des Travaux Historiques*, n.s., V, 1969, pp. 204-205.

——, « *Neferitana*. Nouvelles recherches sur *Neferis*, cité antique de Tunisie (première partie) », *Africa*, III-IV (1969-70), pp. 121-129.

——, « Note sur le territoire de Carthage sous le Haut-Empire », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1995, 193-3, pp. 861-867.

R. Bianchi Bandinelli, *Rome. La fin de l'art antique*, Paris, 1970.

A. M. Bisi, *Le stele puniche*, Roma, 1967 : Istituto di studi del Vicino Oriente, Università (=Studi Semitici, 27) ; P. Bartoloni, *Le stele arcaiche del tofet di Cartagine*, Roma : Consiglio nazionale delle ricerche (=Colle-zione di Studi Fenici, 8), Roma, 1976

M. R. Blanchère (De La), « L'art provincial dans l'Afrique romaine », *Revue Archéologique*, 2, 1889, pp. 258-267.

M. Blot, *La mort ? Un choix pour la vie*, Paris, 2016.

M. Sapelli, et alii, *Provinciae Fideles, Il Fregio del Tempio di Adriano in Campo Marzio*, Milano, 1999 : n° 25, p. 76-77.

M. Bonifay,

—, « Les ultimes niveaux d'occupation de Sidi Jdidi, Puppūt et Neapolis : difficultés de datation par la céramique », *L'Afrique vandale et byzantine*, I. Actes du colloque international (Tunis, 5-8 octobre 2000), *Antiquité Tardive*, 10, 2002, pp. 182-190.

—, « Le quartier des fabriques de salaisons à Nabeul (*Neapolis*) », *Archéologies. Vingt ans de recherches françaises dans le monde*, Paris, Ministère des Affaires Étrangères, 2005, pp. 263-264.

M. Bonifay, C. Capelli, A. Drine, M. Fantar, T. Ghalia, « Approche archéologique et archéométrique de la production d'amphores puniques et romaines sur le littoral tunisien », *Actes du 1^{er} séminaire : Histoire et patrimoine du littoral tunisien*, Neapolis, 28-29 novembre 2008, Tunis, 2010, pp 147-160.

M. Bonifay, C. Capelli, A. Drine, T. Ghalia, Les productions d'amphores romaines sur le littoral tunisien : Archéologie et Archéométrie, *REI CRETARIAE ROMANAE FAVORVM ACTA* 41, 2010, pp. 1-9.

M. Bonifay, L. Slim, J. Piton, M. Sternberg,

—, « An example of fish salteries in Africa Proconsularis: the officinae of Neapolis (Nabeul, Tunisia), L. Lagostena, D. Bernal et A. Arévalo eds., *Cetariae 2005. Salsas y Salazones de Pescado en Occidente durante la Antigüedad*. Actes du congrès international (Cadix, 7-9 novembre 2005). Oxford 2007, pp. 21-44.

- , « Les fabriques romaines de salaisons de poissons à *Neapolis* (Nabeul, Tunisie). Travaux 1999-2005 », *Ressources et activités maritimes des peuples de l'Antiquité*, Actes du Colloque International (Boulogne-sur-Mer, 12-14 mai 2005), a cura di J. Napoli, *Les Cahiers du Littoral*, 2-6, Boulogne, 2008, pp. 203-222.
- F. Boucher, *Histoire de costume en Occident de l'antiquité à nos jours*, Paris, 1965.
- A. Boulanger, *Catalogue Musée Lavigerie de Saint Louis de Carthage*, suppl., 1913.
- F. Braemer,
- , « Répertoire des gisements de pierres ayant exporté leur production à l'époque romaine », *Colloque international : Les ressources minérales et l'histoire de leur exploitation*, Grenoble, 1983, CTHS, 1986, pp. 287-328.
- , « Portrait officiel, portrait privé. Essai de classement », *Ritratto ufficiale e ritratto privato*, Atti della II Conferenza internazionale sul ritratto romano, 23-30 settembre 1984, *Quaderni de la Ricerca scientifica*, 116, Roma, 1988, pp. 183-195.
- , « Les relations commerciales et culturelles de Carthage avec l'orient romain à partir de documents sculptés », *113ème congrès national des sociétés savantes*, Strasbourg, 1988, IVe colloque sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord, t. I, 1990, pp. 175-198.
- Ch. Bruston, « L'inscription néopunique de Bir-Tlelsa (Tunisie) », *Revue Archéologique*, 1919, pp. 179-182.
- S. Bullo, « Il santuario rurale presso Bir Bou Rekba (*Thinissut*) : uno studio iconografico ed alcune riconsiderazioni di carattere architettonico-planimetrico », *L'Africa romana XII*. Tome I, *Atti dell'XII Convegno di studio*, Olbia 12-15 dicembre 1996 (a cura di M. Khanoussi, P. Ruggeri e C. Vismara), Sassari, 1998, pp. 249-273, Pl. h. t. I-VII.

- Cagnat « Découvertes en Tunisie. Tombeaux phéniciens de Mahedia », *CRAI*, 1896, pp. 218-225.
- R. Cagnat et V. Chapot, *Manuel d'archéologie romaine, t. I : Les monuments, décoration des monuments, sculpture*, Paris, 1916.
- P. Capus, « L'Antiquité tardive », dans *Les sculptures de la villa romaine de Chiragan*, Toulouse, 2019, en ligne <<https://villachiragan.saintraymond.toulouse.fr/partie-04>>.
- G. Caputo, « Sculture dello scavo a sud del Foro di Sabratha, 1940-1942 », *Quaderni di archeologia della Libia I*, Roma, 1950.
- C. Caputo, G. Traversari, *Le sculture del Teatro di Leptis Magna*, Rome, 1976
- L. Carton,
- , « Statuettes en terre cuite de la nécropole d'Hadrumète », *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, LXI, 1902, pp. 230-243.
- , *Sanctuaire punique découvert à Carthage*, Paris, 1928
- M. Cavalieri, S. Jusseret, « Hadrien et la Crète : le témoignage des statues cuirassées de Gortyne et de Knossos », *Mitteilungen Des Deutschen Archäologischen Instituts, Athenische Abteilung*, Band 124, 2009, pp. 357-452.
- U. Ciotti, « Il gruppo delle vittorie alatte di Cartagine », *Rendiconti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, t. XXI, 1945/46, p. 177-186.
- B. D'Andrea,
- , *I Tofet del Nord Africa dall'età romana (VIII sec. A. C. – II sec. D. C.). Studi archeologici*, Collezione di Studi Fenici – 45, Roma – Pisa, 2014.
- , « Continuità e rottura nel passaggio dall'età punica all'età romana in Nord Africa: l'esempio delle stele votive. Tipologie formali, iconografie e iconologie », *L'Africa romana*, 20, 2014, pp. 160-177.

M. V. Chapot, « Propos sur la toge », *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, séance du 21 février, 1934, t. 80, 1936-1937, pp. 37-66.

Z. Cherif,

—, *Terres cuites puniques de Tunisie*, Unione Accademica Nazionale, Corpus delle antichità fenicie e puniche, Roma, 1997.

—, « Coiffures, coiffes et arrangements de la chevelure à Carthage à l'époque punique », *Revue des Etudes Phéniciennes et des Antiquités Libyques*, XII, 2002, pp. 17-28.

J. Christiansen, « La signalisation maritime : aménagement du littoral et appropriation territoriale. Implantations humaines en milieu littoral méditerranéen : facteurs d'installation et processus d'appropriation de l'espace (préhistoire, antiquité, moyen âge) », XXXIVe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, L. Mercuri, R. González Villaescusa, F. Bertonecello (sous la direction), Éditions APDCA, 2014, pp. 229-241.

P. Cintas,

—, « Le sanctuaire punique de Sousse », *Revue Africaine*, 91, 1947, pp. 1-80.

—, « La dame de Carthage », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1952, pp. 17-20.

—, *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc*, Paris, 1954, p. 97.

—, « Didon est-elle au paradis des îles », *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à J. Carcopino*, Paris, 1966, pp. 229-239.

P. Cintas et E. G. Gobert, « Smirat », *Revue Tunisienne*, 1941, pp. 83-121.

S. Crouzet, Les statuts civiques dans l'Afrique punique. De l'historiographie moderne à l'historiographie antique, in *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité*, 115, 2, 2003, pp. 655-703.

J. P. Darmon,

——, « Neapolis », *Africa*, II (1967-1968), pp. 271-283.

——, *Nymfarum domus. Les pavements de la maison des Nymphes à Neapolis (Nabeul-Tunisie) et leur lecture*, EPRO 75, Leiden. E. J. Brill - 1980.

De Carthage à Kairouan. 2000 ans d'art et d'histoire en Tunisie, Musée du Petit Palais de la ville de Paris, Catalogue de l'exposition archéologique, Paris 28 octobre 1982 – 27 février 1983, Paris, 1982.

N. De Chaisemartin,

——, *Les sculptures romaines de Sousse et des sites environnants*, coll. de l'EFR, Rome, 1987.

——, « Portraits d'un africain », *Festschrift für Jale Inan*, Istanbul, 1989, pp. 449-459.

——, « Un torse d'El Jem : quelques hypothèses », *Hommage à Gilbert et Colette Picard, Karthago XXIII*, 1995, pp. 57-70.

——, « Le commerce des sculptures dans l'empire romain : témoignages sur les échanges artistiques des ateliers d'Aphrodisias avec l'Afrique », *Actes du 17ème colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 20 et 21 octobre 2006, Cahiers de la Villa Kérylos Année 2007 Volume 18 Numéro 1* pp. 201-229.

F. Decret, Mh. Fantar, *L'Afrique du Nord dans l'Antiquité. Histoire et civilisation des origines au V e siècle*, nouvelle édition revue et augmentée d'un supplément bibliographique, Éditions Payot et Rivages, Paris, 1998.

A.-L. Delattre,

—, « Notes sur deux statues », *Bulletin du Comité des Travaux Historiques*, 1890, pp. 449-451.

—, « Découverte faite dans l'amphithéâtre de Carthage », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1897, pp. 318-320.

—, « Les grandes statues au Musée de Saint-Louis de Carthage », *Cosmos*, n°682, 1898, pp.237-243.

—, *Musée Lavignerie, Saint Louis de Carthage*, Paris, 1899.

—, « Sarcophage de marbre avec couvercle orné d'une statue trouvé dans une tombe punique de Carthage », *CRAI* 1902, Paris, pp. 56-64.

—, « Deux sarcophages anthropoïdes en marbre blanc », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1903, Paris, pp. 23-32.

—, *Les grands sarcophages anthropoïdes du musée Lavignerie à Carthage*, Paris, 1904.

—, « Un cercueil de bois à couvercle anthropoïde », *Académie des sciences, Belles-Lettres et arts de Rouen*, Paris, 1905, pp. 5-6.

—, *La nécropole des Rabs, prêtres et prêtresses de Carthage, 3ème année des fouilles*, Lyon, 1906.

—, « Carthage, nécropole punique voisine de Sainte-Monique : deux sarcophages anthropoïdes en marbre blanc », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 47, n°1, 1903, p. 23-33.

M. De Longpérier, « La statue trouvée à Carthage », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, séance mercredi, 28 décembre, 1874, pp. 321-322.

J. Desanges,

——, *Catalogue des tribus africaines de l'Antiquité classique à l'ouest du Nil*, Dakar, 1962.

——, « La localisation du “Beau-Promontoire” de Polybe », *Karthago*, 22, 1990, pp. 21-32.

——, « L’Afrique romaine et libyco-berbère », C. Nicolet, *Rome et la conquête du monde méditerranéen, II Genèse d’un empire*, Paris, 1991, p. 629.

——, « Gétules », *Encyclopédie berbère*, XX, Aix-en-Provence, 1998, pp. 3063-65.

Dr. Deyrolle, « Notes sur quelques haouanet tunisiens », *Bulletin de la Société Archéologique de Sousse*, 1904, pp. 81-87.

H. Dridi,

——, *Recherche sur le marbre et ses usages dans l’occident phénicien et le monde punique*, thèse de doctorat de 3ème cycle (sous la direction de P. Rouillard), 4 volumes, (non publiée), Paris I, 2002.

——, *Carthage et le monde punique*, Paris, 2006.

——, « Les sources d’approvisionnement en marbre de la Carthage punique : le cas des sarcophages », *LEUKOS LIQOS, Marbres et autres roches de la Méditerranée antique : études interdisciplinaires*, Actes du VIII^e Colloque international de l’Association for the Study of Marble and Other Stones used in Antiquity (ASMOSIA), Aix-en-Provence 12-18 juin 2006, sous la direction de Philippe Jockey, Maisonneuve & Larose Maison méditerranéenne des sciences de l’homme Paris, 2009, pp. 465-476.

H. Dridi, M. Sebaï, « De Tanesmat à Thinissut. Nouvelles observations sur l’aménagement d’un lieu de culte africain », *Lieux de culte : Aires votives, Temples, Eglises, Mosquées*, IX^e colloque international sur l’histoire et l’archéologie de l’Afrique du Nord antique et médiévale, Tripoli, 19-25 février 2005, CNRS éditions, Paris, 2008, pp. 101-128.

A. Drine,

——, *Les Cérères en Afrique du Nord*, 2 volumes, thèse de doctorat de 3ème cycle, (dactylographiée), Paris, 1986.

——, « Les femmes dans le culte de Cérès », *La femme tunisienne à travers les âges*, Tunis, 1997, pp. 92-96.

H. Drissi,

——, « La sculpture comme événement en Afrique proconsulaire », », *Art et Pouvoir en Méditerranée antique et médiévale*, 4^{ème} Colloque international, Institut supérieur des Sciences humaines de Tunis, Tunis, 20-22 avril 2017, (S. Guizani et M. Ghodhbane édit.), Tunis, 2019, p. 17-19.

——, *Recherches sur les techniques de sculpture en ronde bosse à Carthage d'Auguste à Constantin*, thèse de doctorat soutenue en 2022, à l'Université de Paris Nanterre, sous la direction de Philippe Jockey.

M. Ch. Dubois, *Etude sur l'administration et l'exploitation des carrières, marbres, porphyre, granit, etc. dans le monde romain*, Paris, 1908.

A. Dworakowska, *Quarries in roman provinces*, Ossolińskich, Wydawnictwo, Wrocław, 1983.

W. Elleuch, *Etude anthropologique de restes humains provenant d'une nécropole antique à Kélibia (fouilles préventives de 2019)*, sous la direction de N. Aouadi et M. Fantar, Université de Tunis, Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, Ecole Doctorale Structures, Systèmes, Modèles et Pratiques en Lettres et Sciences Humaines, année universitaire, décembre 2021.

A. Ennabli,

——, « Nouvelle tête de victoire de Carthage », *CEDAC*, Bull. n° 8, juin, 1987, p. 12.

——, « Nouvelles mosaïques funéraires chrétiennes à Kélibia », *Africa X*, 1988, pp. 135-173.

——, « Découverte d'une nouvelle tête en marbre à Carthage », *L'Afrique dans l'occident romain, I^{er} siècle avant Jésus christ-IV^{ème} après J.-C.*, Actes de colloque, coll. l'EFR, n° 134, Rome, 3-5 décembre, 1987, Rome, 1990, pp. 537-546.

——, « Découverte du Génie de Carthage », *Archéologia*, juillet-août, 1995 p. 10.

L. Ennabli, « Nouvelles mosaïques funéraires chrétiennes à Kélibia », *Africa X*, 1988, pp. 135-173.

M. Ennaïfer,

——, « Note sur trois acquisitions des Musées archéologiques », *Africa*, VII-VIII, 1982, pp. 157-160

——, « La maison des deux chasses à Kélibia », *La mosaïque gréco-romaine VII*, Tome 1, INP, Tunis, 1999, pp. 233-250.

C. Evers, *Les portraits d'Hadrien, typologie et atelier*, Bruxelles, 1994.

M. Fantar

——, *Recherches sur l'architecture funéraire punique du Cap Bon*, Istituto Per La Civiltà Fenicia e Punica « Sabatino Moscati », CNR, Rome, 2002.

——, « Propos sur la présence du mausolée dans l'architecture funéraire préromaine », *Actes du 4^{ème} colloque international sur l'histoire des steppes tunisiennes*, Sbeitla, session 2003, pp. 23-30.

——, « La présence grecque dans le paysage funéraire de Carthage », *Revue des Etudes Phéniciennes Puniques et des Antiquités Libyques*, XIII, 2004, pp. 113-118.

- , « Expressions de l'au-delà dans l'univers phénico-punique », *Actes du 5^{ème} colloque international sur l'histoire des steppes tunisiennes*, (Sbeïtla session 2006). Tunis 2008, pp. 37-47.
- , « La chapelle carrée de Kerkouane. Nouveau témoignage de l'architecture religieuse punique », *Phönizisches und punisches Städtewesen, Akten der internationalen Tagung in Rom vom 21. Bis 23 februar 2007*, Deutsches Archäologisches Institut, Abteilung Madrid – Deutsches Archäologisches Institut, Abteilung Rom, *Iberia Archaeologica*, Band 13, 2009, pp. 191-201.
- , « Sur la découverte d'un espace cultuel juif à *Clipea* (Tunisie) », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, juillet-octobre 2009, pp. 1083-1102.
- , « *Neapolis*, le sens d'un toponyme au Cap Bon », *Actes du VI^{ème} Colloque international sur l'histoire des steppes tunisiennes* (Sbeïtla, 2008), Tunis 2010, pp. 63-68.
- , a « La topographie artisanale dans la cité punique de Kerkouane », *La ville au quotidien. Regards croisés sur l'habitat et l'artisanat antiques, Afrique du Nord, Gaule et Italie. Actes du colloque international*, MMSH, Aix-en-Provence, 22 et 24 novembre 2007, Publications de l'Université de Provence, 2011, pp. 73-81.
- , b « Les ouvrages de défense dans la cité punique de Kerkouane », *Actes de la V^{ème} journée de la SEMPAM, 19 mars 2010, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 2011, pp. 9-23.
- , a « De l'urbanisme phénico-punique. Quelques repères historiographiques et archéologiques », *Actes du 2^{ème} colloque international Urbanisme et architecture en Méditerranée, à travers les sources antiques et médiévales, à travers les sources archéologiques et littéraires*, 24-26 nov. 2011, Institut Supérieur des Sciences Humaines de Tunis, Tunis, 2013, p. 81-90.

- , b « Iulia Regula sive Stolata : une matrona neapolitana ? », *Antiquités Africaines*, 49, 2013, p. 215-217.
- , « La tombe punique d'Hermaea (Cap Bon). Un nouveau document d'architecture funéraire », *Phéniciens d'Orient et d'Occident*, Hommages à Josette Elayi, Ecole Pratique des Hautes Etudes (section des sciences historiques et philologiques), Paris, 2014, pp. 447-458.
- , « Les collections puniques du musée de Kerkouane et leur vocation méditerranéenne », *VIIIe journée d'études nord-africaines sur le thème PATRIMOINE ET MUSÉES DE L'AFRIQUE DU NORD*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres / SEMPAM, (Paris, 20 mai 2016), De Boccard, Paris, 2017, pp. 9-26.
- , « Kerkouane, l'antique Tamezrat : un cas d'école en archéologie libyco-punique », *La Tunisie au patrimoine mondial de l'humanité. Les sites culturels*, Tunis, 2019, pp. 193-242.
- , « L'eau au Promunturium Mercurii punique : approvisionnement, utilisation et évacuation », *Le forme dell'aqua : approvvigionamento, raccolta e smaltimento nella città antica, Atti delle Giornate Gregoriane, XII edizione* (Agrigento, 1-2 dicembre 2018), a cura di V. Caminnecki, M. C. Parello, M. S. Rizzo, Bologna 2020, pp. 63-72.
- M. Fantar, I. Ben Jerbania, O. Ben Slimane, M. Mastouri, S. Trabelsi, I. Sfaxi, P. Bartoloni, P. Bernardini, P. G. Spanu, R. Zucca, « Il *Neapolitanus portus* nel quadro della portualità antica del Capo Bon », *L'Africa Romana XIX*, Roma, 2012, pp. 2267-2288.
- M. Fantar, O. Ben Slimane, P. G. Spanu, R. Zucca, « Colonia Iulia Neapolis (*Africa Proconsularis*). Nuove ricerche archeologiche », *Africa Romana XX*, Roma, 2015, pp. 483-492.

- M. Fantar, A. Mastino, R. Zucca, « Nota sull'amministrazione e l'economia delle città del *promunturium Mercurii (Africa proconsularis)* », F. Mainardis (a cura di), 'Voce concordi'. Scritti per Claudio Zaccaria, *Antichità Altoadriatiche*, LXXXV, 2016, pp. 295-309.
- M. Fantar, W. Ben Slimane, P. G. Spanu, R. Zucca, « *Neapolis punica* (Capo Bon-Tunisie) », M. Guirguis (a cura di), *Atti dell'VIII Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici* Carbonia-Sant'Antioco, 21-26 ottobre 2013), *Folia Phoenicia*, I, 2017, pp. 669-679.
- M. Fantar, P. G. Spanu, R. Zucca, « Un decennio di esplorazioni nella colonia Iulia Neapolis in Africa Proconsolare », *Atti dell'Accademia Nazionale dei Lincei*, anno CDXV, *Rendiconti* serie IX-Volume XXIX- Fascicolo 3 - 4, Roma (2018-2019), pp. 381- 419.
- M. Fantar, R. Zucca,
- , « Nuove iscrizioni da *Neapolis (Africa Proconsularis)* », A. M. Corda, P.G. Floris eds., *Ruri mea vixi colendo*. Studi in onore di Franco Porrà, Cagliari 2012, pp. 149-179.
- , « Organizzazione istituzionale delle città del *promunturium Mercurii (Africa proconsularis)* », S. Evangelisti, C. Ricci (a cura di), *Le forme municipali in Italia e nelle province occidentali tra i secoli I a.C. e III d.C.* Atti della "XXI rencontre franco-italienne sur l'épigraphie du monde romain" (Campobasso 24-26 settembre 2015), *Insulae diomedaeae*- 28, Bari 2017, pp. 219-244.
- , « Una nuova iscrizione con litterae caelatae dal forum di Neapolis (Africa Proconsularis) », *Epigrafia e Antichità*, 44, Cultura Epigráfica y Cultura Literaria. Estudios en homenaje a Marc Mayer I Olivé, Bologna 2019, pp. 203-222.

- , « La viabilité del *Promunturium Mercurii: I Miliarii* », Atti dell XXI Convegno de *L'Africa Romana* (Tunisi, 6-9 dicembre 2018): *L'epigrafia del Nord Africa: novità, riletture, nuove sintesi*, a cura di S. Aounallah e A. Mastino (Collana Epigrafia e Antichità, 45), F.lli Lega Editori, Faenza, Bologna 2020, pp. 297-310.
- Mh. Fantar,
- , *Ricerche ad Antas*, Roma, 1969.
- , *Eschatologie phénicienne punique*, Tunis, 1970.
- , « Récentes découvertes dans les domaines de l'archéologie et de l'épigraphie punique », *Bulletin du Comité des Travaux historiques* n°s 7B, 1971, pp. 251-255.
- , « Un sarcophage en bois à couvercle anthropoïde découvert dans la nécropole punique de Kerkouane », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1972, 116-2, pp. 352-354.
- , « La cité punique de Thapsus », *Actes du 2^{ème} congrès international d'étude des cultures de la Méditerranée occidentale*, Alger, 1978, pp. 59-70.
- , *Kerkouane, cité punique du Cap Bon*, T I, Tunis 1984 ; T II (*Architecture domestique*), Tunis 1985 ; T III (*Sanctuaires et cultes. Société-Economie*), Tunis 1986.
- , « Présence libyque et punique dans les environs d'*Aspis* au Cap bon », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1988, p. 502-518.
- , « La Tunisie punique. Sites du Cap bon », *Studi di egittologia e di Antichità puniche*, I, 1992, p. 99.
- , *Carthage : approche d'une civilisation*, Tunis, 1998.

- , « Stèles inédites de Carthage », *Semitica* 24, 1974, pp. 13-21.
- , « Présence punique et libyque dans les environs d'*Apsis* au cap Bon », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1988, 132-3, pp. 502-518.
- , « Nécropoles puniques de Tunisie », Actes du VI^{ème} colloque sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord. L'Afrique du Nord antique et médiévale. Monuments funéraires et institutions autochtones (Pau, octobre 1993 – 118^{ème} congrès), CTHS (éd.), Paris, 1995, pp. 55-72.
- J. Fejfer, *Roman portraits in context*, vol. 2, *Image and Context*, Berlin, New York, 2008.
- N. Ferchiou,
- , « Un atelier itinérant de marbriers le long des côtes de Proconsulaire », *Antiquités Africaines*, 19, 1983, pp. 75-84.
- , *Décor architectonique d'Afrique Proconsulaire*, (III^{ème} av. J.-C. – I^{er} s. ap. J.-C.), Paris, 1989,
- , « L'activité d'officines de marbriers venues de Carthage à Sufetula : le cas des Temples capitolins et de la porte du Forum », *Histoire des Hautes Steppes, Antiquité - Moyen Age. Actes du colloque de Sbeitla. Session 2001* (éd. F. Bejaoui), Tunis, 2003, pp. 93-100.
- , « A propos de quelques représentations cultuelles et votives de l'ancien territoire de la Carthage punique », *Carthage et les autochtones de son empire du temps de Zama*, INP, Tunis, 2004, pp 479-506.
- A. Ferjaoui,
- , « Fonctions et métiers de la Carthage punique, à travers les inscriptions », *Revue des Etudes Phéniciennes Puniques et des Antiquités Libyques*, VI, 1991, pp. 71-86.

——, *Le sanctuaire de Henchir El-Hami. De Baal Hamon au Sature africain (I^{er} s. av. J.-C. – IV^{ème} s. av. J.-C.)*, Tunis, 1997.

J. Ferron, *Mort-Dieu de Carthage ou les stèles funéraires de Carthage*, Paris, 1975.

J. Ferron, M. Aubet, *Orants de Carthage*, Paris, 1974.

J. Ferron, Ch. Saumagne, « Adeon-Baal, Esculape, Cybèle à Carthage », *Africa*, II, 1967-1968, pp. 75-138.

P.-A. Février,

——, « Le culte des Cérères en Afrique », *BSAF*, 1975, pp. 39-43.

——, « Colonisation romaine et forme artistique dans les provinces de la Méditerranée occidentale », *Actes de deuxième congrès international d'étude des cultures de la Méditerranée occidentale*, I, Alger, 1976, pp. 49-102.

T. Fischer-Hansen, « *Ergasteria* in the Western Greek World », dans Pernille Flensted-Jensen, Thomas Heine Nielsen, Lene Rubinstein éd., *Polis & Politics: Studies in Ancient Greek History*, Copenhague, 2000, pp. 91-120.

L. Foucher, « Sur les portraits africains de Septime Sévère », *Bulletin du Comité des Travaux Historiques*, 6, 1970, pp. 199-212.

H. Fournet-Pilipenko, « Sarcophages romains de Tunisie », *Karthago*, 11, 1961-1962.

M. Fuchs, *Untersuchungen zur Ausstattung römischer Theater in Italien und Westprovinzen des Imperium romanum*, Mainz am Rhein, 1987.

P. Gauckler,

——, *Catalogue des objets entrés au Musée Alaoui en 1892*, Tunis, 1893.

——, « Notes sur trois marbres découverts à Carthage », *Compte Rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 6 novembre, 1896, pp. 444-447.

——, « Tête de poète grec découverte à Carthage », *Recueil des Notices et Mémoires de la Société Archéologique de Constantine*, 36, 1903, pp. 90-99.

——, « Rapport sur les statues trouvées au théâtre de Carthage », *Bulletin du Comité des Travaux Historiques*, 1905, pp. CLVI-CLVII.

——, *Nécropoles puniques de Carthage*, Paris, 1915.

P. Gauckler, A. Merlin, L. Poinssot, L. Drappier et L. Hauteceur, *Catalogue du Musée Alaoui*, supplément, 1, 1910.

M. Ghaki,

——, *Les haouanet de Sidi Mhamed Latrech*, Tunis, 1999.

——, « Stèles libyques et néopuniques de Tunisie », *Africa Romana*, 3, 2000, pp. 1161-1178

——, « Quels sens faudrait-il donner aux termes Autochtone, libyen, libyque, libyphénicien et maure ? », *Studi Megrebin* n.s. 3, 2005, pp. 35-42.

T. Ghalia et D. Terrer, « Un portrait julio-claudien retrouvé près de Carthage », *Antiquités Africaines*, 2006, pp. 311-317.

M. Gharbi

——, « Les fortifications préromaines de Tunisie : le cas de Kélibia », *Africa Romana*, 7, 1990, pp. 187-198.

——, « A propos de quelques stèles découvertes à Kélibia (Cap-Bon, Tunisie) et de la topographie antique d'Aspis-Clipea », *Les Cahiers de Tunisie*, Tome LXXII, 226/227 (2018), Tunis 2020, pp. 117-153.

L. Ghardadou,

——, *Le décor iconographique des édifices de spectacles dans la Carthage romaine : sculptures et reliefs dans le théâtre et l'odéon*, (Thèse de doctorat soutenue à Aix-en Provence, 2009).

——, « Fragment d'un groupe statuaire représentant un Empereur romain et un Barbare agenouillé provenant de l'amphithéâtre de Carthage », *Art et Pouvoir en Méditerranée antique et médiévale*, 4^{ème} Colloque international, Institut supérieur des Sciences humaines de Tunis, Tunis, 20-22 avril 2017, (S. Guizani et M. Ghodhbane édit.), Tunis, 2019, pp. 143 et suiv.

A. Gioffarelli, « Statua togata con ritratto non pertinente », *Aurea Roma. Dalla città pagana alla città cristiana*, a cura di S. Ensoli ed E. La Rocca, Roma, 2000.

R. Gnoli, *Marmora romana*, Roma, 1971.

P. Gros, « Le culte impérial dans la basilique judiciaire du forum de Carthage », *Karthago*, XXIII, 1995, pp. 45-56.

S. Gsell,

——, *Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord*, II, Paris, 1918.

——, *Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord*, IV, Paris, 1920.

——, « Tête d'Antinoüs découverte à Carthage », *Bulletin du Comité des Travaux Historiques*, 1913, pp. 322-323.

V. Guérin, *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, II, Paris, 1862.

L. Heuzey, « Un dieu carthaginois de l'époque romaine », *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, Paris, 1892, pp. 155-159.

A. Héron de Villefosse, « Les sarcophages peints trouvés à Carthage », *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, vol. 12, n° 1, 1905, p. 79-112.

M. Hours-Miedan, « Les représentations figurées sur les stèles de Carthage », *Les cahiers de Byrsa*, 1, 1956, pp. 15-160.

F. Hurlet,

——, « Pouvoir des images, images du pouvoir impérial, la province d'Afrique aux deux premiers siècles de notre ère », *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, 112, 1, 2000, pp. 297-364.

——, « L'image du pouvoir impérial et sa localisation dans la ville : la singularité de la province d'Afrique aux deux premiers siècles de notre ère », *Images et représentations du pouvoir et de l'ordre social dans l'antiquité*, Actes du colloque, 28-29 mai, 1999, Paris, 2001, pp. 277-289.

K. Jongeling, *Hand Book of Neo-Punic Inscriptions*, Tübingen, 2008.

H. Jucker, « Zwei Konstantinische Porträtköpfe in Karthago, Beitrag zur Ikonographie Konstantins des Großen und seiner Söhne », *Gestalt und Geschichte. Festschrift Karl Schefold, Antike Kunst*, 4, 1967, p. 121-132.

K. (de) Kersauson,

——, *Catalogue des portraits romains, t. 1, de la république à l'époque julio-claudienne*, Paris, 1986.

——, *Catalogue des portraits romains, t. 2, de l'année de la guerre civile (68-69 ap. J.-C.) à la fin de l'empire*, Paris, 1996.

A. Krandel-Ben Younes,

——, « Quelques métiers artisanaux à Carthage », *Revue des Etudes Phéniciennes et Puniquees et des Antiquités Libyques*, II, 1986, pp. 5-30.

- , « Stèles de Thibaris et de ses environs », *REPPAL*, V, 1990, pp. 27-42
- B. Landwehr, *Die römischen Skulpturen von Caesarea Mauretaniae*, 2 tomes, Berlin, 1993.
- R. Lantier, L. Poinssot, « Les stèles découvertes dans une favissa du temple de Saturne à Dougga (Tunisie) », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1941-1942 [1944], pp. 224-240
- J.-M. Lassère, H. Slim, *Maisons de Clupea. Les maisons de l'école de pêche*, CNRS éditions, Paris, 2010.
- G. G. Lapeyre, Carthage, Paris, 1946.
- G. G. Lapeyre et A. Pellegrin, *Carthage latine, Carthage chrétienne*, Paris, 1950
- S. Lancel, *Carthage*, Paris, 1992.
- J.-P. Laporte, « Une tête de l'impératrice Sabine », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, séance 20 décembre, 1995, pp. 410-414
- M. Leglay,
- , *Saturne africain, monuments*, t. I, Paris, 1961.
- , *Saturne Africain, Monuments*, II, Paris, 1966.
- , *Saturne Africain. Histoire*, Paris 1966.
- , « Iconographie classique et sculptures africaines », *Bulletin du Comité des Travaux Historiques*, sup. XIV, *Iconographie classique et identités régionales*, table ronde de Paris, 1983, p. 219-231.
- G. Levi della Vida, M. G. Amadasi Guzzo, *Iscrizioni puniche della Tripolitania (1927-1967)*, Roma, 1987.

A. Lézine,

——, *Les thermes d'Antonin à Carthage*, Tunis, 1969.

——, *Architecture romaine d'Afrique*, Tunis, 1964.

A. Limam,

——, « Le génie de la fertilité dérivé du signe dit de Tanit : filiation iconographique et symbolisme », *Revue des Etudes Phéniciennes Puniques et des Antiquités Libyques* 13, 2004, pp. 149-174.

——, « Stèles à Saturne trouvées au voisinage de la nécropole Nord de Henchir Ghayadha », *Antiquités Africaines*, 44, 2008, pp. 169-185.

E. Lipinski,

——, *Dictionnaire de la civilisation phénicienne et punique*, E. Lipinski (directeur), Brepols, 1992.

——, *Dieux et déesses de l'univers phénicien et punique*, *Orientalia Lovaniensia Analecta*, *Studia Phoenicia* XIV, Leuven, 1995.

M. Longerstay,

——, « A travers l'exemple de Ben Yasla, les haouanet de Tunisie et le problème de leurs relations avec les monuments similaires du reste du bassin de la Méditerranée », *Atti del congresso di Amalfi (5-9 dicembre 1983)*, Napoli, 1986, pp. 180-190.

——, « Les représentations picturales de mausolées dans les haouanet », *Antiquités Africaines*, 29, 1993, pp. 17-51.

C. Maderna, *Iuppiter Diomedes und Merkur Als Vorbilder für Römische Bildnisstatuen*, deux volumes, Heidelberg, 1988.

H. Manderscheid, *Die Skulpturen Ausstattung der Kaiserzeitlichen Thermenanlagen*, Berlin, 1981.

J. Martin, *Musée de Lavigerie, Saint Louis de Carthage*, supplément, II, Paris, 1915.

M. Martin-Bueno, « Utilización político-religiosa de los teatros romanos », *Spectacula, II, Le théâtre antique et ses spectacles*, Actes du Colloque tenu au Musée archéologique Henri Prades de Lattes, les 27, 28, 29 et 30 avril, 1989, Lattes, 1992, pp. 233-240.

J. Mazard et M. Leglay, *Les portraits antiques du Musée Stéphane Gsell d'après les sculptures et les monnaies*, Alger, 1958.

J. Ph. McAleer, *A Catalogue of sculpture from Apollonia*, Tripoli, supplément de *Libya Antiqua*, IV, 1978.

A. M'charek,

—, « Sculptures antiques de Hajeb el Ayoun : De la tradition numide à la romanisation », *Antiquités Africaines*, 38 -39, 2002-2003, pp. 19-38.

—, « Maghrawa, lieu de provenance des stèles punico-numides dites de la Ghorfa », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 100, 1988, pp. 731-760.

A. Merlin,

—, « Note sur des terres cuites découvertes à Bir Bourekba », *BAC*, 1909.

—, « Découverte d'une cuirasse italote près de Ksour Es-Saf (Tunisie) », *Monuments et Mémoires Piot*, t. 17, 1909, pp. 125-138.

—, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, Paris, 1910.

- , « Supplément tunisien au répertoire de la sculpture », *Revue Archéologique*, II, 1911, pp. 397-400 ; - « Quelques découvertes archéologiques récemment survenues en Tunisie », *Bulletin du Comité des Travaux Historiques*, 1913, pp. CCXI- CCXXI.
- , « Les statues du capitole de Thuburbo Majus », *Revue Tunisienne*, n° 112-113, 1915, pp. 257-261.
- , « Statue de marbre (Eros) découverte près de Beni-Kaled, région de Soliman », *Bulletin du Comité des Travaux Historiques*, 1932-1933, p.506-509.
- , « Buste du Musée du Louvre provenant de Carthage », *Byrsa*, I, 1950, p. 11-12.
- A. Merlin et L. Poinssot, « Tête présumée de l'empereur Gordien I^{er} au Musée du Bardo », *Monuments Piot*, t. 40, 1944, p. 135-146.
- A. Merlin et R. Lantier, *Catalogue du Musée Alaoui*, 2^{ème} supplément, 1922.
- W. Mierse, « Augustus building programs in the western provinces », *Between Republic an Empire* (Raaflaub and Toher ed.), Berkeley, 1990, pp. 308-333.
- J.-M. Mignon, E. Rosso, « Deux statues de captifs découvertes sur le site du Forum de Vaison-la-Romaine (Vaucluse) », *La sculpture romaine en Occident. Nouveaux regards. Actes des Rencontres autour de la sculpture romaine 2012* (sous la direction de V. Gaggadis-Robin, P. Picard), CCJ, Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine 20, Aix-en-Provence, 2016, pp. 237-247.
- J.-P. Morel, « Kerkouane, ville punique du cap Bon : remarques archéologiques et historiques », *Mélanges de l'Ecole Française de Rome - Antiquité*, 1969, 81-2, pp. 473-518.
- S. Moscati, *I fenici e Cartagine, società e costume*, Torino, 1972.

H. M. Moots *et alii*, « A Genetic History of Continuity and Mobility in the Iron Age Central Mediterranean », *bioRxiv - the preprint server for biology*, pp. 1-18. doi: <https://doi.org/10.1101/2022.03.13.483276>

D. Novak, « La nécropole phénicienne de l'Henchir El-Alia », *Bulletin du Comité des Travaux Historiques*, 1898, pp. 343-352.

J. A. Ostrowski, « Personifications of countries and cities as a symbol of victory in Greek and Roman Art », *Schmidt, Ernst Günther (Hrsg.): Griechenland und Rom. Vergleichende Untersuchungen zu Entwicklungstendenzen und -höhepunkten der antiken Geschichte, Kunst und Literatur*. Tbilissi ; Erlangen ; Jena 1996, pp. 264-272.

N. Ouertani,

———, « Les antiquités de Bulla Regia au Musée national du Bardo », *Les ruines de Bulla Regia* (A. Beschouch, R. Hanoune et Y. Thébert éd.), Rome, 1977, pp. 123-132

———, *Sculptures en marbre découvertes à Bulla-Regia*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle sous la direction de G. Ch. Picard, (dactylographiée), Paris, 1984.

———, « Homme couronné », *Ritratto ufficiale e ritartto privato, Atti della II conferenza internazionale sul ritratto romano*, Roma, 26-30, settembre, 1984, Roma, 1988, pp. 401-407.

———, « Remarque à propos de la collection en marbre », *Das Wrack der antike schiffsfund von Mahdia*, 1993, pp. 289-301.

———, « La sculpture romaine », *CahArch : Tunisie carrefour du monde antique*, n° 200, 1995, pp. 92-99.

E. Paribeni, *Catalogo delle sculture di Cirene*, Roma, 1959 ; E. Rosenbaum, *A catalogue of Cyrenaican Portrait Sculpture*, Londra, 1960.

A. Parrot, *Sumer*, Paris, 1960.

P. Pensabene, « Il fenomeno de marmo ne mondo romano », *I marmi colorati della Roma imperiale*, Venezia, Roma, 2002, pp. 3-68.

G. Perrot, *Le Musée du Bardo à Tunis et les fouilles de monsieur Gauckler à Carthage*, Paris, 1899-1900.

G. Pesce, *Sardegna punica*, 1961.

M. Philonenko, *Le trône de Dieu*, Tübingen, 1993.

C. Picard,

——, *Musée de plein air à Carthage*, Tunis, 1951

——, *Catalogue du musée Alaoui*, nouvelle série, Tunis, 1954.

——, « Les représentations du sacrifice Molk sur les ex-voto de Carthage », *Karthago XVII*, 1976, pp. 69-135.

——, « Les représentations figurées du sacrifice Molk sur les ex-voto de Carthage », *Karthago XVIII*, 1978, pp. 5-116.

——, « Déméter et Korè à Carthage : problèmes d'iconographie », *kokalos*, 28-29, 1982-1983, pp. 187-194.

Ch. Picard, « Sur le rôle religieux des théâtres antiques : de la Grèce à Rome », *Journal des Savants*, avril - juin, 1961, pp. 49-78.

G. Ch. Picard,

——, « Rapport sur l'activité du service des Antiquités de la Tunisie du 1^{er} mars au 10 avril 1942 (sanctuaire de la région de Zaghouan) », *Bulletin du Comité des Travaux Historiques*, 1941-1942, pp. 319-321.

——, « Statues et statuettes dionysiaques découvertes en Tunisie », *Revue Africaine*, n° 398-399, 1^{er} et 2^{ème} trimestre, 1944, pp. 5-25.

- , « Rapport sur l'archéologie romaine en Tunisie dans le premier semestre 1949 », *Bulletin du Comité des Travaux Historiques*, n°49, 1949, pp. 673-678.
- , « Un rapport sur l'archéologie romaine en Tunisie pendant le second semestre de 1949 », *Bulletin du Comité des Travaux Historiques*, 1950, pp. 74-89
- , « Un rapport sur l'archéologie romaine en Tunisie dans le premier semestre de 1950 », *Bulletin du Comité des Travaux Historiques*, 1950, pp. 154-163.
- , « Les victoires de Carthage », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1950, pp. 262-263.
- , « Les monuments aux victoires de Carthage et l'expédition orientale de Lucius Verus », *Karthago*, I, 1950, pp. 65-103.
- , *Carthage*, Paris, 1951.
- , *Les religions de l'Afrique antique*, Paris, 1954.
- , « Nouveaux documents sur le culte des *Cereres* dans l'Afrique Proconsulaire », *Actes du 79^{ème} Congrès National des Sociétés Savantes*, Alger, 1954, section d'Archéologie et d'Histoire de l'art, Paris, 1955, pp. 237-252.
- , « Influences étrangères et originalité dans l'art de l'Afrique romaine sous les Antonins et les Sévères », *Separatim aus antike Kunst*, n°1, 5, Jahrgang, 1962, pp. 30-40.
- , « L'administration territoriale de Carthage », *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire offerts à André Piganiol*, III, Paris, 1966, pp. 1257-1265.
- , « La sculpture dans l'Afrique romaine », *150 Jahr-fier Deutsches archäologisches Institut Rom: Ansprachen und Vorträge*, 4-7, Dezember, Röm-Mitt, 25^o Ergänzungsheft, 1979, pp. 180-195.

R. Pla Orquin, « Iconografie al servizio del potere: sui rilievi antropomorfi della necropoli punica di Sulky », *Cartagine, il Mediterraneo centro occidentale e la Sardegna, Società, economia e cultura materiale tra Fenici e autochtoni*, Studi in onore di Piero Bartoloni II, a cura di M. Guirguis, S. Muscuso, R. Pla Orquin, SAIC Editore, 2021, pp. 401-424.

L. Poinssot,

——, L. Poinssot, *Autel de Gens Augusta à Carthage*, Tunis, 1929.

——, « Statues du temple de Saturne (Thugga) », *Karthago*, VI, 1955, pp. 30-77.

V. Poulsen,

——, *Les portraits romains, volume 1 : Les portraits romains, République et dynastie Julienne*, Copenhague, 1973.

——, *Les portraits romains, volume 2 : Les portraits romains, De Vespasien à la basse antiquité*, Copenhague, 1974.

P. Quoniam, « Sculptures trouvées à Oudna (Tunisie) », *Mélanges de l'École Française de Rome - Antiquité*, LX, 1948, pp. 35-54.

F. Rakob, « Carrières antiques en Tunisie », *Dossiers d'Archéologie*, n° 200, Tunisie, carrefour du monde antique, 1995, pp. 62-69.

S. Reinach,

——, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, Paris : 4 tomes, 1897, 1898, 1904, 1910.

——, *Recueil de têtes antiques : idéales ou idéalisées*, Paris, 1903.

——, *Répertoire de reliefs grecs et romains*, t. II, Afrique, îles Britanniques, Paris, 1912.

- S. Reinach et E. Babelon, « Sculptures antiques trouvées à Carthage, (Musée de Saint-Louis) », *Gazette Archéologique*, n° X, 1885, pp. 129-142.
- J. Renault, "Korbous", *Les Cahiers d'Archéologie Tunisienne*, 4, 1911, pp. 63-74.
- J. Répond, *Les secrets de la draperie antique de l'himation grec au pallium romain*, Rome, Paris, 1931.
- P. Richer, *Traité d'anatomie artistique*, Paris, Nouvelle édition, 1996.
- J.-M. Roddaz, « La diffusion du thème de la victoire dans l'Occident Romain », La transmission de l'idéologie impériale dans l'Occident romain, (M. Navarro Caballero, J.-M. Roddaz, sous la direction), *Études* 13, Ausonius, 2006, pp. 35-47.
- C. Rolley,
- , *La sculpture grecque*, t. 1 : *Des origines au Milieu du Ve Siècle*, Paris, 1994. - *La sculpture grecque*, t. 2 : *La période classique*, Paris, 1999.
- P. Romanelli, « Topografia e archeologia dell'Africa romana », *Enciclopedia classica, sezione III, Archeologia e storia dell'arte classica*, volume, X, *Archeologia*, t. VII, Torino, 1970, pp. 289-313.
- E. de Saint-Marie, *Mission à Carthage*, Paris, 1884.
- H. Saladin, *Musée Lavignerie*, II, Paris, 1899
- M. Sapelli *et alii*, *Provinciae Fideles, Il Fregio del Tempio di Adriano in Campo Marzio*, Milano, 1999.
- N. Schmaltz, *Les reliefs de l'Afrique romaine : Recherches sur la sculpture provinciale*, 2 volumes, thèse nouveau régime sous la direction de R. Hanoune et A. Muller, Lille 3, 2003.
- Y. Sgaïer, *La nécropole punique d'El Mansourah (Kélibia-cap Bon)*, CNRS Eds, Paris, 2022.

- H. Slim et N. Fauqué, *La Tunisie antique : de Hannibal à saint Augustin*, Paris, 2001.
- L. Slim, M. Bonifay, J. Piton, « Etat des données archéologiques sur Neapolis (Nabeul) à la fin de l'Antiquité », *L'Afrique vandale et byzantine*, I. Actes du colloque international (Tunis, 5-8 octobre 2000), *Antiquité Tardive*, 10, 2002, pp. 178-182.
- L. Slim, M. Bonifay, P. Troussset. « L'usine de salaison de Neapolis (Nabeul). Premiers résultats des fouilles 1995-1998, » *Africa*, XVI, 1999, pp. 153-197.
- H. Slim, P. Troussset, R. Paskoff, A. Oueslati, *Le littoral de la Tunisie. Étude géoarchéologique et historique*, Paris, 2004, CNRS Éditions (Études d'Antiquités Africaines).
- E. Smadja, « Statue, image et culte de l'empereur en Afrique », Actes du Colloque de Besançon, 27-28 janvier 1995, *Discours religieux dans l'Antiquité*, Paris, 1995, pp. 279-294.
- B. S. Spaeth, « The goddess Ceres in the Ara Pacis Augustae and the Carthage relief », *American Journal of Archaeology*, 98, 1, 1994, pp. 65-100.
- M. F. Squarciapino, « Alcune considerazioni sull'arte delle province africane », *Studi Romani*, XXXII, 1984, pp. 3-11.
- M. Sternberg, « Données sur les produits fabriqués dans une officine à Neapolis (Nabeul, Tunisie) », *Mélanges de l'École Française de Rome*, 112 – 2001 - 1, pp. 135-153.
- M. Sznycer,
- , « Les noms de métier et de fonction chez les Phéniciens de Kition d'après les témoignages épigraphiques », *Chypre : la vie quotidienne de l'antiquité à nos jours. Actes du Colloque, Musée de l'Homme*, Paris, 1985, pp. 79-86.

- , « Nouvelles observations et nouvelles réflexions sur le bilinguisme punico-latin : langue de culture et langue d'usage », *Antiquités Africaines*, 38-39, 2002, pp. 275-280.
- J.-P. Thuillier, « Agitator ou Spansor ? À propos d'une célèbre statue de Carthage », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1999, pp. 1081-1106.
- I. Tillessen, *Die Triumphalreliefs von Karthago*, Münster, 1978.
- Ch. Tissot, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, II, Paris, 1882.
- G. Torre, « L'art. Sculpture en ronde-bosse », *La civilisation phénicienne et punique. Manuel de recherche* (V. Krings éd.), Leiden, 1995, pp. 448-470.
- G. Torre, « L'art. Sarcophages, relief, stèles », *La civilisation phénicienne et punique. Manuel de recherche* (V. Krings éd.), Leiden, 1995, pp.471-493.
- J. Toutain,
- , « Le sanctuaire de Saturnus Balcaranensis au Djebel Bou-Kournein », *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, 12, 1892, pp. 3-124
- , *Les cités romaines de la Tunisie, essai sur l'histoire de la colonisation romaine dans l'Afrique du Nord*, Paris, 1896.
- F. Trabelsi, A. Ben Mammou, J. Tarhouni, C. Piga, G. P. Deidda, G. Ranieri, « Salt Water intrusion characterisation in the Coastal Aquifer of Nabeul Hammamet Using Geophysical Methods », *Proceedings 1st SWIM-SWICA Joint Saltwater Intrusion Conference*, Cagliari-Chia Laguna, Italy - September 24-29, 2006, Session 9 – Geophysics, pp. 295-301.
- G. Traversari, *Statue iconiche femminili cirenaiche*, Roma, 1960.

- C. Tronchetti, « Sardaigne », *La civilisation phénicienne et punique. Manuel de recherche*, (V. Krings éd.), Leiden 1995, pp. 712-742.
- R. Turcan, *Les sarcophages romains à représentations dionysiaques, Essai de chronologie et d'histoire religieuse*, Paris, 1966.
- C. C. Vermeule, « Hellenistic and roman cuirassed statues », *Berytus* XIII, 1959-1960, pp. 1-82.
- P. Veyne, « Un bas-relief transposé en ronde bosse », *Mélanges de Carthage*, 1964-1965, p. 117-123.
- P. Veyne, A. Beschouch et A. Ennabli, « Statue d'aurige romain trouvée à Carthage », *RevArch*, fasc. I, 1995, pp. 39-54.
- M. Wegner, *Die Herrscherbildnisse in Antoninischer Zeit*, Manna, Berlin, 1939.
- H. Wertani, *Etude archéométrique des céramiques puniques (sites archéologique de Kerkouane et la tombe d'Hermaea)*, Mastère « Ressources minérales : exploration et valorisation, Université de Tunis El Manar, Faculté des Sciences de Tunis, Département de géologie, Tunis, 2014.
- Mh. Yakoub, *Musée du Bardo*, Tunis, 1970.
- P. Zanker,
- , *Provinzielle Kaiserporträts. Zur Rezeption des Selbstdarstellung des Princeps*, Munich, 1983.
- , « Immagini come vincolo : il simbolismo politico augusteo nella sfera privata », *Un arte per l'impero. Funzione e intenzione delle immagini nel mondo romano*, Electa/Milan, 2002, pp. 71-81.
- H. Zehnacker, *Les statues du Sanctuaire de Kamart (Tunisie)*, coll. Latomus, volume LXXVII, 1965.

- G. Zimmer, *Locus datus decreto decurionum. Zur Statuenaufstellung zweier Forumsanlagen im römischen Nordafrika*, Munich, 1989.
- R. Zucca, « Un artifex di Pheradi Maivs? A proposito di una scultura fittile del santuario di Thinissut (Africa Proconsularis) », *Gerión* 2004, 22, núm. 1 355-366.

Liste des figures

Fig. 1 : Carte de la Tunisie et localisation du Cap Bon.....	19
Fig. 2 : Carte du réseau routier du <i>Promunturium Mercurii</i>	26
Fig. 3 : Image satellitaire Google Earth avec les principaux sites antiques du <i>Cap Bon</i>	26
Fig. 4: Kerkouane : vue aérienne des secteurs dégagés.....	30
Fig. 5: Kerkouane : trame urbaine	31
Fig. 6: Sanctuaire de Kerkouane	32
Fig. 7 : Plan du sanctuaire de Kerkouane	33
Fig. 8 : Nécropole de Kerkouane.....	34
Fig. 9 : Répartition spatiale des témoignages archéologiques au sein du sanctuaire de <i>Thinissut</i> ,	36
Fig. 10: Fabriques de salaisons à <i>Neapolis</i>	40
Fig. 11: Trame urbaine de la <i>Colonia Iulia Neapolis</i>	41
Fig. 12: <i>Nymfarum Domus</i>	43
Fig. 13: Vue sur le site de <i>Pupput</i>	45
Fig. 14: <i>Forum</i> de Kélibia	50
Fig. 15: Maison du buste de Marc Aurèle	51
Fig. 16: Fouille de la nécropole tardo-antique de <i>Clipea</i> et découverte de stèles néopuniques reployées comme dalles de fermeture	51
Fig. 17: Latomies d' <i>Hermaea</i>	186
Fig. 18: Cordon dunaire littoral en pointillés, marquant le paysage du côté du continent et du côté de la mer.	187
Fig. 19 : Carte du Cap Bon. Sites de <i>Thinissut</i> et de <i>pheradi Maius</i>	193
Fig. 20: Principaux sanctuaires de Saturne au <i>Promunturium Mercurii</i> , d'après M. Fantar et R. Zucca, <i>Tituli areae et templi Saturni Sobarensis</i> , Fig. 5	207
Fig. 21. Maison dite au péristyle figuré : Représentation d'un <i>pharus</i> allumé	217

Glossaire

Acéphale : corps sans tête.

Achévé : Se dit d'une œuvre sculptée considérée par le sculpteur lui-même comme terminée, c'est-à-dire qui s'approche autant qu'il est possible du but qu'il s'est proposé d'attendre. Une œuvre achevée n'est pas forcément finie.

Arrachement : sur une œuvre sculptée représentant une figure, disparition d'un membre ou de quelque autre partie anatomique.

Atelier : Ensemble de collaborateurs d'un maître sculpteur. Le terme Atelier certifie que l'œuvre signée ou non, a été exécutée dans l'atelier de l'artiste désigné ou par un artiste ayant participé à l'activité du dit atelier.

Buste : En sculpture, représentation en ronde bosse de la partie supérieure du corps humain incluant une tête, le cou, une proportion variable des épaules, des bras, de la poitrine, et de l'estomac.

Ciseau : Outil, en biseau à l'une de ses extrémités, qui sert à tailler des matières dures (burin).

Colossal : Qui a des dimensions qui excèdent les dimensions naturelles, dépassant les 180 centimètres.

Coroplastie (ou coroplastie) désigne la fabrication, par des artisans appelés coroplastes (ou coroplastes), de statuettes, de protomés et de reliefs figurés en terre cuite.

Demi-nature : Qui n'a que la moitié de la dimension de la nature de l'homme, entre 80 et 90 centimètres.

Eclat : disparition minime de matière provoquée par un choc.

Effigie : En sculpture, portrait en ronde bosse ou en relief d'une personne vivante ou morte.

Eraflure : détérioration produite par un frottement violent qui enlève des parcelles de la couche superficielle de la matière.

Facture : Manière dont une statue est faite.

Fêlure : Fente étroite d'origine généralement accidentelle traversant l'épaisseur d'une œuvre sculptée sans qu'il y ait fragmentation (synonyme ; fissure).

Figure : Représentation d'homme, de femme ou d'animal.

Fini : Parfait, très abouti. En sculpture, les œuvres finies sont celles dont le traitement des détails est très soigné, et sur lesquelles ne subsiste aucune trace d'outils.

Fragment : Morceau d'une œuvre qui a été brisée. Le fragment d'un groupe peut être entier ou mutilé. Ne pas confondre le fragment, partie détachée d'une œuvre, avec l'œuvre mutilée qui est une œuvre privée d'une (ou de plusieurs) partie. Une figure en ronde -bosse détachée comme une statue isolée, mais comme un élément fragmentaire d'un groupe relié.

Grandeur nature : Qui a des dimensions équivalentes aux dimensions naturelles., entre 160 et 180 centimètres.

Groupe : En sculpture, réunion de deux ou plusieurs figures en ronde bosse sur un même support (socle, soubassement, piédestal) qui contournent à une même action ou sont unies par une situation commune.

Marbrier : Ouvrier qualifié procédant au sciage, à la taille et au polissage de blocs, de plaques, ou d'objets en marbre.

Masque : Représentation de la partie antérieure de la tête ou visage.

Modèle : Ce que le sculpteur se propose d'imiter et qui sert de guide dans son travail. Le modèle peut être emprunté à la nature ou à des domaines artistiques différents.

Petite-nature : Qui a des dimensions inférieures aux dimensions naturelles de l'homme, entre 80 et 160 centimètres.

Piédestal : Support d'assez grandes dimensions, composée de trois parties, la base, le dé et la corniche.

Pointe : outil de gravure en taille-douce.

Polychromie : Qualité de ce qui est de plusieurs couleurs. La polychromie résulte, soit de la diversité des matériaux de structure utilisés, soit de l'application d'un revêtement sur la surface d'un matériau.

Programme : Définition de l'objectif des modalités d'un projet de décoration sculptée. En sculpture, le programme concerne nécessairement l'iconographie et implique l'exécution d'un ensemble d'œuvres sculptées. Sa réalisation confiée à un ou plusieurs sculpteurs peut s'effectuer en une ou plusieurs campagnes.

Relief : Sculpture dont les différentes formes représentées ont, en principe, moins des trois quarts du volume réel d'un corps ou d'un objet.

Restauration : en sculpture, ensemble des travaux de remise en état des matériaux ou de forme d'une œuvre détériorée comprenant des consolidations, des remontages, des reconstitutions, des rénovations, et des réparations.

Ronde bosse : Sculpture dont le volume correspond au moins aux trois quarts de volume réel d'un corps ou d'un objet et qui peut être entièrement travaillée (faces, cotés, revers), ou n'être terminés sous trois aspects (face et cotés).

Sculpture : Domaine de l'art qui est concerné par la production de formes en ronde bosse ou en relief au moyen de diverses techniques, : techniques de la taille, du moulage, du modelage, de la fonte, du repoussé, etc. Ce terme désigne également l'œuvre ou l'objet résultant de ces techniques.

Série : Se dit des épreuves et des exemplaires qui résultent d'un tirage de série. Se dit également des différentes traductions exécutées d'après un modèle sous le contrôle du sculpteur. Epreuves de série, exemplaire authentique de série, traduction authentique de série.

Signature : Nom que l'on inscrit sur une œuvre sculptée pour attester qu'on est l'auteur. La signature peut être en toutes lettres ou abrégée.

Socle : massif de plan rectangulaire, ou polygonal, moins haut que long, qui repose parfois sur une base, unie ou moulurée et qui sert à surélever une statue.

Statuaire : art d'exécuter des statues.

Statue : Toute sculpture en ronde bosse représentant une figure entière (homme, animal, hybride) debout, assise, agenouillée, ou couchée.

Statuette : Figure en ronde bosse dont les dimensions sont inférieures, pour l'homme, à la moitié de ces dimensions, naturelles. Une statuette représentant un être humain a une dimension en hauteur qui varie entre 25 et 80 centimètres.

Style : caractère particulier des œuvres d'un artiste.

Tête : Représentation en ronde bosse de l'extrémité supérieure du corps humain ou du corps animal comprenant la tête et le cou.

Torse : En sculpture, représentation en ronde bosse d'un corps sans tête sans bras et sans jambes.

Usure : détérioration due à des facteurs mécaniques, biologiques ou chimiques, se traduisant par une diminution générale ou locale du volume ou par effacement des formes.

Index

Auteurs anciens

A	T
Appien, 10	Tite-Live, 10, 22, 52
E	V
Eutrope, 10	Valère Maxime, 10
H	Z
Hérodote, 202	Zonaras, 10
P	
Plutarque, 10, 82	

Divinités

A	D
Amour, 84	Cybèle, 100, 243
Apollon, 4, 10, 15, 25, 84, 85, 86, 87, 93, 102, 185, 189, 195, 213	Déesse, 3, 60, 69, 70, 71, 72, 161
Athéna, 3, 10, 66, 67, 68, 195	Déméter, 3, 10, 11, 32, 46, 64, 65, 69, 77, 195, 197, 198, 252
B	Démophon, 3, 64, 65
Baal, 3, 9, 10, 20, 32, 35, 58, 59, 60, 63, 64, 66, 68, 73, 75, 97, 100, 141, 185, 192, 195, 197, 198, 199, 203, 207, 208, 243, 249	Diane, 4, 80, 185, 195
Baal Hammon, 32, 59, 73, 97, 185, 195, 198, 199, 203, 207, 208	Dieu, 20, 127, 128, 129, 205, 243, 252
C	Dionysos, 4, 81, 82, 86, 87, 185, 195
Caelestis, 3, 49, 73, 192, 195, 197, 208	E
Cereres, 46, 198, 253	Esculape, 194, 243
Cérès, 194, 236	F
	Fortuna, 4, 88, 167, 168, 185, 195, 215
	G
	Génie, 237
	Gorgone, 66

H

Hermès, 18

I

Ishtar, 73

J

Jupiter, 4, 92, 94, 95, 195, 213

K

Koré, 4, 11, 46, 78, 195, 198

M

Méduse, 66

N

Niké, 3, 66

P

Pluton, 4, 11, 46, 79, 195, 198

Putti, 123, 125

S

Saturne, 4, 12, 14, 59, 90, 91, 100, 112, 113,
114, 141, 144, 185, 192, 195, 197,
198, 205, 206, 207, 208, 223, 228,
247, 248, 254, 260

Satyre, 214

T

Tanit, 3, 4, 9, 10, 11, 20, 31, 32, 35, 58, 59,
60, 61, 62, 63, 64, 66, 67, 68, 73, 75,
98, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109,
110, 115, 116, 117, 136, 137, 138,
141, 142, 185, 192, 195, 197, 203,
204, 205, 208, 248, 249

Télesphore, 194

Tellus, 198

Attributs divins, symboles, objets de culte et offrandes

A

Autel, 4, 33, 99, 101, 254

C

Capsa, 166

Cratère, 226

F

Flûte, 82

G

Gouvernail, 88

M

Masque, 117, 262

Médaille, 124

T

Torchère, 157, 162

Trône, 71

Personnages

C	H
Captivus, 160	Homme, 1, 251, 256
E	T
Empereur, 38, 245	Togatus, 5, 166
F	
Femme, 5, 6, 155, 173, 179	

Vestimentaire

B	M
Bonnet, 73	Manteau, 64
Brodequin, 177	P
C	Paludamentum, 157
Chiton, 64	Plastron, 158
Chlamyde, 64	Pschent, 76
Cingulum, 158	Ptéryge, 157, 159, 162
H	S
Himation, 64	Sinus, 42, 166, 168
K	U
Kolpos, 73	Umbo, 166
L	
Lacinae, 166	

Animaux

R	S
Rapace, 4, 118	Sphinge, 59

Monuments, matériaux, outils et ornements

A

Acéphale, 261

B

Buste, 4, 92, 250, 261

C

Calcaire, 156

Carrare, 92, 94, 189

Chapelle, 33

Coroplathie, 261

D

Dé, 101, 198

F

Four, 33

Fronton, 163

K

Kline, 4, 126

M

Marbre, 178

Mausolée, 117

N

Nécropole, 34, 260

Niche, 127, 128, 131, 134, 135, 136, 139,
140, 169

P

Pointe, 263

Proconnèse, 101, 124, 173, 182, 189

Protomé, 4, 96

R

Relief, 6, 183, 263

S

Sanctuaire, 32, 58, 60, 63, 64, 66, 68, 69,
70, 71, 72, 73, 75, 77, 78, 79, 231, 258,
260

Sarcophage, 4, 122, 124, 234

Sculpture, 7, 124, 224, 251, 257, 263

Socle, 166, 264

Statue, 3, 4, 5, 14, 60, 68, 69, 80, 88, 157,
161, 162, 166, 173, 181, 250, 256, 257,
258, 264

Statuette, 5, 6, 155, 181, 264

Stèle, 4, 5, 6, 103, 104, 105, 106, 107, 108,
109, 110, 111, 112, 127, 128, 129, 130,
131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138,
139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146,
147, 148, 149, 150, 151, 156, 169, 180

T

Tête, 3, 4, 5, 54, 84, 93, 94, 96, 97, 170,
172, 244, 245, 250, 264

Tombe, 115, 118

Tophet, 59

Végétaux

A

Acanthe, 157

G

Grappe, 78

Toponymes

A

Açimer, 20, 22

Afrique, 12, 13, 14, 15, 16, 21, 25, 28, 35,
38, 39, 40, 44, 47, 62, 73, 92, 139,
140, 161, 168, 194, 199, 202, 206,
208, 210, 212, 223, 224, 227, 228,
229, 230, 233, 235, 236, 237, 238,
242, 243, 245, 246, 248, 253, 254,
255, 256, 257

Agrigente, 10

Antas, 9, 190, 241

Aradi, 22

Aspis, 3, 20, 23, 37, 47, 48, 49, 131, 154,
197, 200, 241, 244

Azmour, 20, 22

B

Beni Khalled, 22, 198, 208

Bezikh, 20, 22

Bir Bou Regba, 22, 34

Byblos, 190

Byzacène, 202

C

Cap Bon, 2, 3, 7, 11, 17, 18, 19, 20, 21, 22,
23, 24, 25, 26, 28, 37, 41, 42, 46, 47,
48, 52, 54, 55, 56, 57, 96, 98, 110,

115, 117, 118, 151, 167, 185, 186,
187, 189, 190, 191, 193, 195, 196,
197, 199, 201, 203, 204, 206, 207,
208, 209, 211, 212, 213, 214, 215,
219, 220, 221, 223, 226, 237, 238,
239, 241, 260

Carpis, 25, 52, 199, 211

Carthage, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 19, 21,
22, 24, 25, 26, 27, 34, 37, 38, 39, 44,
47, 48, 52, 58, 59, 60, 61, 62, 77, 78,
79, 92, 97, 118, 120, 127, 128, 129,
139, 141, 143, 151, 161, 186, 189,
190, 194, 197, 200, 201, 202, 205,
208, 216, 219, 223, 227, 228, 230,
231, 232, 233, 234, 235, 236, 237,
241, 242, 243, 244, 245, 246, 247,
248, 249, 250, 252, 253, 254, 255,
256, 257, 258

Chul, 20, 22, 198, 208, 223

Chypre, 190, 256

Clipea, 3, 6, 17, 22, 23, 25, 26, 38, 47, 48,
49, 50, 51, 131, 140, 154, 197, 199,
200, 202, 203, 207, 208, 209, 210,
213, 214, 228, 238, 244, 260

Curubis, 3, 22, 25, 26, 34, 37, 46, 47, 77,
78, 79, 186, 188, 195, 196, 198, 199,
205, 207, 211, 216

E

El Alia, 202
El Haouaria, 19, 23, 48, 96, 117, 186
El Hofra, 190
Étrurie, 189

G

Gela, 10
Ghar El-Kébir, 186
Grande Grèce, 197

H

Hadrumète, 11, 44, 59, 231
Hammam Jebli, 187
Hammamet, 34, 35, 38, 44, 181, 225, 226,
257
Henchir Ben Ayech, 205
Henchir Boulezhar, 127, 128, 129, 205
Henchir Mdeïna, 20, 198, 208
Hergla, 167
Hermaea, 18, 22, 23, 25, 37, 48, 186, 239,
258, 260
Hermaea Akra, 18
Himère, 10
Horrea Caelia, 167

J

Jebel Aïja, 37
Jebel Boukornine, 205
Jebel F'Kirine, 170
Jebel Ressas, 205
Jebel Rouibta, 37
Jedidi, 22

K

Kélibia, 3, 22, 23, 47, 48, 49, 50, 92, 94,
103, 104, 105, 106, 107, 108, 109,
110, 117, 124, 131, 132, 133, 134,
135, 136, 137, 138, 139, 140, 141,
142, 143, 144, 145, 146, 147, 149,
150, 151, 152, 153, 154, 173, 177,
178, 191, 197, 200, 201, 202, 204,
205, 214, 227, 236, 237, 244, 255, 260
Kerkouane, 3, 11, 17, 22, 23, 30, 31, 32, 33,
34, 40, 54, 55, 56, 57, 65, 96, 98, 117,
119, 120, 136, 178, 186, 187, 191,
195, 196, 197, 198, 202, 204, 205,
207, 238, 239, 241, 250, 258, 260
Korba, 3, 10, 11, 14, 23, 46, 115, 117, 118,
127, 128, 129, 130, 186, 188, 198,
205, 206
Ksour es-Saf, 202

L

Latomies, 186, 260
Leptis Magna, 190, 231
Libye, 21, 190

M

Mâamoura, 42, 88, 166, 167, 168
Mahdia, 202, 251
Maktar, 11, 227
Missua, 25, 52, 199, 211, 216
Mornag, 206
Motyé, 197
Moza, 197

N

Nabeul, 17, 35, 37, 40, 41, 63, 64, 66, 68,
69, 70, 71, 72, 73, 75, 81, 84, 99, 100,
101, 122, 128, 129, 130, 155, 156,

157, 162, 163, 170, 172, 179, 180,
188, 212, 214, 226, 229, 230, 233,
256, 257

Neapolis, 3, 17, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 37,
38, 39, 40, 41, 42, 44, 47, 80, 84, 111,
122, 126, 127, 155, 156, 167, 168,
172, 179, 182, 188, 191, 197, 199,
201, 209, 210, 213, 214, 215, 216,
217, 229, 230, 233, 238, 239, 240,
256, 260

Neferis, 22, 205, 208, 228

O

Otricoli, 95

P

Pheradi Maius, 74, 192

Proconsulaire, 15, 189, 194, 224, 242, 253

Promunturium Mercurii, 7, 10, 17, 18, 19,
24, 26, 38, 52, 195, 199, 207, 208,
212, 214, 220, 221, 239, 241, 260

Pupput, 3, 17, 25, 34, 37, 38, 44, 45, 46, 86,
88, 90, 112, 166, 169, 175, 176, 183,
211, 214, 216, 225, 226, 229, 260

R

Ras ed-Drek, 207

Rghin, 20, 22

Rinech, 20, 22

S

Sardaigne, 9, 190, 258

Ségeste, 10

Sélinonte, 10

Siagu, 35, 37, 58, 60, 63, 64, 66, 68, 73, 75,
249

Sicile, 10, 11, 20, 22, 23, 24, 25, 32, 47, 79,
186, 194, 197, 198

Sidi Salem, 117, 205, 208

Sidon, 190

Sinus Neapolitanus, 42, 168

Soliman, 10, 11, 14, 34, 196, 198, 206, 207,
250

Sulky, 9, 120, 196, 227, 254

Syracuse, 11, 20, 30, 48, 186

T

Tafeksit, 20, 22

Tafelfert, 20, 22

Tafelloune, 20, 22

Tafernine, 20, 22

Taguerdouch, 20, 22

Tahirt, 20, 22

Takelsa, 20, 22

Talout, 20, 22

Tamezrat, 20, 22, 239

Tanesmat, 20, 22, 36, 208, 235

Taouezdra, 20, 22

Taphitis, 20, 22, 23, 47, 48

Taweicht, 20, 22

Tazarka, 20, 22

Tazoghrane, 20, 22

Teboursouk, 11

Thapsus, 21, 202, 241

Thinissut, 3, 10, 20, 22, 34, 35, 36, 58, 59,
60, 61, 62, 63, 64, 66, 68, 69, 70, 71,
72, 73, 74, 75, 76, 188, 192, 193, 195,
196, 197, 198, 199, 206, 207, 208,
212, 230, 235, 259, 260

Tubernuc, 20, 22, 207

Tunisie, 2, 3, 7, 9, 11, 12, 13, 14, 16, 19, 39,
40, 41, 47, 54, 56, 57, 58, 60, 92, 94,
95, 117, 126, 131, 194, 200, 202, 215,

219, 223, 225, 226, 228, 230, 231,
232, 233, 238, 239, 240, 241, 242,
243, 244, 247, 248, 249, 250, 251,
252, 253, 254, 256, 257, 258, 260

Tuvixeddu, 116

U

Utique, 11, 25

Z

Zabouza, 20

Zaghouan, 252